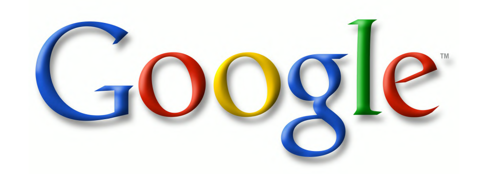
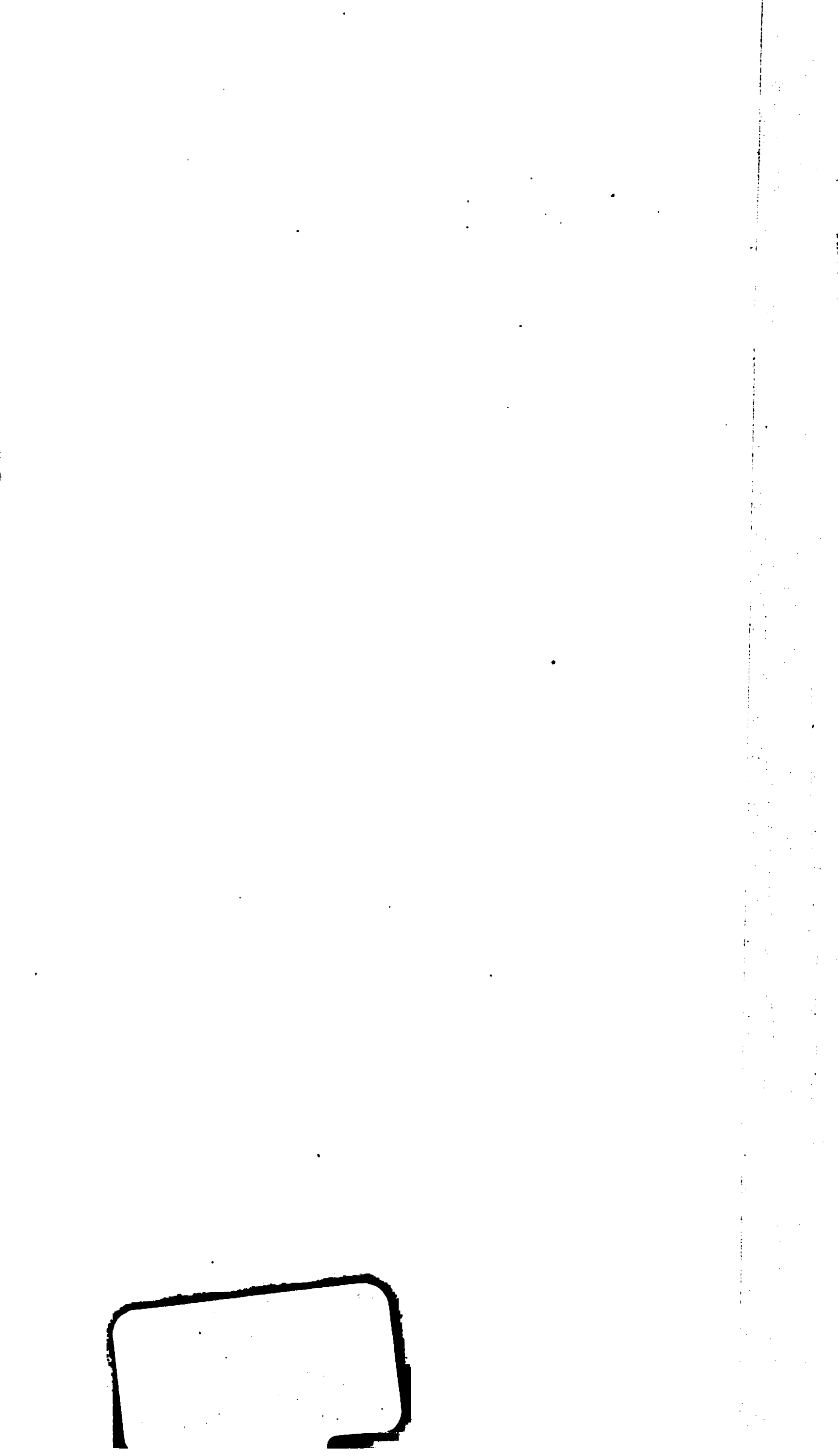
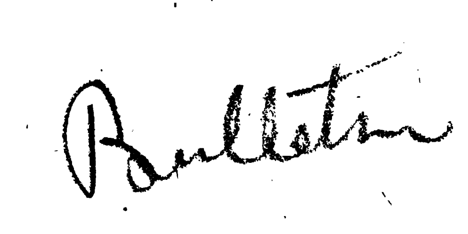









Bulletin

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

TOME XIX.

LISTE
DE MM. LES COLLABORATEURS
DE LA VIIe SECTION
DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES
ET DE L'INDUSTRIE (1).

Rédacteurs principaux : MM. Champollion-Figeac et Champollion jeune.

Philologie comparative (*Vergleichende Sprachkunde*, ou *Linguistik* des Allemands), et Ethnologie (*Völkerkunde* des Allemands). — *Collab.* : MM. Agoub, Bianchi, Carmoly, de Chézy, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dugas-Montbel, Gail, Garcin de Tassy, de Golbéry, Grangeret de Lagrange, Hase, Edme Héreau, Amédée Jaubert, Langlois, Letronne, Al. Pillon, Reinaud, Abel Rémusat, de Roquier, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

Mythologie. —*Collab.* : MM. Choppin d'Arnouville, Depping, Dugas-Montbel, de Golbéry, Le Noble, Métral.

Archéologie, Numismatique. — *Collab.* : MM. Bottin, Coquebert de Montbret, Dubois, Dumersan, de Golbéry, Le Noble, Letronne, Mionnet, Reinaud, Abel Rémusat, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy.

Histoire. — *Collab.* : MM. Michel Berr, Bottin, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dugas-Montbel, Garcin de Tassy, Gence, de Golbéry, Hase, Edme Héreau, A. Jaubert, Langlois, Letronne, Métral, Albert Montémont, A. Pellat, Al. Pillon, Reinaud, Abel Rémusat, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques*, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année (1823) est de 40 fr. pour 4 vol. in-8°, ou 12 cahiers, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE,

RÉDIGÉ PAR MM. CHAMPOLLION.

VII° SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,

PUBLIÉ

Sous les auspices de Sa Majesté,

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR LA

PROPAGATION DES CONNAISSANCES

SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,

ET SOUS LA DIRECTION

DE M. LE BARON DE FÉRUSSAC.

TOME DIX-NEUVIÈME.



A PARIS,

Au Bureau central du Bulletin, rue de l'Abbaye, n° 3,
Et chez MM. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24.
Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. Treuttel et Wurtz.
Leipzig, MM. Brockhaus.

1831.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

1. HISTOIRE ET MÉMOIRES DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES; Tom. 7, in-4° de 660 pag. Paris, 1824; Firmin Didot.

La première partie de ce volume intitulée *Histoire de l'Académie*, donne l'exposé de ses travaux depuis 1818 jusqu'à la fin de 1822; à la suite se trouvent : 1° le rapport au ministre de l'intérieur, par la commission chargée de l'examen des mémoires relatifs aux antiquités de la France, et les *Instructions* relatives à la recherche de ces monumens, envoyées dans tous les départemens; 2° les *sujets de prix* pour les annnées 1818 à 1822, et la liste des membres de l'Académie à la fin de 1822.

La seconde partie, consacrée à *l'histoire des ouvrages* de l'Académie, offre l'analyse des mémoires suivans : I. Examen de la traduction française d'un passage d'Hérodote, par M. Caussin; l'auteur y fixe le sens d'un passage important de cet historien, en approuvant un usage de la conjonction *kai*, qui n'avait point été encore assez développé : c'est lorsqu'on l'emploie pour indiquer un objet déjà compris dans le mot précédent, mais dont on veut faire une mention particulière. Les grammairiens nomment cette figure ἓν διὰ δυοῖν.

II. Recherches sur la position des lieux de la Béotie, nommés *Hermaion* et *Mycalesse* dans Thucydide, par le même.

III. Mémoire sur la chasse aux petits quadrupèdes, par M. MONGEZ.

IV. Mémoire sur la lecture du sixième livre de l'Énéide,

faite par Virgile devant Auguste et Octavie, par le même, et dans lequel il établit des doutes qui paraissent fondés, sur l'évanouissement d'Octavie à la lecture du *Tu Marcellus eris.*

V. Mémoire du même sur les mesures romaines gravées sur un rocher, près de Terracine, établissant que les Romains n'ont point eu de système métrique déduit tout entier par la quadrature et la cubature d'une seule mesure fondamentale.

VI. Un supplément à un mémoire sur les masques des anciens, par le même, duquel il résulte qu'il ne faut pas attribuer les masques à bouche entr'ouverte aux pantomimes seuls, mais qu'il faut les reconnaître aussi pour ceux des acteurs jouant les rôles de femme, et que ceux à bouche béante étaient les masques des personnages du sexe masculin, et laissaient par cette large ouverture un libre passage à la voix.

VII. Notice sur quelques inscriptions au-dessus desquelles sont gravées des mains levées. M. Mongez y justifie l'opinion de M. Visconti, qui regarde cet emblême comme un signe d'imprécation pour marquer la vengeance des dieux contre l'assassin du personnage à qui appartient l'épigraphe.

VIII. Mémoire sur les vases appelés lacrymatoires, par le même. Suivant l'auteur, c'est à tort et seulement vers le XVe siècle que s'est établie l'opinion qui attribue à ces vases pour destination, celle de recueillir les larmes répandues dans les funérailles, et que ce qu'on peut dire de plus certain sur eux, c'est qu'ils contenaient les huiles odorantes que les parens et les amis du mort répandaient sur son bûcher et sur ses cendres, et qu'en outre ils pouvaient servir à d'autres usages.

IX. Sur la nature allégorique des trois centimanes, *Briarée*, *Cottus*, *Gygès*, en général, et sur le premier en particulier; par M. le vicomte Prévost d'Iray. On s'attache à prouver, dans ce mémoire, que les titans sont, parmi les trois races primitives des enfans de la terre, ceux qui sont restés comme attachés à cet élément; les cyclopes, ceux qui ont été transportés dans les régions supérieures; les centimanes, ceux qui étaient fixés dans les fondemens de l'Océan, et qui sont devenus les principes de toutes les secousses sous-marines; enfin que, quelques dénominations qu'on lui ait données, il n'y a qu'un seul Briarée.

X. Recherches sur Galerius Trachalus, orateur et consul romain, par M. Bernardi.

XI. Éclaircissemens d'un passage de l'abbé Suger, relatif à l'histoire de Berry; par D. Brial.

Cette section est terminée par une Notice des inscriptions et médailles composées ou adoptées par l'Académie. On trouve ensuite des *Notices historiques* sur la vie et les ouvrages des membres que l'Académie a perdus, et qui ont été lues dans les séances de 1818 à 1822; par M. Dacier, secrétaire perpétuel. Ces notices sont relatives à MM. Ginguenée, Niebuhr, le comte de Choiseul Gouffier, Clavier et Mentelle.

Dans la troisième partie du recueil, où sont insérés en totalité les mémoires des membres de l'Académie, on remarque les suivans : 1° *Sur la vie et les opinions de Lao-Tseu, philosophe chinois du VI*e *siècle avant notre ère;* par M. Abel Rémusat.

2° *Sur la nature et les révolutions du droit de propriété territoriale en Egypte, depuis la conquête de ce pays par les musulmans jusqu'à l'expédition des Français;* par M. le baron Silvestre de Sacy.

3° *Recherches et observations sur le commerce et le luxe des Romains;* par M. le marquis de Pastoret.

4° *Sur une portion de la voie appienne;* par M. le baron de Valckenaer.

5° *Sur les dénominations de portes* Caspiennes, Caucasiennes, Sarmatiennes et Albaniennes; par le même.

6° *Recherches sur la ville de* Kara-Koroum; par M. Abel Rémusat.

7° *Sur un traité fait entre les Génois de Péra et un prince des Bulgares;* par M. Silvestre de Sacy.

8° *Sur les relations politiques des princes chrétiens, et principalement des rois de France, avec les empereurs Mongols;* par M. Abel Rémusat.

Nous ferons connaître incessamment le 8e volume de cette importante collection, dont le 9e est aussi imprimé, mais non publié, et le 10e sous presse. Ω.

2. Vocabulaire français-turc, à l'usage des interprètes, des commerçans, des navigateurs et autres voyageurs dans le Levant; par M. Bianchi, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales. Un vol. grand in-8 de plus de mille pages; prix, 30 fr. Paris; Dondey-Dupré.

La langue turque est le langage qui de tout temps a été en usage chez une partie des nomades de la Tartarie, et qui a fini par s'introduire dans l'Asie-Méridionale et dans une grande portion de l'Europe et de l'Afrique, par suite de l'irruption des races tartares pendant le moyen-âge. Le turc, parlé aujourd'hui dans les provinces othomanes, est demeuré presque tel qu'il l'était dans les lieux de son origine. A la vérité, il a admis une foule de mots arabes, persans et même grecs. En effet, lorsque les Turcs partirent de leurs déserts, ils étaient à moitié sauvages. Par le choix qu'ils firent de la religion musulmane, ils furent obligés d'emprunter à l'arabe tous les termes de religion; ensuite, à mesure qu'ils se civilisèrent, ils adoptèrent tous les mots qui devaient exprimer leurs nouveaux besoins. Mais, c'est dans le langage savant et dans les livres que ces mots sont surtout employés.

Il y avait lieu de s'étonner que personne n'eût encore songé à publier, à l'usage des Européens qui voudraient apprendre à parler turc, un dictionnaire plus complet que tous ceux qui existaient jusqu'ici. La langue turque ne domine pas seulement dans les provinces othomanes où sont nos principaux établissemens commerciaux, et qui, par les souvenirs légués par l'antiquité, ne cessent d'appeler les curieux et les savans de la docte Europe; elle est l'idiome de prédilection des dépositaires du pouvoir et des gens instruits dans les pays même, comme l'Égypte et la Syrie, où l'arabe est la langue du peuple. C'est d'ailleurs en turc que sont rédigés nos traités de paix, de commerce et d'amitié, non-seulement avec la Porte, mais avec les régences barbaresques; le turc est également employé en Perse, où il rappelle au roi et à une partie de ses sujets le langage de leurs aïeux.

Sans doute la littérature turque n'égale pas à beaucoup près en richesse l'arabe et le persan. Les Turcs, lorsqu'ils étaient confinés en Tartarie, avaient d'autres idées que celles d'écrire des livres; et lorsqu'ils commencèrent à s'établir dans les contrées plus méridionales, ceux d'entr'eux qui avaient le goût des lettres adoptèrent le langage de peuples plus éclairés. Ce n'est en général qu'à dater de la fondation de l'empire othoman, que le turc devenant la langue d'un peuple policé, une foule d'écrivains commencèrent à en faire usage. Mais depuis cette époque

il a paru un grand nombre de traités historiques et géographiques, principalement pour ce qui intéresse le pays. Les Othomans ont même traduit dans leur langue divers ouvrages arabes et persans dont les originaux sont devenus très-rares; en un mot, il était devenu digne de l'esprit curieux des Européens de s'occuper plus qu'on n'avait fait d'une littérature qui s'enrichit chaque jour.

Du moment qu'il s'agissait d'initier à l'usage du turc, à l'aide d'un idiome d'Europe, la langue française méritait la préférence. Déjà il existait l'*Onomasticon latino-arabico-persico-turcicum* de Meninski, imprimé à Vienne en 1687, un vol. in-folio; un dictionnaire italien-turc, d'après les matériaux recueillis par le frère Bernard, capucin; Rome, 1665, trois vol. in-4°, etc. Mais, outre que ces ouvrages étaient à-la-fois rares et peu au niveau des connaissances actuelles, la plupart des personnes qui visitent l'Orient, ignorent le latin et l'italien; il fallait donc recourir à une langue qui fût pour ainsi dire commune à la classe instruite de tous les pays, et c'est le français qui a obtenu cet honneur. D'ailleurs, puisqu'on voulait mettre les négocians, le curieux et les voyageurs en état de parler le turc, il convenait de profiter de l'occasion pour mettre les Turcs en état de parler le français. Nous sommes dans un temps où l'esprit de l'homme est en travail, et où les nations qu'on suppose les plus arriérées, sont obligées de prendre part au mouvement général. Un grand nombre d'ouvrages français sur les mathématiques, la navigation et l'art militaire, ont été traduits en turc et imprimés à Constantinople (Voy. le *Bulletin* de juin 1831). La même impulsion existe en Égypte.

Tels sont les motifs qui ont dirigé M. Bianchi dans la publication de son vocabulaire français-turc. Si quelqu'un doutait de la légitimité de ces motifs, il suffirait de lui dire que deux autres ouvrages du même genre viennent d'être publiés, l'un à Saint-Pétersbourg, en deux parties in-4°, par un Grec nommé Rhasis, l'autre à Vienne, en un volume in-8°, par un Arménien appelé Hindoglu, et l'un et l'autre sont français-turc. Quelle autre langue sur le globe, si ce n'est l'anglais, obtient de pareils hommages?

L'ouvrage de M. Bianchi, quoique réduit comme les deux autres à un simple vocabulaire, est beaucoup plus riche que

tous ceux qui avaient été publiés jusqu'ici. Composé de plus de vingt mille articles, il renferme les mots les plus usités de la langue française, rendus en turc avec leur prononciation turque. On y remarque particulièrement les termes les plus nécessaires dans le commerce, les sciences et les arts, les noms de dignité de l'empire othoman dans l'ordre religieux, civil et militaire, ainsi qu'un certain nombre de désignations de pays, de villes, de fleuves, de montagnes, appartenant à la géographie du Levant. Nous avons dit que les Turcs avaient adopté beaucoup de mots arabes, persans, etc. M. Bianchi a fait mention de ces mots, en indiquant leur origine.

Les mots turcs ont été accompagnés de leur prononciation en lettres françaises, afin que ce vocabulaire se trouvât à la portée des personnes qui n'ont pas le temps de faire une étude approfondie de la langue. Ainsi, les officiers de notre marine dans le Levant, nos commerçans et autres personnes pourront enfin traiter directement avec les gens du pays.

La substance de l'ouvrage de M. Bianchi, en ce qui concerne les mots turcs, a été tirée en partie du lexique de Meninski et des autres lexiques du même genre. Le reste appartient à M. Bianchi, et il a recueilli ces mots soit dans divers ouvrages turcs manuscrits et imprimés, qu'il a lus la plume à la main, soit sur les lieux mêmes pendant un séjour de dix ans qu'il a fait à Constantinople et dans d'autres villes de l'empire othoman. Il a néanmoins fait quelques emprunts aux volumes de MM. Rhasis et Hindoglu, tant pour les dernières feuilles du vocabulaire, que pour l'appendice qui se rapporte à la première partie.

Il ne serait pas impossible de relever dans ce vocabulaire des fautes d'impression, en outre de celles qui sont indiquées dans l'*errata*. Nous en citerons une fort singulière; c'est le mot *ichnographie*, qui, en turc, est rendu comme si c'était *iconographie*. Ce sont des inconvéniens bien fâcheux dans ce genre de livres, mais inhérens au sujet. On pourrait même indiquer certains mots, à la vérité en très-petit nombre, qui n'ont pas reçu leur équivalent le plus juste; par exemple, le terme générique de *mosquée*, dans le sens de temple musulman, a reçu pour unique équivalent le mot *djami*, qui se dit seulement des mosquées du premier ordre. Or, M. Bianchi sait aussi bien

que personne, que le véritable équivalent de *mosquée* est *mesdjid* dont il n'est que l'altération. Ces inadvertances heureusement très-rares doivent faire souvenir que c'est ici le premier essai qui a été fait dans notre langue. Car d'ailleurs s'il a été publié simultanément deux autres essais du même genre, celui de M. Bianchi se recommande par un choix plus riche et par plus d'exactitude, du moins si on le compare au volume de M. Hindoglu.

M. Bianchi annonce l'intention de faire suivre son vocabulaire français-turc d'un dictionnaire turc-français pour lequel il a déjà recueilli de nombreux matériaux. Ce nouvel ouvrage ne peut qu'ajouter à l'utilité du premier, et nous joignons nos vœux à ceux du public pour qu'il paraisse bientôt. REINAUD.

3. SUR UN PASSAGE DIFFICILE DES PHÉNICIENNES D'EURIPIDE. (*Allg. Schulzeit.*; juill. 1829, sect. II, n° 85).

Le passage suivant des Phénic. d'Euripide, v. 458 et 459 de l'éd. de Pors., et 448 et 449 de celle de Matthiæ :

ὡς ἀμφὶ τείχη καὶ ξυνωρίδας λόχων
τάσσων ἐπέσχον πόλιν ὅπως κλύοιμι κ. τ. λ.

devient difficile à expliquer, sitôt qu'au lieu de se borner à en saisir l'idée, on cherche à l'approfondir. Matthiæ, lui-même, dit, dans le 6ᵉ vol. de son édition des œuvres d'Euripide: in constructione haereo.

Les explications qui en ont été données jusqu'alors ne sont pas satisfaisantes. Chaque helléniste a construit la phrase à sa façon, sans avoir obtenu d'autre résultat que d'avoir créé une nouvelle hypothèse que le doute seul a fait évanouir. Quelques-uns ont présenté la construction d'une manière très-lucide et tout-à-fait satisfaisante; mais comme ils n'y sont parvenus qu'en altérant le texte, il s'en suit que leurs efforts sont en pure perte pour la science, puisque les manuscrits n'offrent en cet endroit aucune variante, et que toute rectification est impossible.

Parmi les constructions qui, sans altérer le texte, satisfont le plus le jugement, on compte celle de Porson : ὡς ἐπέσχον τάσσων πόλιν ἀμφὶ τείχη καὶ ξυνωρίδας λόχ.; il fait observer avec raison que τάσσων se réunit très-naturellement à ἐπέσχον qu'il explique par ἐπαυόμην (mieux ἐπαυσάμην), et compare ce passage avec celui d'un tragique qu'on trouve dans Stobée, XX, pag. 103, et

où ἐπίσχες ὀργιζόμενος se rencontrent dans le même sens. La construction que nous citons ici conduit à la traduction suivante : « Car, lors même que pour le salut de l'état, j'étais occupé sous les murs de la ville à mettre de l'ordre parmi mes guerriers, je m'arrêtai pour écouter tes propositions. » Étéocle veut montrer quelle était sa complaisance envers sa mère, puisque dans les graves circonstances où il se trouvait il suspendit ses travaux pour entendre ses propositions de paix. M. Münscher pense que τάσσων πόλιν ne peut pas être interprété par τάσσων τοὺς πολίτας : rangeant les citoyens en bataille ; mais que ces mots doivent être pris dans le sens de : mettant en ordre les affaires de l'état, s'occupant de la prospérité de l'état. A peu près comme dans l'Antigone de Sophocle, v. 167. ὤρθου πόλιν, et v. 178. εὐθύνειν πόλιν, (avec la différence qu'il est question ici des affaires intérieures de l'état). On voit par le passage de l'Epinom. de Platon, p. 986. ξυναποτελῶν κόσμον, ὃν ἔταξε λόγος ὁ πάντων θειότατος ὁρατόν. que la signification générale de τάσσειν est mettre en ordre.

Les mots ξυνωρ. λόχ. ne lui semblent pas avoir été bien clairement expliqués. ξυνωρίς, d'après la dérivation la plus probable d'Eustathe, vient de συναείρω et signifie un attelage de deux animaux, particulièrement de deux chevaux, et se rapporte souvent à des personnes ou à des choses qui sont pareillement accouplées. Eschyle, dans Agamemnon, 639 sch., appelle une couple de lances : φοινίαν ξυνωρίδα ; et dans les Coephores, 966, ce mot signifie une union étroite, un lien. Dans le passage que nous commentons, le poète a appliqué cette expression à une partie de l'armée, et entend par là, ou la cavalerie et l'infanterie qui étaient divisées en petites troupes, mais toujours accouplées, ou bien la division en deux corps d'armée, l'un servant d'avant garde et l'autre de corps de réserve ; ce qui semble plus correct et plus conforme à ce qui suit. G—D.

4. ROEMISCHE PROSAIKER, etc.—Nouvelles traductions des prosateurs romains ; par les professeurs TAFEL, OSIANDER et SCHWAB. Vol. IX. Stuttgart, 1830 ; Metzlersch.

Ce volume fait partie d'une bibliothèque latine, dont plusieurs professeurs allemands ont entrepris la traduction complète dans leur idiome national.

5. SPECIMENS OF MACARONIC POETRY. — Échantillons de poésie macaronique. In-8° de XXIV et 56 pag. Londres, 1831; Richard Beckley.

Ce Recueil est précédé d'une introduction où l'auteur traite de la poésie macaronique et des ouvrages publiés en ce genre. Nous y puiserons quelques détails qui ne seront pas sans intérêt pour le lecteur.

Folengo, plus connu sous le nom de Merlin-Coccaie, un des poètes qui se sont le plus illustrés dans le genre macaronique, donne ainsi l'étymologie de ce mot : *Ars ista poetica nuncupatur ars macaronica, a macaronibus derivata; qui macarones sunt quoddam pulmentum, farinâ, caseo, butyro compaginatum; grossum, rude et rusticanum. Ideo* macaronica *nil nisi grossedinem, ruditatem et vocabulezzos, debet in se continere.* Le mot italien *maccherone* signifie un niais, un lourdaud.

La poésie macaronique fut très en vogue dans les seizième et dix-septième siècles. Dès le douzième siècle on trouve des poésies mêlées d'anglais, de latin et de français, dans quelques écrivains ecclésiastiques, mais on ne peut guère considérer ces poésies comme macaroniques. Ducange parle de lettres composées de latin et de gaulois sous le titre de *Epistolæ Farcitæ.*

Le premier écrivain connu dans le style macaronique est Typhis Odaxius, ou plutôt *Tifi degli Odassi*, qui, vers la fin du quinzième siècle, composa un poème intitulé : *Carmen macaronicum de Patavinis quibusdam arte magica delusis*, in-4° sans date. Ce livre infiniment rare a eu plusieurs autres éditions qui ne le sont pas moins.

Vers le même temps parut, sous le titre de *Macharronea varia,* petit in-8° sans date, un recueil contenant quatre petites pièces, dont la première est intitulée : *Macharonea contra Macharoneam Bassani ad spectabilem D. Baltazarem Lupum asten. studentem Papiæ.*

En 1516, on publia à Paris : *Fructuosissimi atque amenissimi sermones* de Gabriel Barlette, Dominicain. Ils sont du plus mauvais style.

C'est en 1517 que parut à Venise la première édition des poésies de Merlin-Coccaie. Cet auteur, dont le vrai nom était Théophile Folengo, appartenait à une des plus nobles familles

de Mantoue. Il naquit à Cipada, près de Mantoue, en 1491, et mourut en 1544 dans le couvent de Sainte-Croix de Campese, près de Bassano. Voici le détail des poésies macaroniques de ce poète, d'après le titre de l'édition de 1521, la meilleure qui ait été donnée de ses œuvres.

Opus Merlini Cocaii, poetæ Mantuani macaronicorum. Totum in pristinam formam per me magistrum acquarium Lodolam optime redactum, in his infrà notatis titulis divisum.

Zanitonella, quæ de amore Tonelli erga Zaninam tractat; quæ constat ex tredecim sonolegiis, septem eclogis et una Strambottolegia.

Phantasiæ macaronicon, divisum in viginti quinque macaronicis, tractans de gestis magnanimi et prudentissimi Baldi.

Moschea facetus liber in tribus partibus divisus, et tractans de cruento certamine muscarum et formicarum.

Libellus epistolarum et epigrammatum ad varias personas directarum.

Ces poèmes sont écrits dans un langage mêlé de latin et de mots italiens, surtout du patois mantouan, auxquels on donne une terminaison latine. Ils contiennent, dit l'auteur de l'introduction, de très-bonnes maximes exprimées en termes bouffons. Les mœurs et les titres des grands sont tournés en ridicule avec beaucoup d'adresse, et les travers de l'humanité y sont peints en traits piquans et satyriques, mais sans fiel ni amertume. Les aventures de Baldus ne sont qu'un roman burlesque et héroïque sur les exploits d'un héros imaginaire, petit-fils de Charlemagne, accompagné d'un fidèle valet, d'un géant, d'un centaure, etc. L'auteur entre ici dans le détail des diverses éditions des poésies de Folengo : nous nous bornerons à le suivre dans la revue chronologique des ouvrages les plus curieux, dans le style macaronique; ouvrages qui ne sont guère connus que des bibliophiles.

1526. Guarini Capella, *Macharonea in Cabrinum Gogamagogæ regem composita, multum delectabilis ad legendum, ex sex libris distincta. Arimini, per Hieronymum Soncinum, anno* D'ni 1526, in-8° très-rare.

Antoine de Arena, avocat d'Avignon, mort en 1544, est un des plus célèbres écrivains macaroniques; le meilleur de ses ouvrages en ce genre et le plus connu est intitulé : *Meygra*

entrepriza Catoliqui Imperatoris, quando de anno D. 1536 *veniebat per Provensam bene carrozatus, in postam prendere Fransam cum villis de Provensa, propter grossas et minutas gentes rejouire, per* Antonium de Arena *Bastifansatam. Avenione* 1537, in-12. On le trouve quelquefois sous le titre suivant : *Poema Macaronicum : id est, historia bravissima Caroli Quinti Imperatoris a provincialibus Paysanis triumphanter desbifati, macaronico carmine recitans, per Joannem Germanum*, 1536.

Ce livre est une satyre plaisante des guerres de Charles V. Il fut défendu par les autorités du temps, mais il ne paraît pas avoir donné lieu à d'autres poursuites contre l'auteur. Nous citerons pour échantillon du style de ce livre le passage suivant qui lui sert de conclusion : *Scribatum estando cum gailhardis Paysanis per boscos, montagnos, forestas de Provensa, de anno mille CCCCCXXXVI. Quando Imperairus d'Espagna, et tota sua Gendarmeria pro fauta de panibus per vignas rongabant rasinos, et post veniebant fort benè Acambram sine cresteris, et candeletis d'apoticaris in villa de aquis.*

On a du même auteur l'ouvrage suivant dont il éxiste plusieurs éditions : *Antonius de Arena de bragardissima villa de Soleriis, ad suos compagnones studiantes qui sunt de persona friantus bassas dansas in galanti stylo bisognatas; cum guerra Romanâ et Neopolitanâ, revolta genuensi, guerra avenionensi, et epistola ad fallotissimam suam garsam Roseam, pro passando lo tempus allegramente, etc. Stampatum in stampatura stampatorum, anno* 1670. Une des éditions de ce livre contient le suivant : *Nova novorum novissima, sive poemata stylo macaronico conscripta quæ faciunt crepare lectores et saltare capras ob nimium risum, res nunquam antea visa; composita et jam de novo magna diligentia revisata per Bartholomæum Bollam, Bergamascum*, etc., 1670, in-12.

1620. *Fabula macharonea, cui titulus est : Carnevale, Bracciani apud Andr. Phacum.* In-8°, par André Baiano.

1638. *Magistri Stoppini, Poetæ Ponzanensis capriccia macaronica, illustrissimo ac excellentissimo Domino Jacobo superantio Paduæ præfecto. D. Padua apud Gasparum Ganassum*, in-8°. Il y a eu plusieurs éditions de ce livre que Barbier attribue à César Orsini.

1647. *Cittadinus macaronicus metrificatus, overum de piacevoli-conversantis costumantia, somnia trente quinque*, in-8°, par Parth. Zanelaio.

Nous finirons cette nomenclature par les pièces suivantes dues à des auteurs français.

Dictamen metrificum de bello Hugenotico et Reistrorum Pigliamine ad sodales, par Remy Belleau. Cette pièce, d'environ deux cent cinquante lignes, est un tableau grotesque des excès de la soldatesque dans les guerres du temps. Ce morceau curieux se trouve à la suite du poème burlesque intitulé : L'Eschole de Salerne. Paris, 1650.

Cacasagno Reystro-Suysso-Lansquenetorum, per magistrum Joannem Baptistam Lichardum Recatholicatum Spaliposcinum Poetam. Cum Responso, per Joann. Cransfeltum Germanum. Paris, 1558. In-8°, par Étienne Tabourot.

Recitus veritabilis super Esmeuta terribili Paysanorum de Ruellio a Jano Cæcilio Fray. Sans date.

Epistola macaronica Arthusii ad D. de Parisiis super attestatione suâ, justificante et nitidante patres Jesuitas. Sans date.

Epitaphia honorandi magistri nostri Petri à cornibus. Paris, 1542. In-8°.

Carmen arenaicum de quorumdam nugigerolorum piaffa insupportabili.

On ne doit pas oublier de joindre à cette nomenclature la cérémonie burlesque de la réception du malade imaginaire par notre illustre Molière. Suivant notre auteur, c'est un essai de poésie macaronique à l'imitation du style de Folengo. Nous ne craindrons pas d'être taxés d'une injuste prévention, en ajoutant que ce faible échantillon l'emporte sur toutes les poésies macaroniques passées, présentes et futures. Si l'on en croit l'auteur de l'introduction, cette scène charmante fut imaginée dans un souper chez madame de la Sablière. Ninon, La Fontaine, Despréaux, et d'autres personnages célèbres s'y trouvaient avec Molière, et chacun fournit des traits pour compléter l'intermède. Nous rapportons cette anecdote sur la foi de notre auteur, sans en garantir l'authenticité.

Ici, nous sommes forcés de revenir au commencement de l'introduction, où l'auteur passe en revue plusieurs genres de compositions *qui ont*, dit-il, *quelque affinité avec le genre maca-*

ronique. Tels sont, par exemple, les vers *tautogrammes* dont tous les mots commencent par la même lettre. On trouve des traces de ce mauvais goût dans les anciens, témoin ce vers d'Ennius.

O Tite, tute, Tati, tibi tanta, Tyranne, tulisti.

L'anthologie grecque contient en ce genre un poème en l'honneur de Bacchus. Il se compose de vingt-quatre vers dont le premier commence par un A, ainsi que tous les mots du vers; le second par un B, et ainsi des autres; en voici le début :

μέλπωμεν βασιλῆα φιλεύιον, εἰραφιώτην,
ἁβροκόμην, ἀγροῖκον, ἀοίδιμον, ἀγλαόμορφον,
βοιωτὸν, βρόμιον, βακχεύτερα, βοτρυοχαίτην, etc.

Un autre genre de composition est celui qu'on appelle *lipogrammatique*; il consiste à retrancher de la pièce une lettre de l'alphabet. Les anciens ont encore précédé les modernes dans ce genre de difficultés. Thryphiodore a écrit sur la guerre de Troie un poème en 24 chants dont le premier est sans A, le second sans B, et ainsi des autres. Ces modèles de puérilités n'ont pas manqué d'imitateurs dans les siècles suivans, et parmi les modernes : au nombre de ces derniers, nous ne citerons que Lope de Vega, à qui l'on attribue cinq nouvelles, d'où l'auteur s'était attaché à exclure les cinq voyelles. Ces nouvelles se trouvent en effet, comme l'avait pensé M. Peignot, dans le recueil intitulé : *Varios efectos de amor en onze novelas exemplares, nuevas*, etc. *Compuestas por diferentes autores los mejores ingenios de Espana; recogidas por Isidro de Robles*, etc. Madrid, 1666. In-4°. Mais quoiqu'elles soient attribuées aux auteurs les plus illustres du temps, rien dans ce recueil, qui ne porte que le nom de Robles, par qui il a été publié, n'est propre à soulever le voile mystérieux sous lequel se sont cachés ces écrivains illustres.

L'auteur parle encore de différentes espèces de vers, tels que le vers *rhopalique*, ainsi nommé de ῥόπαλον, *massue*, parce qu'il en a la forme, commençant par un monosyllabe et augmentant progressivement le nombre des syllabes de chaque mot; en voici un exemple :

Rem tibi confeci, doctissime, dulcisonoram.

Le vers rétrograde se lit à rebours, et l'on retrouve exactement les mêmes mots, comme :

Et necat éger amor non Roma rege tacente.
Roma reges una non anus eger amor.

Le vers *palindrome*, où chacun des mots peut se lire à rebours, comme :

Odo tenet mulum, mappam madidam tenet anna.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'énumération qu'il donne de divers genres de puérilités où se sont exercés les anciens et les modernes. Son livre est plein de recherches et de détails intéressans, mais on y désirerait plus de critique et de méthode. Il est à regretter surtout que l'auteur n'ait pas entrepris de donner une histoire critique et raisonnée de ces divers genres de littérature, et surtout du genre macaronique. Peut-être eût-il été curieux de suivre les progrès du mauvais goût depuis les anciens jusqu'à nos jours, et de montrer jusqu'à quel point l'imitation exagérée de leurs excès en ce genre a pu contribuer à tous les écarts dans lesquels se sont jetés depuis les modernes : il ne serait peut-être pas impossible de trouver dans cette imitation même l'origine du genre macaronique. C'est une question que l'auteur n'a pas jugé à propos de traiter; il s'est borné à la partie bibliographique du genre, et son travail est encore bien loin d'être complet sous ce rapport. Les lecteurs curieux de ces sortes de recherches trouveront dans les *Amusemens philologiques*, de M. Peignot, les indications les plus exactes et le recueil le plus complet de toutes les niaiseries littéraires.

Il nous reste à faire connaître à nos lecteurs les pièces que l'auteur a réunies. Les deux premières sont deux poèmes assez connus, du moins de réputation, car il est difficile de les lire en entier: l'un est le poème de Leo Placentius, intitulé: *Pugna porcorum per P. Porcium poetam*, etc., *Niverstadii*, 1720, dont chaque mot commence par la lettre *p;* l'autre est intitulé: *Canum cum catis certamen, carmine compositum currente calamo, C. Catulli Caninii.* Ce poème n'a que 93 vers, dont tous les mots commencent par la lettre *c;* on l'attribue à un nommé Henri Harder. Le premier de ces deux morceaux a eu plusieurs éditions, et se trouve encore dans le *Nugæ venales*, ainsi que le second.

Vient ensuite un extrait des *Phantasiæ macaronicæ*, de Merlin Coccaie : c'est la première *macaronée.*

L'auteur donne ensuite un autre poème tautogramme peu

connu, c'est celui que Hugbaldus ou Hubaldus, mort en 930 sous Charles-le-Chauve, composa en l'honneur des chauves, et qu'il dédia à l'empereur; il a pour titre : *Hugbaldi monachi ecloga de laudibus calvitii.* Ce poème est divisé en douze chapitres de dix vers, dont chaque mot commence par la lettre *c*.

Les pièces suivantes sont macaroniques :

The Testament of M. Andro Kennedy, petit poème de 14 stances en vers macaroniques anglais, par William Dunbar.

Ignoramus, scène en prose macaronique.

Gulielmi Sutherlandi multarum artium et scientiarum doctoris doctissimi, diploma, petit poème dû à William Meston. Il est suivi d'une autre petite pièce de vers intitulée : *Formula gradus Dandi.*

Ode pindarico-sapphico-macaronica, in celeberrimi et immaculati viri Gulielmi Pitti, etc. *Laudem auctore Jodoco Cocaio, Merlini Cocaii pronepote.* Cette ode satyrique est en vers sapphiques; le style en est assez bon; et il est à remarquer que l'auteur a souvent donné la terminaison latine aux mots anglais qui, dans les autres pièces, sont conservés dans toute leur intégrité.

Epistola macaronica ad fratrem, de iis quæ gesta sunt in nupero dissentientium conventu, Londini habito, prid. id. febr. 1790; en vers hexamètres. Ces deux dernières pièces sont du docteur Geddes, auteur de plusieurs autres productions dans le style macaronique.

On voit que ces cinq dernières pièces seulement peuvent justifier le titre que l'auteur a donné à son ouvrage. Nous ignorons si ces échantillons de poésie macaronique sont l'essai d'un travail plus étendu. Quoique la publication que nous avons sous les yeux soit recommandable sous les divers rapports de l'érudition et de l'exécution typographique, nous n'oserions promettre un grand succès à un recueil plus volumineux de poésies macaroniques, genre de littérature dont le bon goût a fait depuis long-temps justice, et qui n'a plus d'intérêt que pour quelques amateurs de curiosités bibliographiques. A. P.

ARCHÆOLOGIE.

6. Mémoire sur les Monumens druïdiques du département du Morbihan; par M. de Fréminville. (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1829.)

Le premier dont parle l'auteur est situé à Croch', village sur le bord de la mer intérieure ou petite mer (Mor-Bihan), ancien territoire des Venètes; il est du genre de ceux que M. Mahé désigne sous le nom de *demi-dolmens;* il consiste en une pierre plate supérieure de sept pieds sur six de largeur, soutenue à l'une de ses extrémités seulement par deux pierres verticales, qui s'élèvent à trois pieds et demi du sol.

Il paraît démontré aujourd'hui, et les plus judicieux antiquaires sont convaincus que les *dolmens* étaient destinés, chez les Celtes, à l'accomplissement des cérémonies les plus ostensibles et les plus importantes du culte druïdique, à celles qui devaient avoir lieu devant les assemblées du peuple; c'étaient de véritables autels, du haut desquels les druïdes haranguaient la multitude, et sur lesquels avait lieu le sacrifice des victimes immolées à la Divinité.

A *Kléverit* ou *Kilivirit*, près *Kerdaniel*, on trouve un dolmen, mentionné par Caylus, qui consiste en sept pierres disposées sur les trois côtés d'un carré; trois de ces pierres, plus hautes que les autres, soutiennent la large table brute posée horizontalement; elle a huit pieds de long sur six et demi de large; sa plus grande épaisseur est d'un pied et demi. L'élévation totale du monument est de quatre pieds et demi.

Non loin de là, on voit les restes d'autres dolmens renversés depuis; ils étaient sur une colline nommée en breton, *Manè roch' ter,* qu'on pourrait traduire par *Colline des pierres sévères, redoutables : manè* voulant dire, dans le dialecte de Vannes, *butte, élévation, colline; roch'* signifiant *rocher* ou *roche,* mais dans le même dialecte s'appliquant plus particulièrement à toute espèce de grosse pierre brute; aussi entre-t-il

dans la composition de tous les noms donnés aux monumens celtiques du Morbihan; enfin *ter* veut dire *sévère*, *redoutable* (1).

A Kervan, on trouve un monument singulier auquel on ne peut appliquer de destination : c'est un cercle de dix pieds de diamètre, taillé en saillie sur la face inégale d'un rocher; dans ce cercle il en existe un second de sept pieds environ de diamètre, taillé dans le roc vif. Au centre s'élève un mamelon.

Sur une roche, à côté, était un semblable travail, inscrit dans un quadrilatère sculpté en creux, et dont les deux côtés sont encore visibles.

On voit de semblables cercles sur les rochers de la Norwège et de la Suède, et, en 1780, on en voyait un sur une grosse pierre située dans un hameau nommé *La Mercerie*, à une lieue de la forêt de Machecoul (Loire-Inférieure). Cette pierre avait la forme d'un cône renversé; elle s'enfonçait de six pieds en terre et en sortait seulement de trois pouces; elle était taillée en rond, avait huit pieds de diamètre à la base du cône, où sa circonférence renfermait un cercle taillé en saillie, ayant trois pouces d'élévation et quatre pieds de diamètre. Une rigole circulaire, de quatre à cinq pouces de large, régnait autour de ce second cercle, et avait son déversoir du côté de l'ouest.

Un peu sur la droite de *Kerhan*, au milieu d'une lande, on aperçoit trois autres *dolmens* placés presque sur la même ligne, dont le plus à l'ouest a sa plate-forme composée de deux pierres horizontales, et dessous est placée à plat une pierre naturellement plate, qui, étant frappée, rendit un son creux. Il est à regretter qu'elle n'ait pas été soulevée : on y eût probablement trouvé quelques précieuses antiquités. Ces dolmens sont nommés par les paysans *rock' braz* (les grosses pierres).

A trois cents toises de là, près la ferme de *Porker*, on trouve un *men-hir*, qu'on appelle dans le pays la *pierre jaune*, à cause des lichens qui la couvrent; ce *men-hir*, comme tous les autres monumens de ce genre, est une simple pierre brute plantée debout en terre; il a huit pieds d'élévation.

(1) Il est bien entendu que toutes ces étymologies, explications et interprétations critiques, archéologiques, descriptives, etc., etc., sont tirées textuellement du Mémoire analysé, et appartiennent en propre à son auteur. (N. du R.)

Les *men-hirs*, les plus nombreux monumens celtiques parvenus jusqu'a nous, indiquent généralement des sépultures. Beaucoup de fouilles en ont donné la preuve : aux pieds de deux longues pierres plantées près de la montagne appelée *Ménébrée*, aux environs de Guingamp, on fit creuser, et on trouva plusieurs crânes humains ; sous un men-hir des environs de Quimper on trouva, en 1720, onze têtes de morts placées dans un bassin d'argile grossièrement travaillé. Le célèbre Pallas a fait de semblables découvertes sous plusieurs men-hirs de Russie. Une foule de vieilles traditions leur assignent une destination funéraire; on les retrouve dans les poèmes d'Ossian. En Suède, en Scandinavie, beaucoup de men-hirs sont chargés d'inscriptions en caractères runiques : Olaüs Magnus en a traduit plusieurs en latin.

On élevait aussi des pierres brutes pour perpétuer les souvenirs d'événemens remarquables; cet usage s'est long-temps conservé chez les nations qui descendaient des Celtes. Cambden nous apprend qu'Harald, chef des Anglo-Saxons, voulant éterniser le souvenir de son expédition victorieuse sur le pays de Galles, fit ériger plusieurs pierres brutes, sur lesquelles on grava : *Hic fuit Victor Haraldus.*

Quelquefois un men-hir était l'emblême de la Divinité : les Celtes, ne connaissant pas les beaux-arts, ne pouvaient élever d'autres monumens.

Les landes, les bruyères du Morbihan en sont couvertes.

Près de Locmariaker, aujourd'hui misérable village, jadis chef-lieu de la belliqueuse peuplade des *Venètes*, et nommé dans les Commentaires de César *Dariorigum* (1), est un fort grand dolmen dont la plate-forme, composée de 3 pierres énormes, avait 9 pieds sur 27. Il est nommé, dans le pays, *Kercadoret er Gall* (Lieu ou Manoir de Cadoret-le-Gaulois).

Sur un plan à peu près trapézoïdal s'élève, non loin de là, un autre dolmen composé de 12 pierres plantées verticalement; sa plate-forme est composée de 2 pierres horizontales, dont la

(1) *Dariorigum* n'est autre chose que le mot celtique *darioric* ou plutôt *donarioric* qui signifie *terre du roi ou du chef*, le mot *ric* ou *rig*, chez toutes les peuplades celtiques, voulant dire *roi* ou *chef*, de là tant de terminaisons en *ric*, dans les noms propres des princes Français de la première race.

plus grande est toute couverte en-dessous d'excavations rondes d'un pouce et demi de diamètre sur 9 lignes de profondeur, et disposées symétriquement sur des cercles de 6 pouces de diamètre, avec un pareil trou au centre. Il en existe un autre, avec la même singularité, à Port-Navalo, petit port sur la rive opposée du Morbihan; il est connu sous le nom de *Pierre du Crible*. Enfin, un autre près de Saint-Pol-de-Léon offre quelque chose à peu près semblable.

On voit en entrant à Locmariaker une *tombelle* considérable, entièrement formée de pierrailles amoncelées et nommée *Mont-Helen;* au pied il existe un grand dolmen, dont le dessous est séparé en deux chambres; il en est qui en ont jusqu'à trois.

Sur la droite du village, entre plusieurs pierres druïdiques, on voit le beau dolmen que les soldats romains voulurent faire passer pour un monument de César. Dans sa longueur, sa direction est, de l'est à l'ouest, sur un espace de trente pieds; deux pierres de la plate-forme sont seulement encore en place, l'une est une énorme table granitique de 17 pieds 4 pouces sur 11 pieds 8 pouces et 3 pieds d'épaisseur, la hauteur du dolmen est de 8 pieds, toutes les pierres sont brutes à l'exception de celle qui forme l'extrémité du côté de l'est, qui est naturellement applatie et paraît avoir été grossièrement taillée, de manière à lui donner la figure d'un triangle curviligne. Sur la face intérieure sont sculptés des ornemens grossiers représentant des bâtons en relief, arrondis par le haut, arrangés en files horizontales les uns au-dessous des autres, et séparés dans leur milieu par un intervalle bien marqué; les bâtons situés à droite dirigent leur courbure supérieure à droite, et ceux de gauche à gauche; vers le haut, le temps a effacé ces sculptures, qui sont entourées par de petits arcs placés les uns au-dessus des autres, les pointes dirigées en bas.

En outre, on voit très-bien sur la surface intérieure de la grande table une inscription gravée en creux en caractères inconnus, presque d'un pied de long, et une figure bizarre que M. Mahé a prise pour un *Ityphalle* ou *Phallus*.

Ce n'est pas le seul dolmen où on trouve des caractères, on en a trouvé sur un, près le Drogheda, en Irlande; Keysler en cite un dans le pays de Galles. Il est à désirer qu'on multiplie les recherches à cet égard.

Une fouille entreprise sous ce dolmen en 1811, mais mal dirigée, produisit cependant des fragmens de vases de terre brune, très-grossière, mêlée de mica; une petite hache de jayet vert, servant probablement aux sacrifices, et un peloton de fil d'or, très-peu altéré. On distingua dans la fouille des couches alternatives de cendre et de terre.

C'est dans le voisinage que se voit le plus grand de tous les men-hirs connus. Sa longueur totale est de 58 pieds; malheureusement il a été déplanté et brisé, d'abord en deux parties, et ensuite l'une de ces parties en trois; il avait à peu près la figure de deux cônes comprimés, apposés base à base.

Près de là, on remarque un autre monument du même genre, également déplanté, mais qui n'a que 22 pieds: on l'appelle *Men-brâo-sâo*, ce qui signifie *pierre élevée du brave* (1).

Tout contre les dernières maisons du village on trouve un autre dolmen de 63 pieds de long, séparé en deux chambres. Une des pierres formant la plate-forme a 36 pieds de long. Le nom de *Men ar Groah*, donné au monument par les Bretons signifie : *pierres de la vieille ou de la fée;* il paraît qu'il s'agissait de druïdesses dès qu'on parla de *Groah* ou *de fée.*

A la sortie du bourg est une grande tombelle analogue à celle de l'entrée. Elle a 36 pieds d'élévation sur 270 pas de tour, elle est nommée *Butte de César.* A ses pieds sont deux *men-hirs* déplantés, mais entiers ; l'un a 17 pieds, l'autre 20 pieds.

Sur la gauche d'une métairie, nommée Kerlat, sur une petite hauteur, existe un dolmen bien conservé et bien entier, sa plate-forme extrêmement massive est supportée par 4 pierres, et a 15 pieds de long sur 12 et demi de large et 3 pieds d'épaisseur; on lui donne sur les lieux le nom de *Men ar runn*, *Pierres de la colline.*

Près de l'entrée du golfe du Morbihan, vers la grande mer, à travers une plaine sablonneuse, est le monument curieux communément appelé les *Pierres plates*; c'est le plus beau et le plus entier que possède la Bretagne; il a l'apparence d'un long corridor, arqué vers l'une de ses extrémités et fermé de deux rangs de pierres verticales soutenant la plate-forme, formée de 14 pierres plates posées en travers. Sa longueur est de 63 pieds.

(1) *Men*, pierre; *sâo*, droite, dressée perpendiculairement, élevée; *brâo*, vaillant, brave, fort.

On compte 14 pierres verticales sur chacun de ses côtés; l'extrémité arquée est ouverte, l'autre fermée par une pierre sur champ; dans l'intérieur, une pierre semblable forme une cloison qui produit une cellule de 4 pieds et demi carrés; la hauteur totale est de 5 pieds et demi; il avait été enterré jusqu'au niveau de sa plate-forme, soit accidentellement soit avec intention; il fut déblayé en 1813 par les soins de M. Renaud, qui fit également déblayer l'intérieur.

Ce déblaiement fit connaître que sur la face de cinq des pierres debout étaient sculptés en relief, et très-distinctement, des caractères et ornemens inconnus, dont une description ne saurait donner d'idée, mais qui se trouvent reproduits dans la lithographie jointe au mémoire, très-heureusement pour les arts, puisque depuis, ce monument a été presque entièrement bouleversé et trois des pierres sculptées enlevées. Qui a permis cet enlèvement!!!

Plus loin, on trouve un autre dolmen, bien entier, composé de sept pierres debout, supportant une seule pierre de 8 pieds de long, d'une égale largeur, sur 2 pieds d'épaisseur.

Près de la batterie de Kerpenhir est une pierre longue ou men-hir, haute de 9 pieds.

7. Description des restes d'un bain romain, près de Stoke, dans le Lincolnshire; par Edmund Turnor. (Lue à la Société des Antiquaires de Londres, le 9 juin 1825).

M. Nichols, dans son histoire du Leicestershire, fait mention de quelques ruines romaines, près de Stoke, dans le Lincolnshire, qui étaient visibles en 1670. Nous trouvant dans la compagnie de sir Charles Broke Vere, et nous rappelant cette mention, nous mîmes pied à terre à un endroit raboteux, dans le hameau au nord de Stoke, où il y avait eu évidemment des constructions, et mon ami trouva bientôt une tuile qui le conduisit à la découverte de bains romains et de quelques faibles vestiges d'une villa.

Comme les Romains récompensaient leurs légionnaires par le don de quelques terres, on voit ici le choix fait par quelques officiers de l'armée pour un établissement. En parlant de la Villa Penton, le Dr Stukely dit : « Nous devons applaudir à la sagesse et au bon goût des constructeurs qui sûrent allier si

bien les moyens de sécurité et de plaisir. Le pays, aux environs, a toujours et avec raison été cité pour le Montpellier de l'Angleterre; on le prendrait pour Frascati, à raison des eaux, des bois, de la salubrité et du paysage. Le Dr donne à peu près la même description du pays entre Costerworth et Grantham, dans sa lettre au Dr Mead, en parlant de Woolsthorpe, lieu qui a produit Newton, le plus grand ornement de la nature : ce qui nous a mis à même de rappeler à la fois l'homme dont les découvertes et les écrits ont eu pour but de dissiper ces restes d'obscurité et de superstition qui s'étendaient sur ce pays dans les siècles précédens.

La Villa Denton, dont le Dr Stukely a envoyé une description à la Société Royale, fut découverte en 1727. On aperçut les murailles d'une chambre très-vaste, d'environ 30 pieds en tous sens; mais comme elle se trouvait si près de la surface, qu'elle n'en était séparée que d'un pied et demi, et que le terrain avait été labouré depuis un temps immémorial, la plus grande partie en avait été détruite; une partie du pavé était restée intacte; elle comprenait 30 pieds de long et 6 pieds de large; le pavé était fait d'une mosaïque rouge, blanche et bleue.

Cette mosaïque avait été gravée pour accompagner le mémoire du Dr Stukely, dans les Transactions. En 1800, M. William Fowler, en cherchant à reconnaître le pavé, en découvrit un autre, à côté; échantillon d'une beauté admirable, de 8 pieds carrés. Il a fait graver et colorier les deux pavés pour son grand ouvrage. Ces pavés se trouvent sur la propriété de G. Gregory, esq.

La Villa Haseby, située de la même manière que celle de Denton, relativement à la route de Salter's-Gâte, et dominant sur une immense étendue de pays, vers le port de Boston, fut découverte en 1818. Les murailles de cinq appartemens bien distincts furent mises au jour; on trouva parmi les décombres des morceaux de stuc de diverses couleurs, de verre cassé, de mosaïque, de différentes grandeurs, et quelques médailles. A peu près à 70 yards plus bas que la colline, on découvrit les restes d'une étuve et de bains, ainsi que les fondemens de 5 appartemens, et des tuyaux circulaires pour conduire l'eau. D'après l'apparence de la terre, les bâtimens pouvaient avoir eu plusieurs acres d'étendue. Ces restes, avec une partie du

pavé en mosaïque, sont gravés à l'eau-forte et coloriés par M. William Fowler. Ils se trouvent sur la propriété du comte Brownlow.

La Villa Steanby fut découverte en 1815, par quelques laboureurs employés à creuser des carrières pour se procurer de la pierre propre à réparer la vieille route de poste; ils sentirent des murailles, qui, étant fouillées sous la direction du rév. G. Osborne, recteur de Steanby, firent voir une portion d'une Villa romaine, ainsi que les restes d'une étuve, et un corridor pavé en mosaïque; mais les déprédations commises sur le peu qu'on avait trouvé arrêtèrent la continuation des travaux. Ces restes sont sur la propriété du comte d'Harborough.

La Villa Great Ponton fut découverte en 1823; un pavé superbe en mosaïque, de 12 pieds carrés, fut rendu visible; les morceaux, d'un demi-pouce carré, étaient rouges, blancs et bleus; elle fut bientôt recouverte de terre, et le gazon y reparut de nouveau. Il est digne de remarque que cette Villa et celles de Steanby et de North Stoke sont toutes trois situées près de la rivière Witham, et à l'ouest, et que celles qui sont au nord des anciennes, conduisent toutes directement à Ermine-street, qui est à la distance d'un demi-mille. La Villa Great Ponton est sur la propriété de lord Huntingtower.

Les restes de North Stoke Villa sont si peu de chose, que quoique des parties de fondations d'ouvrages des Romains aient été mises au jour, cependant on n'a obtenu aucun résultat satisfaisant. On doit à sir Charles Broke Vere un plan et une description du bain, près de cette Villa, qui se trouve sur la propriété de E. Turnor, esq. (*Archæologia; or Miscellaneous*, etc.; vol. XXII, p. 26.)

8. Lettre de M. Raoul-Rochette à M. Schorn, sur quelques noms d'artistes omis ou insérés à tort dans le Catalogue de M. le D[r] Sillig. (Voy. le précédent cahier, p. 352) (*Fin.*)

38. *Hadrien*, l'empereur, n'était pas indigne de figurer dans la liste des anciens artistes, et son titre même d'empereur ne devait pas l'empêcher d'y être admis par M. Sillig. Bien qu'il soit difficile d'apprécier avec exactitude les talens de ce prince, en qualité d'artiste, il semble que la vérité, à cet égard, doive se trouver à-peu-près à une égale distance des sarcasmes de

l'architecte Apollodore, et des éloges outrés d'un des biographes d'Hadrien. Ainsi, sans croire avec trop de complaisance ce que dit cet écrivain (1), qu'*Hadrien fut l'émule des Polyclète et des Euphranor, dans l'art de sculpter et de peindre*, on peut admettre cependant, sur le témoignage de Dion (2), qu'il pratiqua réellement ces deux arts avec quelque succès; et l'on ne risque rien d'ajouter foi à Spartien (3), sur le talent particulier qu'il possédait en peinture. Il existe, d'ailleurs, un monument du goût et des connaissances d'Hadrien, qui ne permet pas de lui contester aujourd'hui un honneur que l'antiquité tout entière a proclamé; c'est le *Temple de Vénus et de Rome*, dont on sait (4) qu'il traça le plan et qu'il dirigea la construction; et quels que fussent, aux yeux d'un architecte consommé, tel qu'Apollodore, les défauts de cet édifice, il est certain qu'à en juger d'après ce qui en reste, le mérite qu'on y reconnaît suffit pour assigner à son auteur une place suffisamment distinguée dans le catalogue des anciens artistes.

39. *Harmatius.* C'est uniquement sur la foi de M. de Clarac (5), que M. Sillig a inséré le nom de cet artiste, et celui d'un *Héraclide, d'Éphèse, fils d'Agasias,* comme ayant exécuté conjointement une *Statue de Mars*, du musée du Louvre. Mais ici encore, M. Sillig aurait dû remonter à la source de cette notion historique, et citer l'inscription même rapportée par l'interprète du *Musée Napoléon,* telle qu'elle avait été déchiffrée par Visconti (6). J'observe, à cette occasion, qu'après avoir soigneusement examiné moi-même cette inscription, examen que la manière dont la statue est placée rend aujourd'hui assez difficile, je n'ai pu y découvrir le nom ΑΡΜΑΤΙΟΣ lu par Visconti, et

(1) Victor, *Epitom.*, XIV, 2; Pictor Fictorque ex ære vel marmore, proxime Polycletos et Euphranoras.

(2) Dion, LXIX, 3, § 30 : Καὶ γὰρ ἔπλασσε καὶ ἔγραφε.

(3) Spartian., *In Hadrian.*, c. XIV : Picturæ peritissimus.

(4) Dion., *ibid.*, 4, § 42.

(5) *Notice*, etc., p. 173, n° 411.

(6) *Monum. du Mus. Napol.*, T. IV, p. 135. Cet antiquaire en avait puisé lui-même la connaissance dans la *Notice du Musée Napoléon*, rédigée par Visconti, et reproduite en dernier lieu dans le recueil de ses *Œuvres diverses*, T. IV, p. 321.

que tout ce qui subsiste actuellement sur le marbre, se borne aux lettres suivantes :

ΗΡΑ	ΔΗΣ
ΑΓ.....	ΕΦΕΣΙΟΣ
ΚΑΙΑΓ....	ΝΕΙΟΣ
ΕΠΟΙ	ΟΥΝ.

40. *Fl. Aquilius Hedon*, qualifié *Candelabrarius*, Sculpteur fabricant de candélabres, n'est pas indigne de figurer, à ce titre, dans la liste des artistes, ne fût-ce que comme le seul, qui nous soit connu jusqu'ici, dans un genre d'industrie dont nous pouvons apprécier le mérite, d'après les admirables candélabres de bronze trouvés à Herculanum. L'inscription qui concerne cet artiste existe à Florence, et elle a été publiée par Gori (1) et, en dernier lieu, par M. Orelli (2).

41. *Hélias*, nom d'un *Sculpteur sur argent*, *Argentarius*, mort âgé de 35 ans, sous le second consulat de Stilichon, l'an 405 de notre ère, ainsi que nous l'apprend l'épitaphe de ce personnage (3). C'est un des derniers témoignages qui nous restent de la culture d'un art expirant, et qui, sous ce rapport, n'en est que plus précieux à recueillir.

42. *Héraclidès*, *Architecte* de Tarente, qui nous est connu en cette qualité par un passage de Polybe (4). C'est à raison de la part qu'eut ce personnage à la prise de Tarente, par les Romains, comme *architecte*, *chargé*, *à cette époque*, *de la réparation d'une partie des murs d'enceinte*, *et dépositaire des clefs d'une des portes de la ville* : Ἀρχιτέκτων ὑπάρχων, καὶ διά τινας ἐπισκευὰς τῶν τειχῶν κύριος γενόμενος τῶν κλειδῶν τῆς πύλης ; c'est à raison, dis-je, de cet événement, si important dans l'histoire de Tarente, que cet *Héraclidès* a mérité de figurer dans celle de l'art. Il était né dans une condition obscure, *de parens ouvriers*, ἐκ βαναύσων καὶ χειροτεχνῶν ἀνθρώπων ; autre particularité, rapportée aussi par Polybe, et qui ne laisse pas d'avoir

(1) *Inscript. ant. Etrur.*, T. III, p. 141.

(2) N° 4157.

(3) Gruter, MLIII, n° 4. L'inscription, trop légèrement taxée de fausseté par des critiques superficiels, a été rétablie dans la confiance qui lui est due, par le savant P. Lupi, *Epitaph. Sever. Mart.*, p. 19.

(4) Polyb., *Hist.* XIII, 4, 6.

quelqu'intérêt, pour la connaissance, encore aujourd'hui si peu avancée, des rapports qui existaient, chez les anciens, entre les professions mécaniques ou industrielles et les arts libéraux. Après sa fuite de Tarente, occasionnée par sa trahison, cet architecte se refugia auprès de Philippe, roi de Macédoine, et devint le principal artisan de sa ruine; il en est fait souvent mention, sous ce rapport, dans Tite-Live (1). Mais une autre notion, appartenant à l'histoire de l'art, et concernant le même personnage, qui nous a été transmise par Athénée (2), c'est que l'on attribuait à cet *Héraclidès*, de Tarente, l'invention d'une machine de guerre, nommée *sambyké*, dont il paraît que les Romains fesaient surtout usage; d'où il suit que notre *Héraclidès* était un *architecte* et un *ingénieur militaire*, tel que le *Philon* et le *Diognetos*, nommés par M. Sillig (3), et tel que le *Nicônidas*, dont il sera question plus bas, et qui a échappé à l'attention de ce savant.

43. *Curtilius Hermeros*, qualifié *Faber Argentarius*, *Sculpteur sur argent*, dans l'inscription qui le concerne (4). Il était *Magister Vici An*(*tri*) *Cyclopis*, *de la première région* de Rome (5); ce qui prouve qu'il jouissait de quelque considération dans l'exercice de sa profession.

44. *C. Fulcinius Hermeros*, désigné sur une inscription en qualité de *Bractearius* (6). J'ai déjà eu occasion d'indiquer plus haut (7), quelle était la branche d'art cultivée par les *Bractearii*. J'ajoute qu'une femme, *Fulvia Méléma*, est nommée sur la même inscription, comme exerçant la même profession, *Bractearia*.

45. *Isidorus*. M. Sillig n'a rapporté, au sujet de cet artiste, *d'âge et de pays incertains*, comme il le dit, que le témoignage

(1) Liv. XXXI, 16 et 33; XXXII, 5; voy. aussi Athénée, VI, 59, 251, E.

(2) Mosch. *apud* Athen. XIV, 34, 634 : Ῥωμαϊκὸν εἶναι λέγει τὸ μηχάνημα, καὶ Ἡρακλείδην τὸν Ταρεντῖνον εὑρεῖν αὐτοῦ τὸ εἶδος.

(3) Sillig, *hh. vv.*, p. 189 et 351.

(4) Gruter, DCXXI, 1.

(5) Panvini, *Urbs Roma*, p. 166, éd. Paris. M. Orelli, qui a reproduit cette inscription, n° 7, T. I, p. 69, a lu : AB (sous-entendu ANTRO) CYCLOPIS, qui me paraît être, en effet, la vraie leçon.

(6) Doni, p. 320, n° 19; Muratori, p. 954, n° 10; Orelli, n° 4153.

(7) Voy. plus haut, n° 3, au mot *Alexander*.

de Pline, qui le cite dans le nombre des statuaires distingués, et qui lui attribue une *statue d'Hercule*, très-estimée, dans la colonie de *Paros* (1). Mais il existe un autre monument, relatif à cet artiste, qui n'eût pas dû échapper à l'attention de M. Sillig; c'est un fragment d'une *base de statue*, découvert, il y a quelques années, sur l'emplacement du Forum de Cumes, et qui porte l'inscription suivante (2) :

..ΟΔΕΚΜΟΣ ΕΙΟΣ ΠΑΚΙΟΥ ΙΣΙΔΩΡΟΣ ΝΟΥΜΗ... ΠΑΡΙΟΣ ΕΠΟΕΕ.

Il est probable que le premier nom : [ΘΕ]ΟΔΕΚΜΟΣ ΕΙΟΣ ΠΑΚΙΟΥ, *Theodekmus*, *Heius*, *fils de Pakius*, est celui du personnage représenté dans la statue, dont il ne reste que la base, et que ce personnage était quelque citoyen illustre, ou quelque magistrat distingué du pays (3), dont l'image avait été érigée sur la place publique de Cumes, suivant un usage at-

(1) Plin., xxxiv, 8, 19: In Pario colonia Hercules Isidori (Laudatur).

(2) Cette inscription, qui se trouve actuellement dans la maison de campagne d'un particulier anglais, H. Campbell, à Capodimonte, près de Naples, a été publiée par M. le ch. Jorio, *Guida di Pozzuoli*, tav. II, n° 20, p. 119.

(3) Le nom ΕΙΟΣ est déjà connu par le célèbre citoyen de Messine, dont il est parlé plus d'une fois dans Cicéron, *in Verr.*, II, 5; IV, 2. Celui de ΠΑΚΙΟΣ paraît avoir été aussi usité dans la Grande-Grèce et en Sicile, d'après l'inscription suivante, qui est gravée sur un rocher de l'île d'Ischia, à près de cinquante pieds au-dessus de la mer, dans une situation presque inaccessible, et que je rapporte ici, telle que je l'ai copiée moi-même, en 1827, avec beaucoup de peine, parce que, sauf deux légères variantes, je me trouve d'accord avec la copie publiée par Ignarra, *de Palæstr. Neapol.*, p. 301 :

ΠΑΚΙΟC ΝΥΜΦΙΟΥ
ΜΑΙΟC ΠΑΚΥΛΛΟΥ
ΑΡΞΑΝΤΕC
ΑΝΕΘΗΚΑΝ
ΤΟΤΟΙΚΙΟΝ
ΚΑΙΟΙCΤΡΑ
ΤΙΩΤΑΙ.

Ce n'est pas ici le lieu de faire, sur la manière dont Ignarra lit et explique cette inscription, les observations qu'elle comporte. Je m'en occuperai ailleurs; mais j'ai dû saisir cette occasion de publier la copie, que je crois la plus exacte, d'un des monumens les plus curieux qui nous soient restés de l'époque d'Hiéron II.

testé par tant de témoignages antiques. Quant au nom : ΙΣΙΔΩΡΟΣ ΝΟΥΜΗ[ΝΙΟΥ], *Isidorus, fils de Numenius*, il n'est pas douteux, d'après le mot ΕΠΟΕΕ qui le suit, et d'après l'épithète ΠΑΡΙΟΣ, *habitant de Paros*, que ce ne soit le nom de l'artiste, et que cet artiste ne soit le même statuaire, cité par Pline, comme l'auteur de l'*Hercule de Paros*. Nous apprenons donc, par cette inscription curieuse, que le sculpteur dont il s'agit était de *Paros*, et *fils de Numenius*; et nous pouvons présumer de plus, qu'il avait exercé ses talens dans la Grande-Grèce, à une époque qui doit s'éloigner peu de la période romaine.

46. *C. Cœlius Ismenias, Cœlateur* de profession, KAELATOR, nommé sur une inscription (1).

47. *Cædicius Jucundus*, qualifié *Aurifex*; l'un des artistes de cette profession qui avaient leur domicile sur la *Voie Sacrée*, ainsi qu'il résulte de son épitaphe (2). Je ne puis m'empêcher de trouver, dans l'inscription suivante du *fils* du célèbre graveur *Agathopus*, publiée par Bianchini (3) :

ÍVCVNDO
AGATOPODIS
FIL

un rapport de *nom* et de *profession* avec notre *graveur Cædicius Jucundus*, qui m'autorise à croire qu'il s'agit, sur les deux inscriptions, d'une seule et même personne.

48. *T. Flavius. T. L. Largonius, Heros Malaca*, qualifié *Faber Flaturarius Sigilliarius*, sur son épitaphe, plusieurs fois publiée (4). D'après de pareilles expressions, il n'est pas douteux qu'il ne faille voir ici un *fabricant et fondeur de figurines* ou *statuettes de métal*. Le mot *Flaturarius*, quand il est employé seul (5), peut signifier toute espèce de *travail en fonte*; et, dans

(1) Gud., p. CCXIII, n° 9. Cette inscription vient des manuscrits de Pirro Ligorio, au sujet desquels je n'ignore pas qu'on a élevé des doutes, malheureusement trop légitimes. Peut-être, cependant, ne faudrait-il pas rejeter sans examen, ou du moins sans exception, comme voudrait le faire M. Orelli, toutes les inscriptions puisées à cette source.

(2) Gruter, DCXXXVIII, n° 7; conf. Orelli, n° 4149.

(3) *Sepolcro de' Servi*, etc., n° 88, p. 39.

(4) Reines., cl. XI, n° LXXXIX; Fabretti, n° 359, p. 177; Doni, p. 319, n° 15; Orelli, n° 4280. Voy. Boettiger, *Sabina*, p. 218 et 236.

(5) Voyez-en un exemple dans l'inscription de C. Sellius Onesimus,

les opérations de la monnaie, ce mot désignait spécialement une classe d'ouvriers chargés de la fonte des matières d'or et d'argent (1). Mais, joint, comme il l'est ici, au mot *Faber*, et surtout à celui de *Sigilliarius*, dont nous avons déjà déterminé le sens et fait connaître une application (2), il ne peut convenir qu'à un *artiste, auteur de statuettes de bronze*; et l'interprétation de Reinesius : Χαλκεὺς Ἀνδριαντοποιός, me paraît bien plus digne de confiance, que celle d'Amaduzzi, qui voit ici un *fabricant d'anneaux* ou *de cachets* (3).

49. *C. Læcanus*, nommé *Argentarius*, et employé en cette qualité dans la maison impériale, d'après une inscription latine de Cumes (4).

50. *Leontichus*, nom supposé d'un *Artiste*, qui, sur le point de renoncer aux travaux de sa profession, en dédie les instrumens à Minerve (5).

51. *Mætius Aprilis*, *Artiste statuaire*, qui nous est connu par l'inscription suivante, rapportée par Boldetti (6) et par Muratori (7) :

MAETIO. APRILI. ARTIFICI. SIGNARIO. QVI. VIXIT. ANNIS. XXXVII. MENSES. DVO. DIES. V. BENEMERENTI. INP.

On peut présumer, d'après le lieu où cette épitaphe a été trouvée, le cimetière de Ste-Priscille, à Rome, que le personnage auquel elle se rapporte fut un de ces artistes, d'un âge de décadence, qui employaient leurs talens à l'usage des nouveaux chrétiens ; et la formule finale IN P., *in pace*, semble indiquer qu'il était chrétien lui-même. Le *marteau*, sculpté sur la pierre, faisait allusion à la *profession* de l'artiste, ainsi qu'on en a tant d'exemples, et non au *martyre*, comme on est trop souvent dis-

FLATVRAR. DE. VIA. SAC., rapportée par Gruter, DCXXXVIII; 5, et par M. Orelli, n° 4192.

(1) Comme on l'apprend par une belle inscription de Gruter, *ibid.*, 4, où il est question d'un *Flaturarius Auri et Argenti Monetar.*

(2) Voy. plus haut, n° 17, au mot *Caratius*.

(3) *Sagg. di Corton.*, IX, 142.

(4) Gruter, DCXXXIX, 2.

(5) Leonid. Tarant., *Carm.* IV ; add. Philipp., *Carm.* XV.

(6) *Osservazioni*, etc., p. 316.

(7) *Thes.*, p. 963, 4.

posé, parmi les antiquaires romains, à interpréter des symboles de cette espèce. M. Orelli, qui a reproduit en dernier lieu cette inscription curieuse (1), paraît douter encore qu'il s'agisse en effet d'un *artiste chrétien*; mais je ne crois pas qu'il y ait à cet égard la moindre incertitude. Je rappelle à cette occasion l'exemple que j'ai déjà cité d'un *artiste chrétien*, *Sculpteur de sarcophages*, nommé *Eutropus*.

52. *Malchio Phileros*, *Sculpteur sur argent*, ARG., nommé sur une inscription du palais Mattei (2), actuellement au Vatican.

53. *M. Mascianus*, ou peut-être *Maecianus*, artiste romain de la même profession, dont le nom était gravé sur un vase d'argent, de la forme de *cratère*, et de beau travail, trouvé, il y a quelques années, dans les ruines de l'antique Faléri, avec beaucoup d'autres vases et objets précieux du même métal. Un antiquaire romain a donné les détails, trop peu connus jusqu'ici, de cette découverte (3), qui a eu le sort de tant de découvertes semblables, faites dans les âges de barbarie, bien que celle-ci ait eu lieu dans un siècle et dans un pays très-éclairés.

54. *Q. Julius Miletus*. Une double inscription, grecque et latine, consacrée en l'honneur de ce personnage, sur un cippe d'excellent travail, qui se voit encore actuellement dans les jardins de la Villa Ludovisi, peut faire présumer qu'il était *artiste* de profession. Ce cippe a été d'abord publié par Boissard (4), puis, avec quelques variantes, par Gruter (5) et par Spon (6); et M. Welcker s'en est occupé en dernier lieu, pour expliquer une autre inscription conçue en vers, et relative au même personnage (7), publiée au même endroit par Spon (8). Mais, malgré les soins apportés à ce travail par l'habile critique que je viens

(1) N° 4282 : *Videmur hic habere statuarium christianum*. Il se fût exprimé avec plus d'assurance, s'il eût connu les détails publiés par Boldetti.

(2) *Monum. Mattei.*, III, 122.

(3) Alessandro Visconti, dans les *Atti dell' Academ. rom d'Archeol.*, T. I, P. II, p. 314.

(4) *Antiq. Rom.*, V, 16.

(5) Gruter, cccxxx, 5.

(6) *Miscellan.*, p. 348.

(7) *Sylloge*, etc. Præfat., p. xvi-xix.

(8) Spon, *ibid.*, p. 348; add. Fleetwood, p. 85, n° 1.

de nommer, il reste encore à résoudre plusieurs difficultés qu'il a lui-même signalées ; et, sans me flatter d'être plus heureux, j'essaierai du moins d'aller un peu plus loin. Je puis d'abord affirmer que la leçon ЄΙωΝΙΚΟΝ est la seule qui se lise sur le marbre, au lieu de CΚΗΝΙΚΟΝ et de ΟΙωΝΙΚΟΝ, mots qu'on avait cru voir, sans aucune apparence, et dont on avait donné des interprétations entièrement fausses. Ce point admis, il me paraît que la manière la plus naturelle d'entendre le mot ЄΙω-ΝΙΚΟΝ, placé, comme il l'est, dans la partie métrique de notre inscription : τον σοφον εν ανδρασιν ειωνικον ανδρα μεγιστον, est de le regarder, non comme indiquant la *patrie*, ou tenant lieu d'un *surnom*, ainsi que l'a pensé M. Welcker, mais comme ayant rapport à quelque *école d'art*, ou *secte d'Ionie*, dont ce personnage aurait fait partie. Il ne resterait plus qu'à déterminer la *profession* à laquelle s'appliquait cette qualification d'*ionienne*. Or, d'après l'hommage rendu à notre *Q. Julius Miletus, l'Ionien, par des artistes*, ΟΙ ΤЄΧΝЄΙΤΑΙ ΑΝЄΘΗΚΑΝ, on ne peut guère se refuser à croire qu'il ne fût *artiste* lui-même. A la vérité, M. Welcker interprète ici le mot τεχνῖται, par *mimes, histrions*, acception dont il existe en effet de nombreux exemples. Mais la signification propre et primitive d'*artistes* (1) n'est pas moins bien autorisée, et l'inscription latine qui se lit au-dessous de l'inscription grecque, et qui ne paraît pas avoir attiré l'attention de M. Welcker : Q. IVLIVS. FAENTIUS ALVMNVS(2) CVM ARTEFICIBUS POSUIT, ne permet guère d'entendre les mots τεχνῖται et *arteficibus*, autrement que dans le sens le plus généralement usité. La seconde inscription, érigée en l'honneur du même personnage, où se trouvent les paroles que voici : ΜΑΡΜΑΡΑΡΙΩΝ ΤΟ ΓΕΝΟΣ ΣΩΖΕ ΣΕΡΑΠΙ, sert d'ailleurs à faire connaître ce qu'étaient les τεχνεῖται nommés sur la première inscription. Il est évident que ces mots : Μαρμαραρίων τὸ γένος, correspondant à ceux de *Marmorariorum Corpus*, qui se lisent sur

(1) Vid. Ammon. *v.* τεχνίτης ; add. Fac. *Excerpt. è Plutarch.*, p. 190-1.

(2) Le mot *Alumnus* ne doit pas se prendre ici comme signifiant *disciple* ou *apprenti*, ainsi qu'on en a tant d'exemples sur les inscriptions de cet âge, mais bien comme un *surnom*, ainsi qu'il résulte d'une autre inscription du recueil de Gruter, p. DCXXVII, 5, où il est question du même personnage : Q. JVLIVS FAENTIVS ALVMNVS.

des inscriptions latines contemporaines (1), indiquent une *corporation, un atelier d'ouvriers travaillant le marbre;* et je ne sais pourquoi M. Welcker a lu ΜΑΡΜΑΡΙΩΝ, au lieu de ΜΑΡΜΑΡΑΡΙΩΝ, qui est la leçon de Spon et même de Fleetwood. Cette notion s'accorde d'ailleurs parfaitement avec ce qui est dit des *travaux* exécutés par notre Q. Julius Miletus, consistant en un *Labyrinthe*, espèce de théâtre populaire, *construit sous sa direction et à ses frais*; c'est du moins ce que paraissent signifier les paroles : καὶ πορίσας βίον ἐκ καμάτων ἰδίων, ταῦτ' ἐποίησα ἐγὼ ἀπάτην τοῖς ζῶσιν... ὁ τόπος Λαβύρινθος; paroles qui ne comportent guère l'idée de ces *immenses richesses* propres à subvenir à la construction de quelque édifice gigantesque, tel que le *Septizonium* de Sévère, qu'on a cru y découvrir. Je pense donc qu'en rapprochant les deux inscriptions grecques dont il s'agit, et les éclairant par l'inscription latine jointe à la première, on pourrait admettre avec toute vraisemblance, que *Q. Julius Miletus*, natif de Tripolis, de Syrie, et élevé au sein de quelque *école d'art ionienne*, construisit à Rome, sous le règne de Septime-Sévère, un *théâtre populaire*, nommé *Labyrinthe*, qui devint pour lui la source d'une honorable aisance; et ce fut la *corporation des marbriers*, employés sous sa direction, qui lui érigea, après sa mort, un monument, consistant sans doute en une statue, dont la base, avec la double inscription grecque et latine, est le marbre qui se trouve aujourd'hui à la Villa Ludovisi.

55. *C. Vedennius Moderatus, Architecte de l'Arsenal impérial*, sous Vespasien et sous Domitien, ainsi que nous l'apprend son inscription sépulcrale, gravée en caractères excellens, sur un cippe de grande et belle proportion, trouvé en 1816, sur l'ancienne Voie Nomentane, près de Sainte-Agnès, hors des murs. Ce monument, décrit et publié par M. Carlo Fea (2), se voit maintenant au Vatican (3). Les expressions par lesquelles sa *profession* est indiquée : ARCITECT. (sic) ARMAMENT. IMP; *Architectus Armamentarii imperialis* (et non *Armamentariorum imperialium*, comme dit l'antiquaire romain), ne sont

(1) Gruter, p. CCCCLXXIII, 8; conf. Orelli, n° 4106, et alibi.

(2) C. Fea, *Varietà di Notizie*, etc., p. 86-87, Roma, 1820, in-8°.

(3) *Corrid. des inscript.*, compartim. VIII; voy. les *Atti dell' Academ. rom. d'Archeol.*, T. I, p. 109, où il est parlé de la découverte de ce monument.

susceptibles d'aucune difficulté. Il n'y en a pas davantage dans le *nom* même du personnage, exprimé de cette manière : C. VEDENNIVS. C. F. QVI MODERATVS. ANTIO. Ces derniers mots : *qui Moderatus,* pour *qui et Moderatus,* locution dont il y a tant d'exemples sur les inscriptions grecques et latines, signifient certainement que notre *C. Vedennius,* fils de *C.*, *d'Antium,* portait aussi le nom de *Moderatus,* et non pas qu'il exerça l'emploi de *Moderator* à *Antium*, comme l'a entendu M. Carlo Fea. Du reste, cet *architecte*, ou *ingénieur militaire*, était un artiste de la même profession que le *Philon* et le *Diognetos,* admis en cette qualité dans le livre de M. Sillig (1); et il devait y figurer au même titre.

56. *T. Julius Nicephorus*, affranchi de la maison impériale, qualifié *Museiarius,* c'est-à-dire *auteur de travaux en Mosaïque;* notion neuve et curieuse, qui résulte d'une inscription du recueil de Gruter (2), reproduite en dernier lieu et fort bien expliquée par M. Orelli (3), et qui méritait d'être rétablie dans l'histoire de l'art.

57. *Nicônidas, Architecte militaire*, thessalien de naissance, employé dans les guerres de Lucullus, au témoignage de Plutarque (4), et dont le nom a échappé aux recherches de Facius, aussi bien qu'à celles de M. Sillig.

58. *Vettius Nymphus*, qualifié *Aurifex*, *Sculpteur sur or* et *sur argent*, dans une inscription publiée par Spon (5).

59. *Ti. Claudius L. Olympus*, artiste de la même profession, *Aurifex*, nommé sur une inscription publiée aussi par Spon (6).

60. *T. Talus* (ou *Laius*) *Paratus*, *Sculpteur de vases de Corinthe,* A CORINTH., nommé sur une inscription du recueil de Gruter (7).

(1) P. 189 et 351.

(2) Gruter, DLXXXVI, 3.

(3) N° 4238.

(4) *In Lucull.*, § 10.

(5) *Miscellan.*, 219.

(6) *Ibid.*, p. 222.

(7) P. DCXXXIX, 9; conf. Pignor., *de Serv.*, p. 210.

61. *C. Octavius Parthenio, Sculpteur sur argent,* ARGENTARIVS, connu par une inscription du même recueil (1).

62. *T. Claudius Phæder*, qualifié *Argentarius Vascularius*, *Sculpteur de vases d'argent*, sur une inscription publiée par Muratori (2), et reproduite par M. Orelli (3).

63. *Philodamus Bassus*, *Sculpteur sur or, Aurifex*, connu de même par une inscription latine (4).

64. *Philomusus*, affranchi de Livie, qualifié INAVR, *Inaurator* (5), artiste qui doit sans doute être rangé dans la même cathégorie que les *Bractearii Aurifices*, dont il a été question plus haut (6).

65. *C. Corn. Philonicus*, qualifié FABER. ARGENT., sur une pierre trouvée à Narbonne (7), à laquelle nous devons la connaissance d'un de ces artistes romains de la Gaule, dont nos vases de Bernay nous permettent d'apprécier maintenant le mérite, bien mieux que nous n'avions pu le faire auparavant, et qui devient, sous ce rapport, un élément précieux de l'histoire de l'art. Il n'est certainement pas sans intérêt de trouver ici, sur une inscription de la Gaule, une preuve de la culture florissante de cette branche de l'art, qui, dès les temps de Germanicus, et sous le règne de Néron, s'y était signalée, entre les mains de Zénodore, par des chefs-d'œuvre d'imitation (8). On sait, d'ailleurs, par une inscription de Lyon (9), qu'il existait dans cette ville tout un *collége*, ou *corporation*, d'artistes de ce genre; et les monumens mêmes sont venus donner à ces notions historiques le plus haut degré d'autorité.

Un autre artiste du même nom, *M. Canuleius Philonicus*, M. L., nous est connu, en qualité de *Geniarius, Sculpteur*,

(1) Gruter., DCXXXIX, 5.
(2) *Thes.*, p. 945, 5.
(3) N° 4147.
(4) Gruter, DCXXXVIII, 10.
(5) Bianchini, *Sepolcro de' Servi*, etc., n° 136, p. 31.
(6) Voy. plus haut, n° 3, au mot *Alexander*.
(7) Gruter, DCXXXIX, 4; Doni, p. 225, 2.
(8) Plin., XXXIV, 7, 18; voy. Sillig, *v.* Zenodorus.
(9) Spon, *Miscellan.*, p. 219.

fabricant de petites figures de Génies, par une pierre du recueil de Gruter (1).

66. *Phrynos*, artiste grec, dont on ne connaît que le nom, gravé, en caractères d'ancienne forme, sur une figure de bronze, trouvée à Locres (2).

67. *Plocamus.* Au sujet de ce *Sculpteur*, qui s'est fait connaître par l'inscription : ΠΛΟΚΑΜΟϹ ЄΠΟΙΗϹЄ, gravée sur la plinthe d'une statue, avec ces paroles, ajoutées de main moderne : ΦΟΚЄΙΩΝ ϹΥΝ ΜΥΡ, M. Sillig devait peut-être citer Boissard (3), de préférence à Montfaucon.

68. *Pothinos*, *Sculpteur* athénien, auteur d'une *statue iconique*, érigée par lui-même dans une palestre, en l'honneur d'un kosméte nommé Nymphodote. C'est ce que l'on peut inférer des paroles de l'inscription même rapportée par M. Boeckh (4) : εἰκόνα τήνδε Ποθεῖνος . . . ΤΕΥΞΑΣ θήκατο. La réunion de ces deux derniers mots semble en effet ne pouvoir comporter d'autre idée que celle d'un artiste qui aurait lui-même *consacré* son propre ouvrage, ainsi qu'on en a plus d'un exemple (5).

69. *Cassia Priscilla.* C'est une de ces femmes romaines, en si petit nombre, qui pratiquèrent les arts d'imitation. Celle-ci a inscrit son nom, comme ayant exécuté le monument, FECIT, sur un bas-relief de l'ancienne collection Borgia, à Velletri, représentant *Hercule et Omphale*, dans un cadre rempli par les divers travaux d'Hercule (6).

70. *Protogenes*, affranchi de la maison d'Auguste, où il exer-

(1) Gruter, p. XXV, 1; conf. Gori, *ad* Don. *Inscript.*, p. 453, 12; Orelli, n° 4195.

(2) Visconti, *Mus. P. Clem. III*, XLIX, 66.

(3) *Antiq. Roman.*, P. IV, tab. 120.

(4) *Corp. inscr. gr.*, n° 270, p. 375.

(5) M. Welcker a rapporté, *Kunstblatt*, 1827, 83, p. 331, un de ces exemples, celui d'une statue de l'empereur Hadrien, *consacrée et exécutée :* διὰ πρεσβευτοῦ καὶ τεχνείτου Ξενοφάντου. Quant à la locution τεύξας θήκατο, propre à indiquer l'artiste, il suffira, parmi les nombreux exemples qu'on en connaît, de rappeler celui-ci de l'*Anthologie Palatine*, XI, 213 : Εἰκόνα Μηνοδότου ΓΡΑΨΑΣ Διόδωρος ΕΘΗΚΕ.

(6) Ce bas-relief a été publié par Millin, *Gal. Mythol.*, pl. CXVII, n° 453. Au sujet de l'inscription, qui n'est pas rapportée très-exactement, voy. Marini, *Iscriz. Alban.*, p. 156.

çait la profession de *Sculpteur sur or et sur argent*, *Aurifex*, connu par une inscription du *Colombaire* de *Livie* (1).

71. *Agathobulus F. L. Pyrrhus*, autre affranchi, d'une époque inconnue, dont la profession, exprimée par les mots, *Figulus Sigillator, auteur de figurines d'argile*, correspondant au titre de *Fictiliarius*, déjà connu (2), se rapporte à l'une des branches de la plastique, de l'usage le plus populaire, et digne, sous ce rapport, d'être recueillie dans l'histoire de l'art. C'est à une inscription de Pesaro (3), que nous devons la connaissance de cet artiste.

72. *Nonianus Romulus*, *Sculpteur* de sarcophages, dont le nom s'est trouvé inscrit, sur le quatrième côté, ou sur la face restée lisse, d'un superbe sarcophage de la Villa Médicis (4). La manière dont ce nom est gravé, en caractères presque cursifs, d'une forme qui ne semble pas des meilleures, ne contredit pas le style de la sculpture, qui annonce une bonne époque, d'après les exemples que l'on possède d'inscriptions semblables, tracées en lettres courantes.

73. *C. Rufius*. C'est encore un de ces artistes qui exécutaient des *statuettes* ou *figurines d'argile*, ainsi qu'on peut l'inférer de l'inscription : C. RVFIVS. S. FINXIT, gravée sur la base même d'une de ces figurines qui se trouve à Perugia (6). Le nom de l'artiste a été lu de deux manières différentes, *Rupius* et *Rufius*; et j'ai suivi la leçon admise en dernier lieu par M. Orelli (5), de même que j'adopte la manière dont ce savant interprète la lettre *S*, par *Sigillarius*.

74. *C. Rupilius*, Q. F. PAL (7), *Rutilianus*, *Sculpteur sur argent*, ARGENTARIVS, connu par une inscription latine (8).

75. *C. Rusticellius Felix*, *africain*, qualifié *Sigillariarius* (sic),

(1) Bianchini, *Sepolcro de' Serv.*, n° 191.

(2) Voy. plus haut, n° 17, au mot *Casatus*.

(3) Olivieri, *Marm. Pisaur.*, n° CLIV, p. 497; conf. Orell., n° 4191.

(4) Publié par M. Guattani, *Monum. ined.*, T. I, p. LVII.

(5) Vermiglioli, *Iscriz. Perug.*, T. II, p. 466, n° XXXV; voy. Welcker, *Kunstblatt*, 1827, n° 83, p. 331.

(6) N° 4281.

(7) *Fils de Quintus*, *de la tribu Palatine*; désignation qui ne peut convenir qu'à un citoyen romain.

(8) Reines., cl. XI, n° LXXXV, p. 639; Doni, p. 320, n° 21.

Sculpteur de figurines, sur son épitaphe trouvée à Rieti (1).

76. *Rusticus*, affranchi d'Auguste, et *Architecte*, ARCHITECTVS, connu par une inscription que Spon a publiée (2).

77. *P. Lucretius Saturninus*, qualifié *Sculpteur sur argent*, ARGENTARIVS, sur une inscription du recueil de Doni (3), au sujet de laquelle je ne puis m'empêcher de rappeler le même nom, porté par un *Graveur sur pierres*, qui nous est connu par un beau portrait d'*Antonia la jeune* (4).

78. *Segulius Alexsa* (sic), nommé en qualité de *Sculpteur sur or et sur argent*, AVRVFEX (sic), sur une inscription de Gruter (5), qui nous a offert un rapport du même genre, avec la famille des *Graveurs sur pierres*, *Aulus* et *Quintus Alexa* (6).

79. *Marcia T. F.*, femme romaine, qualifiée *Auraria* et *Margaritaria*, sur une inscription (7), et qui n'est pas indigne de figurer, à ce titre, dans l'histoire de l'art, ne fût-ce qu'à cause de l'extrême rareté des noms de femmes qui ont pu y être admis jusqu'à présent. Celle-ci avait eu son domicile sur la *Voie Sacrée*, à Rome.

80. *Tenichus*, ou plutôt *Tynnichus*, artiste d'époque inconnue, ou même mythologique, qui s'était désigné comme auteur d'un monument votif, par l'inscription suivante : ΤΗΝΙΧΟΣ (lisez: ΤΥΝΝΙΧΟΣ) ΕΠΟΙΕΙ ΑΡΤΕΜΙΔΙ ΒΟΛΟΣΙΑΙ (8).

81. *P. Lucrinius Thalamus*, qualifié *Sculpteur de vases de Corinthe*, A CORINTHIS FABER, sur une inscription latine plusieurs fois publiée (9).

(1) Fabretti, *Inscript.*, p. 243, n° 669. Cette inscription est rapportée avec des différences assez notables, d'après le recueil de Gruter, MXXXV, 3, par M. Orelli, n° 4279, qui ne paraît pas avoir eu connaissance de la copie publiée par Fabretti. Ces antiquaires ne sont pas non plus d'accord sur le lieu où se trouve l'inscription, qui serait le *Borghetto*, près d'*Otricoli*, suivant Gruter, et *Rieti*, selon Fabretti.

(2) *Miscellan.*, p. 225.

(3) P. 319, n° 12.

(4) Voy. plus haut, § II, n° 60.

(5) Gruter, DCXXXIX, 1.

(6) Voy. plus haut, § II, n° 22.

(7) Doni, p. 319, n° 13; Muratori, p. 964, 1; Orelli, n° 4148.

(8) Procop., *Bell. Goth.*, IV, 22; conf. Welcker, *Sylloge*, etc., n° 182.

(9) Pignor., *De Serv.*, p. 211; Gruter, DCXXXIX, 8; Marini, *Att. de' Arval.*, II, 712; Orelli, n° 4181.

82. *C. Junius Thalatio*, affranchi de Mécène, *Fondeur et Fabricant de figurines de bronze*, ainsi qu'il résulte des expressions par lesquelles sa profession est indiquée : FLATVRARIVS SIGILLARIARIVS (1). A l'occasion de cet artiste, je me contente d'en citer ici deux autres, de la même profession, à ce qu'il paraît, *S. Julius Panoctus* (sic) *Sygillariarius* (sic), et *Pompeius Euphemus*, *Sygil. de vico Sygillar.*, nommés sur des inscriptions du recueil de Gudius (2), mais d'après les manuscrits de Pirro Ligorio; ce qui ne permet pas de les comprendre avec une égale confiance dans la liste de nos artistes.

83. *L. Mælius*, *L. L. Thamyrus*, qualifié *Vascularius*, *Sculpteur de vases*, probablement *de métal*, sur une inscription du recueil de Gruter (3).

84. *Theophilus*, nom d'un habile ouvrier qui fabriqua pour Alexandre un *casque en fer*, dont le poli égalait celui de l'argent, et dont l'exécution répondait sans doute au goût et à la puissance du propriétaire. D'après la mention accordée à un pareil ouvrage, exécuté pour un pareil personnage, par Plutarque (4), on ne risque rien d'admettre dans l'histoire de l'art un nom d'ouvrier cité avec honneur dans celle d'Alexandre.

85. *Tisicratès*. Un *Sculpteur* de ce nom, différent sans doute du statuaire de Sicyone, nommé par M. Sillig, nous est connu par un marbre, découvert au voisinage d'Albano, et portant l'inscription : ΤΕΙΣΙΚΡΑΤΗΣ ΕΠΟΙΕΙ, publiée par Visconti (5).

86. *Tudicellius*; voy. plus haut, au mot *Rusticellius*.

87. *Turnus*, *Statuaire grec*, d'époque et de patrie inconnues, auteur d'une statue de la courtisane Laïs, dont il est fait mention par Tatien, en ces termes (6) : Λαῒς ἐπόρνευσε, καὶ ὁ Τοῦρνος αὐτὴν ὑπόμνημα τῆς πορνείας ἐποίησεν.

(1) Gruter, DCXXXVIII, n° 6.

(2) P. CCXVII, n° 7, et CCXXI, n° 7.

(3) P. DCXLIII, n° 4; voy. Stosch, *Gemm. litter.*, tab. LXIX, p. 92.

(4) Plutarch. *in Alex. Magn.*, § 32, sub fin.

(5) *Oper. var.*, T. II, p. 82.

(6) *Orat. adv. Græc.*, § LV, p. 121. Visconti, qui cite cette image de Laïs, *Iconogr. grecq.*, T. I, p. 318, paraît croire que c'était un *portrait peint*. Mais il est plus probable que c'était une *statue de bronze*, de même que toutes les autres images de femmes célèbres, courtisanes, poétesses, musiciennes, dont il est parlé dans ce traité de Tatien, et consé-

88. *Zénas.* En admettant, sur la foi de Bracci, ce nom d'artiste, comme gravé sur un buste du musée Capitolin, de cette manière : ΖΗΝΑΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΕΠΟΙΕΙ, M. Sillig a oublié qu'il avait déjà rapporté la même inscription, avec une leçon différente : ΛΙΝΑΞ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΕΠΟΙΕΙ, d'après le témoignage de C. Dati (1); ce qui l'a induit à tirer d'une seule et même inscription la mention de deux artistes différens, *Linax* et *Zénas.* Quelle que soit la leçon qu'on adopte, et j'avoue que je n'ai pas le moyen de vérifier laquelle des deux est la meilleure, il est manifeste que l'un ou l'autre nom doit disparaître du catalogue des anciens artistes. Dans tous les cas, il serait bon de vérifier si le buste avec l'inscription en question, existe réellement au musée du Capitole, où je puis dire que je n'en ai trouvé nulle part d'indication.

89. *Zénon.* Au sujet de ce *Statuaire* d'Aphrodisias, j'ai deux légères observations à faire. La première, c'est qu'en attribuant aux commentateurs de Winckelmann le mérite d'avoir publié l'inscription métrique qui le concerne, M. Sillig en prive injustement Visconti, qui le premier a donné la seule vraie interprétation de ce monument (2). Mon autre remarque, c'est que l'on connaît une troisième inscription relative au même artiste, et conçue en ces termes : ΖΗΝΩΝ ΑΦΡΟΔΕΙCΙ ΟCΕΠΟΙΕΙ. Cette inscription, gravée sur une *base de statue*, et trouvée à Syracuses, a été publiée par Gualtieri (3) et par Torremuzza (4); il devait en être fait mention dans l'ouvrage de M. Sillig.

§ IV. Observations diverses.

Pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à completter ou à améliorer tant soit peu l'ouvrage de M. Sillig, je ferai aussi sur l'*Appendix* qui le termine, quelques courtes observations.

Antius. Notre auteur rapporte, d'après Muratori, une inscription de Pæstum, où il est question d'un *Architecte* de ce nom. Peut-être n'eût-il pas été inutile d'ajouter, qu'après de longues et soigneuses perquisitions faites sur les lieux mêmes,

quemment que *Turnus*, auteur du monument en question, était un *statuaire* et non un *peintre.*

(1) Sillig, *vv.* Linax et Zenas.

(2) Visconti, *Mus. Jenkins*, cl. IV, n° 18, p. 36.

(3) N° CVIII.

(4) Cl. VII, n° XV, p. 69.

Antonini a déclaré que cette inscription en avait disparu, sans qu'il en soit resté nulle part la moindre trace (1). On ne la retrouve d'ailleurs dans aucun des ouvrages publiés sur les antiquités de Pæstum; ce qui peut faire douter qu'elle y ait jamais existé.

L. Cocceius Auctus. Relativement à cet *Architecte*, dont l'inscription est rapportée d'après Fabretti, sans dire en quel lieu elle se trouve, et à quel monument elle appartenait, on pourrait reprocher à M. Sillig d'avoir négligé d'avertir qu'elle existe à Pouzzoles, encastrée dans le mur extérieur de la cathédrale, qui était autrefois un *temple d'Auguste*, et l'édifice même bâti par cet architecte (2). Je puis ajouter que le même architecte avait bâti un autre temple dans la ville voisine de Cumes; c'est ce que nous apprend un fragment d'inscription, récemment découvert, à ce qu'il paraît, que j'ai copié moi-même, le 9 mars 1827, sur l'emplacement de Cumes. Ce fragment consiste en deux lignes de grands et beaux caractères, gravés sur un architrave, d'excellent profil, avec le nom de l'*architecte*, L. COCC.; et sur la moulure inférieure, en lettres plus petites, le mot REDEM (3). Cet architecte fut d'ailleurs employé, d'après le témoignage de Strabon (4), aux grands travaux que M. Agrippa fit exécuter aux environs de Pouzzoles, et c'est lui qui fut l'auteur de la route souterraine du Pausilippe : τοῦ Κοκκηΐου τοῦ ποιήσαντος τὴν διώρυγα κ. τ. λ.

Dion. L'inscription relative à cet *Architecte* se voit aujourd'hui au Vatican (5), gravée en très-beaux caractères sur un fragment d'architrave; et je remarque, à cette occasion, que l'inscription d'un autre *Architecte*, C. IVLIVS POSPHORVS (sic), dont M. Sillig a fait mention *deux fois*, sous le nom de *Julius* et sous celui de *Posphorus* (6), ce qui fait un double emploi, existe actuellement dans la galerie de Florence.

(1) *La Lucania*, etc., T. I, p. 242.

(2) De Laurentiis, *Campan. Fel.*, T. II, p. 11.

(3) On pourrait suppléer : ARCHITECT. IDEM REDEMPT., locution dont il existe plus d'un exemple sur des marbres antiques; voy., entre autres, Gori, *Inscript. ant. Etrur.*, T. I, p. 390, n° 154.

(4) Strabon., lib. V, p. 245; voy. sur cet endroit les observations du traducteur français.

(5) *Corridor des inscript.*, Compartim. VIII.

(6) P. 476 et 482.

Numisius. La manière dont M. Sillig rapporte l'inscription qui concerne cet *Architecte*, d'après Gori, ne me paraît pas très-exacte; je trouve dans les *Notizie* publiées par Gori lui-même (1), que la vraie leçon doit être celle-ci : P. NVMISIVS. P. F. ARCH...EC... D'autres versions ont été rapportées dans des écrits plus récens (2).

Serapio. Puisque M. Sillig ne jugeait pas indigne de figurer parmi les artistes ce personnage, dont l'industrie est désignée par ces paroles d'une inscription : OCVLOS. REPOSVIT. STATVIS , il aurait pu faire mention, au même titre, d'un certain *L. Patroclus*, qualifié, sur un monument pareil, *Faber oculariarius* (3), et qui était certainement un artiste de la même profession.

Soter. Au sujet de ce personnage, dont M. Sillig fait un *Peintre, Pictor*, sur la foi d'une inscription du musée de Vérone, je crains qu'il n'ait commis une assez grave erreur. Les paroles que rapporte M. Sillig : PICTORIS QVODSIGVLARI, n'offrant effectivement aucun sens, il aurait dû, à défaut d'une meilleure explication, citer au moins la leçon : PICTORIS. QVADRIGVLARI, publiée par Zaccaria (4), et reproduite en dernier lieu par M. Orelli (5). Quant à cette expression : *Quadrigulari*, jointe au mot *Pictoris*, il semble, au premier coup-d'œil, qu'on ne puisse l'interpréter autrement que ne l'ont fait les deux savans nommés plus haut; c'est à savoir, qu'il s'agit ici d'un *peintre en mosaïque*, d'après la manière dont cette espèce de peinture est désignée sur quelques inscriptions, par : OPVS QVADRATARIVM (6). Cependant, il se pourrait qu'au lieu de PICTORIS, on dût lire PISTORIS, et, dans ce cas, le mot QVADRIGVLARIVS ne serait plus qu'une épithète relative à la profession de ce *boulanger*, dont les *pains* étaient partagés en *quatre*, *quadræ* (7). On connaît de même, par des inscriptions, un PISTOR

(1) *Symbol. litterar.*, Vol. II, p. 20-21, Rom., 1751.

(2) Romanelli, *Viagg. a Pompei*, etc., II, 64; de Laurentiis, *Campan. Fel.*, T. I, p. 111.

(3) Reines., cl. XI, n° LXVI, p. 632.

(4) *Excursus*, etc., p. 14.

(5) N° 4262.

(6) Spon, *Miscellan.*, p. 40, I.

(7) Voy. à ce sujet les témoignages recueillis par Boldetti, *Osservaz.*

CANDIDARIVS (1), *boulanger de pain blanc*; un autre, PISTOR MAGNARIVS (2), *boulanger de grand pain*; et nous aurions pareillement, au lieu d'un *peintre en mosaique*, un PISTOR QVADRIGVLARIVS (3), *boulanger de pain en quatre*. C'est une conjecture que je soumets au jugement de M. Sillig, et par laquelle je mettrai fin à ces observations, où j'ai peut-être abusé de sa patience, et de la vôtre, Monsieur, et dont je souhaite pourtant que le résultat, quel qu'il puisse être à vos yeux, soit regardé comme un hommage sincère rendu aux lumières de ce savant, en même temps que comme un faible tribut offert, en votre nom, Monsieur, aux progrès d'une science à laquelle j'ai consacré les études de ma vie entière.

Je suis, etc. RAOUL-ROCHETTE.

9. DESCRIPTION DE QUELQUES CHAMBRES SOUTERRAINES, découvertes près de Carrigtohill, comté de Cork, et à Ballyhendon, près de Fermoy, dans le même comté; communiquée par Thomas CROFTON CROKER, esq., dans une lettre adressée à Nicholas Carlisle, esq. (*Lue à l'assemblée de la Société des antiquaires de Londres, le* 17 *décembre* 1829.)

Barnes, Surrey, 15 décembre 1829.

Monsieur, j'étais à Cork, lorsque au commencement de cette année j'appris qu'on venait de découvrir quelques chambres souterraines dans la ferme nommée Garranes, dans la paroisse de Carrigtohill, à environ 9 milles à l'est de cette ville.

sopr. i sacri cimiteri, etc., p. 209-210; et ajoutez ceux de Virgile, *Æn.*, III, 114, et de Sénèque, *de Benefic.*, IV, 29.

(1) Boldetti, *ibid.*, p. 210; Muratori, p. 304, 3; Gori, *Inscript. ant. Etrur.*, II, 145; Orelli, n° 4263.

(2) Guasco, *Inscript. Capitol.*, II, 92.

(3) Quelle que soit l'interprétation qu'on adopte, le mot *quadrigularius*, qui manque dans les lexiques, devra y être rétabli dans un sens ou dans un autre. Je profite de l'espace qui me reste pour consigner ici deux rectifications, l'une, relative au camée d'Auguste, de la collection de la Turbie, où Visconti a lu ΑΚΜωΝ, *OEuvr. div.* T. III, p. 425; l'autre, concernant le graveur *Æpolianus*, dont l'inscription, rapportée de cette manière : ΑΙΠΟΛΙ. ΦΡ., et non : ΑΙΠΟΛΙ. Φ., comme je l'avais cru, détruit mon explication; voy. Visconti, *ibid.*, p. 408.

Grâce à la complaisance de M. Cummins, propriétaire du terrain, je pus examiner les chambres, accompagné de M. Robert O' Callaghan Newenham, dont le pinceau a si habilement rendu les Antiquités pittoresques de l'Irlande. Elles sont situées dans un de ces retranchemens appelés vulgairement *Forts Danois*. Le diamètre de ce retranchement est de 120 pieds; et au tiers de cette étendue, du côté sud, on aperçut un trou circulaire d'environ 7 pieds de profondeur et de 5 pieds 1/2 de diamètre.

De ce trou, qui probablement avait été une chambre, le toit en étant tombé, deux trous, qui ressemblaient à des terriers de renards, formaient un angle incliné de 20 degrés, dans des chambres qui ressemblaient à des ruches applaties; on les avait dégagés des terres composées d'une argile compacte mêlée de gravier. Ces trous ou passages, d'une capacité à peine suffisante pour permettre à un homme de se traîner à travers, conduisaient l'un et l'autre à une chambre, formée, comme je viens de le décrire, sans aucune maçonnerie, et à chacun de ces passages, il y avait une communication semblable, se dirigeant vers une quatrième chambre. Le passage qui menait à la cinquième chambre était fermé.

Les dimensions de ces chambres variaient de 7 à 8 pieds de diamètre, et leur forme était entre l'ovale et la circulaire. Au moment où ces chambres furent découvertes, on y trouva une quantité considérable de charbon de bois, et un fragment d'un moulin à bras.

Sur la ferme de M. Cumming, à Garranes, il y a cinq retranchemens ou forts circulaires que nous visitâmes tous. On nous, fit remarquer un terrain, à une distance d'environ 50 yards, comme étant l'entrée d'un passage ou tunnel qui conduisait aux chambres au-dessous du fort; mais cette entrée était depuis long-temps comblée par les terres éboulées. Notre guide, qui était un homme âgé, nous affirma qu'il se rappelait qu'étant jeune il avait pénétré assez avant dans ce passage, et que les côtés étaient revêtus de très-larges pierres sur lesquelles reposaient de grandes dalles qui formaient le toit.

Dans un cercle de cinq milles autour de Garranes il ne reste pas moins de 14 retranchemens circulaires. Ils sont appelés par

les gens du pays, quand ils en parlent en irlandais, autant que j'ai pu le vérifier, indifféremment *Lis* et *Rath*, et en anglais, les *Fortifications danoises*, ou les *Vieilles fortificatious*. Il règne parmi les paysans la tradition que les Irlandais, après la bataille de Clontarf, lorsque les Danois se retirèrent pour se mettre en sûreté dans ces chambres souterraines, allumèrent de grands feux à l'entrée, dont la fumée ou suffoqua ceux qui s'y étaient renfermés, ou les força de s'en échapper en rampant, et les Danois furent ainsi détruits. Une autre version populaire est, qu'au moyen de ces fortifications, qui, dit-on, (et avec quelque fondement) avaient été construites de manière à avoir vue les unes sur les autres, les Danois entretenaient une communication avec tout le pays. Cela s'opérait à l'aide des feux allumés en nombre plus ou moins considérable pour porter certains avis.

Depuis ma dernière lettre, j'ai exploré par douzaine ces chambres souterraines, et, à mon grand étonnement, j'en ai trouvé même bien plus que je ne m'y étais attendu. Ma première incursion fut dans un groupe sur les terres de Ballyhendon, à 2 milles de Fermoy; elles étaient parfaitement semblables à celles que j'avais examinées près de Carrigtohill. Dans l'intervalle d'une heure, je visitai cinq groupes dans l'espace de 2 milles; les chambres, sur la ferme de M. Joyce, ainsi que celles qui existent à Kilcrumpher, diffèrent des autres en ce qu'elles sont bâties ou revêtues en pierres. Nous avions des flambeaux et des pioches, de manière que chaque coin fut fouillé; mais nous ne trouvâmes rien, excepté des os dégradés et du charbon de bois. Les os me parurent être ceux d'un bœuf, mais il n'en restait guère que les articulations. Dans la chambre la plus reculée de celles qui existent sur la ferme de M. Joyce, j'aperçus une petite ouverture carrée, comme pour y laisser pénétrer l'air; elle ne s'élevait pas perpendiculairement, mais formait un angle incliné d'environ 70 degrés. Une quatrième excavation, près de la troisième, à Kilcrumpher, n'offrit que de longues galeries, du moins nous ne pûmes y découvrir des chambres. La cinquième, à Ballyhooly; mais elle était trop encombrée pour qu'on pût l'examiner. Aucune de ces chambres n'avait de communication avec les anciens retranchemens ou forts, quoiqu'il en existât plusieurs dans le voisinage immédiat, ainsi que les restes

de deux ouvrages avancés. Il y avait aussi trois cavernes naturelles dans lesquelles s'apercevaient des traces de feu.

Quelques-unes de ces excavations avaient été découvertes il y a 40 ans, d'autres récemment et par hazard. Les gens du pays disent qu'ils découvrent tous les ans de nouvelles chambres, toutes de la même forme et de la même grandeur. Ils y attachent la croyance que les Danois s'en servaient pour s'y cacher, lorsque les Irlandais voulurent chasser ces envahisseurs. D'après l'exactitude des récits qu'on m'avait faits sur celles que j'avais visitées avec tant de soin, et m'étant assuré de leur ressemblance, et que je n'y trouverais rien, je ne jugeai pas convenable d'en visiter davantage. (*Archælogia ; or miscellaneous tracts, etc.* Vol. XXIII, p. 79.)

10. Inscription trouvée a Vincennes, près Paris.

A l'entrée du pont-levis de la tour du donjon de Vincennes, connue jadis sous la dénomination de la *Tour de l'horloge*, on vient de trouver l'inscription suivante, gravée sur une table de marbre. C'est aux soins du gouverneur du château, M. le général Daumesnil, qu'est due cette curieuse découverte :

Qui bien considère cet œuvre,
Si comme se montre et desœuvre,
Il peut dire qu'oncques à tour
Ne vit avoir plus noble atour.
La tour du bois de Vincennes
Sur tours neufves et anciennes
A le prix. Or saurez en ça
Qui la parfist et commença.
Premièrement, Philippe roys (1),
Fils de Charles, comte de Valois,
Qui de grand prouesse habonda,
Jusques sur terre la fonda,
Pour s'en soulacier et esbattre.
L'an mil trois cent trente-trois-quatre,
Après ving et quatre ans passé,
Et qu'il était ja trépassé,
Le roi Jean (2), son fils, cet ouvrage
Fist lever jusqu'au tiers estage;
Dedans trois ans, par mort cessa ;

(1) Philippe VI de Valois.
(2) Jean II, dit le Bon.

Mais Charles roy son fils (1) laissa
Qui profist en brêves saisons
Tours, ponts, braies, fosses, maisons.
Nez fut en ce lieu deletable
Pour ce l'avait pour agréable
De la fille (2) au roi de Bohaigne (Bohême)
Et ot a espousse et compaigne
Jeanne (3), fille au duc de Bourbon,
Pierre, en toute valour bon;
De lui il a noble lignée
Charles le Delphin et Marie.
Mestre Philippe Ogier (4) témoigne
Tout le fait de cette besoigne
Achesverons, chacun suplie
Qu'en ce monde leur bien multiplie
Et que les nobles fleurs de lis
Es saints cieux aient leurs delis.

(*La France-Nouvelle*; 7 novembre 1831, n° 1555.)

HISTOIRE.

11. Mémoire sur des particularités de la religion musulmane dans l'Inde, par M. Garcin de Tassy. (Un vol. in-8° de 114 pages, extrait du *Nouveau journal asiatique*.)

Le nombre des Musulmans dans l'Inde a toujours été fort grand, surtout dans le nord de la presqu'île où, jusqu'à ces derniers temps, l'islamisme a dominé, à partir de l'invasion de Mahmoud le gaznevide, dans le dixième siècle de notre ère. Le nombre des Musulmans s'élève à plus de vingt millions. Or, il était impossible que ces Musulmans se trouvassent répandus au milieu de la population hindoue, restée idolâtre, sans qu'à la longue leur culte et leurs pratiques religieuses se ressentissent d'un tel voisinage. Il était d'ailleurs naturel que parmi les Mu-

(1) Charles V, dit le Sage.
(2) Bonne de Luxembourg, fille du roi de Bohême.
(3) Jeanne, fille de Pierre Ier, second duc de Bourbon.
(4) Philippe Ogier, secrétaire de Charles, régent de France.

sulmans qui étaient restés fidèles aux doctrines de leurs pères, il s'élevât des personnages nouveaux qui deviendraient célèbres soit par leur science, soit même par des vertus regardées comme surnaturelles. Telles sont les deux questions que M. Garcin de Tassy s'est proposé de résoudre, et qui avaient été jusqu'ici fort négligées. En effet, les Européens eux-mêmes qui avaient traduit et publié des ouvrages où ces questions étaient entamées, avaient le plus souvent omis les détails de ce genre. Tel est le cas de M. le colonel Briggs dans sa traduction anglaise de la Chronique persane de Ferischtah. M. Garcin de Tassy se présentait avec d'autant plus d'avantage pour traiter ce double sujet, que connaissant le persan et l'hindoustani, il pouvait mettre à contribution les nombreux ouvrages écrits dans ces deux langues où il en est parlé; et non seulement il a fait connaître les circonstances qui distinguent le culte des Musulmans de l'Inde, mais encore il a donné une courte biographie des principaux personnages qui sont l'objet d'une vénération particulière dans le pays. Il suffit d'indiquer une matière si intéressante, pour qu'elle devienne l'objet de l'attention des personnes qui s'occupent de l'histoire des croyances et du culte des divers peuples du monde. Nous nous bornerons donc à relever un fait très-curieux sur lequel M. Garcin de Tassy appuie des observations qui nous paraissent susceptibles de modification. M. Garcin de Tassy, après avoir fait remarquer que parmi les saints révérés par les Musulmans il y avait des personnages qui ont professé le culte des Brahmanes, de même que parmi les saints des Hindous, il y en a de Musulmans, ajoute ces mots: « Cette tolérance réciproque des Musulmans et des Hindous prend sa source dans une largeur de vue que l'on ne soupçonnerait pas, surtout dans les Musulmans, et qui cependant est entièrement conforme à l'esprit du Coran. Selon Mahomet, en effet, il n'y a qu'une seule vraie religion. Dieu l'a fait connaître aux hommes par ses prophètes et ses saints; aussi Moïse et Jésus-Christ, Zoroastre et Brahma ont, suivant son système, répandu les mêmes doctrines: mais les hommes ne les ont point comprises; ils ont altéré le culte divin, et c'est pour le rétablir dans sa pureté que Mahomet a été envoyé. » Il est certain que Mahomet en appelle dans l'Alcoran à la religion primitive de Moïse et de J.-C.; mais on ne voit pas qu'il fasse mention de

Zoroastre ni de Brahma. D'ailleurs en eût-il parlé, M. Garcin de Tassy reconnaît que le prophète rejetait les croyances des Juifs, des Chrétiens, des Mages et des Brahmanes, telles qu'elles existaient de son temps; autrement comment eût-il cru devoir prêcher une religion qui différât de chacune de ces croyances? Qu'il y ait aujourd'hui dans l'Inde des Musulmans qui professent cette opinion, on ne peut en douter. Mais il y a également chez nous beaucoup de Chrétiens indifférens en matière de religion. Dira-t-on que J.-C., en prêchant l'Évangile, a voulu laisser les hommes libres de suivre toute autre doctrine?

REINAUD.

12. NOTICE HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE des principaux souverains de l'Asie et de l'Afrique septentrionale, pour l'année 1830. (*Journal asiatique*; janvier 1830.)

EMPIRE OTHOMAN. — *Sulthan* MAHMOUD II, fils du sulthan *Abd'oulhamid*, né le 20 juin 1785, et proclamé à la place de son frère *Moustafa IV*, détrôné le 28 juillet 1808.

Égypte : MOHAMMED-ALI, né à Cavala en Romélie, en 1769 (1182 de l'hégire), fils d'Ibrahim-Agha; proclamé pacha, le 14 mai 1805, à la place de *Korschid-Pacha*; confirmé par le sulthan Sélim III, le 1er avril 1806.

Bagdad : DAOUD-PACHA.

Moldavie : *Jean* STOURZA, boyard moldave, nommé hospodar le 16 juillet 1822, et proclamé à Yassi le 21 du même mois.

Valachie : *Grégoire* GHIKA, nommé hospodar le 16 juillet 1822; inauguré par le pacha de Silistrie le 21 septembre 1822.

Vassaux de l'empire othoman. — Tripoli : *Sidi* YOUSOUF *Karamanli*, pacha, succède, en mai 1795, à son père Ali, fils de Mohammed.

Tunis : *Sidi* HASAN, bey, succède à *Hamouda-bey* le 23 mars 1824.

Alger : HOUSSAIN, fils d'Hasan, ancien ministre de l'intérieur, succède, le 1er mars 1818, au dey *Ali*, mort de la peste; il est âgé d'environ 54 ans.

Le schérif de la Mekke : YAHYA, fils de *Sourour*, remplace, le 2 novembre, son oncle, le schérif *Ghaleb*, déposé par le pacha d'Égypte *Mohammed-Ali*, et mort à Salonique en 1818.

L'iman de l'Yémen, N......, succède, en 1815, à *Tamy*, chef de la tribu d'*Asir*, fait prisonnier par l'Arabe *Hdsan*, fils de Kaled, allié du pacha Mohammed-Ali, et mis à mort à Constantinople en 1819. L'iman de l'Yémen réside à Sanaa.

Roi de Sennaar : Bady VII, fils de Tabl, 29e roi de la race des Poundjis, tribu partie de l'intérieur de l'Afrique, et qui vint s'établir à Sennaar vers la fin du XVe siècle. En juin 1821, Ismail, fils du pacha d'Égypte, le contraint de reconnaître la suprématie du sulthan Mahmoud.

Empire de Maroc. — Mouley-abd-Errahman, sulthan, fils aîné de *Mouley-Hescham*, fils de Sidi Mohammed, succède à son oncle *Mouley-Souleiman* le 28 novembre 1822.

Royaume d'Abyssinie. — Itsa Guarlou, successeur d'*Ayto-Egwala-Sion*, de la dynastie *Salomon*, qui règne sans interruption depuis 1268, réside à Gondar; il jouit de beaucoup de considération, mais n'a aucun pouvoir, et ne possède en revenus que ce que les gouverneurs indépendans des provinces veulent bien lui accorder. Ces gouverneurs sont : Selassy, le plus puissant de tous, successeur de *Wassen-Seymd*, chef ou *murd-azimadd* de *Schoa* et d'*Efat*, a pris le titre de roi. Scham-Temben-Guebra-Michael, chef de *Tigré*, successeur de *Ras-Welled-Selassy;* Gukho, successeur de *Fasil*, chef d'*Amhara* (Gojam); N...., fils et successeur de *Helle-Mariam*, gouverneur de *Samen*, plateau de l'Abyssinie.

Les Galla ont depuis long-temps envahi la partie méridionale du pays; la tribu la plus puissante est celle des *Edchow*, commandée par Liban et par Godji.

Iman de Mascate. — *Séid* Saïd succède à son père *Séid-Sulthan* vers l'an 1804; il est le troisième descendant d'*Ahmed*, fils de Saïd, fondateur de cette puissance.

Perse. — Feth-Ali-Schah, de la tribu turke des Kadjars, nommée *Babakhun*, avant son avénement au trône, fils d'*Houssain-Kouly-Kan*; né en 1768, succède, en 1796, à son oncle *Agha-Mohammed-Khan*, fondateur de la dynastie: *Abbas-Mirzâ*, héritier présomptif de la couronne, est né en 1785.

Afghanisthan. — La couronne est héréditaire dans la branche de la famille des *Saddouzi*, qui descend d'*Ahmed-Schah-Abdalli*: le titre royal est *schahi-devri-devrân*. Le monarque Ghaznévide *Sebecteghin* soumit le pays en 997; Babour conquit

Ghazna et Kaboul en 1506; les Afghans conquirent la Perse en 1720, et furent soumis en 1737. *Ahmed-Schah-Abdalli* fut couronné à Kandahar en 1747. Son fils *Timour-Schah* régna depuis 1773-1793; *Zemân-Schah*, -1800, où il fut déposé par son frère Mahmoud, qui, trois années après, fut chassé par son frère Schoudjah qui fut expulsé à son tour par *Mahmoud*, en 1809. Durant ces désordres, *Rundjit-Singh*, le souverain de Lahor, conquit Kaschmir et Peschawer, où le fils de Yar-Mohammed-Khan, le troisième frère, règne sous sa tutelle: en 1826, *Mahmoud* partit de Kandahar et réunit ses troupes à celles de *Feth-Ali-Schah*, tandis que *Schoudjah* était fugitif dans l'Inde anglaise; les émirs du Sinde se sont emparés d'une partie du pays.

Beloutchistan. — Mahmoud-Khan, âgé d'environ 47 ans, succède à son père *Nasir-Khan*, en juin 1795; ce dernier avait soumis le Makran, vers la fin de son règne; son fils l'abandonna en 1809.

Balkh. — Conquis en 1825 par *Mîr* Mourad-Bey qui en chassa Nedjib-Oullah-Khan, gouverneur pour le roi de Kâboul.

Bokhara. — Grand-khan de Bokhara et de Samar-Kand: Batkar-Khan succède à son père *Mir-Haïder-Khan*, en 1826. Le règne intermédiaire de son frère *Mir-Houssaïn* ne fut que de quatre mois.

Gouverneur de Hisar: *Séid-Atalyk-Bey*, beau-père de *Mir-Haïder.*

Khokand. — Emir-Khan, prince de Farghanah et de Khokand.

Badakhschan. — Mirza-Abd'oul-Ghafoul, fils de *Mohammed-Schah*, réside à Faïz-Abad, ville différente de Badakhschân et placée au sud de celle-ci.

Kharizm. — Rahman-Kouli-Khan succède à son père *Mohammed-Rahim-Khan* en 1826. Le titre de ces princes d'origine Ouzbeke est *Taksir-Khan*; ils résident à Khiwa.

Inde. — Gouverneur général du Bengale: lord *William Cavendish* Bentinck, succède au mois de mai 1828 à lord *Amherst.*

L'aréal de la présidence du Bengale contient 328,000 lieues carrées, il est habité par 57,500,000 sujets.

Gouverneur de Madras : sir *Stephen Rumbold* LUSHINGTON succède le 18 octobre 1827 à sir Thomas Munro.

Ce gouvernement comprend 154,000 lieues carrées, et 15 millions d'habitans, sans compter les provinces détachées de l'empire Birman.

Gouverneur de Bombay : sir *John* MALCOLM succède le 26 octobre 1827 à sir *Mounstuart Elphinstone*.

L'étendue de cette présidence est de 71,000 lieues carrées; habitans, 10,500,000.

Gouverneur de Ceylan : sir HUDSON-LOWE succède en 1826 à sir *Edward Barnes*.

Administrateur général des colonies françaises : M. de MELAY succède au mois de mai 1829 au vicomte *Desbassyns de Richemont*.

Gouverneur général des possessions hollandaises : VAN DER BOSCH succède en 1826 à M. de *Kock*.

Gouverneur hollandais des Moluques : VAN MERKUS.

Gouverneur espagnol des Philippines : D. MARIANA RICAFORD.

États de l'Inde dépendans de l'Angleterre. — Haïderabad, entre le 16e et le 22e latitude septentrionale, contient une partie de l'ancien *Telingana*, s'étend du Nord au Sud, depuis les rivières *Tapty* et *Wardá*, jusqu'au *Toumbadra* et *Krischna* (ou Mahanady); l'aréal est de 96,000 lieues carrées, la population de 10 millions d'habitans dont une partie est mahométane. Le *Telingana* fut conquis par les Mahométans, et fit partie de l'empire Bhamani dans le Décan; lors de la dissolution de ce dernier, il fut de nouveau indépendant sous le nom de *Golconda*, dont le premier prince, *Kouli-Koutoub-Schah*, régna depuis 1512-1551; *Djemschid-Koutoub-Schah*, jusqu'en 1558; *Ibrahim-Koutoub-Schah*, en 1581; *Kouli-Koutoub-Schah*, en 1586 : il fonda la ville de Haïder-Abad. Son frère *Mohammed* lui succéda; à celui-ci *Abd-Allah-Koutoub-Schah*, que le Grand-Mongol, *Schah-Djehan*, rendit tributaire; en 1690, *Abou-Hosain* fut fait prisonnier par Avreng-Zeb, et mourut en 1704. Au milieu des désordres qui suivirent la mort de ce dernier, *Nizam-el-Mulk* s'empara vers 1717 du pays, et mourut en 1748; son fils *Nazir-Djung* fut tué en 1750; et le fils de celui-ci, *Modaffer-Djung*, en 1757; *Salabet-Djung*, fils de Nizam, fut emprisonné en 1761 (il mourut deux ans après) par son frère *Ni-*

zam-Ali, qui régna jusqu'en 1803; son fils aîné *Sekander-Djah* lui succéda le 6 août. La résidence de Haïder-Abad, 17° 15' lat. 78° 35' long., fondée en 1585, elle a 200,000 habitans.

Naypour, reste du grand empire des Mahrattes dans le Décan, qui fut renversé par les Anglais en 1818. Il est situé entre 18° 40' et 6° 40' lat., 78° 20' et 83° long.; il contient un aréal de 70,000 lieues carrées, et il est habité par 3 millions d'hommes. Il n'est pas prouvé que la dynastie régnante descende de *Sewadji*, fondateur de l'empire des Mahrattes. *Ragodji*, en 1738, conquit le pays et mourut en 1755; son fils aîné, *Djanodji*, mourut en 1772; son frère, *Mouradji*, régna jusqu'en 1788, où le fils de ce dernier, *Ragodji Bhounsla*, monta sur le trône; il régna jusqu'au 22 mars 1816, et laissa en mourant ses états à son fils, *Persodji Bhounsla*, qui fut étranglé le 1er février de l'année suivante, et remplacé par *Appa-Saheb*, qui mourut sur le trône, sous le nom de *Moudhadji II*; il fut déposé par les Anglais, qui, le 25 juin 1818, mirent à sa place le fils de Persodji, RAGODJI BHOUNSLA, âgé de 9 ans. Sa résidence est à *Naypour :* 21° 9' lat., 79° 11' long. Elle contient 115,000 habitans.

Oude, entre le 26° et le 28° lat. sept., surface de 20,000 lieues carrées, population 3 millions; le pays fut soumis par les Mahométans lors de leur première incursion, sous Mohammed, un des successeurs d'Avreng-Zeb. *Saadet-Khan*, de Nischapour en Korasan, devint *soubahdur* du pays, et eut pour successeur son fils, *Sefdar-Djung*—1756; le fils de celui-ci, *Schudja-ed-devlah* régna jusqu'en 1775; son fils, *Asaf-ed-devlah* jusqu'en 1797. Le fils naturel de ce dernier, *visir Ali*, ayant usurpé le pouvoir, fut déposé par lord Teignmouth, et *Saadet-Ali* fut proclamé le 21 janvier 1798; il mourut le 11 juillet 1814; son successeur, *Ghazi-eddin-Haïder* prit, le 9 octobre 1819, le titre de padischah, et mourut le 20 oct. 1827; son fils, *Souleïman-djah* NASIR-EDDIN-HAIDER lui succède. Résidence *Luckman*, 26° 51' lat., 80° 50' long., elle a plus de trois cent mille habitans.

Baroda, la partie la plus belle et la plus considérable de la presqu'île de Gudjerat, contient 18,000 lieues carrées et 2,000,000 d'habitans. *Pilladji*, de la famille de *Guicowar* (*Gaikevad*), Mahratte, propriétaire d'un village, parvint à s'em-

parer du pouvoir, et régna jusqu'en 1747; son fils, *Damadji Guicowar*, jusqu'en 1768; *Fath-singh Guicowar*, jusqu'en 1789; *Manadji Guicowar*, jusqu'en 1792; *Gavind Rao*, jusqu'en 1800; *Anand Rao Guicowar*, jusqu'en 1819; son frère, Siadji Rao Guicowar lui succède. Capitale, *Baroda*, avec 100,000 habitans.

Maïsour, entre le 11° et le 15° lat.; 27,000 lieues carrées, 3 millions d'habitans. C'est le plateau du Carnatic. La dynastie prétend être originaire de Dvaraca, dans le Gudjerat. Le premier souverain connu est *Scham-radj*, qui monta sur le trône en 1507. *Tim-radj*, régnait en 1548; *Hir Scham-radj*, mourut en 1576; *Scham-radj* en 1637; *Immader-radj* ne régna qu'une année; *Kanty-revi-mersa-radj* jusqu'en 1659; *Djik-deo-radj* jusqu'en 1704; *Kanty-radj* jusqu'en 1714; *Doud-Kischen-radj* jusqu'en 1731; *Djik-Kischen-radj* jusqu'en 1755, dépossédé par *Haïder-Ali*, qui mourut le 9 décembre 1782. Celui-ci fut remplacé par son fils *Tippou-Saheb*, qui périt le 4 mai 1799. Wellesley plaça sur le trône un rejeton de l'ancienne dynastie *maharadja*, Krischna Udiaver, âgé de 6 ans, le 22 juin 1799: il gouverne réellement depuis 1812. Résidence *Maïsour*, 12° 19' lat., 75° 42' long.; à onze milles de Seringapatnam, qui n'a plus que 10,000 habitans.

Satara, 14,000 lieues carrées et 1,500,000 habitans. Sevadji, en 1651, détrôna le souverain de Bedjapour, et le tint comme prisonnier. Cet état de choses dura jusqu'en 1818, où le peischwa fut chassé, et en 1821 Nar-narrain fut réinstallé dans tous les droits que ses ancêtres avaient possédés. Il réside à *Satara*, 17° 42' lat., 74° 12' long. Après la dissolution de l'empire Bhamani, *Abou'l-modaffer-adil-schahy* fonda la dynastie de Bedjapour avant 1489, il mourut en 1510; *Ismail-adil-schah* en 1534; *Moulou-adil-schah* en 1557; *Ali-adil-schah* en 1579; *Ibrahim-adil-schah* en 1626; *Mohammed-adil-schah* en 1660; *Ali-adil-schah* en 1672; *Sekander-adil-schah* fut fait prisonnier, lors de la prise de Bedjapour par Avreng-Zeb en 1689.

Un grand nombre de petites principautés telles que, *Travancor*, *Cochin*, *Bopâl*, *Kotah*, *Boundi*, des chefs de *Radjipoutes*, des *émirs du Sind* et autres, forment un ter-

ritoire de 35,000 lieues carrées, avec 17 millions d'habitans.

Assam. — Ce pays contient le bassin du Brahmapoutra. Le titre royal est *Svarga radja* (monarque céleste), parce que la dynastie prétend descendre de deux frères, *Khunlai* et *Khuntai*, qui, avec le dieu *Chang*, vinrent des contrées du nord s'établir dans ce pays. Le mongol *Avreng-Zeb* essaya de soumettre le pays d'Assam, mais son armée fut détruite. En 1793, le roi *Gaurinath* fut replacé, avec le secours des Anglais, sur un trône dont un prêtre ambitieux l'avait chassé; il fut assassiné: son fils, *Birdjinath Koumar*, ne put se soutenir contre les usurpateurs *Boura Gohaing* et *Tchander Khant;* ce dernier appela les Birmans, qui, en 1822, conquirent le pays et proclamèrent pour radja leur général *Menghi maha thelouah*. Les Anglais s'en sont emparés en 1825.

— *États de l'Inde indépendans de l'Angleterre.* — *Nepâl.* 53,00 lieues carrées, 2 millions d'habitans, ayant à l'ouest et au sud les provinces anglaises pour frontières, au nord le mont Himâlaya, à l'est la principauté de Sikkim. La constitution physique des habitans les rapproche des Tartares et des Chinois, comme les habitans du Boutan. La dynastie indigène *Sourya-bansi* (race du soleil), finit avec *Raddjit-mall*, qui, en 1768, se fit enlever ses états par le radja de Gorkha, *Prithi Narrain*, qui mourut en 1771; *Singh-pertâp*, son fils, régna jusqu'en 1775; *Ram-bahader*, fils mineur de ce dernier, fut dépossédé par son oncle *Bahader-sah*, qui pilla Lassa en 1784, et Teschou Loumbou en 1790. Une armée chinoise passa le mont Himâlaya en 1792, et força *Bahader-sah* à faire la paix. *Ram-bahader* fit périr ce dernier en 1795; mais ses cruautés le rendirent si odieux qu'il fut obligé de s'enfuir à Bénarès en 1800; il revint en 1804 et fut assassiné en 1805. Malgré ces désordres, les conquêtes continuèrent sous le général *Ammer-Singh-Thappa*, qui fut enfin défait par sir Ochterlony. Par la paix de Catmandou (4 mars 1816), il fut contraint de céder presque toutes ses conquêtes aux Anglais. *Ammer-Singh-Thappa* mourut âgé de 68 ans, le 19 juillet 1816, et le jeune *radja*, du même nom, le 20 novembre suivant; on plaça sur le trône son fils, âgé de trois ans, Radjendra Bikram Sah. Capitale, *Catmandou*, située à 4,784 pieds d'élévation au-des-

sus des plaines du Bengale, 27° 42' lat., 85° long.; elle a 20,000 habitans.

Lahore, 50,000 lieues carrées, 3 millions d'habitans, entre le 30° et 34° lat.; les frontières sont le Kaschmir et le cours de l'Indus au nord; les montagnes de l'Indoustan septentrional à l'est; l'Indus le sépare à l'ouest de l'Afghanistan. Il se compose de deux parties distinctes, le Pendjab et le Kouhistan. Les Seiks, qui professent une religion indienne, dominent en ce pays. Les Mahométans y sont opprimés et vexés de différentes manières. Le fondateur de la secte des Seiks fut *Hanek*, qui naquit à *Talwandy*, village du district de Lahore, en 1519; son successeur fut *Gourou Angad*, mort en 1552; *Amera-das*, *Kschatriya* de race, — 1574; *Ram-das* son fils, 1585. Ardjounmal, rédacteur du principal livre des Seiks, nommé Adigranth, mourut en 1606; son fils *Hargovind* fut le premier *Gourou* (maître) guerrier — 1664; son petit-fils *Harray* — 1661; son fils, *Har-Krischna*, mourut à Dehli en 1664; son fils, *Tegh-bahader*, fut tué par ordre du gouvernement mongol en 1675; son fils, *Gourou govind*, prêtre et soldat, introduisit l'esprit militaire chez les Seiks; on parvint à le chasser de Lahore, et il mourut dans le Dekan en 1708. Il fut le dernier *Gourou* général; depuis lui, chaque petit *radja* s'est fait chef spirituel et temporel. *Ahmed-Schah Abalti* défit les Seiks à diverses reprises en 1762 et 1763, mais ils se relevèrent bien vite. Aujourd'hui les chefs qui habitent au Sud du Setledj, sont sous la protection anglaise; tout ce qui est au nord obéit à Rundjit-Singh, âgé maintenant de 67 ans; il a trois fils, *Courrouk Singh*, *Schere-Singh*, et *Tara-Singh*. Résidence, *Lahore*, 34° 9', 21' lat. 78° 20' long.

Sinde, 24,000 lieues carrées, 1 million d'habitans; ayant pour frontières, au nord le Moultan et l'Afghanistan, au sud Koutch et la mer, à l'ouest la mer et les montagnes du Beloutchistan. Le pays fut soumis par le Mongol Akbar. Durant l'invasion de Nadir-Schah, *Mohammed-Abassi-Kalori* se fit soubahdar du Sinde; il fut battu en 1739 par le monarque persan qui le rendit tributaire; il mourut en 1771. Ses successeurs furent chassés par les *Talpouris*, tribu de Baloutches sous la conduite de leur émir, Fath-Ali-Khan, en 1779, qui fut obligé de payer un tribut à Timour-Schah de Kaboul, jusqu'à la

mort de ce dernier en 1793. *Mir Gholam Ali*, fils de Fath-Ali-Khan, après avoir gouverné avec ses frères le pays, mourut à la chasse en 1812; son fils et ses deux frères MIR KOURRIM ALI et MIR MOUR ADALI lui succédèrent; ils ont envahi une partie de l'Afghanistan.

Sindia, 40,000 lieues carrées et 4 millions d'habitans; le pays d'Oudjain fut conquis par les Mahométans en 1230; il échut plus tard aux Mahrattes. *Djyapa Sindia* servit, comme général, sous le premier peischwa *Badjerao*, et acquit par de nombreux services le pays d'Oudjain. Son fils *Djan-Kodji* fut assassiné après la bataille de Paniput (1761); son oncle *Ranodji* lui succéda; le fils de celui-ci, *Madhadji Sindia*, régna jusqu'en 1794; son neveu *Devlet Rao*, perdit en 1803, dans une guerre contre les Anglais, la moitié de ses États; le traité du 5 novembre 1817 lui en fit perdre une autre partie; il mourut âgé de 47 ans le 21 mars 1827. Un de ses parens, *Moukt Rao*, âgé de 12 ans, prit en lui succédant le titre de *Maharaja-Ali-Djah* DJANKODJI RAO SINDHIA-BAHADER (le 18 juin). L'ancienne capitale était *Oudjain*, 23° 11′ lat., 75° 35′ long.; actuellement c'est *Gualior*, 26° 15′ lat., 78° 1′ long.

ÉTATS AU-DELA DU GANGE.

Birmans. — Population 3,500,000 âmes. Depuis la paix de Yandabou (le 24 février 1826), ce royaume a perdu tout l'Aracan, la moitié du pays de Martaban, Tavoy, Tenassérim et les îles de Merguy; il ne se compose plus que d'Ava et de Pégu. Le nom d'Ava est la prononciation corrompue d'*Aénwa*, qui est le nom que le peuple donne à la capitale. Le nom de Birmans dérive du mot Mrama, dont se sert le peuple d'Aracan pour désigner cette nation. Cent vingt-huit monarques ont régné depuis le commencement de la monarchie. Ava, avec le secours des Portugais, se détacha de Pégu; mais en 1751, Beinga Della, roi de Pégu, conquit Ava. *Alompra* ou *Alomandra Praou*, homme de basse extraction, reconquit la ville en automne 1753, et mourut âgé de 50 ans en 1760; son fils aîné *Namdodji Praou* régna jusqu'en 1762; son frère *Schembouan* jusqu'en 1776; son fils *Tchengouza* fut déposé et tué en 1782 par son oncle Minderadji Praou, qui gouverna jusqu'en 1819; son petit-fils MADOUTCHAO est actuellement âgé de 46 ans. Résidence actuelle, *Ava*.

Siam. Ce pays comprend le bassin du fleuve Menam. En 1757, les Birmans, sous Alompra, conquirent Yuthia la capitale, et exterminèrent la famille royale. En 1769, *Piatak*, fils d'un riche Chinois, les chassa et monta sur le trône ; il fut tué en 1782. Le premier monarque de la dynastie actuellement régnante lui succéda et gouverna — 1809 ; son successeur mourut le 20 juillet 1824 ; son fils naturel Kroma Tchiatt, âgé de 48 ans, est maintenant sur le trône.

Cochinchine. Soumis précédemment à l'empire chinois, cet État comprend actuellement la Cochinchine, le Tonquin, la plus grande partie du Cambage et le petit État de Siampa. La dynastie régnante fut chassée par une révolte en 1774 ; l'héritier de la couronne parvint en 1790 à ressaisir ses États, et conquit même le Tonquin : le titre des années de son règne est *Kang-Chang* ; on ignore l'année de sa mort. Son successeur donna aux années de son règne le titre de *Gia-Loug* (aidé par la fortune), et mourut en 1812. *Ming-Ming* (destin illustre) est celui des années du monarque suivant, qui mourut en 1822. L'année précédente, il avait reçu l'investiture royale de la cour de Peking.

Sumatra, le *Toanko* (seigneur) Passaman à Lintoou ; le *Toanko* Norinchi de Loubou Agam ; le *Toanko* Allahak-Pandjang.

Java, 4,660,000 habitans. Le sulthan réside à Yugya-Carta, dans la ci-devant province de Mataram. *Mangko-Bourana-Sepou*, couronné par les Hollandais en 1826, est mort le 2 janvier 1828 ; le jeune sulthan est sous la tutelle de *Pandjerang-Mangko-Koutomo.* Le souverain de la plus grande partie de l'île porte le titre de *Sousouhanan*, et réside à Suracarta auprès du fleuve du Solo.

Chine.

Le nom de la dynastie régnante, d'origine mandchoue, est *Taï-Thsing* (la très-pure). En Chine, on ne connaît pas le nom de l'empereur régnant ; celui qui occupe actuellement le trône est le fils aîné de son prédécesseur, mort le 2 septembre 1820, et portait auparavant le nom de *Mian-Ming.* Il donna à son père le titre posthume de *Jin-Tsoung-Joui-Houang-Ti*, c'est-à-dire *l'auguste et sage empereur, le compatissant prédécesseur.* Le titre honorifique des années du règne du monarque

actuel est en chinois TAO-KONANG, et en mandchou DOROÏ ELDEGHHE, *éclat de la raison.* Il est âgé maintenant de 47 ans.

JAPON.

Le Daïri (empereur) actuel, est le 121e successeur de *Sin-Mou*, il règne depuis 1817; le public ignore son nom durant sa vie. L'année 1812 était la cinquième du *Nengo* (titre honorifique des règnes) BOUNZIO (en chinois *Wen-Tching*). Sa résidence est *Miyako* ou *Kio*. Le *Koubo* ou *Sio-Goun* est le chef militaire généralissime de l'empire; il réside à *Yedo*; c'est, par le fait, lui qui règne; cependant il affecte toujours une espèce de dépendance du *Daïri*, descendant de l'antique dynastie japonaise qui a commencé par *Sin-Mou*, 660 ans avant notre ère.

13. SUR LA RACE SLAVE; par M. SCHAFFARIK. (*Monatsch. der Gesellsch. der vaterlænd. Museums in Bœhmen*; févr. 1829, pag. 99.)

M. P. J. Schaffarik a fait paraître à Prague, il y a environ trois ans, un ouvrage sur la race slave et sur son origine. Les recherches historiques qu'il a faites sont d'un grand intérêt; et la manière savante dont il a traité cet ouvrage le rend digne de l'attention des archéologues.

Quoiqu'il l'eût annoncé d'abord comme un commentaire du mémoire écrit sur ce sujet par Surowiecki, et lu par lui, en 1824, à la Société des amis des sciences de Varsovie, il en diffère par des points tellement importans, et le résultat qu'il a obtenu est si neuf, qu'il en fait un ouvrage original.

Sans le suivre dans sa longue et minutieuse narration, nous allons donner le tableau raccourci des points principaux de son ouvrage.

Les Slaves, ou Slowènes, appartiennent à la race dite *japétique*, et sont par conséquent consanguins des Indiens, des Mèdes, des Perses, des Thraces, des Grecs, des Latins, des Celtes et des Germains.

On ne sait ni dans quel temps, ni de quelle manière les Slowènes se séparèrent de leur souche; mais nous les voyons, dès le commencement de notre histoire, entièrement séparés des peuples de même origine, et épars sur une grande partie de l'Europe méridionale et de l'Asie.

Leur histoire doit se rattacher immédiatement à l'histoire

primitive de l'Europe, car, à l'époque où les Phéniciens étaient maîtres du commerce du monde, les Slowènes étaient déjà établis dans tous ces pays.

Avec Murray, M. Schaffarik regarde les Krapacks comme berceau de cette race, dont le nom primitif est celui de Wendo-Serviens, et qui confondit son immense population avec celle des Celtes et des Germains. Il suppose que quelques-unes de ses tribus pénétrèrent dans les Gaules et l'Angleterre, où elles fondèrent des établissemens. Le nom de Wendo-Serviens est né de l'union de leur nom primitif de Serviens à celui de Wendes ou Windes que portaient les Celtes et les Germains. Le nom de Serviens, altéré par les Bythiniens et les Scythes, fut changé en celui de Sarmates ou Sauromates, et c'est sous cette forme qu'il parvint aux Grecs et aux Latins.

Forcés, par les incursions fréquentes des Celtes et des Germains, de fuir de leur première patrie, les Wendo-Serviens se replièrent vers le nord-ouest où ils eurent à combattre les Scythes dont la vigueur commençait à s'affaiblir, et qui furent contraints de céder la puissance à leurs vainqueurs. Les Vendo-Serviens qui habitaient la partie méridionale de l'Europe furent vaincus par les Celtes et refoulés vers les monts Krapacks qu'ils furent, à plusieurs reprises, forcés d'abandonner pour se retirer vers le nord. Le passago du Danube par les Thraces, les émigrations de tribus germaniques vers les Krapacks, les expéditions des Alains entre la Baltique et le Pont, et la guerre portée par les Romains jusqu'aux bords du Danube, les empêchèrent pendant long-temps de se fixer d'une manière immuable. Ce ne fut que lorsque l'empire romain se fût écroulé et que le théâtre de la guerre eût changé de place, que ces peuples redescendirent vers le Danube et l'Elbe, et couvrirent de leur immense population les pays autrefois possédés par leurs ancêtres.

Tout tend à prouver que le nom de Srb est plus ancien que celui de Slowène. On trouve dans Pline et dans Ptolémée le nom de Srb comme celui d'une nation sarmate entre le Méotis et le Wolga. Procope emploie celui de Spori comme nom commun aux Antes et aux Slowènes, et ce nom, selon M. Schaffarik, n'est autre que celui de Srbi altéré par les Grecs. C'est sous le nom de Srbali, converti en celui de Triballes, qu'Héro-

dote désigne tous les peuples au nord de la péninsule Thraco-Illyrienne.

Il regarde les anciens Illyriens, les Triballes, les Krowyts, les Besses, les Karpiens, les Venètès, qui habitaient les bords de la mer Adriatique, l'Armorique, la Belgique et les côtes de la Grande-Bretagne, comme des descendans des Serviens ou Slowènes; et appuie son assertion de l'analogie qui existe entre le nom de plusieurs villes et rivières de ces pays et celui des anciens Serviens, comme : Sorviodurum, Serbetium, Sorba Saruba ou Saravus (la Saar), Sorbiodunum, etc. Il donne aux Scythes, aux Gétules, aux Alains, aux Jazygues et aux Rhoxalanes, une origine différente.

Les noms de Slowan, Slowake, Chrwak, Lech, Tchech, Chics, sont les noms primitifs de peuples d'origine servienne ou slowène, et ce ne fut qu'au VIe siècle que ce dernier nom prévalut et fut donné généralement aux peuples de même origine.

Le nom de Wende a subi, ainsi que celui de Srb, de nombreuses altérations, et l'opinion des historiens sur son origine est encore très-partagée. Les uns le regardent comme un nom local Celte ou Germain, désignant les habitans des côtes ou des marais, et le font venir de *Vin*, *Vind*, *Ven*, *Vend*; d'autres le font venir d'un mont *Vindius* en Espagne ou dans les Indes; quant à M. Schaffarik, il est de l'opinion de M. Jungman, et le regarde comme identique avec celui d'Hindou. Ce qui ferait remonter l'origine de ce peuple à la plus haute antiquité. Les formes différentes auxquelles il a été soumis avant de prendre celle que nous lui connaissons aujourd'hui, sont: *Ind*, *Hind*, *Hendu*, *Ant*, *Enet*, *Henet*, *Wenete*, *Wind* et *Wende*. Une circonstance de grande importance et qui donnerait du poids à l'opinion de M. Schaffarik, est que la langue des Wendes de la Baltique, telle qu'elle existe encore aujourd'hui chez les Lettoniens et les Lithuaniens, a de toutes les langues d'Europe conservé le plus d'analogie avec l'ancien indien.

La bonne foi qui règne dans l'ouvrage de M. Schaffarik donne une grande valeur à ses opinions, qui, en outre, s'accordent sur les points fondamentaux avec celles des historiens les plus célèbres qui se sont occupés de l'histoire des Slaves.

G—D.

14. THE ELLIS CORRESPONDENCE. — Lettres écrites pendant les années 1686-7-8, et contenant nombre de particularités sur la révolution, et des anecdotes sur l'histoire et les mœurs de l'époque. Publiées d'après les documens originaux, avec des notes et une préface, par l'hon. GEO. AGAR ELLIS. 2 vol. in-8°. Londres, 1829; H. Colburn. (*London Literary Gazette.* — *Lond. and Paris Observ.*; 11 janv. 1829).

M. Ellis, en s'illustrant lui-même, a rendu service au public par son goût pour les recherches historiques, et par l'habileté qu'il a mise dans ses résumés. Quoiqu'il ne soit pas à la hauteur des Clarendon, des Evelyn, des Burnet, etc., il met en lumière beaucoup de points d'histoire très-importans et d'incidens caractéristiques et curieux.

M. Ellis dit dans sa préface : La correspondance que nous offrons ici au public est copiée d'après les lettres originales conservées au Muséum britannique parmi la collection des manuscrits de Birch. L'éditeur fut excité à les examiner, en ayant vu quelques extraits, dont il fut frappé sous le rapport de l'intérêt et de la curiosité, dans la suite précieuse des lettres explicatives de l'histoire d'Angleterre, publiées par M. Ellis, bibliothécaire du Musée. Après un plus mûr examen, il pensa que toute la correspondance méritait d'être tirée de son obscurité, et livrée au public, comme contenant des récits contemporains de l'époque de la révolution de 1688, et des années qui ont immédiatement précédé cette catastrophe; ainsi que des anecdotes sur les principaux auteurs qui y ont joué un rôle; et des traits variés relatifs aux mœurs du siècle, qui chaque jour acquièrent plus d'importance, à mesure qu'ils se rapprochent de nous. A la vérité, les lettres qui ne sont pas relatives à des événemens importans, sont souvent remplies d'anecdotes de la cour et de la ville; mais on doit se rappeler que l'histoire se compose principalement de ces matériaux. Toutes ces lettres sont adressées à John Ellis, esq., ancêtre collatéral de l'éditeur, et forment un journal assez exact de tout ce qui s'est passé à Londres depuis le commencement de janvier 1686 jusqu'à la fin de décembre 1688, à l'exception d'environ 7 mois, d'août 1687 à avril 1688, où la correspondance a été interrompue.

Suivent une multitude d'extraits à l'appui de l'éloge ci-dessus. L.

15. Bibliotheca Gloucestrensis. —Collection de pièces rares et curieuses sur le comté et la ville de Gloucester, publiées pendant la guerre civile, dont elles offrent des commentaires, avec une introduction historique, des notes et un appendix. In-4°, pag. 456. Gloucester. (*Gentlemen-Mag.*; nov. 1826, pag. 423.)

Holinshed a dit que ce titre de Gloucester avait toujours été malheureux; quatre de ses comtes ont péri malheureusement. On peut en dire autant des histoires de ce comté. Celle de sir Robert Atkins a été publiée après sa mort, et une édition a été brûlée; celle de Rudder lui a valu de très-sévères critiques; celle de Bigland n'est pas complète. Le premier ouvrage de Fosbroke ne l'a pas enrichi, et celui de Rudge n'étant simplement qu'un abrégé de celui de sir Robert Atkins, n'est regardé que comme un livre élémentaire.

La collection des actes publiée par sir Robert Atkins est du même genre que celle qui a été donnée par d'autres, c'est-à-dire, qu'elle n'est qu'un répertoire chronologique abrégé de quelques actes. Il est évident que cela doit être ainsi, si l'on jette les yeux sur les répertoires, alors manuscrits, et imprimés depuis, dont celui d'Atkins n'est qu'une copie. Les enquêtes ne parlent pas de l'héritier et n'entrent dans aucun détail. Il en résulte qu'il n'y a pas de suite généalogique dans la transmission de la propriété; que les domaines sont confondus avec les manoirs, et la propriété seigneuriale des fiefs avec les propriétés dépendantes de ces fiefs. Ajoutez qu'aucune autorité n'est citée; défaut capital dans un ouvrage de ce genre.

Les ouvrages de Rudder et de Rudge sont calqués sur celui de Robert Atkins, et par conséquent ne citent pas d'autre autorité. Rudder réimprima le recueil d'Atkins, mot pour mot. Après lui vint M. Bigland, qui se proposa d'écrire l'histoire généalogique des habitans. Il ramassa une grande quantité de généalogies et d'épitaphes. Si l'on avait dans le principe adopté le plan d'y joindre les généalogies, il est probable que l'ouvrage eût eu un grand succès, parce qu'il aurait répondu à l'attente des grandes familles. Malheureusement, il n'offrit que des épitaphes, des initiales. Mais pour ceux qui connaissent l'importance d'un recueil

de ce genre, sous le rapport des propriétés et des familles, il est à regretter que l'ouvrage de M. Bigland soit resté incomplet.

M. Fosbroke fit paraître le sien en 1802, et celui-ci est un recueil d'actes manuscrits *de Novo*, renfermant un extrait complet des *inquisitiones post mortem*, conservées à la Tour ; et le résultat de la publication de ce genre de documens, a été que les titres des seigneuries, des fiefs et des terres qui avaient été confondus si étrangement par Atkins, Rudder et Rudge, ont été en général débrouillés, et qu'on a eu pour la première fois les successions généalogiques, telles qu'elles ont lieu dans les réversions des fiefs, etc. M. Fosbroke cite ses autorités particulières, et par là, cet auteur a fait de son livre, non seulement une histoire locale, mais un répertoire des actes relatifs au comté de Gloucester.

En 1817, MM. Nichols, propriétaires des matériaux de M. Bigland, entreprirent de continuer son ouvrage, en publiant une histoire de la ville de Gloucester. Ils engagèrent M. Fosbroke, d'après son expérience dans les recherches sur le comté, à le publier. Son plan fut, ainsi que dans l'Histoire du comté, de corriger les erreurs, et de remplir les lacunes; et cet ouvrage, il faut en convenir, est réellement meilleur et plus complet. L.

16. History of the progress, etc. — Histoire des progrès de la réforme en Espagne, et de son extinction dans le xviie siècle; par Thomas Mac Crie. In-8° de 424 p. Edinburgh, 1829; Blackwood. Londres; Cadell. (*London literary Gazette* ; 5 décembre 1829, p. 785.)

D'après M. M' Crie, l'église catholique romaine d'Espagne se tenait, dans les temps primitifs, tout-à-fait indépendante du siége de Rome, et exerçait une juridiction nationale sur l'administration de la religion, bien différente de celle que, depuis, ses principes de dévotion l'ont portée à accorder à l'autorité du Pape.

M. M' Crie dit encore : « L'ancien état de l'église en Espagne est peu connu. Les écrivains modernes espagnols ont eu soin de cacher ou de traiter légèrement les événemens historiques qui auraient été capables de blesser les sentimens religieux de leurs compatriotes, ou de les affaiblir. Les étrangers ne pouvant

avoir accès dans les archives, ou rebutés de recherches pénibles, se bornaient en général aux renseignemens qu'on peut trouver dans tous les livres. Et comme chacun savait que les Espagnols avaient fait preuve de zèle pour la cour de Rome et la foi catholique, pendant les trois derniers siècles, le public, comme d'un accord général, s'est hâté de conclure qu'il en avait toujours été de même.

« L'histoire ecclésiastique d'Espagne, pendant les trois premiers siècles, peut se renfermer dans deux faits : que la religion chrétienne fut de bonne heure introduite dans ce pays ; et que des églises y furent élevées en divers endroits malgré les persécutions accidentelles. Cela excepté, tout le reste est fabuleux ou conjectural. »

Notre plan ne nous permet pas de faire d'autres citations de cet ouvrage, qui est rempli d'intérêt, qui est très-bien fait et qui suppose de grandes recherches. Nous nous bornerons à dire que son auteur attribue à la suppression de la réforme en Espagne la ruine du génie, du goût, des connaissances et de l'industrie, et par suite l'affaiblissement de ces contrées dans la balance de l'Europe. L.

17. Essais historiques sur le Parlement de Provence, depuis son origine jusqu'à sa suppression ; par M. Cabasse, conseiller à la Cour royale d'Aix, etc. 3 vol. in-8°. Paris. 1826 ; A. Pihan Delaforest. (*Journal des Savans* ; juin 1827, p. 348.)

L'histoire de l'un des parlemens de la France ne peut manquer d'exciter la curiosité ; les ouvrages de ce genre doivent une partie de leurs succès au juste désir, que nos institutions actuelles nous inspirent, d'étudier les lois, les mœurs, les usages, les événemens du temps qui les a précédés.

Cette histoire touche par plusieurs points à l'histoire générale de la France, ou à l'histoire particulière du pays.

Quand la Provence était gouvernée par ses comtes, il existait un tribunal suprême sous le titre de *Conseil éminent*, un grand sénéchal était à la fois chef de la justice et gouverneur militaire.

La reine Jeanne lui retira l'autorité qu'il exerçait sur le

biens du domaine, la faculté de destituer les juges supérieurs et le droit de faire grâce pour peine capitale.

Sous la seconde maison d'Anjou, on lui ôta le gouvernement militaire et on le borna aux fonctions de chef de la justice, et il fut placé à la tête du conseil éminent, qui jusqu'alors avait été présidé par le comte ou le bailli.

En 1415, le comte Louis II substitua un parlement à ce tribunal, mais cette innovation fut réformée par son successeur Louis III, qui rétablit le conseil éminent, dont on n'assigna communément l'existence qu'à cette époque de son rétablissement. L'auteur assure que dès 1137, les comtes avaient près d'eux cette cour de justice, composée, dit-il, de cinq membres, du grand sénéchal, des juges mages, du président et deux maîtres rationaux; ce conseil était appelé par le prince à ses délibérations toutes les fois qu'il s'agissait de questions de politique, de guerre ou de législation.

Il semble à M. Raynouard, auteur de l'article que nous analysons, que M. Cabasse aurait dû citer ses autorités, car il affirme que les ministres rationaux n'existaient pas en 1137; d'ailleurs il eût dû avertir que, depuis un temps très-ancien, la Provence avait des états qui, entre autres prérogatives, votaient l'impôt et pouvaient prendre l'initiative sur la proposition des lois qu'ils jugeaient convenables au pays.

Sous le rapport des fonctions judiciaires, le conseil éminent avait une juridiction universelle; on appelait de ses jugemens, dans certains cas, au comte lui-même.

Les formes étaient longues et dispendieuses dans les tribunaux inférieurs, mais au tribunal suprême les affaires s'instruisaient avec une simplicité remarquable; les causes étaient jugées sommairement, l'arrêt était rendu au nom du grand sénéchal: *Invocato priùs divini numinis auxilio, magnus senescallus et curia dicunt et pronunciant*, etc.; telle était sa formule ordinaire.

La Provence fut réunie à la France, non par le funeste droit des armes, mais par le vœu du dernier comte, par le consentement solennel des citoyens, non pour être un état dépendant, mais à la condition expresse de n'être point *subalterné* et de conserver ses franchises; les anciennes institutions furent respectées et le conseil éminent subsista jusqu'à ce que la néces-

sité de donner une meilleure organisation aux tribunaux qui administraient la justice, porta Louis XII à créer un parlement en 1501 : les états du pape avaient eux-mêmes sollicité une réforme; le grand sénéchal resta chef du parlement jusqu'en 1535, que François Ier lui retira les fonctions judiciaires; depuis cette époque les arrêts furent rendus au nom du roi.

Le parlement fut composé d'un président, de onze conseillers, d'un avocat général et de deux procureurs généraux. La plupart furent choisis parmi les membres des tribunaux existans, l'avocat et les deux procureurs généraux furent conservés dans cette nouvelle organisation; c'est pourquoi il y en avait deux en Provence, tandis qu'il n'en existait qu'un dans les autres parlemens.

Le 28 novembre 1502, le parlement de Provence fut installé à Brignolles, attendu que la contagion désolait la ville d'Aix où il se rendit au mois d'octobre suivant.

Les consuls de la ville d'Aix, qui recevaient le serment des gouverneurs de la province, demandèrent la même prérogative pour le premier magistrat de l'ordre judiciaire, qui céda à leur vœu; cet usage se maintint jusqu'au célèbre Guillaume-du-Vair, dont on n'osa pas exiger cet hommage par respect pour sa grande réputation.

Chacun des magistrats promit, en plaçant sa main sur les saints évangiles, lors de l'installation, de maintenir les priviléges de la capitale; et ils se répandirent dans la province pour prendre le même engagement avec les autres villes.

Cette démarche popularisa les nouveaux magistrats; le parlement saisit une occasion remarquable d'exercer l'influence de son autorité. Des troubles s'élevèrent à Marseille, le parlement y envoya une députation de son corps pour rétablir l'ordre : elle ordonna que l'époque de l'élection des consuls serait devancée, changea le conseil de l'hôtel-de-ville, et adjoignit les anciens consuls aux nouveaux; le conseil de ville ayant été cassé par une autorité factieuse, la cour l'élut de nouveau, et par la fermeté qu'elle mit à faire exécuter son arrêt, elle finit par imposer à l'obstination.

Cette cour eut à défendre les libertés du pays contre la cour de Rome, au sujet du droit d'annexe. Un traité conclu en 1505 avec le vice-légat assura ce droit au parlement; mais la cour de Rome n'avait fait que céder à la nécessité du moment, et sous

le pontificat de Léon X, ce pape fulmina, contre le parlement qui voulait soutenir ce droit, un monitoire portant que tous ceux qui étaient dénoncés comparaîtraient à Rome dans trois mois sous peine d'excommunication.

François I[er] assura le parlement de sa protection, et après la bataille de Marignan, il fut fait un traité qui maintint le droit d'annexe qui, après plusieurs difficultés, fut enfin déposé dans les archives du parlement.

Cette province, sous le prétexte que c'était un pays réuni, ne jouit définitivement du concordat de Léon X qu'en 1586, et le dut à la fermeté de son parlement.

L'édit de 1535 exclut les évêques des places qu'ils occupaient dans le parlement, afin que ces prélats, y est-il dit, puissent mieux s'acquitter des fonctions épiscopales. Peu de temps après, le roi eut occasion de maintenir ce principe, « afin que la cour pût délibérer plus librement sur les entreprises que les évêques et autres gens d'église pourraient se permettre sur la juridiction temporelle et l'autorité royale. »

Le parlement eut ses grands jours, c'était une chambre ambulante, composée de huit ou dix membres qui se transportaient dans les principales villes de la province, et y tenant des assises, recueillait les plaintes portées contre les officiers subalternes, et prononçait sur les affaires urgentes; on n'en trouve plus de traces depuis le règne de Louis XIII.

Il fixa, après la nouvelle organisation, le temps de l'année où il s'occuperait de l'appel des jugemens des tribunaux inférieurs qui ressortissaient de lui, et il fut statué que les lieutenans des siéges seraient présens à l'audience comme responsables de ces jugemens; cet usage dégénéra en simple formalité et fut enfin aboli.

La veille de Noël et du dimanche des Rameaux, la chambre Tournelle, assistée de deux députés de la grand'chambre et des officiers qui pouvaient fournir des renseignemens, allait tenir audience dans les prisons, recevoir les plaintes des détenus, pourvoir à leurs besoins, et en élargissait quelques-uns en l'honneur des fêtes.

Dans les occasions solennelles, telles que les sacres et les mariages des rois, la naissance des princes, etc., le parlement, sans le concours de la puissance ecclésiastique, ordonnait des processions, des prières publiques, etc.

En 1624, le procureur général dénonça au parlement les religieux mendians qui, au lieu de se contenter, selon l'usage, d'un florin pour assister, exigèrent beaucoup plus; les prieurs des quatre couvens furent mandés, et la cour leur fit défense de rien exiger au-dessus de la taxe ordinaire.

L'invasion de Charles-Quint en Provence fournit au parlement l'occasion de manifester son zèle et sa fidélité. A l'approche de ce prince, il quitta la capitale, et ayant cru nécessaire de demeurer au-delà du Rhône, il se fixa enfin au Pont St-Esprit, d'où il venait tenir ses audiences en-deçà du Rhône, dans une église située sur le territoire de la Provence. Charles-Quint irrité supprima le parlement et le remplaça par un sénat composé d'étrangers, dont le premier acte fut de le proclamer roi d'Arles et comte de Provence. Le nouveau tribunal déclara confisqués, au profit de l'empire, les biens des habitans de la ville d'Aix que la terreur avait éloignés, le palais du parlement fut incendié; on rejeta la honte de cet acte sur le duc de Savoie; marchant alors à la suite de l'empereur. Il avait espéré détruire les titres qui fournissaient la preuve des usurpations de ses ancêtres sur la principauté de Piémont et sur le comté de Nice; mais cet attentat fut inutile, les papiers importans avaient été transportés au château de Baux.

Pendant cette invasion, le prince d'Orange avait refusé de se rendre au ban et à l'arrière-ban, le parlement rendit, en 1543, l'arrêt mémorable qui réunit la principauté d'Orange à l'ancien domaine des comtes de Provence.

En 1628, le parlement prit les mesures de haute police pour écarter le fléau de la peste qui ravageait la Provence; ces précautions furent inutiles, la contagion attaqua la ville d'Aix, les magistrats ne quittèrent la ville que quand il ne leur resta plus d'espoir d'être utiles.

Durant les troubles de la ligue, les membres du parlement attachés au parti royal se transportèrent à Pertuis; ceux qui ne voulaient être d'aucun parti, dans leurs terres; et les autres restèrent à Aix sous l'influence des ligueurs. Il y eut alors deux parlemens, celui d'Aix et celui de Pertuis: ce dernier y ouvrit ses séances le 26 juillet 1589, et proclama Henri IV au milieu des périls dont le menaçait le parti contraire qui le força à se réfugier à Manosque.

Le parlement de la ligue proclama le cardinal de Bourbon

qui l'avait été à Paris sous le nom de Charles X. Le pape promit à ce parti un secours considérable en argent, qui se réduisit à une bulle contre Henri IV, après l'abjuration duquel les deux parlemens se réunirent en un à Aix.

Le cardinal Mazarin créa dans le parlement une chambre des requêtes; cet établissement déplut aux anciens membres; leurs procédés envers leurs nouveaux confrères offensèrent le ministre, qui suggéra à la reine régente le projet d'un *semestre*, c'est-à-dire un corps de judicature qui, pendant la moitié de l'année, serait investi de toute l'autorité de l'ancien parlement, lequel exercerait ses fonctions pendant l'autre moitié. Ceux-ci effrayés du projet, se hâtèrent de faire un arrangement avec la chambre des requêtes; le ministre le cassa et tint à l'exécution de son projet; des commissaires arrivèrent à Aix, et le 27 janvier 1648, ils notifièrent au parlement l'arrêt du conseil relatif au semestre, qui fut installé après de vaines oppositions, quoiqu'on intimidât ceux auxquels on proposait les places; elles n'étaient pas remplies. Gueidon, avocat du roi au siége de Marseille, obtint des provisions, et malgré les conseils de l'amitié, vint à Aix, logea à l'auberge de la Mule noire, et au moment de souper, dix à douze conjurés se présentèrent en armes, le premier couche en joue tous les convives en disant d'une voix forte : *Que personne ne bouge, on n'en veut qu'à un*, et deux autres s'approchent de Gueidon qu'ils tuent au milieu de nombreuses personnes qui n'osèrent le défendre. Cette tragédie produisit l'effet désiré, personne n'osa aspirer aux places du semestre, qu'enfin le gouvernement cassa.

Le parlement lutta aussi contre l'archevêque ou la cour des comptes.

La décision qui excluait les prélats de l'honneur de siéger au parlement, avait été éludée par l'archevêque Fillioli qui avait su conserver sa place et la faire passer sur la tête de son neveu, en faveur duquel il s'était démis de son archevêché. Le parlement mit des obstacles à sa réception, et soutint que la qualité de procureur du pays attachée à l'archevêché d'Aix, était incompatible avec celle de conseiller; l'affaire portée au roi, il fit droit aux réclamations du parlement.

Hurault de l'Hospital, connu sous le nom de Valgrand, devenu archevêque d'Aix, obtint, malgré les décisions précédentes, des lettres de conseiller d'honneur; il éprouva des ob-

stacles, et enfin elles ne furent enregistrées qu'en arrêtant qu'il ne concourrait point aux jugemens des procès dans lesquels la province serait intéressée.

La chambre Tournelle du parlement avait condamné à mort un prêtre d'Arles. Pour exécuter l'arrêt, elle demanda plusieurs fois à l'archevêque de dégrader le condamné; les refus obstinés du prélat forcèrent la cour de passer outre, quoique le criminel n'eût pas été dépouillé de son caractère sacré. Alors l'archevêque assembla tous les confesseurs et leur défendit d'absoudre, au temps pascal qui approchait, les magistrats de la Tournelle, qui, selon lui, avaient encouru l'excommunication majeure : l'interdit frappa le greffier, les huissiers et même le bourreau. Le parlement s'étant réuni malgré les fêtes de Pâques, le procureur interjetta appel comme d'abus de l'ordonnance du prélat, et celui-ci s'étant refusé à tout arrangement, un arrêt du 6 mai 1601 déclara qu'il avait été mal et nullement et scandaleusement procédé par l'évêque, et lui ordonna de révoquer ses défenses, à peine de saisie de son temporel, d'une amende de 4,000 écus, et d'être poursuivi comme infracteur des lois et priviléges du royaume.

Le prélat n'ayant donné qu'une déclaration incomplète, la cour rendit un second arrêt : alors il obéit et releva expressément les magistrats de l'excommunication qu'il avait prononcée contre eux.

En 1618, la veille de Notre-Dame d'août, le parlement se rendit à la métropole pour assister aux vêpres; l'archevêque lui contesta sa place accoutumée, et ne fit point chanter les vêpres, que la cour attendit vainement jusqu'à l'entrée de la nuit. Le parlement délibéra de ne plus assister aux offices de la métropole, et un arrêt ordonna que l'archevêque serait admonesté de rétablir les lieux en leur premier état, à peine de saisie de son temporel jusqu'à la somme de 10,000 livres, et fit défense aux ouvriers de travailler à la nouvelle œuvre que le prélat faisait construire, à peine de mille livres d'amende et de punition corporelle. Un arrêt du conseil transigea sur cette affaire.

Il y eut une autre contestation entre le parlement et Alphonse du Plessis, successeur de Valgrand, relativement à l'offrande, qui finit par son abolition en 1656. Une autre contestation arriva sur la présomption de l'archevêque qui voulut précéder un président aux enquêtes, chargé par le roi de faire l'ouverture

des états de Provence. Le parlement rendit un arrêt à ce sujet.

La chambre des comptes n'avait été dans l'origine qu'une juridiction subalterne, l'appel de ses sentences était porté au parlement. Cette chambre avait souvent hasardé des prétentions contre ce tribunal suprême, lorsque le 10 juin 1555, un traité occulte et vénal, conclu avec le ministère, lui conféra la juridiction des aides, dont le parlement n'avait cessé de jouir depuis sa formation. Cette chambre devint dès lors cour souveraine, et se crut l'égale du parlement; cette spoliation fut payée trente mille livres. Bientôt des contestations s'élevèrent entre les deux cours qui ne voulaient ni de supérieures ni d'égales; ces contestations étaient entretenues par la rivalité et l'esprit de corps. En 1608, un arrêt du conseil régla les honneurs qu'on leur rendrait, et la marche qu'elles tiendraient dans les cérémonies publiques. Malgré cela, les contestations éclataient dans les fêtes religieuses, où la circonstance rapprochait les deux cours dans une même enceinte, et donnèrent lieu à plusieurs scènes scandaleuses que nous ne rapporterons pas.

M. Raynouard, en terminant, reproche à l'auteur de n'avoir pas mentionné dans son ouvrage quelques détails qui auraient dû y trouver place, comme l'arrêt rendu par le parlement de Provence le 5 mai 1758, consacrant le principe d'après lequel il avait dans ses attributions le droit de prononcer la nullité des députations aux états de la province ou aux assemblées des communes, lorsque ces élections étaient contraires au droit public du pays. Cet arrêt prononce une amende contre ceux qui concourraient à pareille nomination.

La cour jugeait les appels de *nouvel état*; en Provence, chaque commune nommait, d'après sa constitution spéciale ou ses réglemens, des officiers municipaux annuels; quand quelqu'un avait à se plaindre de l'élection ou du *nouvel état*, l'appel était porté au parlement.

Enfin, il est fâcheux que l'auteur n'ait point parlé de la belle et fréquente institution de la *charge de procureur du roi pour les pauvres*, qui plaidait pour eux, fournissait aux frais, lorsque l'affaire était trouvée juste dans un examen préalable.

Il serait à désirer qu'on rétablît une pareille institution près de chaque cour d'appel, et surtout auprès du tribunal de cassation.

Une pareille histoire pour chaque parlement de France serait une chose bien utile et bien à désirer.

18. **Secret journals of the acts, etc. — Journaux secrets des actes et opérations du congrès, depuis sa première réunion jusqu'à la dissolution de la confédération, par suite de l'adoption de la constitution des États-Unis. 4 vol. Boston, 1827; Wells et Lilly.** (*Amer. Quart. Review.;* mars, 1827. p. 129.)

Comme, sous la confédération, le congrès était investi du pouvoir exécutif aussi bien que du pouvoir législatif, il devenait nécessaire de tenir deux journaux séparés de ses actes, l'un public, l'autre secret. Celui-ci, qui renferme quatre volumes et qui a principalement rapport aux affaires de l'Amérique avec les puissances étrangères pendant la révolution et jusqu'à l'acceptation de la constitution, vient d'être mis au jour en conséquence des résolutions du gouvernement en 1818 et 1820. Il est arrivé rarement, si toutefois il est jamais arrivé, que les journaux des actes du pouvoir exécutif d'aucune nation, et surtout de ceux qui concernent les puissances étrangères, aient jamais été donnés *en entier* au public. A cet égard, les États-Unis ont suivi une marche plus franche et plus libérale, et se sont écartés de ces maximes circonspectes et intéressées de politique, que les monarchies de l'Europe ont généralement suivies.

Ces journaux offriront de l'intérêt, non seulement parce qu'ils tendent à éclaircir une partie de l'histoire de l'Amérique qui n'est pas généralement connue, mais aussi parce qu'ils font voir que les patriotes américains, dans cette période d'essais à laquelle ils se rapportent, ont eu de grandes difficultés à surmonter, tant dans le cabinet que sur le champ de bataille; et nous croyons, autant que nous avons pu le reconnaître, que les matériaux qu'ils renferment n'ont pas été reçus des Américains avec l'attention qu'ils méritaient.

Ils ne se bornent pas à ce récit sec et sans intérêt des affaires journalières accoutumées, comme il arrive ordinairement, mais ils contiennent beaucoup de faits importans, ainsi que beaucoup de documens précieux et inédits, relatifs à la révolution de l'Amérique. On y trouvera détaillées les instructions données au commandant en chef de l'armée américaine, lors de sa nomination en juin 1775; l'adresse confidentielle du congrès aux États; les plans des traités qui devaient être proposés à la

France, à l'Espagne, et aux autres puissances de l'Europe; les instructions secrètes données aux envoyés américains; les diverses communications confidentielles faites au congrès par les nations étrangères, et en particulier par le roi de France ou par son ministère; la nature et l'étendue des prétentions du roi d'Espagne sur les possessions occidentales, et la navigation exclusive du Mississipi; les articles secrets joints à quelques-uns des traités faits avec les puissances étrangères; les tentatives faites par la Grande-Bretagne pour rompre l'alliance entre la France et les États-Unis, en proposant secrètement à chacun d'eux la paix; ainsi que beaucoup d'autres pièces également curieuses et intéressantes.

Les instructions données au général Washington, en le revêtant du commandement de toutes les forces des colonies, se trouvent dans le 1er vol., p. 17 et 18.

Le Journal anglais rapporte textuellement une grande quantité de pièces les plus remarquables, que les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Nous nous contentons de leur signaler l'existence d'un livre susceptible de répandre beaucoup de lumière, non seulement sur l'histoire de la révolution américaine, mais même sur l'histoire générale de cette période intéressante. L.

MÉLANGES.

19. Sur J. A. Comenius et ses ouvrages; par F. Palacky. (*Monatsch. der Gesell. des Vaterl. Museums in Böhmen*; pag. 255, sept. 1829.)

Peu d'hommes ont autant que Comenius été en butte à l'injustice et à l'envie de leurs contemporains, et payé plus chèrement leur célébrité. L'acharnement de ses ennemis a produit un effet si terrible, que sa réputation en a été ternie, et que les biographes les plus éclairés semblent s'être plu à le déchirer et à rendre sa mémoire odieuse. Bayle, égaré par les diffamations de Nic. Arnault et de Sam. Desmarets, l'a peint sous les couleurs les plus défavorables; cependant il est plus réservé que les biographes qui l'ont suivi, et ne porte jamais de lui un jugement positif; il ne s'exprime jamais que d'une manière ambiguë: « *Je l'ai ouï dire à plusieurs personnes*; *on dit*, etc. » Mais

malgré cette réserve il n'a point cherché à s'assurer de la vérité, et son indifférence l'a rendu l'organe de la plus basse calomnie. Adelung mit dans sa Biographie plus d'aigreur que Bayle; il osa ce que n'avait pas osé son prédécesseur, et affirma tout ce que Bayle n'avait fait qu'indiquer. Le baron de Hormayr, dans son Plutarque autrichien, en fait un portrait également odieux; il ne peut lui refuser un talent éminent, mais il le traite d'homme colérique, ambitieux, intrigant, pervers, dénaturé, etc., etc. L'on serait tenté de croire à la vérité de ces calomnies, en les voyant reproduites par tous les biographes, si l'on n'en trouvait la véritable cause dans la légèreté avec laquelle sont souvent écrits ces sortes d'ouvrages, qui, plus que tous les autres, demanderaient une vérification scrupuleuse, puisqu'il s'agit de fixer l'opinion de la postérité sur le mérite d'un homme célèbre. Bayle adopta l'opinion de son siècle envers Comenius; Adelung copia ce qu'avait avancé Bayle, mais ajouta à l'amertume du premier; et M. de Hormayr, dont l'ouvrage parut trop promptement pour qu'on puisse croire qu'il a puisé aux sources les plus pures ses notes historiques, a répété ce qu'avaient dit les deux autres, en enchérissant encore sur tout ce qu'ils avaient avancé de défavorable sur Comenius. Si Comenius compte des ennemis parmi les savans, il y trouve aussi de généreux défenseurs : Herder, Müller, Rieger, Kranz et Elsner, l'ont lavé des basses calomnies dont il a été la victime. Cependant les écrits diffamatoires ou apologétiques dont il a été l'objet, ne peuvent qu'être incomplets, parce qu'aucun des auteurs n'a assez connu la vie et le caractère de Comenius. M. F. Palacky, compatriote de Comenius, au milieu de monumens pleins encore de son souvenir, a essayé une esquisse biographique, qui est pleine d'intérêt en ce qu'elle fait connaître le caractère de l'homme illustre sous son véritable jour.

Johann-Amos Comenius ou Komensky naquit le 28 mars 1592, à Niwniz, non loin de Ungrisch-Brod en Moravie, et non pas dans le village de Komna, ainsi qu'on le croit généralement depuis Stredowsky. La seigneurie d'Ostran à laquelle appartient Niwniz était, dans le XVIe siècle, ainsi qu'Eibenschitz et Fulnek, le principal établissement des frères Moraves. On ne sait trop quel est son père; selon quelques historiens, il était meunier, et possédait une honnête aisance : mais ce fait n'est pas authentique.

Orphelin dès l'enfance, il fut confié à des tuteurs qui prirent les plus grands soins de son éducation. En 1608, il commença ses études en Bohême; en 1610, il partit pour le collége d'Herborn avec le jeune comte de Kunowic, et, dans ce collége, il étudia sous le célèbre Alstedius. D'Herborn il se rendit à Heidelberg pour y terminer ses études, après lesquelles il fit un voyage en Hollande et en Angleterre.

De retour dans sa patrie, en 1614, il fut appelé par le baron Ch. de Zerotin à la place de recteur de l'École de la confrérie de Prerau. Ce fut là qu'il commença à songer à l'amélioration de l'éducation scholastique, et particulièrement à faciliter à la jeunesse l'étude des langues. Le premier ouvrage qu'il publia est sa *Grammaticæ facilioris præcepta*, imprimée à Prague, en 1616, et oubliée depuis long-temps.

En 1616, à l'âge de 24 ans, il quitta l'emploi de professeur pour prendre celui plus important encore de pasteur, et, en 1618, il fut nommé prédicateur et inspecteur des écoles de Fulnek, dans le cercle de Prerau. Après la bataille de Weissenberg, en 1620, les troupes espagnoles s'emparèrent de Fulnek, qu'ils réduisirent en cendres, et Comenius perdit dans ce désastre sa fortune et ses manuscrits. A la suite de l'édit lancé par l'empereur contre les prédicateurs de sa confrérie, il lui fallut se démettre de sa charge, qu'il continua cependant d'exercer en silence dans la seigneurie de son Mécène le Baron Karl von Zerotin.

En 1622, les persécutions dont les frères Moraves étaient l'objet devinrent si violentes, qu'ils furent contraints de quitter leurs demeures et de fuir dans les montagnes. Comenius, que la mort venait de priver de sa femme et de ses enfans, les y suivit, et ce fut dans ces horribles retraites qu'il écrivit ses meilleurs ouvrages en bohémien (*Labyrint sweta*, le Labyrinthe du monde, et *Hlubina bezpeonosti*, la Grandeur des loisirs). Après un voyage en Pologne, entrepris pour les intérêts de la confrérie, il se retira chez G. Sadowsky von Slaupno, dans les Reisengebirge, où il ne jouit pas long-temps du repos; car un nouvel édit condamna à l'exil tous les frères Moraves, et leur généreux protecteur fut enveloppé dans la proscription. Comenius se retira à Lissa, en Pologne, avec un grand nombre de ses compagnons d'infortune. La conduite du gymnase de Lissa fut confiée à ses soins, et il put de nouveau se livrer à ses idées d'amélio-

ration. Il écrivit dans ce but trois ouvrages : la *Grande Didactique*, l'*École-mère* et l'*École populaire*, d'abord en bohémien, mais les deux premiers furent bientôt après traduits en latin, en allemand et en polonais; les manuscrits ne furent jamais imprimés et se sont perdus.

En 1631, il publia son *Janua linguarum reserata*, où il mettait en exécution les préceptes qu'il nourrissait depuis longtemps et dont il sentait l'importance. Le succès de cet ouvrage dépassa son attente; il fut reçu avec un enthousiasme difficile à décrire; on l'adopta dans toutes les écoles, il fut réimprimé un grand nombre de fois, traduit dans toutes les langues de l'Europe et en quatre langues orientales. Cet ouvrage, dont Comenius ne se dissimulait pas l'imperfection, n'était que l'introduction à un ouvrage plus complet, auquel il donnait le nom de *Pansophie*, encyclopédie où les sciences et les langues se trouvaient en parallèle.

La réputation de Comenius, renfermée jusqu'alors dans les limites de sa patrie, devint européenne, et les savans les plus distingués briguèrent l'honneur de correspondre avec lui.

En 1638, Comenius reçut l'invitation de se rendre en Suède pour y organiser les écoles d'après ses principes; mais la guerre qui régnait alors entre les Polonais et les Suédois l'empêcha de se rendre à cette invitation, dans la crainte de passer pour ingrat envers un peuple qui avait accordé à ses frères et à lui une si généreuse hospitalité.

Peu de temps après, un acte du parlement l'appela en Angleterre, dans le but de contribuer à l'amélioration du système d'éducation. Il s'y rendit; mais à peine arrivé, la révolution d'Irlande éclata et empêcha que les projets d'amélioration fussent mis à exécution.

Pendant son séjour en Angleterre, il reçut du baron Louis de Geer, de Nordköping, l'homme le plus riche et le plus généreux de son époque, une nouvelle invitation de se rendre en Suède. Cette fois il ne refusa pas, il se rendit à Nordkoeping où il fut très-bien accueilli, et, aussitôt après son arrivée, il partit pour Stockholm où il fut adressé au chancelier Axel Oxenstierna et au Dr J. Skyki. Le célèbre Oxenstierna examina sa méthode, la trouva bonne, et l'engagea à devenir chef d'un collége fondé par le baron V. Geer, à Elbingen en Prusse, puisque rien ne pouvait l'engager à rester en Suède. Comenius

y consentit, et revint pour la troisième fois aux ouvrages didactiques. Le collége ne fut pas fondé, et, en 1648, Comenius revint à Lissa où il s'appliqua de nouveau à sa pansophie.

En 1650, cédant aux instances réitérées du jeune prince Siegmund Rákóczy et de sa mère Susanna Lóvándfi, il partit pour la Hongrie dans le dessein d'organiser, d'après sa méthode, le collége de Sárospatak. Ce fut là qu'il écrivit son *Orbis pictus* et son *Schola ludus*. La mort du prince Siegmund, en 1652, mit beaucoup d'entraves aux améliorations que projetait Comenius, et, en 1654, il revint à Lissa après avoir mis à exécution une partie de ses projets.

Son retour à Lissa fut malgré lui; car cette ville était alors au pouvoir des Suédois, et pour ne point exciter la jalousie des Polonais, il voulait autant que possible s'éloigner des vainqueurs; mais ses frères le retinrent, et ce fut pour le malheur commun; car les Polonais, lorsqu'ils eurent repris Lissa, en 1656, la livrèrent aux flammes, sans donner aux habitans le temps de se sauver. Comenius y perdit encore une fois son avoir, les matériaux qu'il avait recueillis pour sa pansophie, et ceux pour un dictionnaire bohémien, auquel il travaillait depuis 40 ans. Il sauva du néant quelques autres manuscrits de moins d'importance, en les enfouissant pêle-mêle avec d'autres objets.

Il s'enfuit en Silésie, d'où il voulait se rendre à Francfort-sur-l'Oder, pour y fixer sa résidence; mais la peste qui ravageait alors cette ville, l'empêcha d'exécuter ce projet, et il partit pour Hambourg, qu'il quitta bientôt pour aller à Amsterdam, où l'appela Laurent V. Geer, fils de son protecteur.

Les hommes les plus influens de la république rivalisèrent de prévenances et d'égards pour Comenius, et, par un décret du Sénat, il fut sollicité de faire imprimer de nouveau tous ses ouvrages sur l'éducation. En 1657 parut la belle édition de ses *Opera didactica omnia*, qui mit fin à sa carrière didactique.

Les événemens auxquels donnèrent lieu la guerre de trente ans firent une si profonde impression sur quelques esprits faibles, qui ne voyaient que le doigt de Dieu dans ces scènes de carnage et de désolation, que leur imagination s'exalta au point qu'ils crurent avoir des visions. Comenius eut la faiblesse de se livrer à trois de ces visionnaires, Ch. Kolter, Ch. V. Poniatowsky et N. Drabik. Ce dernier, le plus fanatique des trois,

le força à écrire ses extravagances et à les publier. La pusillanime condescendance de Comenius pour ce frénétique, et ses liaisons avec le Bourignon, donnèrent à ses ennemis l'occasion de blâmer justement sa conduite.

Les dernières années de sa vie se passèrent dans le repos, dont la jouissance lui eût été plus douce, s'il n'avait pas été sans cesse en butte aux calomnies de ses ennemis.

Le style latin de Comenius est agréable et simple. Il cherchait à écrire cette langue avec plus de pureté que d'élégance; aussi remarque-t-on chez lui aussi peu d'affectation que l'on en trouve chez la plupart de ses contemporains. En bohémien, il écrivait avec force et énergie, et ses ouvrages sont encore aujourd'hui un modèle de style. On a de lui 26 ouvrages en bohémien et 66 en latin.

Il mourut à Amsterdam le 15 novembre 1671. Son corps fut transporté à Naarden. Il fut déposé dans l'église de cette ville. Il laissa un fils et une fille, mère de l'écrivain Dan. Ernst Jablonsky. G—D.

20. Library of useful Knowledje. — Bibliothèque des Connaissances usuelles; publiée par la Société instituée pour la propagation de ces connaissances. In-8°. Livraisons 99, 100, 101 et 103. Londres, 1831; Baldwin et Cradock.

La livraison 99 contient la 3e partie de l'histoire de Rome, les livraisons 100 et 103 les 7e et 8e parties de l'histoire de l'église, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (voy. *Bullet.*, Tom. XVIII, n° 38). Ces deux parties contiennent les chapitres 12, 13 et 14, et le commencement du 15e. Le premier donne l'histoire détaillée du schisme des Grecs. Le chapitre 13 est consacré à une revue générale de l'état de l'église. L'auteur la divise en 3 époques. La première, avant le concile de Nicée, offre le tableau de l'établissement et du gouvernement de l'église, de son caractère réel et de son utilité, des doctrines et des hérésies, de l'origine de divers abus, des faux miracles et de leur but, des usages conservés de la religion juive et du paganisme, etc. La seconde époque passe en revue, depuis Constantin jusqu'à Grégoire-le-Grand, les innovations introduites, les pratiques des églises d'Orient et d'Occident, l'union de l'église avec l'état, l'origine de la distinction entre les pouvoirs spirituel et temporel, celle du pouvoir ecclésiastique et

de son influence, le gouvernement intérieur de l'église, etc. A la troisième époque, de Grégoire à Charlemagne, on voit les variations des églises d'Orient et d'Occident, la juridiction et les immunités du clergé, les fausses décrétales; les revenus de l'église, les propriétés, les donations, la distribution et l'application des fonds ecclésiastiques, le paiement et l'établissement des dîmes, enfin les divers avantages dont le monde fut redevable à l'église pendant les siècles antérieurs à Charlemagne. Le chapitre 14 est consacré au gouvernement de l'église pendant les 9e et 10e siècles. On y voit un aperçu rapide de l'usurpation de l'autorité ecclésiastique sur le pouvoir civil, et des limites imperceptibles qui distinguaient le pouvoir spirituel du temporel jusqu'à Charlemagne et sous ses descendans, de l'influence du système féodal, etc. Un résumé fort abrégé donne l'histoire des contestations qui s'élevèrent entre le pape Grégoire IV et les évêques de France, entre Adrien II et Hincmar. Enfin, le 15e chapitre, dont le commencement termine cette livraison, traite des opinions, de la littérature, de la discipline et des destinées de l'église parmi les nations étrangères.

La livraison 101 contient la première partie d'une Vie de Michel-Ange Buonaroti. L'auteur entre d'abord dans quelques détails sur la vie de ce grand homme. Michel-Ange, né en 1474, sortait d'une famille ancienne et illustre. Quelques-uns de ses ancêtres avaient, à diverses époques, été revêtus des plus hauts emplois dans la république de Florence. Lors de sa naissance, son père était gouverneur du château de Chiusi; mais peu de temps après, il se retira dans ses terres près de Florence. Michel-Ange avait eu pour nourrice la femme d'un maçon; c'est pourquoi il disait souvent en plaisantant, que son talent pour la sculpture venait de ce qu'il avait sucé avec le lait l'amour pour les ciseaux et le maillet de son père nourricier.

La vie de Michel-Ange offre peu d'événemens, et, par conséquent, peu d'intérêt par elle-même; mais, d'un autre côté, elle est si intimement liée à l'histoire de l'art, que, pour bien apprécier toute la perfection à laquelle ce grand homme s'est élevé comme peintre, comme sculpteur et comme architecte, il est indispensable d'examiner l'état des arts à l'époque où il commença sa carrière. L'auteur se livre, en conséquence, à quelques considérations générales sur l'origine et les progrès de la sculpture et de la peinture chez les Anciens, et ensuite à

des détails plus étendus sur l'histoire de la renaissance de ces arts chez les modernes. La plupart de ces détails étant étrangers à notre section, nous renvoyons nos lecteurs à cette intéressante livraison ornée du portrait de Michel-Ange et de quelques figures gravées sur bois. Ω.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE SEPTEMBRE 1831.

Philologie, Ethnographie, Linguistique. *Pages.*

Archæologie.

Histoire.

Mélanges.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

21. HISTOIRE ET MÉMOIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE, ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, Tom. VIII. Impr. royale, 1827. Un vol. in-4°, LXXXVI-597 p.

Ce volume est divisé en deux parties; la première contient la suite des *Notices historiques sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, lues dans les séances publiques des années* 1818 *à* 1822, *inclusivement, par M. Dacier, secrétaire perpétuel;* ces notices concernent MM. Visconti, Dupont de Nemours, Millin, le marquis Garnier et Tôchon d'Annecy.

La seconde partie, consacrée aux *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, contient :

1° Des *Recherches* (lues en 1820) *sur l'origine et la formation de l'écriture chinoise*, par M. ABEL DE RÉMUSAT, desquelles il conclut: que toute comparaison entre les anciens caractères chinois et les hiéroglyphes égyptiens, qui auraient pour objet des signes primitifs, ne sauraient porter que sur des êtres matériels et des notions fort simples, et en très-petit nombre; de sorte qu'il faudrait renoncer, en faisant usage de ce moyen d'explication, à ces sens religieux, mystiques, allégoriques, typiques ou métaphysiques, et à toutes ces interprétations vagues ou abstraites dont les savans qui ont cherché à déchiffrer les hiéroglyphes ont été en général si prodigues. Ainsi, quoiqu'il soit plus commode de parler obscurément des choses qu'on n'entend

mystères de leur religion, se faisaient un plaisir de répondre à des questions relatives aux arts, d'ouvrir leurs annales et de montrer leurs cippes, colonnes et autres témoins irrécusables. 3° Que les prêtres égyptiens sont injustement transformés en narrateurs exagérés. 4° Qu'il existe entre le récit de Diodore, d'après les annales nationales des prêtres, et les dessins de la Commission d'Egypte, une conformité frappante: rapports dans les mesures calculées d'après le module double; traces reconnues de l'extraction du colosse principal; analogie dans les faits d'armes, circonstance du lion compagnon d'Osymandias, circonstance des trois εἴσοδος ou *entrées* du second *pylone*, dont les deux latérales sont en granit noir, et que MM. de la Commission ont vues et mesurées sur les murs des *pylones*; scènes guerrières à la mémoire d'un roi conquérant, tandis que dans les monumens religieux, les peintures sont religieuses; enfin, rapports frappans dans la position et dimension du colosse principal: une telle cumulation de preuves ne saurait être anéantie par des interprétations forcées.

« Au reste, dit l'auteur en terminant, quand bien même il resterait de fortes objections à résoudre sur l'identité du monument, notre examen critique de l'un des textes les plus célèbres de l'antiquité ne restera pas sans utilité, parce qu'on ne l'avait pas encore entrepris, et qu'il importait de l'entreprendre, ce texte fournissant de précieux renseignemens applicables à quantité de monumens égyptiens. » (1)

V. Un *Mémoire sur la forme et l'administration de l'état fédératif des Béotiens*, par M. Raoul-Rochette. Il en résulte: 1° que le magistrat désigné en tête de l'inscription rapportée par l'auteur, comme *archonte dans la république des Béotiens*, était l'un des onze *béotarques* ou premiers magistrats de cet état fédératif, et que, sans doute, ce magistrat appartenait à Tanagre, ville dans le territoire de laquelle se trouvaient compris le temple, et le local sacré d'Amphiaraüs. 2° Que l'âge de cette inscription est au moins antérieur à l'an 171 avant J.-C., première époque de la subversion de cette république, et par conséquent d'une antiquité respectable, puisque rien n'empêche qu'elle n'ait

(1) Le même sujet a été traité contradictoirement par M. Letronne. Son mémoire est inséré dans le Tom. IX du Recueil de l'Académie, qui ne tardera pas à paraître. (N. du R.)

précédé d'un assez grand nombre d'années cette époque de décadence et de servitude dont elle n'offre aucun vestige.

VI. Un *Mémoire sur l'origine des jeux scéniques chez les Romains, et sur les lois qui les établirent et en réglèrent la discipline*, par M. Bernardi. Dans ce mémoire, l'auteur nous donne la preuve bien remarquable de la sagesse du peuple romain, auquel il fut donné de porter la législation à un tel degré de perfection qu'aucun autre n'a pu le surpasser, et que tout l'art des législateurs modernes s'est borné à l'imiter; et quoique les représentations théâtrales fussent consacrées à Rome par la religion, et quoiqu'elles y fussent devenues, en quelque sorte, un besoin de première nécessité, le danger qu'une telle institution entraînerait pour les mœurs n'échappa point à la prévoyance du législateur; il chercha à y mettre un correctif en privant des droits attribués aux autres citoyens, en flétrissant par l'opinion ceux qui s'attachaient à la profession du théâtre. La législation, dans cette partie, fut une lutte continuelle de la morale contre la superstition et la licence.

Ces lois étaient d'autant plus nécessaires que le goût pour les spectacles fut la dernière passion des Romains. Juvénal la peint avec beaucoup d'énergie, telle qu'elle existait déjà de son temps, lorsqu'il dit que ce peuple qui distribuait autrefois des couronnes, des dignités et des légions, ne demandait plus autre chose que du pain et des spectacles.

Cette passion ne s'affaiblit pas même au milieu des dangers et des calamités dont l'empire fut assailli. Trèves, trois fois saccagée par les barbares, Carthage, investie par les Vandales, ne s'occupaient que de jeux publics. Ils ne disparurent en Occident que lorsqu'ils eurent été, en quelque sorte, ensevelis sous les débris de la puissance romaine. Les peuples qui se les partagèrent ne pouvaient se plaire à des divertissemens trop raffinés pour eux, où l'on parlait un langage qu'ils n'entendaient pas, et où l'on peignait des mœurs qui ne ressemblaient point aux leurs. Le goût des arts, qui avait eu tant de peine à se former à Rome, et dont la décadence y fut si prompte, disparut entièrement et fut plongé dans une nuit longue et profonde. On ne les vit reparaître qu'après un intervalle de plusieurs siècles, dans ceux de Léon X et de Louis XIV, tant

l'éclat des arts est lent à se former! tant il est difficile d'en rallumer le flambeau, une fois qu'il est éteint!

VII. Des *Observations sur les fables récemment publiées à Naples et attribuées à Phèdre*, par M. Vanderbourg, desquelles il résulte que les fables que l'on voulait attribuer à Phèdre ne peuvent, sous aucun rapport, lui appartenir.

VIII. Le *Troisième mémoire sur le bronze des anciens et sur sa trempe*, par M. Mongez. Ce mémoire, publié à l'occasion d'un autre, inséré dans le Magasin encyclopédique de décembre 1809, et janvier 1810, a pour objet de démontrer que la prétendue trempe donnée au bronze par les anciens, devait être rejettée parmi les fables, avec la prétendue malléabilité du verre.

IX. Un *Mémoire sur les trois plus grands camées antiques*; par le même M. Mongez. Ces camées sont, 1° le camée du Cabinet du Roi, connu sous les noms d'*Agathe de Tibère* et de *camée de la Ste-Chapelle*; 2° le camée qui représente Tibère descendant d'un char, du cabinet de Vienne; 3° le camée qui représente Claude et sa famille traînés par des centaures; l'auteur les envisage, chacun séparément, sous des points de vue nouveaux, et s'appuie de preuves qui ne sont pas susceptibles d'analyse : c'est pourquoi nous renvoyons le lecteur à ce grand et beau travail qu'il appréciera mieux de cette façon.

X. Enfin un *Mémoire sur l'état des personnes en France, sous les rois de la première race*, par M. Naudet. Ce long travail est divisé en quatre parties; la première contient la *noblesse* et présente ces paragraphes :

1° Qu'était-ce que la noblesse chez les Barbares et dans le royaume de France?

2° Origine du vasselage dans les mœurs des Germains.

3° Origine des terres allodiales et des terres féodales.

4° Nature des bénéfices ou fiefs de la première race.

La seconde partie a pour titre : des *Personnes de condition libre*, et renferme les sections suivantes :

1° Peuples Francs; subdivisé en 3 § :

§ 1er. Hommes libres de première classe ou *herimani*.

§ 2e. Hommes libres de seconde classe ou *lites*.

§ 3e. Condition des femmes.

2° Romains, ou hommes vivant sous la loi romaine.

3° Influence de l'état politique et des mœurs des Barbares sur la condition des personnes.

4° Nations barbares sujettes des Francs.

5° Juifs.

La troisième partie traite *du clergé* et contient, 1° des *Considérations préliminaires*, avec ces divisions:

I. De l'esprit des peuples de la Gaule par rapport à la religion.

II. De la sanction ecclésiastique.

III. De l'union du clergé par sa constitution et l'esprit de corps.

2° *Hiérarchie et gouvernement de l'église*, avec ces divisions:

I. Le pape et le vicaire du pape.

II. Division du territoire.

III. Synodes ou conciles.

IV. Métropolitain.

V. Évêques, prêtres et autres clercs.

3° *Rapports du clergé avec le siècle*, avec ces divisions:

I. Priviléges personnels, subdivisés en :

Composition;

Honneurs;

Ressorts de justice.

II. Priviléges réels, sous-divisés en :

Richesses du clergé;

Conditions des principaux ecclésiastiques;

Cens, dîmes, offrandes.

III. État des évêques, sous-divisé en :

Nomination;

Pouvoir des évêques dans leurs diocèses;

Pouvoir des évêques dans le degré souverain de juridiction;

Privilége de justice en cas de prévention ou de culpabilité;

Pouvoir dans le gouvernement et les affaires publiques;

Pouvoir des évêques comme seigneurs temporels.

IV. Influence générale du clergé.

La quatrième partie contient les serfs, et se divise:

I. Comment les hommes entraient-ils en servitude?

II. De la condition des serfs.

III. Quelles étaient les obligations de la servitude?

IV. Lois pénales.

V. Comment sortait-on de servitude?

On peut juger par ces sommaires de toute l'importance de ce mémoire.

Nous ferons connaître les volumes suivans de la collection académique, aussitôt qu'ils auront été publiés.

22. Vyasa. — Sur la philosophie, la mythologie, la littérature et la langue des Hindous; par M. Othmar Frank. Munich et Leipzig; Fleischer. 1826-1830. In-4° de x et 168 p. (*Nouv. journ. Asiat.*; mai 1831, p. 398.)

Quoique la littérature sanscrite soit la plus jeune de presque toutes celles qui sont cultivées en Europe par les orientalistes, elle a fait des progrès si marqués, favorisés par des circonstances de différente nature, que l'on prévoit le moment où elle dépassera d'autres littératures asiatiques qui paraissent offrir moins d'intérêt aux recherches philologiques, historiques ou philosophiques dont s'occupe l'Europe savante. Deux journaux sont spécialement destinés à propager la connaissance de l'Inde sous le rapport littéraire, sans parler de ceux qui, publiés en Angleterre, se partagent entre les sciences et l'intérêt industriel et commercial. Depuis dix années la Bibliothèque indienne de M. de Schlegel occupe, sous bien des rapports, un rang distingué parmi le nombre toujours croissant d'ouvrages qui paraissent sur l'Hindoustan; une variété étonnante, unie à la clarté de l'exposition, a dû beaucoup contribuer à l'accueil favorable que le public se plut à faire à cet ouvrage.

Le *Vyasa* de M. Frank embrasse un cercle plus restreint, mais qui, vu la richesse de la littérature sanscrite, long-temps encore ne saura être rempli; la marche est plus scientifique, et sous ce rapport on peut moins l'envisager comme une bibliothèque indienne ou mélanges de littérature sanscrite, que comme une série de mémoires, dont les trois parties qui ont paru embrassent la grammaire et une partie de la philosophie. Les limites d'un rapport s'opposent à une analyse détaillée de ces mémoires, qui, en outre, se font moins remarquer par des faits nouveaux que par une manière nouvelle de les envisager, en essayant pour la première fois de remonter aux formes de la philosophie indienne, de même que M. Bopp a pris à tâche de découvrir les lois des formes grammaticales de la langue.

S'il est permis d'énoncer une opinion à ce sujet, il semble que le nombre des matériaux dont on peut disposer aujourd'hui,

est insuffisant, et peut-être le sera encore long-temps, lorsqu'on s'élève à des objets si intimement liés à l'individualité des nations, qui se prêtent si difficilement au transport, et qu'il est si facile d'assimiler ou même d'identifier avec ce qui se trouve chez nous. A la vérité, M. Frank s'est proposé de traiter ces questions avec toute la sévérité de la critique pour éviter ces inconvéniens, mais il nous semble qu'outre le *Manou* dont il prépare depuis des années une nouvelle édition, le *Bhagavadguita*, et les secours fournis par les *Asiatic Researches* et les *Transactions* de Londres, il n'a eu guère de nouveaux matériaux à sa disposition; il a plutôt épuré et plus approfondi ce qui avait été fait jusqu'ici. On trouve aussi beaucoup d'explications nouvelles sur les termes scientifiques de la philosophie; mais ce qu'on regrette, c'est que l'auteur n'ait pas indiqué si ces résultats sont pris de son propre fonds, ou si ce sont les indigènes qui les ont fournis.

Quant à l'exposition des différens systèmes de philosophie d'après les lois mêmes de l'esprit, il paraît qu'il faudra attendre que les principaux ouvrages des différentes écoles soient publiés, et surtout *les Védas*, si tant est qu'ils soient la base de tout développement intellectuel de l'Indien. On a remarqué qu'une école indienne admettait pour principe le *Dehnanam*, la science ou connaissance; on sait que Fichte l'admettait de même. Cette identité, ce nous semble, ne prouve que bien peu; ce serait plutôt l'identité du chemin pour y parvenir, et nous avons des doutes quant à ce dernier point. On a reproché à M. Frank l'obscurité de son style dans sa Chrestomathie sanscrite, le Vyasa est sans doute plus clair, mais l'exemple de Colebrooke prouve que des matières neuves et abstraites peuvent être traitées avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, et sous ce rapport l'ouvrage en question paraît être susceptible d'amélioration.

On aurait désiré que l'auteur mît quelque mesure dans sa polémique contre MM. de Schlegel, Bopp, Bernstein et autres, et qu'il n'eût pas exclu les *Oupnekhat* d'Anquetil du nombre des autorités à consulter sur la philosophie indienne; une simple collation des manuscrits persans ou de la traduction latine avec des parties des *Upanichadas* publiés par *Rammohun Roy* fait voir que cette version fut exécutée avec plus de fidélité que celle du *Mahabharat*; la version latine à la vérité est

trop littérale, mais cet obstacle pour un lecteur ordinaire n'en est pas un pour quiconque connaît des originaux sur la philosophie indienne. STAHL.

23. GRAMMAIRE ARABE, à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales vivantes; avec figures; par M. le baron SILVESTRE DE SACY. 2e édition corrigée et augmentée, à laquelle on a joint un *Traité de la prosodie et de la métrique des Arabes*. 2 vol., in-8°; prix, 40 fr. Paris, 1831; de Bure frères.

Cette seconde édition augmentée de plus de 400 pages offre des données entièrement neuves sur la théorie de la langue arabe. C'est l'exposition la plus complète du système grammatical des Arabes; travail remarquable, qui laisse bien loin derrière lui les autres traductions analogues. Le traité de la prosodie et de la métrique sera vivement apprécié par les amateurs de la littérature des peuples musulmans, qui tous ont adopté ces mêmes règles pour leur poésie.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage.

24. DARSTELLUNG DER ARABISCHEN VERSKUNST. — Traité de la poésie arabe; par M. FREYTAG, professeur de langues orientales à Bonn. Un gros volume in-8°. Bonn, 1830; Cnobloch.

Il existait un traité latin de la métrique arabe, publié en Angleterre au milieu du XVIIe siècle, par Samuel Clericus; mais ce traité était loin d'offrir la clarté nécessaire dans des matières aussi difficiles. Ce n'est que dans les quinze dernières années qu'on a commencé à s'occuper avec succès de cette branche de la littérature. Il parut en 1827, un nouveau traité latin par M. Ewald, professeur à l'Université de Gœttingue. Celui de M. Freytag est le plus étendu de tous, et repose sur les études les mieux dirigées. Aussi laisse-t-il peu de chances aux personnes qui voudraient traiter de nouveau la question. A chaque règle que l'auteur expose, il cite des exemples bien choisis, et traduits exactement, ce qui rend la lecture du livre plus attrayante qu'on ne serait tenté de le croire. Ce qui rend l'étude de la métrique indispensable aux Orientalistes, c'est qu'en général les écrivains arabes ne marquent pas les voyelles, et que le même mot est souvent susceptible de plusieurs sens.

La difficulté est encore plus grande dans la poésie où l'on emploie les expressions les moins usitées et les images les plus extraordinaires. En pareil cas c'est la mesure du vers qui détermine le plus souvent la manière de lire les mots. Aussi, avant qu'on se fût occupé de cette étude, on se trompait souvent sur la coupe et le sens des vers. C'est ce qui fait que presque tous les morceaux de poésie imprimés en Europe, avant 1816, auraient besoin d'une nouvelle révision. R.

25. Es-Zefer, ou la Base de la victoire. Petit volume in-4°. Constantinople, 1828.

C'est une relation moitié vers, moitié prose de la destruction des janissaires, en 1825 et 1826; et comme le gouvernement avait intérêt de présenter cet événement sous le jour le plus avantageux, le rédacteur y a prodigué toute l'emphase orientale. On se fera une idée de l'esprit qui domine encore en Orient, par le titre lui-même. On a vu que les deux mots qui le composent, et qui sont arabes, signifient *base de la victoire*. Ce qui a déterminé le choix de ces mots, c'est qu'en arabe, comme en grec et en hébreu, chaque lettre de l'alphabet a une valeur numérale, et qu'en traduisant les lettres des mots *es-zefer* par leur valeur numérale, on arrive à la somme 1241, ce qui est l'année 1241 de l'hégire, 1826 de J.-C., année où la destruction des janissaires eut lieu. Ces sortes de combinaisons étaient en usage en Europe, dans le moyen âge, et on les appelle du nom de chronogramme. R.

26. Quæstiones herodoteæ, scribebat C. G. L. Heyse, phil. Dr; particula I, *de vita et itineribus Herodoti*. In-8° de 141 pag. Berlin, 1827; Dümmler.

Après plusieurs lectures attentives des écrits d'Hérodote, l'auteur du présent ouvrage, frappé de l'irrégularité des formes du dialecte de cet écrivain, forma le projet de faire sous ce point de vue une analyse critique de ses ouvrages. Quoique bien pénétré de l'intérêt qu'exciterait ce travail, il sentit qu'il serait plus généralement goûté s'il y joignait des recherches historiques et critiques sur la vie de cet auteur, sur les sources d'où il tirait ses faits, sur son mérite comme écrivain, etc. Il n'a publié jusqu'ici que la première partie de cet ouvrage.

Elle comprend cinq divisions : la première traite de la naissance d'Hérodote, de sa patrie, de sa famille (et en passant, du poète Panyasis) et de ses premières années; la seconde, des leçons publiques qu'Hérodote est supposé avoir données à Olympia pendant la 81e olympiade; la troisième, l'histoire de sa vie jusqu'à la 84e olympiade, de ses leçons à Athènes, et de l'opposition qu'il mit au commerce de cette ville avec les Corinthiens et les Béotiens; la quatrième, de la part qu'il prit à la fondation de la colonie du Thurium, où il continua d'écrire ses histoires; le temps, le lieu de sa mort et de sa sépulture; et la cinquième, des voyages d'Hérodote.

M. Heyse traite un sujet qui l'a été avec tant de succès par M. Dahlmann de Kiel, dans ses *Recherches dans le domaine de l'histoire*, qu'on devait le regarder comme tout-à-fait épuisé, ou penser que de nouvelles recherches ne serviraient qu'à corroborer ce qu'a dit M. Dahlmann. M. Heyse connaît l'ouvrage de M. Dahlmann et s'en est servi; mais il diffère de lui par des points très-importans, et cherche à jeter du doute sur certaines de ses opinions. C'est au lecteur à décider entre ces deux écrivains; mais l'ouvrage de M. Dahlmann inspire une telle confiance que l'on répugne à douter des faits qu'il avance.

La partie critique de l'ouvrage de M. Heyse sera sans contredit celle qui inspirera le plus d'intérêt, et l'on aime à croire qu'elle sera digne du commencement, auquel on ne peut méconnaître la touche d'un homme de mérite. G—D.

27. Τῇ Καισαρείᾳ Ἀκαδημίᾳ, etc. — Sur la première fête séculaire célébrée par l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, le 29 déc. 1826; poème en vers grecs élégiaques par M. Fr. Graefe. In-fol. de 20 pag. — Sa traduction en vers allemands par l'auteur. In-4° de 22 pag.

28. Lettre a M. de Monmerqué sur les romans des douze Pairs de France; et Notice des Manuscrits du roman en vers de *Berte aus grans piés*; par M. Paulin Paris, employé aux Manuscrits de la Bibliothèque du Roi (1).

(1) Cette lettre est une bonne dissertation critique sur un des points les plus intéressans de la littérature du midi de l'Europe, au moyen âge. Elle se trouve en tête d'un volume intitulé : *Li Roman de Berte*

Monsieur,

Je vous adresse le roman de *Berte aus grans piés* : veuillez en accepter la dédicace. Un pareil ouvrage devait renaître aujourd'hui sous les auspices du critique le plus éclairé et le plus délicat des productions du moyen âge.

Ce vieux monument de notre langue m'a paru remarquable, et votre exemple m'a surtout encouragé dans le dessein de le publier. Combien ne vous doivent pas, en effet, les amateurs de notre ancienne littérature, vous à qui les graves devoirs de la magistrature ne laissent pas un loisir qui n'ait tourné à leur profit! Bien différent, dans votre savante sollicitude, de ces prétendus antiquaires que n'ont jamais touchés les souvenirs de la patrie, et qui cherchent jusque dans les plus belles pages de l'histoire nationale une occasion de mensongères diatribes. Il faut plaindre ces valeureux calomniateurs des tombeaux illustres : le meilleur moyen d'intéresser les vivans, c'est d'être pieux à l'égard des morts.

Le nom seul de la reine Berthe rappelle notre plus vieux *bon temps*. Son incontestable vertu est célébrée dans un grand nombre de romances ; et si l'on s'en rapporte au témoignage d'un chansonnier du dix-neuvième siècle, c'est elle qui fonda le Moutier de Sainte-Avelle, dédié à Notre-Dame-des-Bois. Je ne sais si vous avez remarqué au milieu des statues dressées devant les portes de nos grandes églises gothiques, si vous avez, dis-je, remarqué la figure connue dans toute la France sous le nom de la *reine Pédauque* : c'est encore l'héroïne de notre roman, laquelle, il faut le dire, est redevable de cet injurieux surnom aux pieds dont l'indiscrétion du statuaire nous révèle les larges dimensions. Durant sa vie, on la surnommait Berthe aux grands pieds ; après sa mort, elle ne fut plus que la reine aux pieds d'oie. Tant il est vrai que l'usage de flatter les grands quand ils sont vivans, ou de les calomnier dès qu'ils ne le sont plus, se perd dans la nuit des âges. L'histoire de Pédauque me fait sou-

aus grans piés, publié pour la première fois par M. Paris (chez Techener, place du Louvre, n° 12, 1832, in-12). Comme cet ouvrage a été tiré à très-petit nombre (220), nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'intéressante lettre qui en est la préface ; elle prouvera que M. Paris s'est placé avec avantage parmi les personnes qui s'occupent avec goût et discernement de l'ancienne littérature française.

(N. du R.)

venir du pauvre Midas : et peut-être le roi Phrygien, victime de la malveillance de son barbier, n'avait-il réellement que des oreilles un peu longuettes.

Cette statue de la reine Pédauque a beaucoup exercé l'imaginative des antiquaires. Tour à tour ils l'ont reconnue pour Clotilde femme de Clovis, pour Brunehault, pour Frédégonde. De son côté, l'abbé Lebœuf opine pour la reine de Saba; mais on ne voit pas bien pourquoi l'abbé Lebœuf, ordinairement si discret, a cru devoir contester la beauté des formes de la princesse Orientale, et le goût exercé de Salomon, le plus sage des hommes. Il a remarqué, dans sa docte dissertation, que les Massoretes, grands admirateurs des mains de la reine de Saba, gardaient sur ses pieds un absolu silence : il y a fort loin du silence des commentateurs de la Bible à la conjecture qu'il se permet.

Mais, au rapport des historiens et des poëtes de la reine Berthe, cette princesse avait de *grands pieds ;* première analogie entre elle et la célèbre statue. De plus, à Toulouse, suivant l'auteur des *Contes d'Eutrapel*, le peuple a l'habitude de jurer *par la quenouille de la reine Pédauque*, tandis que nous parlons volontiers en commun proverbe *du temps que Berthe filait*, et que les Italiens disent à peu près dans le même sens : *Non è più il tempo che Berta filava*. Le moyen, après cela, et surtout après le témoignage du poème que je vous adresse (1), de contester l'identité parfaite de la reine Berthe aux grands pieds et de la reine aux pieds d'oie? Nous devons beaucoup de respect à l'abbe Lebœuf, mais nous en devons encore plus à la vérité, et nous dirons que le docte antiquaire aurait bien fait de rechercher à la cour du roi Pepin le Bref le modèle de la statue qu'il avait remarquée à Saint-Bénigne de Dijon, à la cathédrale de Nevers, au prieuré de Saint-Pourçain, et à l'abbaye de Nesle.

Berthe, femme de Pepin, a souvent été nommée par les historiens les plus respectés. Elle mourut en 783, et l'on montrait encore avant la révolution de 1793, son tombeau dans les caveaux de Saint-Denis. Il portait cette belle inscription :

Berta mater Caroli Magni.

(1) *Voyez* stance 56.

Eginhart a parlé de la respectueuse déférence que témoignait ordinairement le héros de l'Occident pour les vertus de sa mère. On est d'accord sur la date de son couronnement et de sa mort; mais on ne l'est pas sur le nom de son père. Suivant les Annales de Metz, c'était Caribert, comte de Laon; par malheur, il est prouvé que la ville de Laon n'obéissait pas alors à un comte (1). Quelques-uns la font venir de la cour de Constantinople, et d'autres enfin d'un royaume de Germanie. Vous verrez que notre poète s'est arrêté à cette dernière opinion. Flores, roi de Hongrie, est, dans le roman, le père de Berthe aux grands pieds. Ce Flores lui-même et sa femme Blanchefleurs sont les héros d'un autre poème célèbre dans le moyen âge, et leurs aventures, assez mal analysées dans l'un des numéros de la *Bibliothèque des Romans*, semblent avoir été rimées avant celles de la reine Berthe, leur fille.

Ainsi, Berthe peut, comme nous l'avons vu, se vanter d'avoir ses statuaires aussi bien que ses poètes; mais tandis que les premiers ont donné à sa figure une physionomie toute particulière, les autres, en chantant ses touchantes infortunes, n'ont fait que suivre la route frayée avant eux, et n'ont ajouté qu'une fleur délicate à la couronne poétique tressée pour les temps héroïques de notre histoire. Le poème de *Berthe* rentre dans la série des *Romans des douze Pairs*; il se rattache à ces grandes compositions dont l'origine est incontestablement liée au berceau des langues vulgaires, et dont le sujet est toujours emprunté aux traditions de la nation française.

Jusqu'à présent, les critiques et les antiquaires ont négligé l'examen de ces créations singulières. Ceux qui même ont eu le bon esprit d'en faire leur profit dans leur doctes ouvrages, se sont contentés d'en extraire les renseignemens qui se rapportaient à leur but héraldique ou philologique; peu soucieux d'ailleurs des questions de mœurs et de littérature qu'ils pouvaient soulever, éclaircir et même résoudre. Chose singulière cependant, que notre typographie ait avidement reproduit tous les fabliaux enfouis dans les grandes bibliothèques, et

(1) Cette indication de l'annaliste de Metz est probablement une inadvertance. Il aura confondu Berthe, femme de Pepin, avec une autre Berthe canonisée après sa mort, fille de Caribert, roi de Paris, et mariée à Éthelbert, roi de Kent, vers le commencement du septième siècle.

qu'elle n'ait pas songé à préserver de l'oubli le plus injuste un seul de ces respectables monumens épiques ! Si, par une catastrophe plutôt imprévue qu'impossible, le Cabinet des Manuscrits du Roi venait à être anéanti, il ne resterait de notre ancienne poésie héroïque que les lambeaux de vers cités çà et là dans le *Glossaire* de Ducange ou dans l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet. La perte, assurément, serait immense et irréparable pour ceux qui veulent encore étudier nos ancêtres.

On doit donc peut-être acquérir quelques droits à la bienveillance des amis des lettres en essayant de mieux assurer la durée des *Romans des douze pairs de France*. Aujourd'hui, je commence par *Berte aus grans piés* la série de ces publications. En choisissant le poème du roi Adenès, j'ai senti que pour conquérir des lecteurs à nos plus anciens poètes, il fallait débuter moins par le plus beau que par le plus court et le plus exempt de difficultés philologiques. Et puis, le roman de Berte, tout inférieur qu'il soit à plusieurs autres romans plus longs du douzième siècle, comme *Raoul de Cambrai*, *Guillaume au court nez*, ou *Garin le Loherain*, le roman de Berte offre cependant encore un intérêt de curiosité très-vif pour les hommes de nos jours. Ajoutez que le fond du récit se rapportant à la fin du règne de Pepin le Bref, a par conséquent l'avantage d'ouvrir la série des tableaux dont le huitième et le neuvième siècle sont le cadre.

Maintenant, Monsieur, je hasarderai quelques réflexions sur le système de tous ces grands ouvrages, que j'appellerais de grand cœur nos Épopées françaises, si l'on n'avait pas décidé, depuis Ronsard, Chapelain et Voltaire, que les Français n'ont pas la tête épique, et si l'on n'avait pas, dernièrement encore, abusé de ce grand mot d'*Épopée*, recordeur de l'Iliade. Mais en soumettant préalablement mes paroles à votre jugement, je sens que je prends l'engagement de ne rien avancer d'inexact ou d'imaginaire. Je sais d'ailleurs que nous sommes tous las, grâce à Dieu, de ces longues et admirables théories auxquelles il ne manque rien, sinon les pièces justificatives. Toutes les miennes se trouveront renfermées dans les ouvrages dont je vais un instant vous entretenir, et que je me propose de publier

l'un après l'autre, si le temps et l'adhésion du public me le permettent.

Il y avait pour les Trouveurs ou *Trouvères* du Moyen Age, indépendamment des sujets pieux, trois grandes sources distinctes de poésie : les traditions de l'antiquité, celles des Bretons et celles des Français. Toutes les grandes compositions en langue vulgaire, jusqu'au treizième siècle, se rapportent à l'une de ces trois sources.

La première nous offre les nombreux poèmes d'Alexandre le Grand, de Philippe Macedo, d'Énéas, du preux Hector, de Jason et de Thésée. Mais cet ordre de traditions a perdu toute son importance par l'étude que, depuis, nous avons faite des véritables élémens de l'histoire ancienne. Plus l'on s'est éloigné de l'antiquité, et mieux on l'a connue. Les écrivains du Moyen Age ont tous été plus ou moins la dupe de leur temps, jamais ils n'ont pu comprendre que les fictions, jadis permises aux poètes des âges historiques, étaient défendues aux écrivains en prose, et c'est ainsi que, confondant toujours les récits les plus merveilleux et les plus vraisemblables, ils ont fait des Fastes de l'antiquité un tableau confus privé de toute espèce de perspective. Nous ne pouvons donc tirer aucun parti de leurs candides imitations, et leur bonne foi, aussi grande dans Ovide que dans Cornelius-Nepos, ne tarde guère à nous paraître insupportable.

Les traditions bretonnes, du moins, présentent un vif intérêt de curiosité. Les romans de *la Table Ronde* qu'elles ont inspirés nous reportent à une époque glorieuse pour les anciens peuples de l'île d'Albion, époque dont, par un singulier hasard, l'écriture a négligé de nous transmettre les événemens distincts. Seulement, nous savons d'une manière certaine qu'au cinquième siècle, tandis que notre Clovis jetait les fondemens de l'empire français, les Bretons, plus heureux que les Gaulois, repoussaient les hordes de Pictes, d'Angles et de Saxons qui les menaçaient de toutes parts. Arthus était alors leur chef. Devenus un siècle plus tard la proie de ces mêmes barbares, les Bretons gardèrent la mémoire d'un héros dont le nom représentait ce qu'un peuple généreux a de plus cher au monde, religion et indépendance. Car les chants de gloire semblent toujours l'œuvre des vaincus, et les prophètes sont des consolateurs qui man-

quent rarement aux nations opprimées. Ainsi naquirent et se développèrent ces récits, dépositaires de la gloire d'Arthus, dans lesquels au souvenir des anciennes victoires se liait la promesse de victoires futures. A une époque plus ou moins rapprochée du douzième siècle, un prêtre recueillit ces diverses traditions, ou plutôt les cacha sous les développemens religieux dans lesquels il jugea pieusement convenable de les encadrer. Ce recueil, écrit en latin, fut traduit en prose vulgaire sous le règne de Henri II, père de Richard Cœur de Lion; et cette traduction, bientôt reproduite en vers dans tous les idiomes vulgaires de l'Europe, offrirait encore aujourd'hui une lecture remplie de charme.

Mais, dans tous ces romans de la Table Ronde, il ne faut pas espérer des traces d'une vérité historique : les embellissemens y ont étouffé jusqu'au germe des récits primitifs. Ils n'ont plus rien, je ne dirai pas de *celtique* (ce qui ne rappellerait à l'esprit rien de positif), mais même de breton, si ce n'est le nom du héros dont on y trouve les aventures. Arthus y déploie encore une grande valeur; mais son courage s'exerce contre des géans, des bêtes féroces ou des adversaires de la beauté persécutée, et non plus contre les oppresseurs de sa patrie. Son cheval est d'ailleurs bardé de fer, et son écu se fait reconnaître aux couronnes d'or dont est semé le champ d'azur, tandis que sa bonne épée *Excalibur* semble plutôt forgée par un habile ouvrier normand que par les anciens forgerons de l'Armorique. N'y cherchons donc pas l'histoire des temps antérieurs à la domination romaine, saxonne ou même normande; nous perdrions entièrement nos peines. Mais nous pourrons être satisfaits d'une pareille lecture, si nous ne désirons que de piquantes aventures d'amour et de galanterie, de grands coups d'épée, de terribles mêlées de païens et de chrétiens, et surtout si nous avons soin de la faire dans les traductions en prose les plus anciennes.

Restent maintenant les grandes compositions dont la source est empruntée à nos traditions nationales. C'est le véritable titre de notre ancienne poésie; car, sans doute, vous ne pensez pas qu'elle pût tenir un rang bien élevé dans l'histoire de l'esprit humain, si elle ne pouvait invoquer d'autres chefs-d'œuvre que des épopées comme l'*Alexandréide* ou le *Perceval ;*

des drames tels que le *Mystère de saint Christophe*, ou même la curieuse et naïve pastorale de *Robin et Marion*, dont on doit à vos soins la publication; des satires enfin telles que ces grossiers fabliaux, ordinairement remplis (comme l'a remarqué le plus profond et le plus savant de nos hommes d'esprit (1), d'un merveilleux si insipide. Jusqu'à présent, pour n'avoir pas assez comparé les productions variées du Moyen Age, nous avons pris l'habitude de les juger pour ainsi dire en bloc, et d'un seul trait de critique. Pour ceux que le roman de la Rose ou les contes de Barbasan avaient rebutés, notre vieille littérature n'offre qu'un amas d'inventions grossières ou fastidieuses. Pour les autres que des études classiques moins approfondies ont rendus plus indulgens, ces mêmes compositions apparaissent sous un jour entièrement contraire, et nulle expression créée ne peut en exprimer la grâce, le charme, la naïveté; que vous dirai-je? il suffit qu'un manuscrit soit noirci de l'encre du quatorzième siècle pour exciter leur enthousiasme. C'est, Monsieur, entre les deux camps, et sur la trace frayée par vous, que les littérateurs judicieux placeront désormais leur tente. Sans doute il en coûte d'affliger ces robustes champions de la vieille muse française; mais l'amour du Moyen Age est un grand prestigiateur : il les a trop souvent aveuglés; et je pense que si, comme eux, nous proclamions le mérite de tant de productions composées par des saltimbanques au profit des halles, nous laisserions croire que nous sommes incapables de sentir tout le prix des grands poèmes destinés à charmer les réunions les plus brillantes, les fêtes vraiment seigneuriales.

Car il en fut au Moyen Age comme de nos jours, comme de toutes les époques. Si la société trouva son expression dans la littérature, cette littérature dut offrir deux caractères distinctement tranchés : l'une fut à l'usage des cours et des châteaux, l'autre à l'usage de la bourgeoisie et de la populace : la première élégante, harmonieuse et délicate; la seconde rude, grotesque et grossière. Les deux genres cependant avaient chacun leur mérite; mais les manuscrits, en nous les offrant réunis, quelquefois dans un même volume et toujours sur les mêmes rayons de bibliothèque, nous ont trop habitués à confondre les mœurs des cours et celles de la ville. De là, de grandes préven-

(1) Voyez la préface de *Yu-Kiao-li*.

tions contre la candeur des écrivains les plus estimables, contre la civilisation de la société qui les admirait. De là toutes les difficultés que les historiens postérieurs ont rencontrées, quand, avant de classer les témoignages, ils ont voulu résumer le tableau des habitudes. . . .

Mais l'envie de prouver qu'au douzième siècle il y avait déjà une société polie, m'entraînerait trop loin; je n'y cèderai pas. Seulement, j'engagerai ceux que l'amour de la patrie qu'ils connaissent prévient trop contre celle qu'ils ne connaissent pas, à jeter les yeux sur quelque grand monument de l'architecture dite gothique; par exemple, sur la cathédrale de Reims. Puis quand ils auront contemplé ce *Panthéon de notre gloire*, comme l'a si bien appelée un écrivain de nos jours, je les conjurerai de se demander si les siècles qui en conçurent le plan et en achevèrent la construction, siècles d'ailleurs ignorans d'Homère, de Cicéron et de Quintilien, ne devaient pas posséder une littérature digne en quelque chose de cette architecture grandiose? Quoi! Villehardoin, Joinville, Philippe Auguste et saint Louis n'auraient connu d'autre poésie que les burlesques proverbes de Marcon, les bigotes rêvasseries de Gautier de Coinsy, ou les irréligieuses indécences des Rutebeuf et des Jean de Condé! Cela serait vrai, que cela ne serait nullement vraisemblable, et, dans ce cas, l'on pourrait dire que l'architecture gothique est un effet sans cause, *prolem sine matre creatam.*

Mais cela n'est pas vrai. Nous avions autrefois de grands poèmes qui, durant quatre cents ans, ont fait la plus importante étude de nos pères. Et durant ce période, l'Europe entière, Allemagne, Angleterre, Espagne et Italie, n'ayant rien à nous opposer de comparable, ni dans leurs fastes historiques ni dans l'expression de ces fastes, s'est disputé la gloire secondaire de les traduire et de les imiter. . . . .

Au milieu des ténèbres du neuvième et du dixième siècle, les Français avaient gardé le souvenir d'une époque d'incroyable grandeur nationale. Sous Charlemagne, ils avaient étendu leurs conquêtes de l'Oder à l'Ebre, de la mer Baltique à la mer de Sicile. Musulmans et païens, Saxons, Lombards, Bavarois et Bataves, tous avaient été soumis au joug de la France, tous avaient pâli sous l'ascendant de Charles-le-Grand. Empereur d'Occident, roi de France et de Germanie, restaurateur des

arts et des sciences, grand législateur, grand convertisseur d'infidèles, que de titres au souvenir, à la reconnaissance de la postérité! Ajoutez que les Francs, long-temps avant lui, avaient coutume de garder la mémoire des exploits de leurs ancêtres; que Charlemagne lui-même avait, pendant son règne, fait recueillir tous les chants héroïques consacrés à leur gloire; qu'enfin la faiblesse de ses successeurs, le malheur des temps et l'invasion des Normands durent encore accroître le respect de la nation pour les grands hommes disparus, et vous conviendrez que s'il ne nous restait aucun monument poétique du neuvième siècle, il faudrait conjecturer que ces poèmes se sont perdus, et non pas qu'ils ne furent jamais composés.

Quant à l'histoire, telle qu'on peut l'étudier à l'aide des autorités contemporaines, elle ne nous offre, pour ainsi dire, que le dessin linéaire de cet imposant colosse. Lisez les Annales de l'abbaye de Fulde et celles de Metz, Paul Diacre, le continuateur de Frédégaire et Éginhart lui-même, vous y verrez enregistrées, sous la forme rapide d'un itinéraire, les conquêtes multipliées des Français. Les Bavarois, les Lombards, les Gascons se révoltent; Charles va dompter les Bavarois, les Lombards et les Gascons. Witikind se soulève dix fois, Charles dix fois passe le Rhin et le met en déroute: puis, voilà tout. Cependant l'empereur avait des lieutenans, des compagnons de gloire, des émules de génie; nulle part on ne trouve la mention de leurs services: à peine si quelquefois on reconnaît leurs noms. Il a fallu des chansons vulgaires, dépourvues de toute autorité historique, pour nous transmettre les preuves de leur vieille renommée.

Au reste, de ce que les anciennes *chansons de geste* comblent les lacunes de l'histoire et recouvrent de chairs le maigre squelette des chroniqueurs contemporains, n'allez pas en conclure, Monsieur, que je veuille soutenir l'exactitude de leurs narrations. A Dieu ne plaise! La vérité n'est pas la reine du monde; et ces romans, après tout, ne sont que l'expression d'une opinion publique déjà séparée, par plusieurs générations, de celle dont ils nous transmettent le souvenir. Mais, à défaut d'historiens, il faut que chaque grande époque inspire des poètes; et quand les sages négligent d'arranger l'histoire dont ils sont les témoins, le peuple contemporain en prépare la poésie; sa

grande voix, naturellement crédule et franchement admiratrice, retentit seule dans le siècle suivant, et, proclamant la gloire des pères, y réveille l'imagination, la verve et l'enthousiasme des enfans. C'est ainsi qu'Homère chanta deux siècles après la guerre de Troie; c'est ainsi que naquirent, deux et trois siècles après la mort de Charlemagne, tous les grands poèmes appelés *Romans des douze Pairs*.

Et maintenant supposez que, dans deux cents ans, la glace de l'histoire ne réfléchisse de tout le règne de Napoléon que la grande figure du conquérant et la liste chronologique de ses succès et de ses revers; alors, les actions de ses maréchaux et de ses grands dignitaires exciteront le scepticisme de l'annaliste; mais des chansons, des légendes populaires diront plus hautement alors, non pas la dernière trahison de Murat, mais sa bravoure chevaleresque; elles répèteront la prétendue mort de Cambronne, et les odieuses félonies dont le peuple charge aveuglément M. de Raguse. Et ce n'est pas assez d'avoir son Roland et son Ganelon; le nouveau Charlemagne verra se grouper autour de sa mémoire un autre belliqueux Aumônier, un autre prudent duc Naimes. Déjà l'esquisse poétique est tracée; que l'histoire se taise : les couleurs du tableau ne manqueront pas à nos fils.

Ne quittons pas les romans des Douze Pairs. Ils se recommandent également à l'admiration des poètes et à l'attention des antiquaires. Tandis que les premiers s'étonneront de l'unité des intrigues, de l'enchaînement des épisodes, de l'intérêt des récits et de l'originalité des tableaux, les seconds y découvriront des lumières entièrement nouvelles sur l'ancienne topographie de la France, sur la date d'une foule de constructions, sur l'histoire d'une infinité de villes, fiefs, châteaux et seigneuries. A mesure que le grand jour de l'impression éclairera ces productions singulières, on verra la France s'envelopper d'une auréole poétique entièrement inattendue. Et d'un autre côté, quelle matière à de nouveaux doutes sur notre ancien droit, sur notre ancienne constitution politique, sur la nature de ce gouvernement féodal si compliqué dans les théories modernes, si naturel dans son principe, et si simple même dans sa forme! Chez nos vieux romanciers, la féodalité marche, agit, parle et conteste : tantôt présidée par le roi, assistant à des fêtes che-

valeresques ; tantôt discutant les affaires de l'État, subissant des condamnations ou réclamant vengeance. Je ne crains donc pas de le dire, pour bien connaître l'histoire du Moyen Age, non pas celle des faits, mais celle des mœurs qui rendent les faits vraisemblables, il faut l'avoir étudiée dans les romans, et voilà pourquoi l'histoire de France n'est pas encore faite.

Car la destinée de ces grands ouvrages a été jusqu'à présent singulière. J'ai dit que pendant quatre cents ans, c'est-à-dire du onzième au quinzième siècle, ils avaient composé presque seuls la littérature de nos ancêtres; à compter de ce moment, les étrangers s'en emparèrent, les Allemands un peu plus tôt, les Italiens un peu plus tard : mais il semble qu'en les cédant aux nations voisines, nous ayons fait scrupule d'en retenir la mémoire; ils disparurent peu à peu de notre littérature. Cependant l'éclat des créations enchanteresses de Pulci et de l'Arioste donna naissance à quelques imitations froides et décolorées; mais alors on n'oublia qu'un point, de recourir aux originaux *gaulois*. Qu'était d'ailleurs la vieille France, son histoire, ses mœurs et sa littérature pour des écrivains qui ne rêvaient plus qu'aux moyens de renouveler les siècles de Rome et d'Athènes, et qui, dans leurs candides illusions, espéraient décider le peuple à supprimer la rime de ses chansons et à la remplacer par les dactyles et les anapestes ?

Cet amour exclusif de l'antiquité acquit de nouvelles forces durant tout le dix-septième siècle; et c'est au point que Boileau ne fut contredit par personne quand il dit nonchalamment :

Villon fut *le premier* qui, dans *ces temps grossiers*,
Débrouilla *l'art confus* de nos vieux romanciers.

Au dix-huitième siècle, une sorte d'instinct de conservation sembla ramener les gens de lettres vers les productions du Moyen Age; mais en voulant trop diminuer les difficultés philologiques des anciens romans, on retarda l'instant où leur lecture devait devenir aussi générale qu'en Espagne celle des *Romanceros*, en Italie celle de Boccace et du Dante. Les imitations des Tressan et des Caylus plurent un instant; mais comme elles ne reproduisaient que le vernis de la mode, elles passèrent avec la mode qui les avait enfantées.

Le moment de leur résurrection semble être arrivé. De tous côtés se manifeste le désir de connaître enfin les premiers mo-

numens de la littérature moderne, et, dans dix ans, il est probable que les plus importans de ces ouvrages auront vu le jour pour ainsi dire perpétuel de l'imprimerie.

Un mot sur le système métrique de ces poèmes.

Ils étaient faits pour être chantés : c'est un des nombreux points de conformité que l'on rencontre entre les *rapsodies* grecques et les *chansons de geste* françaises. Sans doute la musique en était grave et peu variée, comme celle de nos *proses* religieuses, ou des romances villageoises dont les dernières notes signalent en même temps le retour des premières. Dans ce genre est encore la vieille chanson du *Comte Orri*, et même la burlesque description du trépas de Marlborough, si l'on en supprime les syllabes de refrain (1). Cette musique, pour être fort peu variée, ne laisse pas de flatter agréablement l'oreille; j'en appelle à tous les souvenirs d'enfance.

Comme dans les chansons auxquelles je viens de faire allusion, les vers des vieux romans sont *monorimes*, et leur mesure est toujours de dix ou de douze syllabes. Mais dans ces morceaux chantés, on conçoit que le repos le plus naturel fût marqué après la quatrième syllabe pour les vers pentamètres, après la sixième pour les alexandrins (2). Ce n'est pas tout : cette nécessité d'un repos à la moitié du vers fournit naturellement aux poètes l'occassion d'ajouter une syllabe de suspension à l'hémistiche, aussi bien qu'aujourd'hui à la fin des rimes féminines.

Que les Romans monorimes aient été faits pour être chantés et accompagnés de la viole, de la harpe ou de la guitare, c'est ce dont il n'est pas permis de douter, après avoir étudié notre

(1) Cette chanson est certes assez connue; cependant il est peut-être nécessaire de la citer ici pour justifier ce que j'avance. On verra que la mesure en est *alexandrine*, et la finale *monorime*.

Madame à sa tour monte, — si haut qu'el peut monter,
Elle aperçoit son page — de noir tout habillé.
Beau page, mon beau page, — quel' nouvelle aportés ?
La nouvell' que j'aporte, — vos beaux yeux vont pleurer ;
Monsieur Malbrough est mort, est mort et enterré, etc., etc.

(2) C'est à ces repos, accordés à l'exigence de la musique, que nous devons faire remonter l'usage de nos hémistiches, usage que les seuls Français observent encore.

ancienne littérature; et cependant, c'est ce qui ne paraît pas encore avoir été remarqué. On n'était pas autrefois bon Jongleur si l'on n'avait dans la mémoire un grand nombre de *Chansons de geste* telles que Roncevaux, Garin le Loherain, ou Gerars de Roussillon. Il est bien entendu qu'il n'arrivait jamais de réciter tout entier un de ces poèmes; mais comme la plupart renferment les récits les plus variés, descriptions de combats, de chasses et de mariages; scènes de cour, de conseil et de château, les auditeurs choisissaient les épisodes et demandaient les couplets qui leur plaisaient davantage. Voilà pourquoi chacun de ces couplets forme un récit clair et complet, et pourquoi l'on reprend ordinairement au commencement le sens des derniers vers du couplet précédent.

On trouve dans le poème de *Gerars de Nevers* un passage curieux. Gerars, persuadé de la trahison de sa maîtresse et dépouillé de son comté de Nevers par le duc de Metz, se décide à reparaître dans ses anciens domaines; mais pour ne pas être arrêté, il a besoin de se déguiser.

Lors vesti un viex garnement
Et pend à son col une vielle;
Car Girars bel et bien vièle....
Il aloit à pié, sans cheval.
Tant a marchié plain et val
Qu'à la cité de Nevers vint.
Borjois l'esgardent plus de vint
Qui disoient tout en riant:
« Cist jongleres vient por noiant,
Quar toute jor porroit chanter
Que nus ne l'alast escouter. »

Malgré ces mauvais pronostics, Gerars se présente devant le château du duc de Metz:

A la porte tant atendi
Qu'uns chevalier ens l'apela
Qui, par la cour traiant, alla.
En la salle l'emmene à mont
Et de vieler le semont....
Lors comence, si com moi semble
Com cil qui mout iert senés
Ces vers de Guillaume au cornés
A clere vois et à dous son.

Grant fu la cort en la sale à Loon
Moult ot as tables oiseax et venoison.
Qui que manjast la char et le poisson,
Oncques Guillaume n'en passa le menton :
Ains menja tourte, et but aigue à foison.
Quant mengier orent li chevalier baron,
Les napes otent escuier et garçon.
Li quens Guillaume mist le roi à raison :
— « Qu'as en pensé, » dit-il, « li fiés Charlon?
« Secores-moi vers la geste Mahon. »
Dist Loéis : « Nous en consillerons,
« Et le matin savoir le vous ferons
« Ma volenté, se je irai o non. »
Guillaume l'ot, si taint come charbon;
Il s'abaissa, si a pris un baston,
Puis dit au roi : « Vostre fiez vos rendon,
« N'en tenrai mès vaillant une esperon,
« Ne vostre ami ne serai ne voste hom,
« Et si venrez, o vous voillez o non (1). » —
Ensi lor dit vers dusqu'à quatre
Pour aus solacier et esbatre, etc.

Remarquez ces *vers dusqu'à quatre;* qu'il faut évidemment entendre *jusqu'à quatre rimes* ou *couplets.*

Ainsi il est établi que les anciens romans étaient chantés, et que ce n'était pas sans bons motifs qu'ils étaient divisés en couplets monorimes.

Ainsi, nous savons pourquoi la plupart de ces romans étaient désignés sous le nom de *chansons,* pourquoi les premiers vers sont presque toujours dans le genre de ceux-ci :

— Bone *chanson*, seigneur, plaist-vos oir?...
— Seigneur oës une bele *chanson*....
— *Chanson* de geste, et de merveilleus pris..., etc.

Maintenant nous ne chercherons donc plus la fameuse chanson de Roland ou de Roncevaux dans quelque page oubliée de nos anciens manuscrits; nous n'exigerons plus dans ce poème la briéveté, la forme et jusqu'au refrain habituel des pièces de nos jours qui portent le même nom. Nous nous contenterons de recourir aux Mss. intitulés : *li Romans,* ou *la Canchons de Roncevals,* qu'il est facile de retrouver à la Bibliothèque du

(1) Msc. de *Gérard de Nevers*, n° 7498³ XIIIe siècle, corrigé sur le texte le plus ancien du msc. de *Guillaume au Cornés*, n° 6995.

Roi; et après les avoir lus, nous cesserons enfin de croire à la perte de ce précieux monument des traditions et de la littérature françaises. C'est uniquement pour ne l'avoir pas encore fait, que nous avons si mal interprété le passage du *Brut*, dans lequel Wace, après le dénombrement de l'armée de Guillaume-le-Bâtard, ajoute :

> Taillefer qui moult bien cantoit,
> Sur un ceval qui tost aloit
> Devant as *s'en aloit cantant*
> *De Carlemane et de Rolant*
> *Et d'Olivier et des vassaus*
> *Qui moururent à Rainscevaus.*

Nous avons cru, avec le duc de La Vallière, qu'il s'agissait ici d'une courte ballade, et M. de Châteaubriand, le premier, a soupçonné la vérité, quand il a dit : « On doit la retrouver *au milieu* du roman d'*Olivier* que l'on conservait *jadis* à la Bibliothèque du Roi. » Cependant la vérité tout entière, c'est que la *chanson de Roncevaulx*, on ne la retrouvera que dans la *chanson de Roncevaulx*.

Mais jusqu'à présent, pour se dispenser de lire ces grands ouvrages, on leur a fait des reproches qu'il est à propos d'examiner.

On a dit qu'ils ne contenaient que des aventures incroyables, ridicules ; que ces aventures étaient *toutes* fondées sur un prétendu voyage de Charlemagne à Jérusalem ; qu'elles étaient la copie ou la paraphrase de l'absurde et insipide histoire de Charlemagne attribuée à l'archevêque Turpin. Et par conséquent l'on n'a fait remonter leur composition qu'à la fin du douzième siècle, et même seulement au treizième.

Ces diverses opinions ne peuvent soutenir une discussion sérieuse.

Quand on objecte l'invraisemblance des récits, on confond des ouvrages qui n'ont pas entre eux de rapport ; c'est-à-dire les traditions bretonnes et les *chansons de geste* françaises. Les premières, fondées sur les merveilles du saint Graal, ne contiennent en effet que des aventures plus ou moins miraculeuses ; mais les Romans des douze pairs présentent un enchaînement de récits d'autant plus vraisemblables que l'ouvrage remonte à une date plus ancienne. L'impossible n'entre pour rien dans

leur plan, et Lucain n'est pas plus sobre de merveilleux que les premiers chantres de Roland ou de Guillaume au cornez. Si même on comparait les détails de la vie de nos anciens rois, tels que les présente la chronique de Saint-Denis, ou tels que les rapportent nos plus vieux romans, on se convaincrait que ces derniers ont incontestablement l'avantage de la vraisemblance.

Le second reproche n'est pas plus éclairé. Je sais bien que les antiquaires du dernier siècle ont découvert une légende relative au voyage de Charlemagne à la Terre-Sainte : je sais qu'il existe, de plus, un roman fort ancien dont le sujet est la conquête d'une partie de l'empire Grec par Charlemagne et son pélerinage à Jérusalem. Mais on en a conclu fort à tort que tous les romans des douze pairs avaient le même fondement chimérique. Car le seul qui traite de la guerre d'Orient n'est pas en France ; c'est au *Museum britannicum* que l'abbé de la Rue l'a découvert le premier. Et quant aux autres poèmes monorimes, loin d'avoir le même fondement, le plus grand nombre ne se rattache pas même au règne de Charlemagne. Ainsi, *Gerars de Roussillon*, dont il ne reste qu'une imitation postérieure, nous racontait les guerres de Charles Martel; *Garin le Loherain*, *Girbert*, et notre *Berte aus grand piés*, embrassent le règne de Pépin le Bref; *Raoul de Cambray*, *Guillaume au cornez*, *Gerars de Nevers*, nous transportent à Louis le Débonnaire ; d'autres enfin nous conduisent au règne de Charles le Chauve. Quant aux poèmes dont l'époque précise de Charlemagne fournit le cadre, les anciens et les plus authentiques sont *Agolant*, ou les Sarrasins chassés d'Italie; *Jean de Lanson*, ou la guerre de Lombardie ; *Guiteclin de Sassoigne*, ou les guerres de Saxe contre Witiking; les *Quatre fils Aymon* et *Girard de Vienna*, ou les guerres d'Auvergne et de Dauphiné; enfin *Ogier le Danois* et *Roncevaux*, ou l'expédition d'Espagne. Dans tout cela, pas un mot de Jérusalem, pas une allusion à ce chimérique voyage. Il ne fallait donc pas condamner ces romans, parce qu'ils s'y rapportaient *tous* sans exception.

J'arrive au dernier reproche : les romans des douze pairs sont-ils la paraphrase de la chronique de Turpin ? sont-ils, en conséquence, postérieurs à cette chronique ?

Ceux qui ont part à votre amitié savent, Monsieur, que

depuis long-temps vous préparez une importante édition de l'ouvrage de l'archevêque de Reims. Vous en avez consulté les différens manuscrits, et les nombreuses traductions; vous en avez comparé les textes les plus corrects, les leçons les plus anciennes. C'est donc à vous, surtout, qu'il conviendrait de décider si nos vieux poèmes n'étant que l'imitation de cette chronique, ne peuvent remonter au-delà du douzième et même du treizième siècle. Mais si j'ose avant vous offrir des aperçus incomplets, c'est que je suis soutenu par la conviction que mes recherches, pour être moins éclairées, ne seront pas en contradiction avec les vôtres.

L'auteur, quel qu'il soit, de cette chronique est bien loin d'en avoir justifié le titre : *De vita et gestis Caroli magni.* Si l'on en excepte quelques phrases consacrées aux premiers exploits et à la mort de Charlemagne, elle se réduit au récit de l'expédition entreprise contre les Sarrasins d'Espagne, et à la déroute de l'arrière-garde française près de Roncevaux. Suivant le chroniqueur, le vrai motif de cette expédition fut un songe dans lequel saint Jacques avait commandé à l'empereur d'aller retirer des mains sarrasines ses précieuses reliques. En récompense, le saint avait promis victoire sur la terre et paradis dans le ciel. Le premier soin de Charlemagne fut donc d'ériger des églises à saint Jacques et d'honorer ses reliques. Il est vrai que son arrière-garde n'en fut pas moins, comme on sait, taillée en pièces, mais, au dire du même chroniqueur, ce fut la faute des Français que les attraits des filles musulmanes avaient séduits. Dans tous les cas, il déclare que Charlemagne, après sa mort, eût été damné sans la multitude d'églises érigées par ses ordres ou dotées de son trésor (1).

Cette analyse succincte nous permet d'entrevoir l'intention de la fameuse chronique. L'auteur fut certainement un moine, et Geoffroy, prieur de Saint-André de Vienne, qui le premier la fit venir d'Espagne, vivait en 1092. Avant lui, on ignorait complétement en France l'existence de cette légende, et sans doute la protection du religieux dauphinois ne l'aurait pas dé-

(1) Voici la dernière phrase du livre : « In hoc exemplo *datur intelligi* quod qui ecclesiam edificat, regiam Dei sibi præparat; à dæmonibus, ut Carolus, eripitur, et in cælesti regia, subsidiis sanctorum quorum ædificat basilicas, collocatur. — Explicit. »

fondue de l'obscurité si justement acquise à toutes les fraudes du même genre, sans la recommandation infaillible que le pape Calixte II, auparavant archevêque de Vienne, laissa tomber sur elle du haut de son trône pontifical. Mais après tout, le Saint-Père n'a jamais prétendu déclarer que cette chronique eût donné naissance à nos anciens romans français; on peut donc, même en respectant la décision apostolique, soutenir qu'elle fut imaginée long-temps après le plus grand nombre de ces romans.

Qui ne voit en effet que si le pieux légendaire avait eu le champ libre; s'il n'avait pas été arrêté par la nécessité de plier son œuvre à l'exigence des traditions généralement adoptées, il eût mis de côté cette défaite de Roncevaux qui venait déranger malencontreusement les promesses faites à Charlemagne par monseigneur saint Jacques?

Il est d'autres preuves plus solides encore. Dans l'épître que le prieur de Vienne écrit au clergé de Limoges en lui envoyant la chronique de Turpin, il déclare avoir mis d'autant plus d'empressement à la faire venir d'Espagne, que jusqu'alors, on ne connaissait en France l'expédition de Charlemagne que par les chansons des jongleurs (1). Ces jongleurs n'avaient donc pas attendu la légende espagnole pour célébrer les exploits de Roland, et pour chanter la triste et glorieuse journée de Roncevaux.

Dans le cours de son misérable ouvrage de moine, le faux Turpin vient à nommer les principaux chefs de l'armée de Charlemagne. Il confond alors avec une ignorance singulière les héros poétiques de différentes générations; comme Garin le Loherain et Olivier qui vivaient, le premier, au commencement du règne de Pepin, et le second, dans les dernières années du règne de Charlemagne. Il parle aussi dans cette occasion du vaillant Ogier le Danois, Ogier qui, dit-il, fit des prodiges *encore aujourd'hui recordés dans les chansons* (1). Ces chansons

(1) Egregios invicti Caroli triumphos, ac præcelsi comitis Rotolandi agones in Hispaniâ gestos, nuper ad nos ex Hesperia delatos, ingenti studio exscribere feci, maxime quod *apud nos, ista latuerant hactenus, nisi quæ joculatores in suis preferebant cantilenis.*

(2) « Ogerius, dux Daniæ: de hoc canitur in cantilena, usque in hodiernum diem, quia innumerabilia fecit prodigia. » — (Caput XII).

de Roland et d'Ogier que nous avons encore, n'ont donc pas été composées à l'imitation de la légende de Turpin.

De nouvelles preuves sont superflues, je le sens; cependant je ne puis m'empêcher de rappeler que ce Turpin, transformé par le faussaire en historien, loin d'être cité dans la *chanson de Roland* comme le garant des circonstances qui accompagnèrent la mort de ce paladin, expire couvert de blessures et quelque temps avant lui. Dans la chronique, au contraire, faite pour et par des moines, et dans l'unique intention d'échauffer la foi des pélerins de Saint-Jacques, Turpin n'apparaît que pour confesser les morts et rapporter ensuite à Charlemagne l'histoire de la déroute. Certes, si les poètes avaient suivi cette chronique et l'eussent prise, comme on l'a prétendu, pour base de leurs récits, ils n'auraient pas représenté le bon archevêque autrement qu'il ne se représente lui-même. Et si son témoignagne eût été de quelque importance à leurs yeux, comme à ceux de tous les annalistes des douzième et treizième siècles, ils n'eussent pas commencé par détruire l'autorité complète de ce témoignage.

Voici, au reste, le récit de la mort de Turpin, tel qu'on le trouve dans la fameuse *chanson de Roland*. J'ai tant loué ces anciens poèmes que l'on m'accuserait de prévention si je ne citais rien à l'appui de mes éloges.

A l'arcevesque que Diex avoit tant chier
Totes les plaies comencent à saignier.
Lors li comence la color à muer
Et tuit li membre li prirent à froissier:
Emmi le camp s'alla agenoiller.
Rolans le vit; sel corut aaidier.
Son elme à or li prist à deslacier,
Puis li a trait le blanc auber legier.
Parmi les flans le corut embracier,
Sor l'erbe vert le fait soëf cochier.
« Sire, » fait-il, » gisez, por refroidier. »
Dist l'arcevesques: « Pensés à l'exploitier,
« Li champs est nostres! bien nos devons prisier.
« La mort m'aproce, n'i a nul recovrer.
« En paradis où sont li aumonier
« Sunt li lit fait ò nos devons cochier. »

Rolans ot duel, or ne m'en merveil mie!
Trois fois se pasme de sor l'erbe florie.
Quant il revint, à haute vois escrie:
« Dame-Dieu pere (1)! Dame sainte Marie!
« Où est la mort, quand ne me tolt la vie?
« O douce France! tant estes déguerpie,
« Des bons vassaus vuidiée et apauvrie! »
Lors li remembre d'Aude qui fut sa mie,
Si la regrete o parole serie:
« Ahi! ma douce, com dure departie!
« Mès ne serez de tel home servie.
« Que que je face Jhesus vos beneïe
« Qui en enfer ala por Jeremie,
« Fors en gita le prophete Isaie! »
Lors vint as Contes, si nes meschoisi (2) mie;
Tos, un à un, les porta, sans aïe
Devant Turpin, qui mout sot de clergie.
Turpins en plore, lors n'a talent qu'il rie,
De Deu les seigne en qui il molt se fie,
Que lor otroie la pardurable vie!

Puis l'Arcevesque cui Diex doint beneiçon
Batit sa colpe, par voire entencion.
La boche ot pleine de sanc et de limon,
Si ot enflé le vis et le menton.
Li cuers li bat, le foie et le poumon;
Près est de mort, n'en ara garison.
Contre le ciel tint ses mains à bandon,
Puis proie Deu qui par anoncion
Vint en la Virge, si soffri passion,
Qu'en paradis le mete en sa maison.
Mors est Turpins au servise Charlon,
En grant bataille et en grant orison.
Contre Païens fu tous tens champion;
Dex li otroie sainte beneiçon!

Une dernière question reste à effleurer: à quelle époque peut-on sérieusement faire remonter les Chansons de geste ou Romans des douze pairs? Un trop grand scepticisme les avait

(1) *Dame Dieu* (Dominus Deus).

(2) *Meschoisi*, Meconnut. (Ital. male colse.) Les *Contes*, c'est-à-dire les pairs de France étendus morts sur le champ de bataille.

refoulés jusqu'au treizième siècle; il faut se garder de tomber d'un excès dans un autre, en les faisant contemporains des événemens qu'ils célèbrent. Mais cette discussion exigerait une érudition plus solide, une sûreté de goût plus souvent éprouvée, et surtout un cadre beaucoup plus étendu. Je ne l'entreprendrai donc, dans une autre dissertation, que si de plus habiles tardaient trop à la soutenir; et cela n'est pas probable.

Car de tous côtés se réveille le goût et même la passion des plus anciens monumens littéraires. Avant qu'une chaire ne soit, dans le collége de France, consacrée à l'étude approfondie du berceau de la langue française, il s'est formé un public empressé d'accueillir tout ce qu'on exhume de la terre féconde de notre vieille patrie. La mine est à peine entr'ouverte, et pourtant chaque jour amène la publication de quelque manuscrit jusqu'alors ignoré. A la suite du *roman du Renard* ont paru, sous vos auspices, et notre premier opéra comique (le Jeu de Robin et Marion), et notre premier drame (le jeu d'Adam le bossu d'Arras). M. de Roquefort a, de son côté, offert en tribut les poésies de *Marie de France*, et M. Crapelet le gracieux *roman du Châtelain de Coucy*. M. F. Michel, non content d'avoir publié le roman du *Comte de Poitiers*, va mettre au jour, aidé de la science d'un estimable orientaliste, un poème de *Mahomet*, destiné à nous faire connaître l'opinion que l'on se formait dans l'Occident, au treizième siècle, de la religion et de la personne du législateur arabe. M. Bourdillon qui, depuis longtemps, a senti toute l'importance historique et littéraire de la *chanson de Roncevaux*, s'occupe d'en offrir enfin une édition; et M. Robert, connu pour son travail sur La Fontaine, doit bientôt publier le beau roman de *Partenopex de Blois*. Cependant l'illustre M. Raynouard met la dernière main au *Glossaire des langues vulgaires*, et l'abbé de la Rue surveille l'impression d'un grand ouvrage sur *les bardes, les jongleurs et les trouvères*. Ainsi, la connaissance de notre vieille littérature se développe chaque jour; ainsi va naître, si déjà elle ne l'est pas, la critique éclairée des productions de l'esprit, durant la vaste carrière bornée d'un côté par l'antiquité et de l'autre par le seizième siècle, époque de la renaissance des arts de l'antiquité.

L'auteur du roman de *Berte aus grans piés* florissait vers la fin du treizième siècle. Il s'appelait *Adans* ou bien *Adenès*,

suivant l'usage général de désigner indifféremment chacun par son vrai nom patronymique ou par le diminutif de ce nom. La plupart des manuscrits lui donnent le surnom de *Roi*, et M. Roquefort pense qu'il le dut à la couronne que l'un de ses ouvrages avait obtenue dans un puy d'amour, tandis que les savans auteurs de l'Histoire littéraire de la France préfèrent supposer qu'Adenès dut ce titre à la justice de ses contemporains et à la supériorité de son talent poétique. J'oserai n'adopter aucune de ces deux opinions. Nous connaissons plusieurs trouvères dont les ouvrages avaient obtenu le prix dans les *Puys* de Valenciennes ou de Cambray ; ils prenaient le surnom de couronné et non pas celui de roi.

Mais au douzième et au treizième siècle, il y avait un roi des Ménestrels. Ce pacifique souverain avait la direction des jongleurs suivant la cour, et je crois que ses fonctions offraient une grande ressemblance avec celle de nos maîtres d'orchestre. On s'adressait à lui pour avoir un bon chanteur, un bon vielleur, un bon harpeur; et, comme le plus habile, le roi des Ménestrels dirigeait et animait tout de la voix et du geste. Telles étaient probablement les prérogatives et les fonctions du roi Adenès.

Quoi qu'il en soit, et bien qu'on ne puisse douter, en voyant le nom de ses nombreux et illustres protecteurs, qu'il n'ait joui d'une très-grande réputation comme trouvère et comme ménestrel, aucun écrivain contemporain ne semble avoir fait mention du roi Adenès. On lit bien, à la vérité, dans une copie des fables de Marie de France, que cette femme-poète désigne le roi Adam comme l'auteur de la première traduction anglaise des fables d'Ésope :

> Ysopet apelons cest livre :
> Li rois Adans qui moult l'ama
> En engleis puis translaté l'a..., etc.

Mais cette copie a trompé le savant auteur du catalogue des manuscrits La Vallière. Toutes les autres leçons de Marie de France portent *li rois Henrys*, au lieu du *rois Adenès*; et, dans tous les cas, plusieurs manuscrits de Marie de France remontant au commencement du treizième siècle, il est évident qu'on ne peut y rencontrer aucune mention des ouvrages de notre poète.

C'est donc uniquement aux poésies d'Adenès et surtout à son roman de *Cléomadès*, qu'il faut recourir pour trouver un petit nombre de notions certaines sur le temps où il florissait et sur quelques circonstances de sa vie.

Adenès naquit dans le duché de Brabant vers 1240. Il montra sans doute, de fort bonne heure, des dispositions remarquables pour la poésie; car Henri III, alors duc de Brabant, grand ami des poètes et cependant poète lui-même, le fit élever avec soin, et plus tard le choisit pour son ménestrel. On peut supposer que les jolies chansons que la Bibliothèque du Roi possède de Henri III ont été mises sous les yeux du jeune Adenès, avant d'être chantées en public. Au treizième siècle, presque tous les princes donnent la preuve d'un grand talent, et quelquefois même d'un véritable génie poétique. Mais peut-être leur premier, leur incontestable mérite tenait-il surtout au choix de leurs ménestrels : ainsi le roi Richard Cœur-de-Lion avait distingué Blondel; le roi de Navarre, Gaces Brulés; Charles d'Anjou, roi de Naples, se faisait accompagner du bossu d'Arras, et nous voyons ici qu'Adenès avait mérité les bonnes grâces du duc de Brabant.

> Menestrés au bon duc Henri
> Fui, cil m'aleva et norri
> Et me fist mon mestier aprendre.

Henri mourut en 1260, regretté de ses sujets et surtout des poètes dont il récompensait libéralement les ouvrages. Adenès qui, après la mort de son bienfaitenr, saisit plusieurs fois l'occasion de vanter ses vertus, sut également capter l'affection des enfans du duc de Brabant. Jean et Guyon ses successeurs veillèrent à préserver le poète des soucis de l'indigence, et Marie de Brabant, devenue reine de France, voulut qu'Adenès la suivît à Paris. Il eut alors, en sa double qualité de poète et de courtisan, part à la faveur la plus signalée. Alors il était permis aux poètes de vanter les personnages puissans et de célébrer leurs nombreuses vertus. Adenès s'en acquittait mieux que personne, mais il écoutait, en rendant hommage à ceux que la fortune entourait de l'éclat de la puissance, un penchant naturel à respecter et chérir tous les genres de gloire acquise. Il dit quelque part, dans *Buevon de Comarchis* :

Se Diex plaist et ses sains, tant com je viverai
Des bons et des preudoms volentiers parlerai;
Se d'aus sais aucun bien je le recorderai;
Se de nului sai mal, trestout quoi m'en tairai.

On ignore l'époque précise de la mort d'Adenès. Le dernier poème auquel il ait mis son nom est *Cléomadès*, dont le récit nous transporte au règne de Dioclétien. C'est le plus long des ouvrages d'Adenès, il n'a pas moins de dix-neuf mille vers octosyllabiques. Le récit principal y est souvent coupé par d'agréables épisodes, comme l'histoire des prodiges opérés par le poète Virgile, le plus grand enchanteur de Rome. Entre autres merveilles qui malheureusement n'ont pu résister au temps, Adenès cite les bains de Pouzzole. Sur chaque baignoire, Virgile avait inscrit le nom de la maladie dont ils avaient la vertu de guérir à l'instant même.

Mais sachiez que Phisicien
Qui ont fait maint mal et maint bien
Depecierent tous les escris;
Car ce n'estoit pas leur pourfis.
Et si tex bains encore estoient,
Croi-je que pou les ameroient.

Il nous reste un grand nombre de copies du *Cléomadès*, et quelques-unes sous le nom de *Cheval de fust*. Ce cheval de fust ou de *bois* joue en effet un grand rôle dans le roman. Rappeler qu'il traversait les airs en un instant, et qu'on le dirigeait avec une cheville, c'en est assez pour prouver que ce fameux coursier est le type du cheval sur lequel Pierre de Provence enleva la belle Maguelonne, et qui plus tard encore, sous le nom de *Chevillard le léger*, emporta le divin Sancho assez loin pour lui faire confondre la terre avec un grain de moutarde.

Cléomadès fut composé d'après les instances de la reine Marie de Brabant et de Blanche de France, mariée en 1269 à l'infant de Castille. Le nom de ces deux princesses fixe à peu près l'époque de sa composition. Marie de Brabant avait été mariée en 1274 à Philippe-le-Hardi; Blanche, restée veuve de l'infant d'Espagne, était revenue en France en 1275. C'est donc de 1275 à 1283, époque de la mort du roi Philique-le-Hardi, que parut le *Cléomadès*.

Encore un mot de ce roman : voici quatre des vers du début :

> Cil qui fit d'*Ogier le Danois*
> Et de *Bertain qui fu au bois*,
> Et de *Buevon de Comarchis*,
> Ai un autre livre entrepris,

La Bibliothèque du Roi possède encore ces trois romans, tous complets, à l'exception de *Buevon de Comarchis*, dont il ne reste que la première partie. *Buevon de Comarchis* est une branche ajoutée aux anciens romans composés sur la famille de *Guillaume au cornés*; comme les *Enfances Ogier* sont une suite des romans du même nom. On a souvent cru que le roi Adenès était l'auteur de tous les poèmes de Guillaume au cornés, et d'Ogier le Danois, c'est une erreur; l'origine du plus grand nombre remonte au berceau de la poésie française, c'est-à-dire bien au-delà du treizième siècle.

Adenès est au contraire l'un des derniers poètes qui aient chanté, en grands vers monorimes, les traditions de nos temps fabuleux et héroïques. Sa versification est pure et très-correcte; mais on peut dire que le fond de ses narrations est en général d'autant moins poétique, que son expression semble l'être davantage. Mais cette lettre est déjà mille fois trop longue; je me tais d'Adenès et de ses ouvrages, laissant au roman de *Berte aus grans piés* le soin de plaider en sa faveur, et de justifier l'importance que j'ai attachée à sa publication.

Adieu, Monsieur; croyez à mon inaltérable respect, et conservez-moi toujours votre bienveillante amitié. PAULIN PARIS.

Paris, 20 décembre 1831.

NOTICE DES MANUSCRITS DE BERTE AUS GRANS PIÉS.

La Bibliothèque du Roi possède cinq copies du roman d'Adenès.

I.

Fonds du Roi, n° 7188. — Anc. n° 467.

1 volume in-folio parvo, vélin, 2 colonnes; miniatures, vignettes, initiales; quatorzième siècle. Complet, relié en veau marbré, portant sur les *plats* l'aigle de l'empire, et sur le dos, le chiffre N.

Il commence par le roman de *Berte*.

La miniature placée en tête du poème est d'une exécution

fort médiocre. Elle représente Berte dans la forêt : du côté opposé, Tibert et ses compagnons s'éloignent à cheval.

L'écriture de cette leçon est belle, et le texte assez correct. Il y manque cependant plusieurs vers que l'on retrouve dans tous les autres manuscrits. En revanche, il se termine par trois vers qu'on ne revoit pas ailleurs, mais que nous n'avons pas cru devoir reproduire dans le texte de notre édition, parce qu'ils nous paraissent être l'œuvre du copiste et non pas d'Adenès. Les voici :

> Puis vint un autre Challes, le mesme qu'en Hongrie
> Ainsi come Diex voût, soufri tel maladie
> Que à grant poine en fu savés jour de sa vie.

Le poème n'a pas de titre; mais on lit à la fin : « *Ci fine de Berte aus grans piés, et comence de son fils Challemaine qui fu emperierès de Rome.* » En effet, le volume comprend le roman de *Charlemagne* par Girard d'Amiens, et celui de *Foulques de Candie.*

II.

N° 7534. 5 — Ancienne Bibliothèque Colbert, n° 3128.

1 vol. in-4°, vélin, 2 colonnes, miniatures, vignettes, initiales; fin du treizième siècle. Complet, relié en velours blanc moiré.

Il comprend : 1° le roman de *Flores et Blanchefleurs*, en vers;

2° Celui de *Berte aus grands piés*;

3° Celui de *Claris et Laris.*

En tête de chaque poème est une miniature assez belle. Celle qui précède *Berte aus grans piés* représente Pépin plongeant un épieu dans la gorge du lion. Derrière le lion est sa cage, à ses pieds un homme ensanglanté. Sur le premier plan, une table couverte de pots et coupes en désordre; dans le fond, le roi Charles Martel, la reine et plusieurs courtisans.

L'écriture est belle et le texte fort correct. C'est la meilleure des six leçons que j'ai consultées. L'orthographe en est presque irréprochable.

Le poème n'a pas de titre; mais on lit à la fin : *Explicit le rommant de Berte.*

III.

Supplément du fonds du Roi, n° 428.

1 volume in-folio, vélin, 2 colonnes; miniatures, vignettes,

initiales; fin du treizième siècle; complet; relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les *plats*, au chiffre entrelacé de *L* sur le dos.

Ce manuscrit, d'une belle conservation, commence par le poème des *Enfances Ogier*, du roi Adenès. Viennent ensuite vingt-cinq pièces de poésies pieuses et morales; puis enfin le roman de *Berte aus grans piés* qui termine le volume.

En tête de chaque poème est une fort jolie miniature. L'initiale qui ouvre le roman d'Ogier représente le roi Adenès écrivant sur un pupitre; et le feuillage de la vignette tracée au bas de la même page sert de marche-pied à une seconde figure du roi Adenès, portant une couronne d'or en tête, et dans les mains un violon.

Nous avons reproduit le dessin de la miniature placée, dans cet exemplaire, en tête du roman de *Berte*.

IV.

Ancienne Bibliothèque du duc de La Vallière, n° 2734; aujourd'hui fonds La Vallière de la Bibliothèque du Roi, n° 52.

1 volume in-4° vélin; 2 colonnes, miniatures, vignettes, initiales. Commencement du quatorzième siècle; relié en maroquin rouge.

Le manuscrit est terminé par le roman de *Berte aus grans piés*, la seule pièce qui soit écrite à longues lignes. Nous avons donné le *fac-simile* de l'initiale et des premiers vers de cette leçon.

Quant à la description exacte de ce manuscrit, voyez M. Van-Praet, tome II du catalogue de M. de La Vallière, pages 221 et suivantes.

V.

Copies de Mouchet, tome 4.

1. vol. in-folio; papier, lignes longues, dix-huitième siècle.

Ce volume n'est que la copie très-exacte du manuscrit que nous allons décrire; il suffit donc de remarquer que les marges sont parsemées des notules du bon et laborieux Mouchet. Elles sont en général judicieuses; nous en avons reproduit quelques-unes.

IV.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Belles-lettres, n° 175.

1 vol. in-folio vélin; 3 colonnes, miniatures, vignettes, initiales; treizième siècle. Écriture de la même main que celle du manuscrit n° 428, supplément de la Bibliothèque du Roi.

Ce beau volume commence par le roman de *Cléomadès*. En tête est une miniature fort curieuse représentant la reine Marie de Brabant dans son lit, entourée de la reine Blanche et d'une autre princesse qu'à sa robe blasonnée on reconnaît pour la comtesse de Flandres. Au pied du lit est le roi Adenès à demi agenouillé, et soutenant un violon sur son genou levé.

A la suite de *Cléomadès* sont les deux romans des *Enfances Ogier* et de *Berte aus grans piés*. Ils offrent les mêmes miniatures, les mêmes initiales et les mêmes vignettes que le manuscrit du Roi, supplément n° 428.

Les autres poèmes renfermés dans le même volume sont, 1° les *Dits et Sentences des Philosophes*, par Alars de Cambrai; 2° le roman de *Buevon de Comarchis* (1), par le roi Adenès; 3° le *Miserere* du Reclus de Moliens; 4° le *Congé de Jehan Bodel*; 5° le roman de *Charlemagne*; 6° les fables de *Marie de France*; 7° les *Proverbes vulgaires* et la suite des pièces renfermées également dans le msc. du Roi, suppl. n° 428.

Quand la copie aujourd'hui conservée dans la Bibliothèque du Roi fut entreprise, ce manuscrit appartenait à M. Guyon de Sardières, dont la signature se lit encore sur le premier et sur le dernier feuillet.

Je dois maintenant rendre compte de la méthode que j'ai suivie dans l'examen et la comparaison de ces divers manuscrits. Pour me soumettre au système grammatical dont l'existence a été démontrée par l'illustre M. Raynouard, il ne m'a guère fallu que confronter les trois leçons les plus anciennes, celles des numéros 7534 $^{5.}$, 428 de la Bibliothèque du Roi, et 175 de la Bibliothèque de l'Arsenal. Cette grammaire est fort simple; en voici les principales règles :

1° Au singulier, l'*s* placé à la fin des mots marque le sujet ou *nominatif* : l'absence de l'*s* marque le régime direct ou in-

(1) Et non pas *Buenon de Gomarchis*, comme l'écrit le président Hénault. Cet historien avait bien mal lu les quatre premiers vers de *Cléomadès*, car il a fait de *Bertain qui fut au bois*, c'est-à-dire de notre reine *Berte*, un preux et redoutable chevalier nommé *Bertrand du Bois* (Voyez *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, Tom. I, page 253).

direct, c'est-à-dire ce que les anciens grammairiens appellent *génitif*, *datif* et *accusatif*.

2° Au pluriel, c'est tout le contraire; l'absence de l'*s* final indique le *nominatif*, et sa présence les autres cas.

(Dans les anciens poèmes, il n'est dérogé à cette règle fondamentale que quand la rime ou la mesure l'exigent. C'est ainsi que dans notre poésie moderne nous retranchons à volonté l'*e* final des mots *encore*, *zéphire*, et de quelques autres.)

3° Dans un assez grand nombre de substantifs et dans la plupart des pronoms, les désinences changent suivant que ces mots se prennent pour *sujets* ou pour *régimes*, pour nominatifs ou accusatifs. C'était une richesse de notre vieux langage que nous avons presque entièrement perdue. Ainsi l'on disait *Diex* (Deus), et Dieu (*Deum*). *Viex*, nom.; *vieux*, acc.: *apprentif*, *antif*, *vif*, etc., nom.; *apprenti*, *anti*, *vi*, accusatif. *Li*, nom. sing. et pluriel; *le* et *les*, acc. sing. et pluriel. Voici des exemples de l'observation de cette orthographe:

A l'issue d'avril *uns temps dous* et joli (1)
Que *erbelete* (2) poignent et *pré* sont raverdi.....
Qu'à Saint-Denis iroie por prier *Dieu* (3) merci —
Que *le* livre as *ystoires* (4) me montra.....
Apprentif jugleor et *escrivain mari* (5). —
Que *li* (6) mes entendant en seront ebaubi —
Adonc tenoient Franc *les* (7) Tyois por amis. —
Li (8) rois Pepins a fait moult grant gent assembler. —
Là trovèrent *le* (9) roi qui moult fist à loër,
Que puis que *Diex* (10) laissa son cor crucifier.

Il est important, avant de commencer la lecture du roman de *Berte*, de bien se pénétrer de ces règles. Je les ai constam-

(1) *Dous*, nominatif singulier. *Joli* pour *jolis*, à cause de la rime.
(2) *Erbelete*, nominatif pluriel.
(3) *Dieu*, accusatif.
(4) *Ystoires*, accusatif pluriel.
(5) Nominatif pluriel.
(6) *Li*, pronom nominatif pluriel.
(7) *Les*, pronom accusatif pluriel.
(8) *Li*, nominatif singulier.
(9) *Le*, accusatif singulier.
(10) *Diex*, nominatif singulier.

ment suivies, si ce n'est dans le cas assez rare où aucune des six copies ne m'en présentait l'observation ; car alors j'ai mieux aimé laisser subsister une faute évidente que de reproduire une seule lettre qui ne se trouvât dans aucune des anciennes copies.

Avant de finir, si par hasard les lecteurs venaient à remarquer de quelle diligence on a fait preuve pour rendre cette publication digne de leur attention, je dois les prévenir qu'ils en sont premièrement redevables à M. Leroux de Lincy, l'un des meilleurs élèves de la nouvelle école des Chartes. C'est en effet sur la copie qu'il a bien voulu faire du msc. 7188 de la Bibliothèque du Roi, que l'impression a d'abord été composée, et l'on sait combien, pour achever une excellente copie de nos vieux romanciers, il faut vaincre de difficultés et posséder de connaissances. M. de Lincy est donc le premier éditeur du roman de *Berte*, et son nom partagerait avec le mien l'avantage (pauvre avantage!) de figurer en tête de ce volume, s'il n'avait pas décliné un pareil honneur. En agissant ainsi, je dois avouer qu'il a fait preuve d'un bon esprit; car c'est quand on attache son nom, dans un siècle aussi étonnant que le nôtre, à de faibles travaux de la nature de celui-ci, que l'on mérite surtout l'apostrophe du grand poète florentin, contemporain de notre Adenès :

La vostra *nominanza* è color d'erba
Che viene e va, e quei la discolora
Per cui ell' esce della terra acerba.
(Purgatorio. Canto XI).

29. TYPOPHONIE, ou Art d'écrire et d'imprimer en nouveaux caractères propres à *abréger* très-notablement l'écriture et les livres, applicable à toutes les langues, et inventé par J. PAINPARÉ. In-plano. Paris, chez l'auteur, rue Verdelet, n° 4.

Ce nom vient du grec τύπος φωνῆς, *figura vocis*, type du son.
L'invention de ce nouvel alphabet est due à la proposition faite à l'Académie des sciences, les 4 et 18 avril 1831, par MM. Dureau de la Malle et Jomard, pour introduire dans l'enseignement élémentaire une méthode qui abrège notablement l'écriture et les livres. Dans la lettre que M. Jomard a écrite à l'Académie, il est dit *qu'il y aurait un grand avantage à enseigner*

aux enfans l'usage des caractères abrégés avec celui des caractères vulgaires.

Voici cette méthode : un seul signe, la ligne droite perpendiculaire que l'auteur appelle *le signe initial* ou *le signe générateur*, que l'on fait ainsi I, a produit sept *signes simples*, figurés au tableau que nous analysons. Pour former l'alphabet, on ajoute aux signes simples, et en dessous, le signe initial et on obtient *neuf signes composés*, qui élevés d'un corps d'écriture de plus forment neuf autres signes nommés *surcomposés ;* en joignant à ces dix-huit signes le signe initial élevé d'une tête d'écriture, on obtient dix-neuf caractères typophoniens ou lettres typophoniennes : ce sont *les consonnes* ou *les articulations.*

En renversant ces dix-neuf caractères et en y ajoutant le signe initial, on obtient dix-neuf autres caractères typophoniens ou lettres typophoniennes : ce sont les voyelles tant simples que composées, autrement diphtongues et voyelles nasales, comprises sous la dénomination générale de *sons.* On a ainsi un total de trente-neuf signes non compris un petit o, adapté pour représenter brièvement le mot et cætera, qui compose tout l'alphabet typophonien ; et qu'il ne reste plus qu'à mettre en ordre. Nous ne suivrons pas l'auteur dans des développemens peu susceptibles d'analyse, c'est pourquoi nous renvoyons à l'ouvrage même les lecteurs curieux de prendre connaissance de cette méthode et de son application. Ω.

ARCHÆOLOGIE.

30. Bolletino dell' Instituto di corrispondenza, etc. — Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique ; mois de janvier à juillet 1831. In-8°.

Tarquinies sera le premier objet de notre attention. On y a trouvé une mosaïque, des bas-reliefs, des chapiteaux corinthiens, entre autres sujets le sacrifice d'un porc fait à Hercule. La description des anciens murs offre de l'intérêt, mais moins encore que celle d'une peinture représentant une divinité assise qui pèse les âmes d'Achille et de Memnon. On complète

ensuite les renseignemens que M. Avvolta avait précédemment donnés sur une orgie bachique. MM. Fossati et Manzi rendent compte des fouilles de Bomanzo, et décrivent quelques beaux vases : nous passons ensuite à Orvieto, où la nouvelle construction d'une route a mis au jour plusieurs objets curieux, tels que le torse d'un Priape, une tête de femme ceinte d'une couronne, une belle tête de Méduse. M. Cervelli qui a fait hommage de ces objets à l'association, possède une fort belle collection d'antiquités recueillies aux environs d'Orvieto. M. Mazetti communique quelques observations sur les fouilles de Chiusi (Clusium), qui cette fois n'ont pas été abondantes. Enfin, M. Vermiglioli fournit des détails sur le musée créé à Pérouse, où se trouve une belle inscription étrusque de 45 lignes qu'il a déjà publiée. Parmi les inscriptions cinéraires, ce savant a recueilli plus de trente noms de familles étrusques encore inconnues. Ils sont transcrits dans le Bulletin, et accompagnés de remarques curieuses. Les inscriptions de Pompéi donnent à M. Avellino l'occasion de faire d'ingénieuses et doctes remarques. Rien de plus juste, à mon gré, que la lecture *da frigidum pusillum*, c'est-à-dire *verse-moi un petit verre de vin frais*, à la place de *M. F. Pila M. Tutillum* qui est dépourvu de sens; tandis que d'un cabaret, l'invitation à vases frais est bien placée. Je pense qu'il y a plus d'esprit que de certitude dans l'autre restitution. On lit :

CAMPANI VICTORIA
CVM NVCERINIS.

M. Avellino complète ainsi l'inscription :

Campani victoria (una)
Cum Nucerinis (peristis).

Puis il rapporte cela à une querelle dont parle Tacite, liv. XIV, p. 139 des Annales, et dans laquelle les habitans de Pompéi remportèrent un avantage sur les *Nucerini*. Mais où est l'apparence que cette rixe soit qualifiée de victoire ? Où sont les vestiges qui autorisent à restituer les mots *una*, *peristis* ? Tacite ne dit point qu'il y eut des Campaniens, et il est au moins téméraire de les y ajouter, comme si les Campaniens et ceux de Nucéries n'avaient pu être réunis que dans cette seule occasion. M. Avellino fait une remarque fort judicieuse : c'est que Martial est l'auteur qu'il faut le plus étudier, quand on

veut se livrer à l'explication des monumens de Pompéi. Contemporain de la destruction de cette cité, il fait allusion à mille choses alors en usage, et peint la société telle qu'elle était dans ce temps. M. Fontana communique une médaille de Lusenia, ville encore inconnue en numismatique. D'une part l'empereur Caracalla, au revers Apollon. La feuille de février est presque en entier consacrée aux dernières découvertes de Pompéi : d'abord une lettre de M. Zahn à M. Gérhard, puis un journal des fouilles opérées jusqu'au 1er janvier 1831. Herculanum continue aussi d'être exploité. A Rome, on a trouvé une belle inscription de marbre qui prouve que Caligula avait commencé, dès l'an 39 de notre ère, l'aqueduc dont Claude eut ensuite tout l'honneur. Cette feuille est terminée par un compte rendu du bel ouvrage de M. Panofka sur les vases peints, puis par une courte annonce de deux ouvrages du célèbre docteur Labus de Milan.

Dans les cahiers de mars et avril, on trouve d'abord des détails curieux sur des sépultures et des urnes trouvées à Orvieto et au Val di Chiana : il y est parlé de la formule *sub ascia* et des haches sépulcrales. Nous passons ensuite sur la *via Nomentana*. Une société anglaise a fait faire des fouilles sur le territoire de l'antique Ficulia; elles ne répondirent pas à ses vœux, mais on y déterra néanmoins quelques objets, par exemple une statue colossale, que l'on croit être celle d'un empereur, des sarcophages d'une remarquable beauté, une statue de Vénus sans tête et sans pieds, mais d'une grande perfection. Pompéi et Herculanum sont encore signalées à l'attention des lecteurs : la première a fourni à M. Zahn de jolis bracelets qui représentent des serpens dont les yeux sont en pierres précieuses, etc., etc. On nous parle après cela des dernières découvertes de M. Dodwell dans le pays des Equicoli à 7 milles de Rieti; il a observé le pont du Diable, construction romaine, et les ruines de Trebula Suffena, ainsi que d'autres petites villes. Plus loin, l'amphithéâtre d'Amiterne et les murailles du Diable sur quinze rangs; de sorte que les conjectures ne peuvent s'arrêter à rien. Corfinium n'a plus que des inscriptions frustes et des sépulcres. De là, M. Dodwell se rendit à Albe sur le lac Fucin, puis à Corvaro, que l'on croit être l'ancienne Corbiona où se trouvait un temple de Minerve. Nursia, Suna, Cliternia

furent visitées à leur tour. Nous aurons un ouvrage spécial sur ce pays qui est inconnu quoique voisin de Rome. On a trouvé à Naples, dans l'intérieur d'une maison de la rue Cristallina, une épitaphe à date consulaire. L'inscription est latine et le nom des consuls est en grec : ce sont C. Vipsanius Apronianus et C. Fonteius. Le comte Borghèse y a joint des remarques très-savantes. M. Ruspi affirme qu'il y a dans la porte de Volterra, dite *all' Arco*, des parties encore étrusques, bien que l'édifice ait été restauré sous les empereurs et dans le moyen âge. Après un article très-étendu sur la belle publication du musée étrusque de Chiusi, nous lisons une discussion sur un passage de Théocrite qu'il démontre s'appliquer au Monte Criniti d'où les eaux s'écoulaient par des souterrains vers Syracuse. Criniti, selon lui, est une corruption de κρημνώδης, épithète que Thucydide donne au fossé qui descend de cette montagne. C'est ce fossé qui est le χαράδρα κρημνώδης. Il s'est trouvé au Criniti un aqueduc de dimension presque cyclopéenne, et une inscription en trois lettres X C Z, ce qu'on rend par χαράδρα σταδιῶν ζ ou *fossé de sept stades*. C'est avec beaucoup de bonheur aussi que M. Grifi explique l'épithète ἑρμιεῖς d'un vers de l'hymne à Diane de Callimaque. Mais M. Gerhard propose une autre leçon qui nous paraît devoir l'emporter sur le texte ordinaire. Il y a une seconde feuille pour le mois d'avril; elle contient une lettre de M. Wolf à M. Gerhard sur quelques sculptures qui sont à Venise, puis une inscription trouvée à Chio par M. Prokesch, et expliquée par M. Boeckh. On y nomme les vainqueurs de tous les jeux et de tout âge : l'auteur la croit antérieure à Auguste, peut-être même à Sylla. L'épitaphe de Didius Taxiarchès a pareillement été recueillie par M. Prokesch. Le cahier finit par un rapport lu à la séance publique tenue au Capitole, le 21 avril, jour anniversaire de la fondation de Rome.

Les cahiers de mai, juin et juillet, contiennent d'abord la description d'une tombe à peintures fort remarquables; ses parois représentent des festins et des chasses; le style en est moins dur que celui des autres peintures de Tarquinies. De cette ville, on passe aux fouilles de Volci, et à celles de Norchia. Viterbe a offert aux regards des antiquaires des bains et un grand sépulcre rond. Les vases de Bomanzo n'ont pas été aussi nom-

breux qu'auparavant. On transcrit la description que faisait en 1756 le Père Forlivesi des belles peintures de Corneto, lesquelles ont péri parce qu'on a négligé de les préserver, par une porte, de l'intempérie des saisons. M. de Witte écrit à M. Panofka, au sujet de monumens récemment trouvés dans l'Asie-Mineure et en Grèce. On a retiré du Sangarius, fleuve de Bithynie, un beau bronze représentant un berger phrygien. M. de Witte y reconnaît le bel Atys. Il parle, après cela, d'un vase d'Athènes où l'on voit figurer une sorte de jeu d'échec. La première feuille de juillet commence par un prospectus des sieurs Campana et Capranesi, qui se proposent de publier des dessins exacts de peintures et d'objets qu'ils ont trouvés dans des sépultures récemment ouvertes par eux près de la porte Latine. M. Cades, comme nous l'avons dit déjà, publie de belles empreintes : l'Institut de correspondance imprime le catalogue de celles qui imitent des objets récemment découverts ; il signale deux cents empreintes et nomme les possesseurs des originaux. Un compte rendu des travaux et de la situation financière de l'Institut commence le second cahier de juillet, dans lequel nous remarquons aussi une inscription donnée par M. Fea : elle fait mention d'un affranchi d'Auguste appelé Aurelius Fronto. Or M. Mai a retrouvé les écrits d'un Fronton, lequel, d'après une lettre qui se trouve dans ses œuvres, possédait une villa qui pourrait avoir été dans le lieu où fut reconnue cette inscription sépulcrale. Est-ce bien de lui qu'il s'agit? Est-ce d'un autre Fronton? Content d'avoir fait connaître ce monument, M. Fea en appelle à M. Mai et à M. Gazzera, lequel a fait récemment un traité sur d'autres Frontons, par exemple sur le consul Tiberius Catius Fronton. Voilà tout ce que nous avons sous les yeux. Cette belle et utile collection continuera, sans doute, à mettre en rapport les antiquaires de toutes les nations, et à faire connaître aux extrémités du monde ce que l'Italie renferme encore de débris légués par ces peuples dont l'écriture s'est effacée, et dont la langue n'a point trouvé d'écho dans les temps modernes. P. de Golbéry.

31. Description de quelques restes d'architecture et de sculpture a Pæstum, avec des observations sur les rapports que ces derniers peuvent avoir avec l'histoire mythologique

de cette ville; lettre de William Hosking à Thomas Amyot (14 janvier 1830).

Furnival's inn, 7 janvier 1830.

Monsieur, les dessins qui accompagnent la présente sont faits d'après des esquisses tracées à Pæstum, en 1824, quand j'y suivais des études relatives à ma profession; ils me semblent d'un haut intérêt tant pour l'architecture que pour l'archéologie, et comme j'ai dernièrement entendu lire un mémoire sur une matière à peu près semblable à l'une des séances de la Société des antiquaires où je me trouvais comme visiteur, je crois devoir les leur soumettre, ainsi que quelques remarques explicatives qui, je l'espère, ne seront pas inutiles.

Les fronts occidentaux des trois grands édifices qui donnent le plus de célébrité à Pæstum, sont presque sur une ligne droite qui leur est parallèle, et ils sont distans d'environ 40 ou 50 pieds d'une autre ligne qu'on peut tirer des portes de la ville du N. au S. A environ moitié chemin des temples de Cérès et de Neptune, mais plus près du dernier, et sur la même ligne, il y a sur le côté un tas de ruines, formées de fragmens de colonnes faites des matériaux employés dans la construction des temples, qui sont les aggrégats fossiles nommés communément pierre *travertine.* La tradition attribue ces ruines à un temple de la Paix, et l'on croit qu'elle est fondée sur des sculptures qu'on y a trouvées et qui représentent deux mains enlacées. D'après des indications, qui me sont inconnues, d'autres pensent qu'il existait là un théâtre. Le savant auteur des *Antiquités de la grande Grèce* en parle ainsi : « Un peu à l'O. (de l'amphithéâtre) est un amas confus de ruines, composées d'entablemens brisés et d'autres parties d'un édifice de construction d'ordre dorique. Plusieurs métopes et trygliphes sont épars parmi les ruines; les métopes sont ornés de sculptures. Le tout paraît être l'œuvre des siècles reculés, et les chapiteaux de quelques pilastres corinthiens trouvés dans les ruines, sont d'un travail très-grossier. On croit que dans le principe cet édifice a été un cirque. »

Sans me rappeler que telle avait été l'opinion de M. Wilkins sur ces débris, ce qui aurait pu m'éloigner d'y porter mon attention, je me sentis attiré, au premier coup-d'œil, par le caractère très-particulier de quelques fragmens qui se trouvaient

au-dessus, et qui me portèrent à les croire d'origine grecque. Mon compagnon pensant comme moi, nous nous déterminâmes à faire creuser pour déterminer l'origine de cette construction, et en découvrir assez, s'il était possible, pour reconnaître sa forme et son élévation; mais avant d'avoir fait quelques progrès dans nos recherches, nous apprîmes qu'à différentes époques des paysans avaient emporté une grande quantité de pierres, qu'ils avaient brisées pour raccommoder les routes et en bâtir leurs chaumières; et remarquant en outre que plusieurs des parties les plus essentielles d'un édifice, sous le point de vue de l'architecture, ne se trouvaient plus, nous abandonnâmes notre entreprise, et nous nous occupâmes des seuls objets qui pouvaient encore par leur présence nous donner quelques renseignemens.

Cependant, tandis que nous nous livrions à des recherches, je retournai plusieurs fragmens qui excitèrent ma curiosité au point que j'en traçai les esquisses, dont ci-joint les copies. Malheureusement elles sont très-superficielles et très-peu arrêtées, car alors je me figurais que le moindre trait suffirait pour rappeler le tout à ma mémoire; mais il n'en a pas été ainsi, et j'avoue que je n'oserais me permettre d'y ajouter le moindre trait pour les rendre plus intelligibles qu'elles ne le sont.

Ces fragmens excitèrent premièrement notre attention, comme objets curieux d'architecture, par l'assemblage hétérogène des formes particulières des deux ordres, de même que dans le monument *hybride* d'Agrigente; et après les avoir examinés, je dis que nous avions des motifs pour les croire d'origine grecque. On ne peut en douter pour la frise des tryglíphes formée par l'entablement des chapiteaux à volutes, ainsi que le fut et la base de sa colonne, car il y en a beaucoup de fragmens sur le terrain, outre ceux que j'ai esquissés, et il s'y trouve beaucoup de morceaux de futs cannelés d'ordre ionique et d'ordre corinthien, mais nulle indication quelconque de colonnes d'ordre dorique; cette frise a, de plus, cette proportion avec le fut, que les Grecs, par analogie, supposent exister dans ce cas, c'est-à-dire, qu'elle est plus basse que ne le serait une colonne d'ordre dorique; elle diffère aussi des frises doriques, en ce que les métopes ne sont pas carrées, mais

oblongues, pour prévenir le trop grand rapprochement des colonnes, ce qui autrement deviendrait l'effet de la petitesse de leur diamètre. Aucun architecte, en l'examinant avec la plus légère attention, n'hésitera à décider que si elle n'est pas grecque, elle est ou romaine, ou d'une date encore plus ancienne. Décidément elle n'est pas romaine, car les Romains n'ont jamais exécuté de frises doriques, même dans la Grèce, en présence des ouvrages les plus nobles dans ce style. Les ouvrages d'une date plus ancienne que l'époque des Romains se trouvent toujours empreints des particularités de leur style ou de celui des Grecs; ainsi donc, si elles ne sont pas d'origine romaine, elles sont plus anciennes; et conséquemment elles sont d'origine grecque.

Je ne puis former aucune conjecture sur la destination de l'édifice dont les débris occupent notre attention. La frise peut avoir représenté des scènes qui ont eu lieu pendant quelques siéges de la ville, le guerrier tombé étant l'un des assiégeans, et l'amas de pierres devant lui indiquant les murailles; tandis que le groupe représenterait une invocation à la clémence de la divinité. Les mains enlacées, sur lesquelles repose la croyance que c'était le temple de la Paix, n'offrent certainement point de contradiction avec cette supposition, car on peut avoir dédié un temple à la Paix qui a suivi le combat que je suppose représenté dans la frise. Je ne vois absolument aucune raison pour penser que ce fût un théâtre, et bien moins encore (puisqu'il y a de fortes preuves du contraire) pour imaginer, avec M. Wilkins, que le tout est d'une construction moins ancienne; car il est clair que la description qu'il fait de ces ruines est le résultat d'observations très-superficielles, et que son opinion à ce sujet ne mérite pas le même accueil qu'on accorde en général à ses autres opinions. J'ai l'honneur, etc. William Hosking.

(*Archæologia, or miscellaneous, etc.* Vol. XXIII, Partie Ire, 1830, p. 85.)

32. Notice sur des antiquités récemment découvertes à Kertch en Crimée. (*Nouv. Journ. asiat.*; février 1831.)

Des soldats employés à préparer des pierres pour les habitations des matelots, en creusant la terre, à 6 verstes de *Kertch*, le 4 octobre dernier, après avoir déblayé les pierres qui cou-

vraient le sommet d'une colline, ont découvert un édifice antique, formé de grosses pierres. Lorsqu'on pratiqua une entrée dans l'intérieur de cette construction, on s'aperçut que c'était un tombeau antique (1). On y trouva une quantité de vases en bronze, argent et or, ainsi que plusieurs autres objets du plus beau travail et d'un haut prix. Nous offrons à nos lecteurs un extrait sur cette découverte, emprunté au rapport que le gouverneur de la ville de Kertch, M. de Stempkovsky, en a fait à S. Ex. le gouverneur général de la nouvelle-Russie et de la Bessarabie.

Les objets les plus précieux trouvés dans cet antique tombeau, sont les suivans :

Trois grandes coupes en bronze.

Quatre grands calices en bronze.

Les fragmens d'une cuirasse en bronze.

Des débris de différentes armes, comme lances, flèches, glaives, couteaux, etc.

Deux coupes d'argent en forme de corne, dont l'une porte l'effigie d'un bélier.

Quatre vases en argent, dont trois avec des ornemens dorés.

Trois coupes en argent.

Un bocal en or avec des figures de Scythes.

Deux couronnes avec des figures.

Un collier massif, orné aux deux bouts de cavaliers scythes, et d'émail.

Un autre collier de la même sorte, orné de lions.

Un objet ressemblant à un bouclier, avec ornemens d'un beau travail en or massif, pesant environ une livre et demie.

Deux bracelets tordus, ornés de sphynx.

Deux bracelets avec des figures de griffons terrassant des cerfs, d'un beau travail.

Plusieurs bracelets simples d'un or de qualité inférieure.

Un ornement en or qui, probablement, surmontait un bonnet quelconque.

Un carquois avec des figures de lions et de griffons qui ter-

(1) Nous avons déjà signalé dans le *Bulletin* (Tom. XVII, n° 34) la découverte de cette antiquité, mais le Journal asiatique nous fournit des détails que nous croyons à propos de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

rassent des cerfs, etc. On remarque sur ce carquois les lettres grecques ΠΟΡ-ΝΑΧΟ.

Deux grands médaillons représentant Minerve coiffée d'un superbe casque, avec plusieurs pendans ornés d'émail.

Trois médaillons avec des pendans et divers ornemens, du plus beau travail.

Un grand anneau avec différentes figures.

Une chaîne tressée avec des pendans déjà fort endommagés.

Deux chaînes simples avec des pendans.

Un miroir métallique avec un manche d'un or de mauvaise qualité.

Un couteau avec un manche de même façon.

Une quantité de petits objets, fabriqués en or, et représentant des têtes d'Apollon, de Bacchantes, de griffons, de Scythes, etc., etc.

Un grand nombre de boutons en or, de pendans et d'autres ornemens.

Une pierre à aiguiser avec un manche en or.

Jusqu'à présent on n'a pas encore fait dans cette contrée de découverte, en fait d'antiquité, aussi riche que celle que nous venons d'annoncer. L'or, de différentes qualités, qui s'y trouve, pèse à lui seul environ huit livres.

33. Notice sur plusieurs Tombeaux et autres monumens, tant antiques que du moyen âge, qui se trouvent dans le département de la Lozère; par J. A. Cayx de Marvejols. (*Mém. de la Société des antiquaires de France*; Tom. VIII, 1829, p. 228.)

L'auteur indique succinctement les monumens qui se trouvent dans cette contrée, comme les *tumulus* ou tertres que l'on voit à *Salesbasses*, à *Puech-Palot*, à l'Estrade (*Strala*), à *Gredona*, chef-lieu du Pagus Gredonensis.

Il décrit ensuite les monumens qu'on regarde comme celtiques, qu'on appelle en général *Dolmen* et *Menhir*, et qui sont nommés dans la Lozère *Peyres Gigontes* (pierres géantes).

Il parle ensuite de deux tombeaux antiques trouvés sur les bords romantiques de la Nise.

Enfin il décrit le monument de la Nuejols de la manière suivante :

En remontant la rivière, et à quelques pas avant que d'en-

trer au village de la Nuejols, se trouve le plus beau monument antique que l'on voit dans le département. Il représente un petit temple carré, dont chaque côté a six mètres trois quarts de longueur au dehors; la couverture est tout-à-fait détruite, et ce qui reste de murailles a de 4 à 5 mètres et demi d'élévation, et 60 cent. d'épaisseur; toutes les pierres font les deux paremens, elles sont posées en assises régulières, il y a deux pierres qui ont jusqu'à trois mètres de longueur; toutes sont de nature calcaire. Chaque face est ornée de pilastres qui, à proprement parler, ne sont d'aucun ordre, excepté ceux de la face de l'ouest, qui portent des chapiteaux corinthiens; ceux des autres côtés, quoique dans les mêmes dimensions, sont formés de filets imbriqués et sans goût; il en est de même de l'architrave. La frise n'est couverte d'aucuns ornemens; mais la corniche est supportée par des modillons en console, et posés tant plein que vide. La face ouest est percée d'une grande porte, dont le cintre est posé sur une imposte, et est ornée par-dessous d'une sculpture en enroulement, et par dehors d'une archivolte au milieu de laquelle on voit une cariatide dont les jambes se terminent par un cep de vigne qui, chargé de feuilles et de raisins, serpente jusqu'aux deux extrémités. Aux deux côtés de l'imposte qui porte l'inscription, on voit les traces de deux génies. La face opposée est percée d'une fenêtre cintrée et pareille à celle qui, vis-à-vis, est séparée de la porte par une imposte. Cette fenêtre est surmontée d'un fronton, supporté par deux pilastres dont le chapiteau pourrait passer pour toscan. Au milieu de la façade du sud, on voit un avant-corps qui fait saillie de près d'un mètre et demi; il est orné sur le devant de deux pilastres pareils aux précédens, et aussi surmontés d'un fronton dont on voit les vestiges. A l'exception de la fenêtre, la face du nord était semblable à celle de l'est, parce qu'on y aperçoit encore les traces du fronton; mais aujourd'hui elle est toute nue et n'a d'autres ornemens que les pilastres des angles. La principale face, pour être assortie aux autres, devait avoir comme elle quelque ornement en saillie; mais il paraît qu'au lieu de simples pilastres, l'architecture plus soignée était supportée par des colonnes dont un tronçon est encore appuyé contre un pied droit de la porte. Intérieurement, en face de la porte, et sous

la fenêtre, est un petit autel qui lui sert de contre-chœur, et le cintre de l'ouverture est orné d'une archivolte sculptée et très-bien conservée; elle représente des vases pleins de fruits, que des oiseaux, qu'on prendrait pour des coqs ou des faisans, paraissent garder. Le parement intérieur de la face du nord contient un autel pareil à l'autre. »

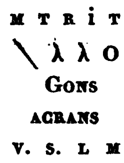
Ce monument, enfoui depuis long-temps, a été déterré sur les instances de M. de Marvejols, sous la préfecture de M. Gamat. Voici l'inscription dont il est orné :

HONORII TMEMORIAI LPOMPONIAI IBIN
ORVM MORUM BALB PATER
POMPONIAEGOIAMATER ADI VNDAMEN S
VS M STRUX DE VERUNT
CIRCVMIACENTIBVS

D'où l'on voit (1) que ce monument a été élevé par le père et la mère de *Pomponianus*, certainement du temps des Romains, vers la décadence de l'empire où beaucoup de familles romaines vinrent se fixer dans les Gaules et habitèrent les *Prædia*, attachés aux emplois qu'ils occupaient.

L'auteur a trouvé près de ce tombeau trois médailles, dont une portait au revers un cheval au galop, surmonté d'un cercle coupé en angle droit par deux diamètres.

On trouva au mois de septembre 1802, dans les ruines du château de Saint Laurent de Trèves près Florac, un petit piédestal de 82 centimètres de haut sur 22 de large, portant l'inscription suivante (2):



(1) Il est assez difficile de *voir* quelque chose dans un tel texte; il serait nécessaire que cette inscription fut examinée par une personne familiarisée avec ce genre de monument, ou qu'on en fit un *fac-simile* ou empreinte en papier, et nous répétons ici ce procédé facile qui n'est pas assez connu : une ou plusieurs feuilles de papier humecté sont appliquées sur la pierre; on frappe dessus avec une brosse à poils assez longs mais fermes; on retire le papier, et le *fac-simile* est terminé : c'est une image parfaite du monument. (N. du R.)

(2) Même observation que sur l'inscription précédente.

et que M. Seguier, antiquaire de Nîmes, a expliquée de cette manière :

Marco Tritullo, consuli Acransius votum solvit lubens merito.

On trouva aussi beaucoup de tombeaux en schiste feuilleté, et un en brique; on en trouva aussi à Mas-Saint-Cheli, sur une montagne calcaire très-élevée, appelée *Causte Méjan*. Ils sont rangés par rayons, en partant du centre et aboutissant à la circonférence. Ils furent découverts en 1810, et on n'y trouva qu'une petite clef en cuivre et deux boucles d'oreilles du même métal. Ce lieu s'appelle *Trudarié*, comme qui dirait boucherie.

A une lieue plus bas, en suivant le cours du Lot, on a trouvé une grande quantité de tombeaux creusés dans le roc, les uns à côté des autres, par bandes régulières. M. Marvejols en a compté dix-sept à Malbousquet : on n'y a rien trouvé. Il y a trois de ces tombeaux à *Tioule*, près d'Aonsillac.

C'est une tradition très-accréditée que ces tombeaux ont appartenu à des Juifs. Cette opinion est fortifiée par les noms des communes où ils sont situés, *Montejesiou* ou *le Mont-Juif*, *Salmon* ou *Salomon*, *Baoux* ou *Booz*, *Beçque* ou *Rebecca*, *Argons* ou *Argus*.

L'auteur termine par une courte description de monumens modernes, que nous n'analyserons pas à cause de son peu d'intérêt.

34. Lettre de M. Dumersan a M. Cousinery, relative à la classification des métailles antiques par les types.

Paris, le 10 décembre 1829.

Monsieur et respectable confrère,

Votre indulgente amitié me suppose beaucoup plus de lumières que je n'en ai, c'est à vous, vétéran de la numismatique, que l'on doit demander des conseils sur cette science. Cependant, puisque vous voulez que je vous fasse part de mes idées sur le travail que projette M. Streber, je vous dirai qu'il n'est pas étonnant qu'un jeune homme encore novice dans cette longue étude pour laquelle, comme disait le savant Barthélemy, la vie d'un homme suffit à peine; il n'est pas étonnant, dis-je, que ce jeune homme cherche les moyens d'ap-

planir les routes et d'abréger le travail. Rien ne lui paraît plus simple, au premier abord, que d'établir une classification par types et revers : mais il n'a pas réfléchi que le même type et le même revers se trouveront mille fois répétés, et que leur analogie embrouillera ses idées plutôt que de les éclairer : car, lorsqu'il aura réuni tous les Hercules, debout, à genoux, etc., c'est à la légende qu'il sera forcé d'avoir recours pour distinguer à quelle ville ou à quelle contrée appartient chacun d'eux. Cette classification des médailles par types est une espèce de table des matières, qui s'éloigne de toute méthode savante, et c'est la méthode seule qui est le vrai fil d'Ariane par lequel on se retrouve dans le labyrinthe de la science. D'ailleurs, M. Streber ne composerait son ouvrage que sur le cabinet de Munich, et il serait loin d'être complet, car pour le réaliser utilement, il faudrait qu'il le fît sur le plan d'une encyclopédie numismatique, et c'est précisément ce qu'a fait dans son dictionnaire le patient et laborieux *Rasche*. Récemment encore M. *Francesco de Dominicis* vient de publier un ouvrage en deux volumes in-4°, où les médailles sont classées par types. L'ouvrage de M. de Dominicis est loin d'être complet. Celui de M. Streber ne serait qu'un dictionnaire en figures : mais quand il sera venu à sa classification, il y trouvera mille difficultés. Puisqu'il a pris les *Hercule*, pour exemples, servons-nous de ce type. Il trouvera dix *Hercules debout* de dix villes différentes, vingt *Hercules en repos* de vingt contrées diverses ; donc, loin de pouvoir dire : tous ces types m'indiquent une même ville, il sera obligé de convenir qu'il n'en pourra faire l'attribution que par des caractères tirés du style, des attributs, des lettres qui accompagnent le type. Le nombre des types principaux est très-circonscrit, il se borne à celui des dieux, de leurs attributs, de quelques figures héroïques, de plusieurs animaux et de diverses plantes propres au climat. Mais ce qui est varié d'une manière bien plus étendue, c'est le cercle géographique dans lequel tournent continuellement ces types que caractérisent la religion du pays, ou ses productions. Combien de foudres, de trépieds, de massues, d'arcs ou de carquois, se trouvent sur les médailles des contrées les plus éloignées l'une de l'autre ! M. Streber n'a pas réfléchi qu'il ferait un ouvrage subversif de toute méthode, éloigné de tout rapport

avec l'instruction solide. Ce qu'il aura gagné dans ses travaux préparatoires, c'est qu'en dessinant beaucoup de médailles, il s'est mis dans la tête beaucoup de types et de légendes, qui le fortifieront dans l'étude pratique de la numismatique.

Un point encore, auquel n'a pas songé M. Streber, c'est l'analogie des revers avec les types principaux. Souvent, c'est sur la face ou l'*avers* de la médaille qu'il faut chercher le véritable type indicateur. Sans parler des *carrés creux*, où le type est d'un côté, et la légende de l'autre, comme à *Acanthe*, à *Mende*, à *Aegine*, etc., il y a des médailles de villes où le nom se trouve du côté de la tête. Quand il n'y a point de tête, mais deux types, lequel prendra-t-il pour son ordre de classification ? Il serait trop long de déduire toutes les difficultés qui se présenteraient dans l'exécution de cet ouvrage. Le raisonnement le plus fort contre son utilité, c'est que : la numismatique serait réduite ainsi à une sorte de *matérialisme ;* qu'en croyant pouvoir connaître toutes les médailles à la seule inspection des types analogues réunis, on supposerait qu'il n'y a plus besoin, pour les étudier et les déchiffrer, de connaître l'histoire des peuples, leur géographie comparée, les formes diverses des caractères de leurs langues, celles de leurs dialectes, le style de l'art dans les différentes contrées numismatiques, et ses variations à diverses époques. Il est à remarquer que la monnaie étant *sacrée* chez les anciens, le culte des dieux et les symboles de la religion remplissent les revers, de leurs représentations modifiées selon les coutumes de chaque contrée. Si M. Streber voulait utiliser ses travaux préparatoires, ce serait peut-être en composant un ouvrage sur l'*analogie des types*, où il rapprocherait et comparerait ceux que la fraternité des peuples, ou leur descendance d'une origine commune, ou la conformité des cultes rendrait à peu près semblables. J'aurais trop à dire si je m'étendais davantage sur un projet que l'approche de l'exécution détruira sans doute. Je ne puis finir sans relever une erreur que renferme la lettre de M. Streber. Je ne sais pas dans quel dictionnaire il a trouvé, à la ville de *Præsus* de Crète, le type d'Hercule tuant les oiseaux de Stymphale. *Præsus* n'offre, sur aucune de ses médailles, des symboles du culte d'Hercule, tandis que *Phæstus*, que l'on croyait fondée par un fils de ce demi-dieu, représente

plusieurs de ses travaux. *Stymphale*, célèbre par la victoire d'Hercule sur les monstres ailés qui habitaient les bords de son lac, devait offrir un culte à ce héros, et en effet on le voit sur ses médailles, ainsi que le prouvent Eckhel, Mionnet, et en dernier lieu la belle médaille jusqu'à présent inédite de M. Hauteroche. L'oiseau aux ongles crochus est semblable au portrait qu'en fait Lucrèce. (Voyez Numismatique d'Anacharsis, par Dumersan, édit. in-8°. Tom. 2, p. 13, et Notice du Cabinet des Antiques, par le même, édit. de 1828, p. 13, n° 201.)

Au résumé, nous aimons à voir que la numismatique n'est pas tout-à-fait abandonnée; que son étude plaît encore à des esprits investigateurs qui cherchent à répandre son culte; et sans doute, quand de plus longs travaux auront amélioré les vues de M. Streber, nous compterons un bon numismatiste de plus, dans nos rangs malheureusement trop éclaircis. Pardon de ce long mémoire : il aurait pu l'être bien plus : mais, *le secret d'ennuyer c'est celui de tout dire*. Je m'en souviens trop tard. Vale et me ama. DUMERSAN.

35. OSSERVAZIONI SOPRA UN BRONZO ROTONDO, etc.— Observations sur une médaille ronde en bronze, avec une inscription qui se rapporte à Narcisse. (*Atti dell' Accademia romana d'Archeologia*; Tom. I, part. II, pag. 355, 1823).

Le personnage dont nous nous occupons ici, tout vil qu'il est a joué un grand rôle dans l'histoire des Césars, et la médaille dont il est fait mention, et qui appartient à M. le colonel Bonard, éclaircit une particularité inconnue de sa vie dont la découverte intéresse l'histoire de cette époque. Nous allons citer les points les plus importans de l'intéressante dissertation que nous avons sous les yeux.

C'est dans les environs du moderne château Della Colonna qu'a été trouvée cette médaille. Elle est en bronze coulé, a environ trois pouces de diamètre, et est d'une fort petite épaisseur. Au revers est un clou ou crochet qui servait à l'attacher.

L'inscription qu'elle porte est conçue de la sorte :

NARCISI
TI. CLAUDI
BRITANNIC.
L. SVPRA
INSVLAS.

L'époque de cette inscription ne peut être antérieure à l'année 43 de l'ère vulgaire, qui est celle où l'empereur Claude reçut du sénat le surnom de Britannicus; ou postérieure à l'année 55 de la même ère, qui est celle de la mort de Narcisse.

La difficulté qui se présentait dans l'interprétation de cette inscription, était de savoir si le surnom de Britannicus se rapporte à Claude, qui, sur toutes les médailles et toutes les inscriptions, porte celui de Germanicus, ou à son petit-fils Britannicus. Tout prouve en faveur de la première opinion; car, on sait que le sénat, par une basse adulation, attribue à Claude le succès de l'expédition romaine dans les îles britanniques, quoiqu'il ait à peine vu ce pays.

Narcisse fut secrétaire de Claude jusqu'à l'élévation de celui-ci à l'empire; et Britannicus, né dans la seconde année du règne de cet empereur, ne peut avoir eu Narcisse pour affranchi. Si l'on eût voulu parler dans cette médaille du fils de Claude pour le distinguer de son frère, on eût ajouté à son nom AVGusti Filius, comme on le voit dans les médailles latines de première forme.

Voici encore un passage de Juvenal (sat. XIV), qui donne une idée de la richesse de cet affranchi, de la perversité de son caractère et de la faiblesse de Claude.

Non Cresi fortuna unquam, nec Persica regna,
Sufficient animo, nec divitiæ Narcissi,
Indulsit Cæsar cui Claudius omnia, cujus
Paruit imperiis uxorem occidere jussus.

Les autres monumens sur lesquels on trouve le nom de Narcisse ne manquent pas.

On lit dans le Nouveau Trésor d'Inscriptions de Murator l'inscription suivante, qui a été trouvée sur un tuyau de plomb retiré des fouilles faites dans les fondemens de l'église de St-Ignace :

NARCISSI. AVG. LIB.
AB. EPISTVL.

Cette autre qui se trouve dans Gruter, page 1074, paraît également appartenir à ce même Narcisse, avant qu'il ait été affranchi.

MATRONIS SACRVM
PRO. SALVTE. CAESARIS

AVG. GERMANICI,
NARCISSVS. C. CAESARIS.

Ce nouveau monument nous apprend que cet heureux affranchi avait encore un autre emploi que jusqu'à ce jour on ne lui connaissait pas. Les mots SVPRA INSVLAS qui se trouvent si fréquemment employés dans les inscriptions rassemblées par Gruter, Maffei, Murator, etc., nous ont frappés dans celle-ci.

On donne diverses interprétations au mot insularius. Dans Ulpien on trouve un passage qui donnerait à croire que ces Insularii étaient des esclaves chargés de recevoir le montant des loyers, et dont les fautes étaient punies très-sévèrement; car on voit dans une loi de Septime et de Caracalla, qui se trouve dans le Digeste, liv. I, tit. 15 leg. ultima. *Insularios et eos qui negligenter apud se ignes habuerunt, potes fustibus et flagellis cædi jubere.* On lit dans d'autres inscriptions, que les affranchis exerçaient un semblable emploi.

Murator pense que ces Insularii étaient aux maisons particulières, ce que les officiers étaient aux rues et aux quartiers, et fonde son opinion sur ce passage d'une loi du Digeste *De usu et habitatione*, qui dit : *Dominus proprietatis etiam invito usufructuario, fundum vel ædes per saltarium et insularium custodire potest.* Par cette loi, l'Insularius aurait été un gardien dépendant du propriétaire.

On trouve dans Festus une explication du mot Insula, qui peut conduire à l'idée que nous pouvons nous former du genre d'office du favori de César. Il dit : *Insulæ dictæ proprie, quæ non conjunguntur communibus parietibus cum vicinis, circuituque publico, aut privato cinguntur, a similitudine videlicet earum terrarum, quæ fluminibus, ac mari eminent, suntque in salo positæ.* Telle fut l'étymologie de ce mot; mais les philologues pensent qu'avec le temps l'acception du mot s'agrandit : l'on appela *insulæ* les maisons réunies et en location, et *domi* les palais habités par les grands, quoiqu'ils ne fussent pas enclavés dans les édifices voisins. Cette opinion est d'autant mieux fondée, qu'on trouve dans le récit que fait Suetone de l'incendie qui eut lieu à Rome sous le règne de Néron, le dénombrement séparé des *insulæ* et des habitations des Romains illustres. Les personnes de basse condition qui habitaient les *insulas* étaient appelées *Insulares*, et les intendans chargés de toucher les

loyers, *Insularii*. On disait d'après cela, que ceux qui avaient l'intendance des propriétés possédées par Auguste étaient une surveillance *super Insulas*.

Nous ne manquons pas d'exemples de l'emploi fréquent du mot *Insulæ* dans les inscriptions lapidaires. En voici une qu'on trouve dans Reinesius, classe I, n° 138. Elle se rapporte à une *Insula* qui appartenait à Tullia.

NUMINI. SERAPID
ET. GENIO. ET. FORTUNAE
TVLLIAE. INSVL. AED
TIGVRI. TI. AVG
LIB. VOTO. D. D.

On lit dans le Recueil Reinesius, classe IX, n° 17, une inscription qui fait mention d'un certain Cydnus qui se dit frère de Narcisse.

CYDNVS
TIB. GERMANICI
SVPRA. HORTOS
NARCISSVS FRATRI
MERENTI. FECIT

On voit par là que ce Cydnus avait l'intendance des jardins de Germanicus (SUPRA. HORTOS.), comme Narcisse celle des maisons de Claude (SVPRA. INSVLAS)

On trouve également dans quelques inscriptions les expressions SVPRA HORTOS, SVPRA JUMENTA, SVPRA BVBALOS, et enfin sur notre médaille SVPRA INSULAS., ce qui justifierait de l'exactitude de l'explication que nous avons donnée de cette dernière expression.

36. Ancre ancienne trouvée au fond de la mer.

Le 2 octobre, le bateau pêcheur le *Saint-Charles*, de Calais, étant à trois lieues dans le nord du port, a éprouvé une assez grande résistance pour amener ses filets à bord; après quelques efforts, l'équipage arracha du fond de la mer une partie d'une ancre qui, par ses dimensions, paraît avoir appartenu à un navire de fort tonnage. Arrivé au port, on se mit en devoir de débarrasser cette ancre de la rouille qui l'avait rongée profondément et des gales et coquilles dont elle s'était recouverte pendant son long séjour sous l'eau. Les mousses que l'on avait

chargés de cette besogne ne furent pas peu surpris, en frappant sur la partie intérieure de l'une des pattes, de découvrir quelques petites pièces d'argent d'Angleterre, qui furent recueillies avec soin, grâce à la présence fortuite de M. Derheims, courtier; on en a trouvé une dixaine environ. M. Derheims en a obtenu trois, dont une est d'assez belle conservation. C'est un *penny* (deux sous). Sur la face est une tête couronnée. Autour on lit la légende : EDWAR ANGL. DNS. HYB. Au revers, douze tourteaux au centre, partagés par une croix; pour légende : CIVITAS LONDON.

Rudding, dans ses *Annales des monnaies de la Grande-Bretagne* (Londres, 1819), fait observer que les monnaies des trois premiers rois qui ont porté le nom d'Édouard (1272-1377), ne peuvent pas se distinguer les unes des autres. Elles étaient restées jusqu'à présent assez rares; mais on en a trouvé une très grande quantité, il y a quatre ou cinq mois, à Tolbury, près de Burton-on-Trent, en Angleterre. Les archéologues anglais pensent que cet immense dépôt provient d'une caisse militaire qui a dû être enfouie sous le règne d'Édouard II. Il est impossible d'assigner une époque exacte au naufrage du navire d'où provient la nouvelle trouvaille; on peut cependant supposer avec vraisemblance que ces pièces sont au fond de la mer depuis le milieu du quatorzième siècle, c'est-à-dire y ont séjourné environ cinq cents ans. Nous regrettons de n'avoir pu examiner les débris de l'ancre; la rouille les avait tellement réduits, qu'à peine les pêcheurs en ont-ils retiré quelques livres de fer. (*Le Temps*; 8 novembre, n° 1815.)

36. NUMISMATIQUE. (Voy. *Bulletin*, Tom. XVII, n° 29).

Une découverte intéressante a été faite l'année dernière dans l'île de Taman. Un propriétaire, demeurant à l'extrémité de la baie de ce nom, a trouvé, après une forte pluie, une petite médaille d'argent, représentant d'un côté le buste d'Hercule, revêtu de la peau du lion, et sur le revers, dans un carré en creux, une tête de cheval avec la légende, Σινδιον, c'est-à-dire monnaies des Sindes.

Ce précieux morceau, d'une belle exécution, et parfaitement conservé, appartient évidemment aux Sindis, tribu du Caucase, qui, suivant les anciens géographes, habitait les bords de

la mer Noire et les montagnes les plus avancées de la chaîne du Caucase, aux environs d'Anapa. Quelques colonies grecques étaient établies dans le pays des Sindes, telles que Gorgippia, Hermoniassa, Apaturam, le port Pindicus. C'est probablement dans une de ces villes que la médaille nouvellement découverte avait été frappée. (*Revue Encyclopédique;* septembre 1831, pag. 560).

HISTOIRE.

37. Manuel chronologique synchronistique; par M. Humbert. In-8°, de 76 p.; prix, 1 fr. 25 c. Genève et Paris, 1831; Cherbuliez.

Voici pour les écoles un Manuel excellent, et nous osons dire *qu'il y a urgence.* Qu'on nous passe cette expression solennelle d'une assemblée célèbre; car elle n'eût pas hésité à l'employer elle-même à la vue de tous les livres d'éducation dont nos colléges ont été si long-temps infestés. L'histoire y paraissait tronquée; celle de France surtout était en proie aux ravages de l'esprit de parti. Nous avons lu quelque part l'éloge des rois les plus dissimulés; on faisait à Louis XI une qualité de ce vice de caractère. Les glorieuses campagnes des Français étaient livrées à l'oubli; c'est tout au plus si Napoléon était nommé; et, n'eût été le plaisir d'introduire sur la scène des baskirs et des cosaques, on aurait à peine appris son existence. La chronologie était traitée de même. Il faut donc se hâter de se débarrasser de ces impostures, et demander des livres élémentaires aux hommes de conscience et de savoir. Tel est, n'en doutons pas, M. Humbert; il a souvent fait ses preuves par d'utiles publications. Instituteur lui-même, il sait ce que doit être un bon livre élémentaire. Le sien se conforme pour l'histoire ancienne au système d'Ussérius, qui est le plus rétréci; mais il donne le sage avertissement de ne pas déclarer fautive une date sur laquelle on aurait des doutes; en effet, la chronologie est sujette à beaucoup de divergences, même pour le moyen âge. M. Humbert, qui ne donne qu'un abrégé, a la bonne foi de recomman-

der aux élèves les tables chronologiques de John Blair, de M. Lamp, de Bredow, de Kohlrausch, ouvrages bons à consulter, plus étendus que le sien, et qui ont encore le défaut de se resserrer dans un système empirique, insuffisant à l'histoire par les monumens. Nous recommandons son livre, ou plutôt son livret, aux gens du monde: il est si commode de pouvoir mettre dans sa poche toute la science des temps, de fixer ses doutes, de secourir sa mémoire! M. Humbert nous donne tout ce qui s'est fait de marquant depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. On apprend ainsi à connaître tout le monde; on passe sur tous les champs de bataille. Les faits scientifiques n'y sont pas négligés; et j'aime autant à me rappeler l'ascension de M. de Saussure au Mont-Blanc, qu'à me reporter à la guerre que dans le même temps la Porte déclarait à la Russie.

P. de Golbéry.

38. I. Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du Tao, fondée par Laotseu; par M. Pauthier. viii et 79 pages in-8°. Paris, 1831; Dondey Dupré.

39. II. Lettre adressée au rédacteur du journal asiatique, par M. Pauthier, relativement à une critique de son mémoire. Br. in-8° de 30 pages.

Pour apprécier suffisamment les nombreuses difficultés dont est entourée l'étude de la philosophie chinoise, on doit se rappeler que les missionnaires auxquels nous devons les premiers travaux en ce genre, s'attachèrent de préférence à l'école de Confucius, en suivant l'exemple qui leur était donné par les Chinois mêmes, avec lesquels ils étaient en contact. On remarquera que cette école difficilement peut être désignée par l'épithète de philosophique, dans le sens que nous sommes habitués à rattacher à cette expression; car, à l'exception d'un passage obscur (1), on chercherait en vain dans les *Ssechou* et les *King* des traces de cette philosophie spéculative portée à un si haut degré par les Indiens et les Grecs. *Confucius* donna à l'esprit une tendance toute pratique, et exclut pour toujours ces investigations dans les régions les plus élevées de l'esprit humain, dans lesquelles se plaisait son contemporain *Laotseu*,

(1) Mengtseu, I, 3, 18-26.

dont Confucius même se vit obligé de reconnaître la supériorité; c'est ainsi du moins que nous entendons les paroles de ce dernier (rapportées par l'historien *Ssemathosïan*), à la suite d'une entrevue qu'il eut avec Laotseu : « On prend les oiseaux et les poissons dans les filets, mais celui-ci est un dragon, » faisant allusion à cet être mystérieux, qui dès la plus haute antiquité est pour ainsi dire le génie tutélaire de la Chine, et qui rappelle sous bien des rapports le *Rokh* ou le *Simurgh* des Persans. Nous pensons que Confucius voulait dire par là : il n'y a pas moyen d'attaquer les opinions de cet homme quoiqu'elles aient une direction diamétralement opposée aux miennes. Si telle était l'opinion de Confucius lui-même, on se sent attiré vers l'ouvrage de Laotseu, le *Taoteking*, où se trouve l'exposé de sa doctrine. Mais ici des difficultés de tout genre se présentent; la première est causée par la nature trop analytique du système d'écriture, et, par suite, de la langue chinoise, surtout dans le *Kouven*, dans lequel sont écrits tous les ouvrages de haute littérature; la seconde consiste dans le défaut presque total de secours pour l'interprétation du sens philosophique d'une foule d'expressions détournées de leur sens ordinaire; car les secours fournis par des commentateurs, si précieux pour tout ce qui regarde les livres *sacrés* ou *classiques*, sont suspects quant à ce qui regarde le *Taoteking*, vu que les élèves du grand philosophe se sont tout-à-fait détournés de la route tracée par le maître, et son ouvrage, depuis des siècles, a servi aux charlatans et aux alchimistes, comme la *Genèse* aux *cabalistes;* de plus si, comme il y a lieu de croire, Laotseu a puisé chez d'autres nations les principaux points de sa philosophie, on est en droit d'admettre que ce n'est qu'en la rapprochant des originaux, qu'on peut espérer d'y voir clair, et c'est là le but principal de l'écrit qui nous occupe. Mais ici se présente une nouvelle difficulté. La philosophie indienne est entrée en Chine au XIIIe siècle avec le système théologique des Bouddhistes; or, en admettant que Laotseu ait puisé plus de cinq siècles avant notre ère dans cette philosophie qu'il adapta au reste de son système, n'est-il pas à supposer que huit siècles plus tard les sectateurs dégénérés (et cette dégénération ne saurait être niée) aient tâché de se rapprocher de cette nouvelle doctrine alors bien vue à la cour, et que de

cette manière nous eussions deux influences bien distinctes et qu'il importerait avant tout de ne pas confondre? Nous voyons un cas semblable dans l'Inde; la doctrine du Zendavesta est rentrée après le laps de bien des siècles dans ce pays dont il y a lieu de croire qu'elle était émanée. C'est ici que notre opinion diffère de celle de l'auteur; il nous semble que Laotseu, de la légende qu'il a traduite, se rapporte au véritable tel qu'on le voit dans le Taoteking, comme le *Attila* des *Nibelungen* à celui de *Priscus*. Le contact avec l'Inde que M. Pauthier a fait voir, s'explique ainsi tout naturellement; mais le Taoteking lui-même a-t-il sa source dans la philosophie indienne? Voilà la question qui, d'après notre opinion, est encore à résoudre; car bien des points comparés par l'auteur, pages 29 et suivantes, nous semblent sujets à discussion, ou, d'après la remarque faite dans l'*Asiatic journal* à ce sujet, la base est trop étroite pour que des conclusions aussi larges puissent en être tirées.

Nous lisons, p. 36 : « D'après les plus célèbres hébraïsans et la tradition conservée parmi les Juifs, le nom de יהוה était un nom mystérieux pour les Hébreux; ils en ignoraient la prononciation, et toutes les fois qu'ils le rencontraient dans la lecture de la Bible, ils le prononçaient Adonaï. Ce fait, qui n'est pas douteux, rendit toute transcription étrangère impossible. Ce ne fut qu'après l'invention des points masorétiques que l'on prononça Jéhoah ou Jéhovah. »

On sait que l'ancienne écriture hébraïque, telle que nous la voyons sur les monnaies des *Asmonéens* et de *Bar Kokhba*, ressemble beaucoup à celle dont les Samaritains se servent encore aujourd'hui, et est à peu près identique avec celle des inscriptions phéniciennes : jamais dans ces dernières on ne trouve des *matres lectionis*, des semi-voyelles destinées uniquement à servir d'appui à la voyelle précédente; on est donc fondé à croire qu'avant l'exil, les livres hébreux étaient écrits de même; on en remarque des traces dans *Job*, 42, 2; *psaume* 140, 13; 1 *reg.* 21, 10; *Jérémie*, 17, 4; *Ezekhiel*, 3, 14. Cette manière d'écrire rendait indispensable *de temps à autre* le secours des voyelles écrites qui, de même qu'encore aujourd'hui en arabe, se plaçaient dans des endroits sujets à l'équivoque; le système compliqué des Masorethes paraît avoir une

base différente, de même que le syriaque plus moderne qui est allé jusqu'à emprunter ses voyelles à l'alphabet grec. Lorsqu'on assure que le nom de Jéhovah n'était pas prononcé par les anciens Juifs, nous craignons que l'on n'ait adopté des subtilités rabbiniques; nous n'en trouvons pas de trace dans l'Ancien-Testament, et tout le monde sait que le mot Jéhova est antérieur à Moïse, puisqu'il se trouve déjà *Genes.* 2, 4; les rabbins ont jugé à propos si, ce qui arrive souvent, les mots יהוה אדוני se trouvent ensemble, de changer les voyelles et de décréter qu'il fallait prononcer *Iéhovi* en prenant les voyelles du mot *Elohim*, ce qui indique, ce nous semble, qu'ailleurs le mot était toujours prononcé. Nous trouvons en outre dans l'Exode l'étymologie du mot; nous ne la garantirions pas exacte, mais toujours est-il vrai qu'il serait absurde de la donner si l'on n'avait su prononcer le mot lui-même. En un mot, c'est une des nombreuses occasions où les rabbins ont fait voir leur subtilité aux dépens du bon sens, le Talmud en est rempli; nous allons en donner un exemple, il se trouve Mischneh *Sotah* 9, 4, et se rapporte à la loi, qu'un mort trouvé quelque part doit être transporté à l'endroit le plus voisin. Mais si par hasard il était placé exactement sur la frontière, alors comment faire? D'après le rabin *Eliezer*, il faut en prendre la mesure en commençant par le nombril; d'après R. *Akifa*, par le nez; mais le rab. *Eliezer, fils de Jacob*, veut que l'on commence à mesurer par le cou, qui est l'endroit où l'on tue les bêtes. La tradition s'est décidée pour l'opinion du rab. Akifa.

M. Pauthier a placé à la suite de son Mémoire quelques oupanischadas en original, avec la version persane et une traduction française; l'original sanscrit n'a jamais été publié en Europe, et c'est pour la première fois que, par la publication de morceaux de la version persane, on est à même de se former une idée sur son exactitude et même de celle de la version latine d'Anquetil. S.

40. History of the rise, etc. — Histoire de l'origine de la puissance mahométane dans l'Inde jusqu'à l'an de grâce 1612; traduite de l'original persan de Mahomet Kasim Ferishta, par John Briggs. In-8°, 4 vol. Prix, 4 l., 4 sh. broc. Londres, 1829; Longmann and C^e^. (*From the Monthly Review.*)

(*London and Paris observer*; 26 juillet 1829, p. 468. *Id.*; 26 juillet 1829, p. 481. *Bent's Monthly advertiser*; 10 juin 1829, p. 43.)

L'apparition de l'étendart de Mahomet mit le monde entier en mouvement. Envahir toute l'Afrique, pénétrer dans les masses populeuses de l'Europe, et, des tours de l'Alhambra, jeter un regard dédaigneux sur toutes leurs opérations; s'étendre comme une ombre sur les vastes contrées de l'Inde, et couvrir l'idolâtrie d'une obscurité plus horrible encore; tout cela fut l'ouvrage de quelques siècles pour les sauvages sectateurs de Mahomet. Pour le Nègre timide ils parurent des dieux qui lui infligeaient des peines cruelles auxquelles il n'osait se soustraire. A raison de leur foi, les chevaliers d'Europe les avaient en horreur; et ils étaient pour les tolérans Indiens idolâtres l'objet de la haine la plus invétérée. Un trait caractéristique et national s'est fait remarquer en eux dans chacun des trois continens. La cruauté et la rapacité, ces vices communs aux Barbares, étant sanctionnées chez eux par la loi divine, n'eurent désormais aucun frein. Convertir et tuer leur convenait également; c'était les deux alternatives offertes par leur religion. La conquête, soit qu'elle fût la suite de la trahison ou de la guerre, leur semblait honorable; car leurs ennemis étaient les ennemis du ciel. Ils étaient assez instruits lorsqu'ils pouvaient lire la loi sanguinaire écrite dans le Koran; ils avaient fait des progrès dans les manières, et le mensonge leur était familier; ils étaient si superstitieux qu'ils ne se souillaient jamais d'un meurtre ou d'un vol sans invoquer le nom de Dieu et celui de leur prophète.

L'ouvrage du Col. Briggs, dont nous nous occupons, est éminemment digne d'éloges; sa traduction lui mérite et lui assure la reconnaissance de tous les amateurs des sciences historiques. Sa traduction est le beau idéal en fait de langues orientales. On ne s'aperçoit que l'ouvrage est d'un orientaliste du 16[e] siècle que par des traits qui nous donnent la conviction de son originalité. C'est au hasard que nous devons cette traduction complète de Ferishta, car le Col. Briggs se proposait de publier une histoire écrite par lui-même, en se servant des documens persans simplement comme matériaux. Il raconte dans

sa préface, qui est écrite avec énergie et simplicité, l'événement qui le fit renoncer à son projet et détruisit en un instant les espérances d'un grand nombre d'années.

« La guerre qui éclata dans l'Inde en 1817, m'obligea de suivre l'armée qui se rendait à Malwa. Je laissai ma bibliothèque et mes manuscrits à Poona, à l'exception de la traduction de Ferishta, que j'avais envoyée à M. W. Erskine à Bombay. Le 5 novembre 1817, le Peshwa attaqua la résidence de Poona, chassant devant ses troupes les membres attachés à cet établissement, parmi lesquels se trouvaient plusieurs dames anglaises et leurs enfans; et après avoir saccagé la ville, les troupes y mirent le feu. Ma famille eut le bonheur d'échapper à la mort, mais tout ce que je possédais, ma bibliothèque, mes manuscrits, fruits de tant d'années, furent perdus ou détruits. Après une abscence de 15 mois, à la fin de la guerre, je revins à Poona pour quelques jours seulement, et j'achetai deux de mes manuscrits, les seuls que je pus retrouver. Je me procurai aussi un exemplaire de Feristhta en persan, chargé de plusieurs notes et corrections précieuses. Cet exemplaire a depuis été collationné scrupuleusement avec plusieurs autres, et je laissai à Bombay, en 1827, une nouvelle et correcte édition de cet ouvrage pour le réimprimer. J'ai donc abandonné mon projet de faire un choix dans les faits de la réligion mahométane; mais comme j'étais possesseur d'une traduction fidèle de Ferishta, d'après une excellente copie de l'original, je demeurai convaincu qu'elle offrait assez d'intérêt pour être publiée isolément; et en conséquence je l'offre au public, quoiqu'elle ne soit dans le vrai qu'une petite partie d'une masse de matériaux historiques dont la perte est irréparable.

En parcourant cet ouvrage nous avons noté le sort des chefs mahométans qui ont occupé les trônes de l'Inde, mais nous pensons que le détail en serait trop long et trop dégoûtant.

L'ouvrage n'offre qu'une suite de rois se trompant, s'égorgeant les uns les autres, et de traits plus ou moins barbares.

41. Relation de la conduite de Tamerlan a Ispahan, extraite de l'Histoire de Tamerlan, par Nazmizadé Éfendi, et traduite du turc par M. Julien Dumorey. (*Journal asiatique*, mars 1828.)

La ville d'*Ispahan*, la plus considérable d'entre celles de la *Perse*, et la plus florissante de ce royaume, est célèbre, parmi les hommes, par le nombre de ses habitans, par sa beauté et sa magnificence; il y avait dans cette ville un personnage savant et vertueux, rigide observateur des préceptes de la religion, et orné des qualités les plus précieuses : il se nommait le *Scheïkh Iman-Eddin*. On vint à parler de Tamerlan devant lui; et le peuple, pénétré de terreur et de crainte, s'exprimait en ces termes : « Quelle sera maintenant notre situation? Si ce tyran arrive vers nous, à quel état serons-nous réduits? » Ils disaient, et poussaient des gémissemens et des plaintes. Le scheïkh *Iman-Eddin*, voyant leur trouble et leur effroi, leur dit : « Tant que je vivrai, je ferai mes efforts pour éloigner ce fléau de vos têtes; » et, par ces paroles consolantes, il rassurait l'esprit du peuple abattu. « Mais, ajouta-t-il, si je meurs, ne laissez pas échapper de vos mains la prudence et la précaution; peut-être serez-vous délivrés d'un tel malheur. » Mais dans la nuit où Tamerlan arriva auprès d'*Ispahan*, ce vieillard ayant abandonné ce monde périssable, la ville, qui était auparavant resplendissante de lumière, fut plongée dans les ténèbres et dans l'obscurité. A la nouvelle de sa mort, les habitans furent navrés de douleur, et la peine et la tristesse s'emparèrent de leur esprit. Les grands du royaume se rendirent auprès de Tamerlan, lui offrirent une certaine somme d'argent, et, par ce moyen, rétablirent la paix et la tranquillité. Des commissaires injustes et pervers furent chargés par Tamerlan d'amasser et de recueillir la somme qui lui avait été offerte, mais, comme l'argent était distribué dans différentes maisons, il y établit des commissaires. Ceux-ci exercèrent de grandes violences, se firent servir par les maîtres de la maison, et étendirent leurs mains perfides jusques sur les choses défendues (*les femmes*). Les habitans d'Ispahan, indignés de cette conduite abominable, allèrent trouver le magistrat qui tenait dans leur pays la place de gouverneur, et se plaignirent de l'état malheureux où ils étaient réduits; ils dirent qu'ils ne pouvaient souffrir plus long-temps cet avilissement, qu'ils ne pouvaient plus voir leurs femmes ainsi déshonorées, et ils ajoutèrent que, dans cette position, la mort étant préférable à la vie, ils n'avaient pas hé-

sité de faire preuve de courage et de zèle en exposant toutes leurs plaintes.

A ce récit, le gouverneur entre en fureur, et leur adresse ces paroles : « Vers le milieu de la nuit, je ferai battre les tambours pour vous avertir; à ce signal, que chacun s'empare des commissaires qui sont dans sa maison, qu'il les tue et les anéantisse. » Les habitans d'*Ispahan* prêtèrent l'oreille à ce discours pernicieux, et retournèrent chez eux, et attendirent le moment de la vengeance. Lorsque la nuit fut venue, le gouverneur ayant fait battre les tambours et donné le signal du carnage, tous les commissaires furent égorgés, et le nombre des victimes s'éleva à six mille personnes. Le lendemain, Tamerlan apprend cette fâcheuse nouvelle, aussitôt le feu de sa colère l'enflamme, et il donne ordre de faire périr tout le monde. Les Tartares, semblables aux serpens venimeux, et les cruels *Djagataïs*, tirent leur épée, massacrent les grands et les petits, les femmes et les jeunes filles, et s'avancent pour exterminer tout ce qui se présente à eux. Dans ce jour malheureux, les vieillards et les enfans, les savans et les docteurs, les nobles et les étrangers, les païens et les musulmans, ceux qui payaient tribut et les faibles, les ignorans et les pauvres, aucun ne trouva grâce devant eux, tous furent égorgés. Les malheureux habitans ayant eu connaissance des ordres sévères et terribles de Tamerlan, se soumirent à leur cruelle destinée, et n'opposèrent aucune résistance. Insensibles au malheur, les barbares soldats de ce conquérant sacrifièrent tout à leur fureur et à leur rage, et abandonnèrent les corps de ces victimes infortunées aux lions et aux oiseaux de proie.

On raconte qu'un pauvre malheureux alla trouver un *émir*, qui était parent de Tamerlan, eut recours à sa bienveillance, et lui adressa ces paroles : « O *émir*, épargnez, je vous prie, le reste des sujets, et témoignez de la pitié et de la commisération à ces malheureux enfans qui sont tous innocens. » Ce fut en prononçant ces paroles, qu'il implora sa miséricorde. L'*émir* lui répondit : « Va donc, rassemble une partie de ces petits infortunés, et place-toi avec eux sur la route de Tamerlan, il peut se faire qu'il leur pardonne. » Le pauvre partit avec cet ordre, réunit les enfans que le glaive avait épargnés, et, avec l'espoir d'obtenir leur grâce, attendit le passage de Tamerlan.

Peu de temps après, l'*émir* passant avec Tamerlan à côté de ces enfans, leur fit signe d'approcher, et s'adressa ainsi à son maître : « O mon *sultan*, daignez jeter un regard de commisération sur ces malheureux », et, disant ces paroles, il le suppliait d'en avoir pitié. Mais alors ce tyran cruel et sanguinaire: « Ne sont-ils pas de la race de ces misérables, dit-il ? « L'*émir* répliqua : « Leurs parens sont morts, et l'étoile de leur espérance est disparue; maintenant ils sont pauvres, orphelins et faibles, ils implorent la grâce et la pitié de votre majesté. » L'impitoyable Tamerlan ne répondit rien, mais lança son cheval au milieu de cette troupe d'enfans; ses barbares soldats suivirent son exemple, et foulèrent ces petits malheureux sous les pieds de leurs chevaux. Ce conquérant, après avoir détruit et ravagé les monumens publics de la ville d'*Ispahan*, après avoir réduit considérablement le nombre de ses habitans, rassembla ses bagages, et se dirigea vers *Samarcand.*

Comme tous les malheurs arrivés dans ce grand événement, ainsi que le nombre des captifs jetés dans les fers, ne sont rapportés dans aucun ouvrage, et comme l'élévation des ignorans et l'abaissement des grands ne sont mentionnés nulle part, il faudrait des registres et des volumes considérables pour réunir cette relation, et pour en donner une explication satisfaisante.

42. Essai servant à déterminer d'une manière plus précise l'époque d'une expédition entreprise au Xe siècle par les Russes, sur les côtes de la mer Caspienne; par Ch.-M. Fræhn, de l'Académie des sciences de St-Pétersbourg. (*Journal asiatique*, déc. 1828.)

Le célèbre historien arabe Masoudy donne, dans son ouvrage intitulé les *Prairies d'or*, une relation assez détaillée d'une piraterie très-remarquable que les Russes entreprirent au Xe siècle, par le Volga, sur les côtes méridionales et occidentales de la mer Caspienne, événement dont Nestor et les Bysantins ne font aucune mention.

M. Fræhn fixe cet événement à l'an de l'hégire 332 (943-4 de l'ère C.), parce qu'Abou'lféda rapporte, en parlant des faits arrivés la même année, que les Russes, après avoir traversé la mer Caspienne, remontèrent le Kour jusqu'à Berdaa, où ils

mirent tout à feu et à sang. Mais l'époque de l'expédition décrite par Masoudy est plus ancienne, il la fixe à l'an de l'hégire 300 (912-13 de J.-C.), et la première édition de son ouvrage est de 332 et la seconde de 345.

« Les Russes, dit Masoudy, eurent entr'autres affaire à un général du fils d'Abou-Sadj. » Or, ce fils n'est autre que le célèbre émir Youssouf, ordinairement nommé fils d'Abou-Sadj, d'après son père Divdad, qui portait le même prénom. La famille des Sadj (Sadjîdes) formait une dynastie particulière, qui est presque inconnue à nos historiens et indépendante des califes, et qui posséda pendant quelque temps l'Arménie, l'Aderbidjan et le Djebal, dans la dernière moitié du IIIe siècle de l'hégire (le IXe de l'ère chrétienne) et au commencement du IVe (le Xe de J.-C.). Du temps de Joussouf, fils d'Abou-Sadj, dont il vient d'être question, elle était parvenue au faîte du pouvoir et de la splendeur. Cet Youssouf résidait à Ardebil, alors capitale de l'Aderbidjan; il fut émir depuis l'an 288 de l'hégire (905 de J.-C.) jusqu'en l'an 315 (928 de J.-C.). Si donc les Russes se sont battus avec un de ses généraux sur la côte occidentale de la mer Caspienne, ce doit être avant l'an 316 de l'hégire (928 de J.-C.). Si nous prenons ensuite en considération Masoudy, qui fixe la date de cet événement après l'an 300 de l'hégire, nous aurons pour époque approximative l'intervalle compris entre les années 301-315 de l'hégire (913-928 de J.-C.).

On trouve, dans l'Histoire du Tabaristan et du Mazanderan par Mir-Zahir-Meraschy, au chapitre qui traite de l'histoire du troisième souverain Alide du Tabaristan, du daï Nasir-el-Hakk Abou-Mohammed Hassan, fils d'Aly, un passage qui se rapporte à une descente faite par les Russes dans le Tabaristan. Le nommé Daï, dit-il, parut en l'an 287 (900 de J.-C.), et se dirigea vers Amol, où il fut battu par les troupes du Samanide Ismaël Ier, qui s'empara du Tabaristan, et en resta maître jusqu'à l'arrivée de Mohammed, fils de Haroun, gouverneur samanide de cette province. Celui-ci se joignit au daï, qui alors se remit en marche vers le Tabaristan, et y défit les troupes du samanide. Le daï quitta pourtant cette contrée après un séjour de quelques mois, et se retira dans le Ghilan, laissant les Samanides maîtres du pays. Ceux-ci y établirent des gouverneurs

(l'an 288-901 de J.-C., d'après Hamsa Isfahany). « Pendant ce temps, continue Mir Zahir, une foule de Russes qui s'étaient mis sur des vaisseaux, arrivèrent par mer dans le Tabaristan, pays qu'ils dévastèrent dans toutes les directions. Les Samanides (*Al-i-Saman*) firent tous leurs efforts pour détruire cet ennemi redoutable, et parvinrent enfin à le chasser. » L'auteur rapporte ensuite comment le daï Nasir-el-Hakk, après s'être occupé pendant 14 ans, dans le Ghilan, de la conversion des sectateurs de Zoroastre à la religion de Mohammed, prit les armes contre Mohammed, fils de Salon, nommé par les Samanides gouverneur du Tabaristan, le chassa de son gouvernement, et fit son entrée à Amol, capitale du pays, etc., etc.; ce qui arriva l'an 301 de l'hégire, ou 913 de J.-C., toujours d'après Hamsa Isfahany.

Il est hors de doute que cette descente des Russes dans le Tabaristan ne fasse partie de celle dont Masoudy donne les détails. Or, comme les Samanides étaient maîtres de ce pays lors de cette descente, et qu'ils le perdirent l'an 301 de l'hégire, sans pouvoir le reconquérir, il s'ensuit que l'expression « après l'an 300 » dont se sert Masoudy, ne peut guères se rapporter à une époque autre qu'à l'an de l'hégire 301 (913-4 de J.-C.).

43. A Chronicle of the Conquest of Grenada, etc. — Chronique de la Conquête de Grenade, d'après le manuscrit du moine *Antonio Agapida;* par Washington Irving. In-8°, 2 vol. Londres, 1829; Murray. (*Literary Gazette;* n° 644, 23 mai 1829, p. 329.)

Voici une esquisse de la situation du royaume de Grenade, tracée par M. Irving d'après les manuscrits du frère Agapida.

« L'histoire de ces guerres désespérées et sanglantes qui ont rempli le monde d'étonnement, et qui ont décidé du sort de puissans empires, a été regardée comme étant digne de la plume du philosophe et de l'étude du sage. Telle doit être l'histoire d'une guerre sacrée, ou de la croisade sainte, entreprise par la plupart des souverains catholiques pour la restauration des lumières de la foi dans l'une des plus belles et des plus fertiles régions du globe. Écoutez donc, lorsque du fond de la solitude de ma cellule, je raconte les événemens de la conquête de Grenade, où les chevaliers chrétiens et les Mu-

sulmans infidèles disputèrent avec acharnement chaque pouce de la belle terre de l'Andalousie, jusqu'à ce qu'enfin le croissant, ce symbole de l'idolâtrie, fut renversé dans la poussière, et que la croix, l'arbre de notre rédemption, fut élevé à sa place. Plus de huit siècles se sont écoulés depuis que les Arabes qui avaient envahi l'Espagne, en ont été expulsés par la défaite de don Roderick, le dernier des rois goths. Depuis cette époque désastreuse, les princes chrétiens étaient l'un après l'autre rentrés dans leurs royaumes, à l'exception d'un seul, mais puissant, le royaume de Grenade, qui était resté sous la domination des Maures. Ce royaume renommé était situé dans la partie méridionale de l'Espagne, bordait la mer Méditerranée, et était défendu du côté de la terre par des montagnes élevées et escarpées, renfermant dans leur enceinte des vallées verdoyantes et riches qui compensaient par leur fertilité la stérilité des hauteurs environnantes. La ville de Grenade occupe le milieu du royaume, et est rafraîchie par la Sierra Nevada, chaîne de montagnes couvertes de neige. Elle s'étendait sur deux hautes montagnes et une vallée profonde qui les sépare, et qu'arrose la rivière de Darro. Une de ces montagnes était ornée du palais royal et de la forteresse de l'Alhambra qui pouvait contenir quarante mille hommes dans son enceinte et ses tours. D'après une tradition mauresque, le roi qui a bâti ce monument immense, était habile dans les sciences occultes, et se procurait de l'or et de l'argent par le secours de l'alchimie. Certainement, il n'y eut jamais d'édifice construit dans un style plus élevé dans sa magnificence barbaresque; et, même de nos jours, l'étranger qui erre au milieu de ses cours désertes et de ses murailles en ruines, contemple avec étonnement ses dômes dorés et dégradés, et ses décors qui conservent encore leur éclat et leur beauté, en dépit des ravages du temps. Vis-à-vis la montagne sur laquelle l'Alhambra est situé, en est une autre sur le plateau de laquelle règne une vaste plaine couverte de maisons garnies d'une nombreuse population. Elle était commandée par une forteresse appelée l'Alcazaba. Les déclivités et les contours de ces montagnes étaient couvertes de maisons au nombre de 70,000, séparées par des rues étroites et de petites places selon la coutume des Maures. Les maisons avaient des cours intérieures, rafraîchies par des fontaines d'eau courante,

et ornées d'orangers, de citroniers et de grenadiers. De cette sorte, les maisons s'élevaient en amphithéâtre sur chaque côté de la montagne, et offraient à la fois l'apparence d'une ville et d'un bocage, qui enchantait la vue. Le tout était entouré de hautes murailles ayant trois lieues de circuit; la ville avait 12 portes et était flanquée de 1,030 tours. Le haut de la ville et les environs de la Sierra Nevada, couverts de neiges éternelles, tempéraient les rayons brûlans du soleil d'été; et tandis que d'autres villes étaient dévorées par les chaleurs étouffantes des jours caniculaires, les brises les plus salubres se jouaient sur les maisons de marbre de Grenade. Cependant, ce qui faisait la renommée de cette ville, c'était sa *vega* ou plaine d'une étendue de 37 lieues, entourée de hautes montagnes. C'était un immense jardin de délices, où coulaient de nombreux ruisseaux et les détours argentés du Xénil. L'adresse et l'activité des Maures avaient divisé les eaux de cette rivière en un millier de courans, et les avaient répandues sur toute la plaine. Les collines étaient garnies de vergers et de vignes; les vallées étaient découpées en jardins, et les vastes plaines couvertes de moissons que le vent faisait ondoyer. Là s'offraient avec profusion les orangers, les figuiers et les grenadiers, des plantations nombreuses de mûriers qui procuraient la soie la plus précieuse. La vigne s'élançait d'arbre en arbre, et ses grappes abondantes pendaient sur la cabane du paysan; et les bocages retentissaient du chant continu du rossignol. En un mot, cette terre était si belle, l'air si pur et le ciel si serein, que les Maures pensaient que le paradis de leur prophète était situé dans cette partie du ciel qui couvre le royaume de Grenade. Les Infidèles étaient demeurés paisibles possesseurs de ce territoire riche et peuplé, à la condition de payer un tribut de 2,000 doublons ou pistoles d'or au souverain de Castille et de Léon, et de 1,600 captifs chrétiens, ou, à défaut de captifs, un nombre égal de Maures regardés comme esclaves, et qui devaient être amenés dans la ville de Cordoue. A l'époque où commence cette chronique, Ferdinand et Isabelle régnaient sur les royaumes unis de Castille, de Léon et d'Arragon; et Muley Aben Hassan occupait le trône de Grenade. Ce Muley Aben Hassan avait succédé à son père Ismael en 1465, tandis que Henri IV, frère et prédécesseur immédiat de la reine Isabelle, était roi de Castille et de Léon. Il était de

l'illustre race de Mohammed Aben Alamar, le premier roi maure de Grenade, et fut le plus puissant d'entr'eux. La chûte de plusieurs royaumes que les Chrétiens avaient conquis sur les Maures avaient augmenté son autorité. Un grand nombre de villes et de places fortes des environs de Grenade avaient refusé de se soumettre au vasselage des Chrétiens, et s'étaient mises sous la protection de Muley Aben Hassan. Par là, son territoire avait pris plus d'étendue, était devenu plus riche et plus peuplé que jamais; il renfermait 14 villes et 97 places fortes, outre un grand nombre de villes et de villages ouverts, défendus par des citadelles formidables. Ses prétentions s'élevèrent en proportion de sa puissance. Le tribut d'argent et de captifs avait été régulièrement payé par son père Ismael; et il était arrivé qu'une fois Muley Aben Hassan avait en personne assisté à ce paiement. Il avait été témoin des rires insultans des orgueilleux Espagnols, et le fier enfant de l'Afrique fut si indigné de ce qu'il regardait comme l'humiliation de sa race, que son sang bouillonnait quand il se rappelait cette scène dégradante. Dès qu'il fut monté sur le trône, il cessa de payer le tribut, et rien que d'en parler le mettait dans des transports de rage. C'était un Infidèle cruel et guerrier, dit le frère Antonio Agapida. Sa haine contre la foi chrétienne s'était signalée dans les batailles livrées durant la vie de son père, et cette même haine lui fit cesser le paiement du tribut le plus légitime. »

Nous passons le récit très-animé et très-intéressant de la bataille livrée par lord Scales, comte de Rivers, allié à la reine d'Angleterre, femme de Henri VII, pour terminer notre article par la scène où le malheureux roi de Grenade est enfin forcé de céder la dernière parcelle de son autorité aux rois victorieux de Castille et d'Arragon.

« Le soleil avait à peine lancé ses derniers rayons sur les sommets couverts de neige des montagnes qui dominent la ville de Grenade, lorsque le camp des Chrétiens s'ébranla. Un détachement de fantassins et de cavaliers, conduit par des cavaliers distingués et accompagnés par Hernando de Talavera, évêque d'Avila, s'avancèrent pour prendre possession de l'Alhambra et des tours. Il avait été stipulé dans la capitulation, que le détachement envoyé à cet effet n'entrerait pas par les rues de la ville. En conséquence,

une route avait été construite en dehors des murailles, qui conduisait par la porte de los Molinos (ou porte des moulins) au sommet de la montagne des Martyrs, et de cette montagne à la poterne de l'Alhambra. Lorsque le détachement fut arrivé au sommet de la montagne, le roi maure s'avança en dehors de la porte, suivi de quelques cavaliers, laissant son visir Jussef Aben Comixa pour faire la remise de la place. « Adressez-vous, seigneur, dit-il, au commandant du détachement, et prenez possession de cette forteresse qu'Allah donne à votre puissant maître pour punir les Maures de leurs péchés. » Il se borna à ce peu de mots, et passa tristement par la même route où venaient de passer les cavaliers espagnols; et se rendit à la *vega*, près des souverains catholiques. Les troupes entrèrent dans l'Alhambra dont les portes étaient au large ouvertes, et dont toutes les cours et tous les appartemens magnifiques étaient silencieux et déserts. Dans le même temps, les rois chrétiens et leur armée sortaient de Santa Fé, et traversaient la *vega*. Le roi et la reine, les princes et princesses, et les dignitaires et les dames de la cour, marchaient à la tête, accompagnés des différens ordres religieux, et escortés par les gardes du corps costumés magnifiquement. Le cortége s'avançait lentement et s'arrêta au village d'Armilla, à une lieue et demie de la ville. Là, les souverains, les yeux fixés sur la haute tour de l'Alhambra, attendaient avec impatience le signal convenu de la prise de possession. Le temps qui s'était écoulé depuis le départ du détachement leur semblait plus que suffisant pour céla, et l'esprit inquiet de Ferdinand commençait à soupçonner qu'il serait arrivé des troubles dans la ville; enfin, ils virent la croix d'argent, ce grand étendard de cette croisade, élevée sur la Torre de la Vela, ou la grande tour de surveillance, et briller aux rayons du soleil. Cette croix avait été arborée par Hernando de Talavera, évêque d'Avila. En outre, il avait fait élever la bannière du glorieux apôtre saint Jacques. Un grand cri de Santiago! Santiago! partit de toute l'armée. Enfin l'étendard royal fut hissé à son tour par le roi d'armes, aux acclamations de vive la Castille! prononcées par le roi Ferdinand et la reine Isabelle. Ces acclamations furent répétées par l'armée entière, et firent retentir la *vega*. En apercevant ces signaux de possession, les souverains se prosternèrent et remercièrent Dieu de

ce triomphe signalé. Toutes les armées réunies suivirent leur exemple, et les choristes de la chapelle royale entonnèrent l'hymne célèbre du *Te Deum laudamus*. Le cortége alors se remit en marche, et, au son d'une musique triomphale, arriva à une petite mosquée, près des bords du Xénil, et non loin de la base de la montagne des Martyrs; cet édifice existe encore de nos jours, et a été transformé en un hermitage consacré à saint Sébastien. Ici les souverains trouvèrent l'infortuné Boabdil, suivi d'environ 50 cavaliers et domestiques. Lorsqu'il fut près, il voulut mettre pied à terre, en signe d'hommage, mais Ferdinand l'en empêcha; il s'avança alors pour baiser la main du roi; mais Ferdinand s'opposa de même à ce signe de vasselage; alors, pour ne pas être vaincu en magnanimité, il s'inclina profondément et baisa le bras droit de Ferdinand. La reine Isabelle refusa aussi de recevoir ces hommages, et pour le consoler dans son malheur, elle lui fit rendre son fils qui avait été retenu comme ôtage depuis que Boabdil avait été mis en liberté. Le monarque maure pressa son fils sur son sein avec une tendre émotion, et ils semblaient s'être devenus plus chers par leurs infortunes. Ensuite il remit les clefs de la ville au roi Ferdinand, et lui dit d'un ton mêlé de douleur et de résignation: « Ces clefs sont les derniers restes de l'empire des Arabes en Espagne. A toi appartiennent nos trophées, notre royaume et nos personnes. Telle est la volonté de Dieu! Reçois-nous avec la clémence que tu nous as promise, et que nous attendons de toi. » Le roi Ferdinand cachant sa joie sous un air de magnanimité, lui répliqua: « Fie-toi à nos promesses, et notre amitié te rendra la prospérité dont les chances de la guerre t'ont privé. » En recevant les clefs, Ferdinand les passa à la reine qui, à son tour, les présenta à son fils, le prince Juan, qui les remit au comte de Tendilla, ce brave et loyal cavalier qui venait d'être nommé alcade de la ville et capitaine-général du royaume de Grenade. Après s'être dépouillé du dernier symbole du pouvoir, l'infortuné Boabdil se rendit aux Alpuxarras, afin de ne pas être témoin de l'entrée des Chrétiens dans sa capitale. Le petit nombre de cavaliers qui lui restaient dévoués le suivirent dans un morne silence; mais de profonds soupirs s'échappaient de leur sein quand la brise leur apportait les chants et la musique triomphale de l'armée victorieuse. Boabdil ayant rejoint

sa famille, se rendait tristement à la résidence qui lui avait été assignée dans la vallée de Porchena. Après deux lieues de marche, la cavalcade, en tournoyant sur les bords des Alpuxarras, monta sur une élévation d'où l'on pouvait encore apercevoir Grenade pour la dernière fois. Arrivés à cet endroit, les Maures s'arrêtèrent involontairement pour faire leurs derniers adieux à leur ville chérie que quelques pas de plus allaient dérober à leurs yeux pour toujours. Le coucher du soleil, si brillant dans ce climat diaphane, éclairait chaque tour et chaque minaret, et semblait immobile sur les créneaux qui couronnaient l'Alhambra, tandis que la *vega* étalait sa surface verdoyante, émaillée de mille fleurs, et qui resplendissait des sinuosités argentées du Xénil. Les cavaliers maures contemplaient en silence et dans une profonde tristesse ce délicieux séjour. Un léger nuage de fumée s'éleva de la citadelle, et en même temps, une décharge d'artillerie qu'on entendait à peine, leur annonça que la ville était occupée par les Espagnols, et que le trône des rois musulmans était détruit pour toujours. Boabdil, dont le cœur était affaibli par le malheur et accablé par le chagrin, ne put se contenir plus long-temps. « Allah achbar! (Dieu est puissant), dit-il; » mais ces mots de résignation moururent sur ses lèvres, et il versa un torrent de larmes. Sa mère, l'intrépide sultane Ayza la Horra, fut indignée de sa faiblesse. « Vous faites bien, dit-elle, de pleurer comme une femme pour la perte de ce que vous n'avez pas été capable de défendre comme un homme. » Le visir Aben Comixa chercha à consoler son maître. « Considère, lui dit-il, que les plus grandes infortunes rendent souvent les hommes aussi célèbres que leurs entreprises les plus heureuses, pourvu qu'ils les supportent avec courage. » Cependant le monarque infortuné demeurait inconsolable; ses larmes continuaient à couler. « Allah achbar! s'écriait-il, y a-t-il une destinée semblable à la mienne? » C'est de là que la montagne qui n'est pas loin de Padul, prit le nom de Fez Allah Achbar; mais le point de vue d'où l'on peut encore découvrir Grenade, est connu des Espagnols sous le nom de *el ultimo sospiro del Moró* (le dernier soupir du Maure), etc. »

Cet ouvrage ne peut que consolider la haute réputation de Washington Irving. Il remplit une lacune qui n'aurait pas dû

exister si long-temps dans les livres historiques. Le style en est à la fois pur et animé. On peut dire de cette narration, comme de la *Fée magicienne de Spencer*, qu'il offre une vaste galerie de tableaux sublimes. Nous ne connaissons aucun livre qui présente plus de pages inspiratrices que cette histoire antique et chevaleresque, rendue avec tant d'habileté par la plume d'un Américain républicain.

44. Briefe aus Paris zur Erlaeuterung der Geschichte, etc. — Lettres de Paris, pour servir d'éclaircissement à l'histoire du 16e et du 17e siècles; par Frédéric de Raumer. 2 vol. in-12 de 496 et 536, avec 8 fac-similé. Leipzig, 1831; Brockhaus.

M. de Raumer, professeur d'histoire à Berlin est venu, en 1830, à Paris, pour consulter les manuscrits de la Bibliothèque du Roi; indépendamment de ce qu'il a recueilli pour une nouvelle édition de son Histoire de la maison de d'Hohenstaufen, il a trouvé une foule de documens du 16e et du 17e siècles, et il a pensé qu'il pourrait être utile d'en faire des extraits. L'auteur se loue, dans la préface, de la complaisance avec laquelle les conservateurs et employés, surtout M. Champollion-Figeac, ont facilité ses recherches.

De retour à Berlin, M. de Raumer a classé les extraits des manuscrits par ordre de pays; il en a extrait les passages les plus importans pour l'histoire, ou les plus curieux sous le rapport des mœurs; il les a traduits en allemand, et les a présentés sous la forme de lettres. Les savans aimeraient sans doute mieux trouver ces extraits ici dans la langue originale, et textuellement sans aucune altération; mais ce recueil bigarré aurait peut-être trouvé difficilement un éditeur. M. de Raumer a voulu aussi se faire lire, et c'est ainsi qu'il a préféré la forme épistolaire; ce qui lui donne le moyen de varier le sujet d'une lettre à l'autre.

L'auteur paraît croire que tout ce qu'il a extrait est inédit, et qu'il est le premier qui exploita cette mine féconde. En cela il se trompe. Il y a long-temps que les manuscrits du fonds de Dupuis, et autres, servent à toutes les personnes qui font des recherches sur l'histoire des siècles antérieurs. Quant aux relations des ambassadeurs, feu lord Egerton en a donné d'amples extraits,

ce dont M. de Raumer, au reste, convient lui-même dans une note. Les doubles d'une partie de ces relations qui se trouvent en Angleterre, ont servi à M. Sharon Turner pour l'histoire de Henri VIII et d'Élisabeth, ouvrage dont le *Bulletin* a rendu compte dans le temps. Enfin, on pourrait citer un grand nombre d'autres auteurs qui tous ont profité des manuscrits extraits par M. de Raumer. Cependant il est vrai que personne n'a fait sur cette abondance de matériaux le travail utile qu'un étranger vient d'entreprendre, et dont lui sauront gré tous ceux qui travaillent à l'histoire des derniers siècles.

L'ouvrage est divisé en deux parties, dont la première contient les extraits relatifs à l'histoire de l'Allemagne, du Danemark, de l'Espagne, des Pays-Bas et de la France; la seconde partie, qui est la plus considérable, est remplie d'extraits qui se rapportent uniquement à l'Italie et à la Grande-Bretagne; ils sont suivis d'une table alphabétique des personnes et des objets dont il est question dans les extraits.

Nous allons entrer dans quelques détails sur chacun de ces volumes. Les notes concernant l'Allemagne regardent principalement le règne de Charles-Quint, et sont tirées des papiers de Granvelle, que possède la bibliothèque publique de Besançon, où l'auteur en a fait des extraits. Un rapport d'un Vénitien, nommé Badoer, de l'an 1558, a fourni quelques détails sur les princes d'Allemagne et sur le peuple de ce pays. Un autre envoyé, qui était Français, a fait une relation de la diète de Ratisbonne en 1630. Les papiers de Châtillon contiennent beaucoup de détails sur les guerres et la stratégie du temps. M. de Raumer donne en abrégé la notice singulière sur le Danemark, rédigée dans le temps de la guerre de trente ans, par un Italien nommé Torquato Peccha, maître-d'hôtel du général impérial Conti. On ne sait où le maître-d'hôtel a pris les renseignemens bizarres qu'il donne.

Passant ensuite à l'Espagne, l'auteur a recueilli soigneusement ce qui avait rapport au règne de Philippe II, et surtout à la mort de don Carlos. Il a profité des relations des ambassadeurs français. Résumant ces extraits, il en tire la conclusion que don Carlos n'a point été mis à mort par ordre de son père. La politique perfide de l'Espagne à l'égard de la Flandre se dévoile entièrement dans les relations secrètes des diplomates.

Les extraits concernant la France commencent par le règne de l'antagoniste de Charles-Quint. L'ambassadeur vénitien écrivait de Paris à sa république : « On trafique à la cour de France en évêchés et en abbayes, comme chez nous en poivre et cannelle. » Quant aux démêlés entre la France et l'Angleterre, les papiers qui s'y rapportent sont connus, et M. de Raumer aurait pu s'épargner la peine de les extraire. En général, pour le règne de François I[er] les manuscrits de Dupuis et autres ont été mis fréquemment à contribution par les historiens. Correro envoya aussi à Venise des relations sur la cour de Charles IX ; elles ne sont pas sans intérêt. Les relations de Norris, ambassadeur d'Angleterre, ont fourni aussi quelques détails sur cette triste cour. L'auteur donne la lettre que Charles IX envoya le jour même des massacres de la Saint-Barthélemy à son ambassadeur Terrails à Rome ; elle est remarquable par la dissimulation qui y règne. Les manuscrits de Dupuis et de Brienne ont fourni bien des renseignemens sur la cour débauchée de Henri III, qui, au reste, apprendront peu de choses neuves aux lecteurs français. Il en est de même du règne de Henri IV, sur lequel l'auteur fournit d'amples extraits des papiers d'état et d'autres documens de la bibliothèque. L'auteur termine par quelques extraits sur la conduite de Richelieu et de Mazarin, et donne 8 planches de fac-simile des signatures des personnages célèbres du temps.

Le 2e volume, plus considérable que le premier, est, à l'exception d'une faible partie, qui traite de l'Italie, rempli de détails sur les affaires d'Angleterre. Ce que l'auteur rapporte de l'Italie concerne principalement la révolution de Naples, en 1647 et 1648, et l'histoire du fameux Masaniello. M. de Raumer annonce ces documens comme inconnus. En cela il se trompe. M. Amédée de Pastoret les a employés dans son *Histoire du duc de Guise à Naples*, 2e édit., Paris, 1828, et toutes les pièces, presque sans exception, qu'a extraites le professeur de Berlin, avaient déjà servi. M. de Raumer aurait dû s'informer un peu plus des travaux des historiens modernes de France. Toutefois, comme il cite textuellement, ces citations pourront encore être consultées avec fruit.

Les extraits concernant Naples sont suivis d'un passage du rapport de la Cueva sur les finances et la constitution de Venise. M. de Raumer paraît croire que la bibliothèque de Paris possède

peu de documens sur cette république ; cependant l'ouvrage de Daru prouve le contraire.

Tout le reste est consacré à l'Angleterre, comme je viens de le dire ; les extraits s'étendent depuis le règne de Henri VIII jusqu'à la restauration des Stuarts, et donnent beaucoup de détails sur Élisabeth, Marie Stuart, Jacques Ier, Charles Ier, et les intrigues dans les cours de ces princes. Une grande partie de ces détails est fournie par les relations des ambassadeurs de France en Angleterre, et par la correspondance entre les cours de France et d'Angleterre. Lord Egerton a publié un nombre considérable des manuscrits qu'a exploités M. de Raumer ; cependant, comme l'ouvrage de cet Anglais n'est pas entré dans le commerce de la librairie, il est resté inconnu et inaccessible à beaucoup de savans. M. Sharon Turner a connu aussi une partie des relations sur ces règnes, et en a profité dans son Histoire de Henri VIII, Édouard VI et Élisabeth. L'auteur aurait donc pu, à la rigueur, abréger ces extraits. Heureusement ils concernent une époque mémorable, et c'est ce qui peut le justifier d'avoir tant cité de témoignages contemporains.

Les dernières lettres mériteraient le titre de mélanges, car on y traite de divers objets qui ne tiennent pas strictement à ce qui précède. Ce sont des détails sur les armemens et les frais de guerre aux 16 et 17e siècles, sur les mœurs, usages et fêtes, sur la dotation des princesses. La 79e lettre relate l'histoire des fiançailles de Marie de Médicis et de Henri IV. La 80e raconte l'entrevue des rois Henri VIII et François Ier, qui aurait dû trouver sa place ailleurs. La 81e rapporte les fêtes qui eurent lieu à Saragosse pour l'arrivée du duc de Savoie en 1585, et pour la naissance de l'infant Balthasar en 1629. Enfin, la 82e et dernière lettre contient le voyage du grand mogol Jean d'Agra à Lahor en 1638, dont la relation écrite par un Piémontais qui était du voyage, se trouve parmi les manuscrits de Dupuis.

On voit que le professeur prussien a fait une ample récolte à la bibliothèque des manuscrits, et quoique tout n'y soit pas neuf, il a pourtant fait un recueil bon à consulter. D—G.

45. Note sur les usages et traditions du Poitou ; par M. Guerry, avocat à Tours. (*Mém. de la Société des Antiquaires de France ;* 1829, page 451.)

L'auteur de cette note y a recueilli toutes les traditions qui ne l'ont pas été par MM. Dupin et Réveillère-Lepaux dans leurs mémoires sur la Vendée et les Deux-Sèvres, insérés dans le recueil de la Société; il divise son travail en 3 sections: *Usages relatifs à certaines époques de l'année*, parmi lesquels on remarque celui où, le jour du carnaval, les petits *bouets* (bouviers) vont avec les bergères porter la *crèpe à la pie* au haut d'un arbre élevé, à l'une des branches duquel ils attachent des bouquets de bruyère et de laurier; on danse après la cérémonie, et personne ne doute que la pie reconnaissante ne vienne avertir lorsque le loup paraîtra.

Usages relatifs à certaines époques de la vie humaine. On y remarque celui-ci : Pour procurer aux mères une heureuse délivrance, on récite au pied du lit un *Salve Regina*, des *Pater* et des *Ave;* une bougie de la Chandeleur est placée sur la table: si elle vient à s'éteindre, c'est un présage funeste. L'enfant jouira d'une santé forte, si la toile grossière d'un sac est passée sur ses lèvres. La mère ne commence à allaiter le nouveau né que lorsqu'il a été baptisé; jusque-là, il ne lui semble pas qu'il fasse partie de l'espèce humaine.

Croyances et traditions diverses. On y remarque *le voyage à Saint-Sylvain, à la tombe de Saint-Laurent,* qui se trouve au milieu d'un bois, et à *la pierre de Saint-Martin*, que font les mères; *l'œuf coquatri* pondu par un vieux coq; les rapports secrets entre l'homme et le crapaud.

Enfin, cetté note est terminée par la description suivante *du jeu la soule* ou de *la chole :*

Le célèbre jeu de *la soule*, appelé *mel* en celto-breton, fut en usage dans presque toute la France jusques vers le 15ᵉ siècle; aussi Rabelais (1 ch. 22.) n'a-t-il garde de l'oublier en parlant des jeux de Gargantua. L'ardeur de nos pères pour cet exercice le rendait fort dangereux. Charles V le proscrivit par son ordonnance de 1369, et on lit dans D. Martenne, que Rodolphe, évêque de Tréguier, menaça d'amende et d'excommunication ceux qui s'y livreraient : ces défenses furent vaines. La *soule* n'a disparu en Bretagne que depuis que quarante personnes, en la poursuivant, se noyèrent dans l'étang de Pont-l'Abbé (Cambry 2, 47). Ce n'est qu'à la fin du siècle dernier qu'elle a

été supprimée dans le Poitou, par un arrêt du parlement du 1er juin 1779, dont voici l'extrait :

«..... La fête de *la soule* se tenait la seconde fête de Noël de chaque année; les habitans des deux sexes, originaires du bourg de Vouillé, s'assemblaient dès le matin dans un cabaret, et envoyaient des hommes et des garçons pour chercher le dernier marié dans le bourg, qu'ils amenaient de gré ou de force, exigeant de lui trois livres, du pain et du vin; s'il s'y refusait, il était dépouillé de ses habits; on plaçait ensuite sur la fenêtre la plus apparente du cabaret où l'on était assemblé, un poids énorme, qu'on décorait de lauriers et qu'on environnait de bouteilles et de verres. On posait des sentinelles au bas pour faire porter révérence à cette boule que l'on nommait la *soule;* les paysans qui s'y refusaient étaient insultés. Sur la fin du jour, les hommes et les femmes se divisaient des garçons et des filles. Le dernier marié allait lever la boule, qu'il portait sur la pointe d'un rocher très-escarpé et la plaçait sur une pierre qui passait pour être le but. Au signal qui se donnait, les habitans se jettaient sur la boule, dont les hommes et les femmes, les garçons et les filles cherchaient à s'emparer. Quand les hommes et les femmes étaient les plus forts, ils la portaient au milieu de la rivière. Quand au contraire c'étaient les garçons et les filles, ils la jettaient dans un puits; l'un des garçons y descendait, la tête en bas, afin de la remonter. Ceux qui s'étaient emparés de la boule allaient chez les meuniers du bourg et exigeaient d'eux dix sous par roue de moulin, de la viande de cochon, de l'argent, des canards et des chapons; les meuniers qui refusaient de payer étaient souvent maltraités, on s'emparait d'effets à eux appartenant; la dernière fête était employée à consommer dans le cabaret ce qui avait été pris chez les meuniers. » Des excès de tout genre étaient la suite de ces fêtes, et il en résultait de grands inconvéniens. «On sait que les *fêtes baladoires*, et autres semblables, ont été supprimées par arrêt des grands jours, du 3 septembre 1667.

Ducange (*Diss.* 8., *sur Joinville*) pense que la fête de *la chole* ou de *la soule*, qui remonte à la plus haute antiquité, avait des rapports avec les exercices du *trucanisterion* des Grecs. Il est remarquable que c'était sur les frontières de deux villages, à certaines époques de l'année, et surtout le jour de Saint-Jean

l'évangéliste, que se célébrait cette fête, qui, suivant quelques auteurs, avait été instituée par les Gaulois en l'honneur du soleil.

46. MONUMENS, USAGES ET TRAITS CARACTÉRISTIQUES DES ANCIENS PÉRUVIENS. (*The Orient. Herald*; juin, 1828, p. 431, et juillet 1828, p. 75.)

Les conquérans espagnols, après avoir entièrement détruit, au moment de leur invasion, le gouvernement du Pérou, apprirent, d'après leur expérience, qu'ils ne pourraient soumettre les diverses tribus éparses sur un pays étendu et montagneux, sans gagner les chefs à la cause espagnole, en paraissant prendre intérêt à leur prospérité et à celle de leurs administrés. C'est pourquoi les vice-rois furent forcés de déléguer une portion de leur autorité aux Caciques qui avaient survécu; leur autorité fut successivement définie et garantie par des améliorations judicieuses dans les lois indiennes; et ce ne fut que de cette manière que les hommes blancs et barbus purent soumettre et maintenir dans le respect les tribus cuivrées qui habitent les déclivités des Andes. Cette mesure eut le succès le plus étonnant, et, jusqu'à nos jours, le gouvernement des Caciques sur les tribus et les districts d'un pays où leur domination avait été absolue, leur tact particulier dans le commandement, leur justice inflexible, l'ordre et l'économie qu'ils observaient dans leur administration, autant que la facilité et la bienveillance avec laquelle leurs ordres étaient reçus par des hommes qui n'ignoraient pas que leurs chefs n'avaient pas un seul mousquet pour appuyer leur autorité, peuvent certainement être offerts comme un exemple frappant de l'énergie du gouvernement, aussi patriarchal que consolateur, des Incas, et que leurs descendans, qui exercent un pouvoir bien inférieur, sont encore si jaloux d'imiter.

Si nous devions juger d'après la situation dans laquelle tous les Indiens qui habitent l'immense district qui s'étend du Saint-Laurent au Mississippi furent trouvés au moment où ils furent découverts, ou si nous devions conclure d'après l'état actuel des parties les plus méridionales du même continent, dont l'existence fut pour la première fois annoncée à l'Europe étonnée par Colomb, à l'exception du Chili et du Mexique,

on aurait dû s'attendre que les anciens Péruviens, confinés au milieu de leurs montagnes, et, par des empêchemens naturels, privés de toute communication avec les autres naturels de leur hémisphère, seraient trouvés dans un état de grossièreté et de barbarie. Cela, cependant, a été tout le contraire, comme l'ont attesté les conquérans eux-mêmes. Ceux-ci furent surpris, en effet, de voir tout l'opposé de ce qu'ils attendaient, et de trouver des maîtres pour les instruire dans plusieurs branches utiles des sciences, et des législateurs pour leur apprendre l'art de gouverner.

Un de leurs législateurs et bienfaiteurs les plus distingués fut Manco Capac de Tequicaça, fondateur d'un empire qui, d'après les annales du Pérou, paraît avec certitude avoir été transmis aux Incas, ses successeurs, pendant un espace de plus de sept siècles. Il posa les bases d'un nouveau système, tira ses compatriotes de la barbarie, en les arrachant à leurs forêts sauvages. La religion fut un de ses principaux moyens, et les avantages évidens qui furent le fruit de sa nouvelle administration, lui assurèrent l'estime et la coopération de ses compatriotes. On se souvient encore de ses préceptes, et on n'en parle qu'avec le plus grand respect. Il serait difficile, en effet, de trouver dans les annales d'aucune nation ancienne, une telle uniformité de maximes relatives au gouvernement, et de telles leçons pratiques de moralité, comme celles qui distinguèrent les conseils des Incas du Pérou. On sait qu'ils firent des conquêtes très-étendues sans qu'il en eût coûté une goutte de sang. On connaît peu d'entreprises aussi utiles et aussi remarquables que celles que l'on doit aux empereurs du Pérou, dans le but d'établir des relations dans l'intérieur, en ouvrant quatre grandes routes, qu'ils appelèrent *Antiguyos*, *Collaguyos*, etc., et correspondant à peu près aux points cardinaux. A l'exception du sang versé par Colla dans sa révolte, et de celui versé par Atahualpa dans son usurpation du royaume, les Péruviens jouirent d'une paix non interrompue; et les précédens empereurs et leurs héritiers légitimes au trône parvinrent à étendre leurs possessions, en propageant leurs lois et en les faisant suivre par les étrangers, par l'exemple et la persuasion autant qu'en déployant leur puissance et leur grandeur aux petites tribus, et en leur prouvant qu'il conviendrait davantage aux in-

térêts d'une population détachée et isolée, de vivre unie sous leur autorité et les lois. L'excellence de leurs réglemens, conçus pour l'administration des provinces de l'intérieur et des provinces frontières, est fortement démontrée par les conquérans espagnols, qui les ont adoptés presque toujours; et ils ont ensuite servi de matériaux au code appelé orgueilleusement par les monarques castillans : « Les lois des Indes. »

La culture des terres en commun, le partage des récoltes, et la portion réservée pour le culte, le souverain et les individus; les greniers publics et les autres dépôts au moyen desquels ils évitaient les disettes et la cherté, et qu'ils bâtissaient avec une grandeur et une magnificence qui pouvaient rivaliser avec les monumens de l'Égypte, ajoutés aux réglemens sages et de précaution pour tous les autres objets d'utilité publique, qui, d'après la considération de leur situation exceptionnelle, peuvent se comparer aux perfectionnemens des Grecs ou des Romains dans cette branche de l'économie politique.

Les ruines célèbres de la forteresse de Cusco, dont les fragmens frappent les yeux d'étonnement et de respect, montrent jusqu'où les hommes peuvent arriver, sans connaître l'emploi des machines. Ces ruines attestent évidemment que du temps des Incas, les Péruviens construisaient leurs édifices avec autant de solidité que de majesté. On a calculé qu'un des énormes blocs de pierre qui fait encore une des assises de la muraille, pèse dix ou quinze tonneaux. Une autre portion, qui est sur la terre, près de là, et qui paraît n'avoir pas encore servi à l'objet auquel elle était destinée, est d'une grandeur si énorme, qu'il est difficile d'imaginer comment, avec les simples forces que possèdent les hommes, ils avaient pu les sortir des carrières, et comment ils avaient pu les élever à la hauteur de ces murailles. Entasser des pierres d'une grandeur prodigieuse, au moyen de beaucoup de bras et avec le seul secours du levier, qu'il est probable qu'ils connaissaient, peut être regardé comme ce qu'il y a de plus extraordinaire dans leur architecture; mais l'alliance de l'art et de la régularité qui éclate dans leurs monumens, la proportion et l'union de leurs parties, et le fini extérieur qui les distingue, sont des particularités faites pour exciter l'attention, quand on fait réflexion que ces ouvrages ont

été exécutés par des hommes qui n'avaient nulle connaissance des sciences mathématiques.

La construction des grands aqueducs de Lucanas, de Coudesurgos et plusieurs autres, qui, au milieu des précipices, amenaient l'eau des profondes vallées aux montagnes plus ou moins élevées, et dont quelques-uns servent encore aujourd'hui, attestent le savoir des anciens Péruviens dans la science importante de l'hydraulique; et certainement leurs résultats méritent d'être comparés avec les ouvrages du même genre qui existent en Chine. Sur la route de Cusco à Lima, le voyageur est saisi d'étonnement quand il considère ces chaînes imposantes couronnées et renfermées dans des enceintes de murailles, semblables aux gradins d'un amphithéâtre. D'abord, à la première vue, il doute si ces ouvrages sont sortis de la main des hommes, ou si ce sont des jeux fantastiques de la nature dans ce pays qui offre une si grande variété et dont on ne peut se figurer les innombrables productions. En les examinant avec plus d'attention, il reconnaît que ces hautes murailles furent élevées originairement dans l'intention de réunir les eaux qui tombaient du sommet des montagnes, et de les porter au loin, souvent au moyen de passages souterrains, et pour favoriser l'agriculture, les distribuer au loin sur des champs, qui sans elles seraient demeurés presque stériles.

On trouve une autre preuve du savoir des anciens Péruviens dans l'hydraulique: ce sont les sources artificielles de Lanasca. Elles sont situées sur une étendue de terres stériles, qui, dans la succession des temps, doivent avoir éprouvé plusieurs changemens à leur extérieur. Un endroit offre une abondante quantité d'eau; cependant on pourrait s'en procurer autant, en quelque lieu que ce fût du voisinage, en y creusant. Quoique ce soit évidemment une production de l'art, on n'a jamais pu connaître où étaient placés les tuyaux, ni d'où l'eau était amenée. Beaucoup d'autres ouvrages du même genre ont par malheur été détruits par la main de l'avarice. Les tuyaux, en quelques endroits, étaient d'or ou d'argent; ils furent pillés, ou mutilés lorsqu'on en fit la recherche. Un aqueduc souterrain de ce genre se voyait encore à Cusco, en 1766; il avait été découvert près de l'endroit où s'élève actuellement le couvent de Saint-Dominique.

Les crevasses des montagnes, remplies de terre, dans le but d'augmenter la surface de terre susceptible de culture, sont des entreprises que l'observateur attentif ne peut s'empêcher de regarder d'un œil d'admiration et de regret. Il s'étonne de la persévérance et de l'économie des anciens Péruviens; mais il soupire involontairement quand il se fait à lui-même cette question : Où sont maintenant les premiers habitans de cette terre isolée et dont les travaux fertilisaient le sol? Certainement ils travaillaient en commun; et cette coutume utile, qui s'observe encore de nos jours, chez les Indiens les plus renfoncés dans les terres, de s'associer, comme des frères, pour faire en commun leurs semailles et leurs moissons, offre des preuves nombreuses et incontestables de leurs systèmes d'administration, tandis que les divers monumens qu'ils nous ont laissés, démontrent évidemment les progrès qu'ils devaient avoir faits dans l'agriculture et dans la main-d'œuvre des arts d'utilité.

La science des anciens Péruviens dans l'architecture et la coupe des pierres, est ce qui étonne le plus, quand on examine l'imperfection de leurs outils et de leurs machines, surtout quand on les compare avec ceux des temps modernes, aussi bien que leur ignorance complète du fer. Les ouvrages qu'ils nous ont laissés, particulièrement à Cusco, et dans ses environs, sont réellement admirables. Le temple de cette ville, sa citadelle, les palais à moitié démolis, ainsi qu'un grand nombre de constructions gigantesques, qui frappent encore les yeux du voyageur, proclament hautement le génie et les entreprises hardies de ses premiers habitans. Cependant, leurs plus beaux édifices furent détruits ou fortement dégradés par les Espagnols et leurs successeurs immédiats, soit pour en faire des églises ou des couvens, soit pour en arracher les bandes d'argent qui souvent servaient à joindre les pierres. Et d'après des faits comme ceux-ci, avoués par des témoins dignes de foi, ou plutôt par ceux-mêmes qui s'en sont rendus coupables, pouvons-nous appeler les anciens Péruviens des barbares? Une telle ardeur pour démolir, ou, pour parler plus convenablement, une si grande avidité des richesses pourrait être mise en doute si nous ne faisions la réflexion que les Péruviens n'estimaient les métaux qu'à raison de leur utilité; néanmoins, on serait porté à dou-

ter de ce fait si les vestiges de ces monumens, où brille la profusion des Incas, n'avaient échappé aux ravages des temps, et n'étaient restés debout comme pour frapper d'admiration le voyageur moderne. Une ancienne muraille, aussi parfaitement conservée qu'il soit possible, et qui a été employée à former l'entrée du couvent de Saint-Dominique à Cusco, a heureusement échappé aux ravages de la fureur du fanatisme et aux recherches sans fin de l'avidité des richesses. Dans cette muraille, l'argent fondu dans les interstices des pierres, afin d'en remplir les crevasses et les lier entr'elles, se voit encore; et l'on peut encore examiner plusieurs autres restes d'un caractère moins digne de remarque.

Dans les constructions en pierre de taille, qui étaient exclusivement affectées à la famille royale, ou réservées aux nobles ou aux héros les plus distingués, il y a trois points dignes d'être cités. Le 1er est que, quoique les Indiens ne connussent pas l'usage de la chaux, ni d'aucun ciment, les pierres sont si parfaitement jointes, unies et polies, hormis dans quelques circonstances, et qu'il faut évidemment attribuer à quelques événemens arrivés dans les carrières, qu'à peine peut-on introduire entre elles la pointe d'un canif. Il faut, cependant, observer que l'emploi de l'or et de l'argent, comme moyen de lier les pierres entre elles, et dans le but d'en remplir les interstices et de remédier aux défectuosités de la surface, n'avait lieu que pour les édifices consacrés à la résidence ou aux plaisirs des Incas et de leur cour; ou s'étendait tout au plus jusqu'aux temples où l'on honorait la Divinité. Les autres bâtimens, tels que citadelles, magasins publics, quoique élevés avec une grande solidité, n'étaient cependant pas construits avec autant d'élégance et de magnificence. Malheureusement, cette distinction nous a privés des parties les plus parfaites de l'architecture péruvienne. Il reste encore beaucoup d'échantillons du soin particulier avec lequel les pierres étaient appareillées, dans Cusco et dans ses environs, de même que dans les bains de Huamalies et plusieurs autres épars autour de Vilcasquaman, Calca y Lares, Tinta, Lampa, Paucarcolla, et même jusque dans les terres, comme à Santa Cruz de la Sierra, sur une montagne près de Saniaypata, dont nous décrirons ci-dessous ce qu'on y voit de plus remarquable.

Le 2e point que l'on distingue dans l'architecture des anciens Péruviens, c'est que les pierres taillées ne sont pas toujours carrées, mais quelquefois de diverses formes. Il y en a de rondes, d'ovales, de triangulaires, et de temps en temps elles ont la forme d'étoiles. Cependant, elles sont si bien appareillées et si bien en queues d'aronde, que la solidité de l'édifice n'en souffre aucunement, et qu'il n'en paraît aucune trace à l'extérieur. L'ancien palais de Limatambo, situé à douze lieues en-deçà de Cusco, vers la capitale actuelle du Pérou, est un exemple frappant de ce fait. C'est un édifice des plus singuliers, et qu'il faut examiner pendant des jours entiers pour en avoir une idée juste.

Le 3e point qui caractérise les anciennes constructions des Péruviens, c'est la grandeur énorme des pierres dont elles sont composées. Pour les amener de la carrière jusqu'à l'endroit où elles devaient être employées, taillées, élevées, placées, il fallait une multitude d'hommes, même en supposant que les naturels eussent connaissance de quelque grande force mécanique, dont les traces sont entièrement perdues aujourd'hui. Il est sûr qu'ils n'avaient pas d'autre bête de somme que le chétif lama; et cet animal n'a jamais été employé au tirage. Néanmoins, nous trouvons beaucoup de ces constructions gigantesques élevées sur les pics des montagnes, entourées seulement de routes étroites et sinueuses. Comment une multitude d'hommes pouvait-elle réunir ses forces, comment pouvait-elle s'aider du levier ou des roues, soit pour monter, soit pour descendre, sont des questions qu'il est difficile de résoudre. On remarque quelques-unes de ces pierres étonnantes dans la citadelle de Cusco, dans le fort de Vilcasquaman, dans le palais bâti dans une île près de Capa-Chica, dans le Paucarcolla. Dans les constructions faites dans les îles dont on vient de parler, les blocs de pierre doivent en outre avoir été amenés par eau pendant une partie de la route. En conséquence, aux yeux du philosophe, les connaissances des anciens Péruviens dans l'architecture, l'exécution et le fini de leurs monumens, ne sont pas moins dignes d'admiration que leurs triomphes sur tous les obstacles dont ils étaient environnés.

MÉLANGES.

---

47. Toldoth Guédolé Israél. — Biographie des Israélites anciens et modernes qui se sont fait remarquer par leurs talens, leurs écrits, leurs actions, leurs vertus, leurs vices et leurs erreurs; précédée de tables chronologiques pour réduire en corps d'histoire les articles disposés selon l'ordre alphabétique dans cet ouvrage; par Eliacin Carmoly. Metz, 588, suivant le petit comput (1828). 132 pages in-8°.

Ce n'est ici que la première livraison du premier volume d'un ouvrage d'un genre tout nouveau parmi les Israélites. Ce premier volume doit, comme le titre hébreu l'indique, contenir les deux premières lettres de l'alphabet. Le dernier nom qui termine cette livraison, est celui d'Aaron Aben Chajim, juif africain, originaire d'Espagne, né à Fez au commencement du IVe siècle du 6e millénaire de l'ère de la création.

On peut dire que jusqu'ici les chrétiens avaient plus fait pour tirer de l'obscurité et conserver à la postérité les noms des Israélites qui se sont rendus célèbres depuis la dernière destruction de Jérusalem et du Temple, dans les différentes parties de la terre, que les Israélites eux-mêmes. Ce n'est pas cependant que ces derniers eussent entièrement négligé cette partie de leur histoire; mais il leur manquait un ouvrage qui embrassât les hommes célèbres de leur nation, depuis les temps les plus anciens jusqu'à présent, et où les faits fussent séparés, par une critique sage et impartiale, du merveilleux et des fables qui, trop souvent, se sont mêlés à la vérité. M. Carmoly rend donc un véritable service à tous les Israélites, en remplissant cette lacune de leur littérature. Non-seulement il a puisé pour cela dans un nombre infini d'ouvrages écrits en hébreu, peu lus aujourd'hui, même parmi les juifs, mais il a aussi, comme il le dit lui-même, consulté les ouvrages composés par les savans chrétiens, tels que Bartolocci, Basnage, Wolf, Kœcher, J. B. de Rossi et Rodriguez de Castro, « qui ont, dit-il, éveillé et ramené le goût pour la connaissance de la biographie des

hommes célèbres d'Israël. » Parmi les livres dont il a fait usage, il en indique deux écrits en allemand et qui sont peu connus en France : le premier est une *Histoire de toutes les sectes religieuses qui ont existé, et qui existent encore parmi les Juifs*, publiée à Brunn en 1822; l'autre, qui a paru à Berlin en 1820, est une *Histoire des Israélites, depuis le temps des Maccabées jusqu'à nos jours.*

M. Carmoly semble avoir cru nécessaire de justifier le parti qu'il a pris de composer cette Biographie en hébreu. « Je sens bien, dit-il, qu'en ma qualité de Français, il me convenait d'écrire cet ouvrage dans ma langue; mais j'ai dû préférer l'idiome hébraïque, afin de rendre mon travail plus généralement utile à mes co-religionnaires répandus dans toutes les parties du monde, et à ces savans qui embrassent l'universalité des connaissances, et qui ne dédaignent pas une littérature qui a excité l'admiration et charmé les loisirs d'un *Buxtorf*, d'un *Herder*, d'un *Michaelis*, d'un *Tychsen*, d'un *Lowth*....... J'ai ambitionné la gloire de créer un ouvrage national, unique dans son genre : puissé-je n'avoir pas échoué dans une si périlleuse entreprise! »

Nous ne pouvons qu'approuver le choix fait par M. Carmoly de la langue hébraïque pour un ouvrage de ce genre. Nous souhaitons que le nombre des acheteurs lui permette de ne point s'écarter du mode qu'il a adopté.

L'auteur s'est fait un devoir d'indiquer constamment les sources où il a puisé, et c'est un soin dont on doit lui savoir gré.

D'après le plan que s'est tracé M. Carmoly, et qui est indiqué par le titre même de son ouvrage, son Dictionnaire historique doit contenir aussi bien les personnages célèbres de l'Ancien Testament, que ceux qui ont vécu depuis la destruction de Jérusalem et la dispersion de la nation juive. Ainsi, l'on y trouve Abraham, Abigaïl, Abner, Absalon, Abias, Adonias, etc. Ces articles, pour la plupart du moins, sont fort courts, et ce sont aussi sans doute ceux qu'on consultera le moins, les personnes qui cultivent ce genre de littérature ne pouvant ignorer ce que l'Écriture nous apprend des patriarches, des prophètes, des grands-prêtres, des juges, des rois d'Israël et de Juda, enfin de tous les hommes célèbres à quelque titre que ce soit, qui appar-

tiennent à ces anciennes époques de l'histoire des descendans d'Abraham. Ce qui est vraiment important, et qui forme de beaucoup la majeure partie de l'ouvrage, c'est la biographie des docteurs célèbres, des théologiens, des commentateurs, des cabalistes, des controversistes ; des savans astronomes, philosophes, mathématiciens, médecins et autres; des littérateurs, des traducteurs, des poètes ; enfin d'une multitude innombrable d'écrivains en tout genre, qui, en Asie, en Afrique et en Europe, ont, à toutes les époques, depuis la dernière dispersion, rendu leurs noms célèbres, soit parmi leurs frères, soit parmi les nations chrétiennes ou musulmanes. Entre les ouvrages qu'ils ont laissés, un très-grand nombre, il est vrai, ont perdu toute leur importance, même pour les Israélites de nos jours ; mais cela ne détruit point l'intérêt qui s'attache à des noms illustres, à des hommes de talent, qui ont écrit pour leur siècle et dans l'esprit de l'époque où ils vivaient, mais qui, dans quelque temps qu'ils eussent vécu, auraient exercé une certaine influence sur leurs contemporains, et contribué au mouvement de l'esprit humain. Peut-être est-il vrai de dire que, de toutes les parties d'une littérature devenue surannée par l'effet inévitable du temps, celle qui a pour objet l'histoire des hommes célèbres, est la seule qui ne cesse jamais tout-à-fait de piquer la curiosité. Il me serait facile d'indiquer, dans cette première livraison, un grand nombre d'articles très-intéressans, tels que ceux d'Abba-Aricha, d'Abou-alperag (ou Abou'l-faradj), Abou-Carb-Asaad, Aben-Esra (Abraham Aben-Ezra), Abraham-Abou'lafia, Abraham-Bedraschi, Abraham de Balmes, Abraham-ben-Dior, Abraham-Hourvitz, Abraham-Zécouth, Abraham-Furtado, Abraham de Cologna, Agrippos-Haggadol (Agrippa le Grand), et je ne doute point que la lecture de ces articles ne justifiât pleinement le jugement que je porte de l'érudition de l'auteur, de son impartialité et des recherches consciencieuses auxquelles il s'est livré pour procurer à son travail toute la perfection possible. Pour donner, au surplus, une idée de la manière de l'auteur, je vais traduire un ou deux articles des plus courts.

« *Abou-Alperag* (en arabe *Abou'l Faradji*) *Alscheich*, ministre de la congrégation des karaïtes, à Jérusalem dans le XIe siècle après le 4e millénaire de l'ère de la création. Il na-

quit en Égypte, où la secte des karaïtes avait son établissement principal. Par la suite, il se transporta dans la terre d'Israël, pour y demeurer. Quand il s'y fut établi, le pays lui plut, et il s'y trouva bien; mais à cette époque la dispute entre les pharisiens (c'est-à-dire les talmudistes) et les karaïtes, secte à laquelle appartenait Abou-Alperag, était dans sa plus grande violence. A la fête des Tabernacles, tandis que les karaïtes célébraient la solennité sur le mont des Oliviers, les pharisiens, qui étaient campés en face d'eux, sortirent avec le livre de la loi, et les chargèrent de malédictions, d'injures et d'anathèmes, à la face du soleil. Cette scène excita le zèle d'Abou-Alperag, qui résolut de prendre la défense de sa croyance et de soutenir les karaïtes. Il composa donc, en langue arabe, un commentaire sur la loi; il y établit et y soutint les principes et les dogmes des karaïtes; *il tendit son arc et fit briller les éclairs de sa lance*, pour attaquer les pharisiens, qui interprètent la loi d'après le système de la loi orale et de la tradition. Il employa dans cet ouvrage un style admirable, et une éloquence propre à séduire les lecteurs.

« Lorsque ce traité parut, un grand nombre de disciples des docteurs pharisiens embrassèrent les opinions d'Abou-Alperag, et firent cause commune avec lui. De ce nombre fut Aben-Altaras, d'une famille de rabbins du royaume de Castille, homme fort instruit dans la loi, et qui à cette époque se trouvait dans la terre d'Israël. Lorsqu'il retourna dans sa patrie, il y porta avec lui l'ouvrage d'Abou-Alperag, qu'il avait copié en entier, et il l'enseigna dans les lieux de réunion. La secte des karaïtes, en peu de temps, devint florissante dans la Castille et se répandit dans toute l'Espagne. Mais elle trouva un adversaire dans la personne du prince Joseph, fils d'Alfaradji-Alkabri, qui persécuta les karaïtes à l'instigation des pharisiens, les humilia et les chassa de toutes les villes de Castille. Le rabbin Abraham-ben-Dior prit aussi la défense de la tradition, et composa, en réponse à l'ouvrage d'Abou-Alperag, un traité qui obtint un grand succès parmi ceux de son parti, ainsi qu'il le dit à la fin du livre qu'il a composé sous le titre de *Hakkabala*. Outre l'écrit dont nous avons parlé, Abou-Alperag a encore composé d'autres ouvrages, dont cependant aucun ne nous est parvenu; car ils ont tous été brûlés, avec plus de trois cents

autres livres, dans la grande synagogue des karaïtes au Caire, par les manœuvres des pharisiens, qui y vinrent dans la sainte nuit du sabbat, avec une troupe de malfaiteurs armés de torches allumées, et brûlèrent tous les livres. C'est ce qu'attestent les lamentations amères que fait à ce sujet le docteur Jéhouda Poki, et ce que dit aussi l'écrivain Samuel Hakkadosch dans la relation de ses voyages. »

J'observe en passant que *Iéhouda Poki*, auteur du livre intitulé *Schaar Iéhouda*, sur lequel on peut consulter Wolf (*Notitia karæorum*, p. 149, et *Bibliot. hébr.*, T. I et III, n° 689), outre les noms de *Iéhouda ben Éliézer Poki*, porte encore le surnom ou titre de צלבי, que Batolocci a écrit ציהלבי. Ce surnom, que Wolf n'a pas expliqué, n'est autre chose assurément que le mot turc bien connu, *tchélébi*, چلبی.

Quant à Samuel, ou, comme prononcent les Juifs, *Schemouel Hakkadosch*, on trouve un fragment de la relation de ses voyages, dans la Bibl. hébr. de Wolf, T. III, p. 1081 et suivantes.

Puisque j'ai expliqué en passant le surnom de צלבי donné à Iéhouda Poki, je profiterai de cette occasion pour expliquer aussi le nom de אפנדופולי, *Afandopoulo*, donné à un autre karaïte célèbre, auteur de l'ouvrage intitulé *Adéreth Éliahou*, écrivain dont le vrai nom est *Caleb. Afandopoulo* est un nom moitié grec, moitié turc, qui signifie le fils de l'*effendi*. On sait que le mot turc *effendi* n'est qu'une altération du grec αὐθεντής.

Dans cette vie d'Abou-Alperag, il est fait mention d'un juif castillan, nommé *Aben-Altaras*, fils d'Altaras, qui, convaincu par les argumens du savant karaïte, embrassa sa doctrine, et la propagea en Espagne à son retour dans ce pays. M. Carmoly lui a consacré un article curieux, quoique fort court, sous le nom d'*Aben-Altaras*; il paraît qu'on ignore son vrai nom. Altaras, ou mieux Altarras, est un mot arabe الترّاس qui signifie le *fabricant de boucliers*. Le surnom de fils d'*Altarras* est commun à plusieurs écrivains juifs.

Je vais encore traduire un article de l'ouvrage de M. Carmoly, qui donnera lieu à quelques observations d'un autre genre.

« *Abu-Carb-Hassaad*, roi des Sabéens dans le Yémen, province de l'Arabie-Heureuse, environ deux cents ans avant la

destruction de Jérusalem, du temps d'Hyrcan Asmonéen. Les Juifs étaient établis depuis long-temps dans ce pays, et l'on ne sait point à quelle époque ils y étaient venus. Il est vraisemblable que quelques commerçans y étaient allés par la voie de la mer de *Souf*, c'est-à-dire de la mer Rouge, pour s'y établir et pour y faire le commerce. Car le pays de Saba était bien connu d'Israël, comme on le voit par les relations qui ont existé entre Salomon et la reine de cette contrée, et par les écrits d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel, et des autres écrivains sacrés. Ces Juifs établis dans le pays des Sabéens s'y multiplièrent, et y devinrent très-nombreux, à tel point qu'ils y établirent pour roi un de leurs descendans. Ce roi institua dans ce pays des assemblées, et établit la loi de Moïse dans sa capitale. Il tourna son cœur et son esprit à l'observation fidèle de la loi de Dieu, et il régna avec justice et équité sur toute la contrée de l'Arabie-Heureuse. C'était un prince sage, rempli de force, ami de la bienfaisance et de la vérité. Le trait suivant en sera la preuve. Après qu'il fut assis sur le trône, les Juifs se soulevèrent dans le Hedjaz contre le gouverneur qu'il y avait établi, parce qu'il faisait peser son joug sur eux, et qu'il les opprimait sans pitié, et ils le tuèrent. Le roi, instruit de cet événement, se leva, rassembla toutes ses troupes au nombre de cent mille hommes, et se mit en marche pour faire la guerre aux habitans du Hedjaz et de Médine, voulant tirer vengeance de la mort du gouverneur, qui était son parent, et ramener les rebelles à la soumission : car il ignorait pour quel motif ils l'avaient tué. Mais quand il fut arrivé dans ce pays, qu'il eut examiné à fond cette affaire, et qu'il se fut convaincu que la révolte des Juifs n'avait été occasionée que par l'iniquité du gouverneur, qui leur avait fait beaucoup de mal, il se repentit du projet qu'il avait formé de les punir; non-seulement il n'usa contre eux d'aucune violence, mais même il leur fit du bien et dit : Vous avez bien fait en exterminant cet homme superbe de la terre. Si j'eusse été informé de ses crimes, je l'aurais dépouillé de sa dignité, et je l'aurais fait mourir.

« Après ces événemens, il dirigea ses pas vers la ville de la Mecque, et la tribu de Hodheil l'engagea à s'emparer des trésors de la Caaba, temple célèbre en ce temps-là. Mais quand il fut entré dans l'intérieur du temple, les rabbins le reçurent

avec de grands témoignages de respect, et lui firent connaître la sainteté redoutable de ce lieu, lui disant que c'était la maison du Dieu des cieux et de la terre. Leurs paroles firent une si vive impression sur son cœur, qu'il retourna en arrière, et ne toucha à rien de ce qui appartenait à ce lieu saint. Il ordonna même qu'on mît à mort ceux qui lui avaient conseillé de profaner le lieu consacré à Dieu, et il leur rendit conformément à leurs actions et aux œuvres de leurs mains. Il voulut de plus fixer sa demeure en cette ville, et il embellit et décora en toute manière la Caaba. Lorsqu'il fut de retour dans son pays, il se forma contre lui une conspiration parmi ses serviteurs, et ils le tuèrent. Son fils, Hasan Tobbaï, régna à sa place. Quand Hasan se vit solidement établi sur le trône, il fit mourir tous ceux de ses serviteurs qui avaient fait périr le roi son père, et il tira ainsi vengeance de leur crime. »

M. Carmoly, qui en général a soin d'indiquer les autorités qu'il a suivies, ne renvoie, dans cet article curieux, qu'au commentaire d'Aben-Ezra sur le chapitre XI de Daniel, et à l'ouvrage allemand dont j'ai déjà indiqué le titre et qui a été publié à Berlin en 1820, par M. Jost, écrivain qu'il appelle le *Josephe de notre siècle*. L'autorité d'Aben-Ezra n'est invoquée que pour établir l'identité du royaume de Saba et de la contrée connue sous le nom de Yémen. Abou-Carb n'est point inconnu aux historiens arabes, qui le nomment *Tobba Asad Abou Carb*, et il paraît, ainsi que je l'ai fait voir dans mon mémoire *sur divers événemens de l'histoire des Arabes avant Mahomet* (*Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, T. XLIX), qu'il est regardé comme contemporain du fondateur de la dynastie des Sassanides, Ardeschir, fils de Babec; ce qui donne, par approximation, pour l'époque de son règne, l'an 220 de J.-C. Abou'l Feda ne présente point le Tobba Asad Abou-Carb comme Juif d'extraction; il dit que ce prince est celui qu'on nomme le *Tobba du milieu*; qu'il vivait, dit-on, sept cents ans avant Mahomet, et qu'il fut le premier qui couvrit d'étoffes la Caaba. Ce fut, ajoute-t-il encore, par ses conseils, et en conséquence d'un oracle qu'ils consultaient dans les cas obscurs, que les Arabes descendans de Himyar abandonnèrent le culte des idoles, et embrassèrent la religion juive, et telle fut l'origine du judaïsme dans le Yémen. Le même historien rapporte

aussi la mort d'Abou-Carb et la vengeance qu'en tira Hassan, son fils et son successeur, ainsi qu'on lit dans l'article de M. Carmoly. Serait-ce donc sur l'autorité d'Abou'l Feda que l'écrivain qui a servi de guide à M. Carmoly aurait fait d'Abou-Carb un descendant d'Abraham? Cela est peu vraisemblable; car Abou'l Feda ne parle point de révolte des habitans du Hedjaz, et toute cette histoire, qui repose sur la supposition que la Caaba était un temple consacré au culte du vrai Dieu, et desservi par des rabbins, a bien l'air d'une fable inventée par quelque Juif de l'Orient, et fondée sur les traditions arabes qui attribuent à Abraham l'origine de la Caaba, et l'établissement du culte qu'on continue à rendre en ce lieu au seul vrai Dieu, jusqu'à ce que Lohaï, l'un des ancêtres de Mahomet, y introduisit le polythéisme et l'adoration des idoles.

Quoiqu'il en soit, ceci me fournira l'occasion d'observer qu'un travail digne de M. Carmoly, et qui semblerait devoir servir de prolégomènes ou d'introduction à un Dictionnaire biographique tel que celui qu'il a entrepris, serait un examen critique des sources que fournit la littérature rabbinique pour l'histoire des Juifs et pour celle des peuples parmi lesquels ils ont vécu dispersés, principalement en ce qui concerne l'Orient. Cette littérature, qui, pendant long-temps, a occupé tant d'hommes savans et laborieux en Europe, surtout parmi les communions réformées, et qui a joui d'une autorité exagérée, est beaucoup trop négligée aujourd'hui; et il n'y a guère que des Israélites joignant à l'érudition classique de leur nation la critique qui lui a long-temps été étrangère, qui puissent par leurs travaux relever cette littérature du discrédit où elle est tombée, et la replacer au rang qui lui appartient.

Je finirai cet article par une autre réflexion que m'a suggérée ma propre expérience, toutes les fois que quelque circonstance m'a rappelé à une littérature pour laquelle j'ai toujours senti quelque attrait, quoique la direction de mes études m'ait empêché constamment d'y donner une sérieuse application; c'est qu'il manque à cet idiome rabbinique dans lequel ont été écrits, dans toutes les régions chrétiennes et musulmanes, un nombre si prodigieux de livres en tout genre, un Dictionnaire spécial. Il s'en faut beaucoup que le savant Dictionnaire de Buxtorf, intitulé *Lexicon chaldaïcum, thalmudicum*, remplisse la

dernière partie de son titre, comme les deux premières; et l'on ne saurait lire quelques pages d'un livre écrit en hébreu rabbinique, sans sentir combien le secours de cet ouvrage est insuffisant. Le petit Dictionnaire qui, sous le titre de *Lexicon breve rabbinicum philosophicum*, se trouve joint au Dictionnaire hébreu et chaldéen biblique du même auteur, pourrait servir de base à l'ouvrage qui manque à la littérature hébraïque moderne; et il faudrait ne pas négliger d'y comprendre toutes les expressions empruntées à l'hébreu littéral et biblique, auxquelles le langage vulgaire a attaché des acceptions nouvelles et a donné des valeurs en quelque sorte techniques, souvent assez éloignées de celles qu'elles ont dans les textes sacrés d'où elles sont tirées. J'aime à croire qu'un pareil ouvrage serait bien accueilli des savans qui apprécient les choses par leur valeur réelle, et non par la faveur ou le discrédit que distribuent inconsidérément le préjugé, l'enthousiasme et l'ignorance.

Silvestre de Sacy.

48. Commencemens et augmentations de la Bibliothèque du Roi, à Paris. Notice abrégée extraite du *Mémoire historique* qui précède le Tome 1er du *Catalogue de cette bibliothèque* (1).

Charlemagne avait une bibliothèque; il ordonna par son testament qu'elle fût vendue, et que le prix en fût distribué aux pauvres.

Ses successeurs disposèrent aussi de leurs livres comme du reste de leur mobilier.

Saint Louis forma aussi une bibliothèque dont il permit l'usage aux savans; il la dispersa encore par une clause de son testament.

Philippe-le-Bel et ses trois fils imitèrent cet exemple; Philippe de Valois s'occupa peu des sciences et des livres; le roi Jean, au contraire, ramassa quelques volumes; Charles V en hérita, en réunit avec soin un assez grand nombre d'autres:

(1) Nous avons inséré, dans le *Bulletin*, des notices semblables sur diverses grandes bibliothèques de l'Europe, notamment sur celles de Berlin; cette notice, qui existe manuscrite, et dont l'auteur nous est inconnu, devait également trouver place dans ce recueil. (N. du R.)

ce fut là l'origine et la base primitive de la Bibliothèque du Roi comme établissement public.

1373. Premier inventaire par Gilles Mallet, valet de chambre de Charles V; 910 volumes.

1380. Recollement des livres, par l'ordre de Charles VI, sur cet inventaire. Il s'en trouva de manque, que Charles V avait donnés à diverses personnes.

1411. Inventaire dressé par deux officiers et un greffier de la Chambre des comptes; 1100 volumes.

1423. Il y avait 850 volumes, estimés 2323 liv. 4 s.

1429. La Bibliothèque du Roi, qui était à la tour du Louvre depuis Charles V, fut achetée par le duc de Betfort, régent du royaume, pour 1200 livres.

Charles VII ne répare point la perte de la Bibliothèque; il se contente d'un petit nombre de livres qui lui sont dédiés.

1475. Louis XI ramasse les débris de la Bibliothèque, épars dans les Maisons royales; il acquiert beaucoup de livres.

Deux libraires de Mayence faisaient débiter des livres à Paris. Le facteur étant mort, les livres sont confisqués au profit du Roi. Louis XI les fait estimer, et fait restituer aux libraires le prix, qui était de 2420 écus.

1495. Une grande partie de la Bibliothèque de Naples fut transportée dans celle du Louvre, après la conquête de ce royaume par Charles VIII.

La Bibliothèque du Roi, transportée à Blois par ordre de Louis XII, est augmentée :

1° De celle que Charles, duc d'Orléans, père du roi, avait formée en cette ville au retour de sa captivité en Angleterre;

2° De celle que les ducs de Milan avaient formée à Pavie;

3° Des livres qui avaient appartenu à Pétrarque;

4° De ceux du cabinet de Louis de la Gruthuse, seigneur flamand.

Elle contenait dès lors ce que nous avons de meilleurs auteurs latins, avec quelques anciens auteurs grecs.

1527. Les livres des princes de la Maison de Bourbon réunis à la Bibliothèque du Roi; 70 livres français, acquis par les dédicaces, ou compris dans les successions de Louise de Savoie, et de Marguerite de Valois.

François Ier n'avait pas plus de 200 volumes imprimés.

Deux catalogues, l'un par Vergèce, retrouvé depuis parmi les manuscrits de M. Baluze; l'autre par un Grec, nommé Palæoçappa. Le premier est fait à la hâte, et contient les titres et les principales indications d'environ 540 volumes. On ne dit plus rien du second.

1529. Jérôme Fondule, chargé de chercher des manuscrits grecs, en remet 60 à la Bibliothèque de Fontainebleau. Catalogue des manuscrits grecs remis par différentes personnes, dressé par Ange Vergèce, habile copiste pour le grec; 260 volumes.

1544. François Ier réunit la Bibliothèque de Blois à celle qu'il avait formée à Fontainebleau. — Inventaire à Blois; 1890 volumes.

1544-5-6. Manuscrits grecs ramassés de divers endroits, lesquels, avec les précédens, allaient au nombre de 400 volumes, avec 40 manuscrits orientaux.

1556. Ordonnance d'Henri II, pour qu'il soit remis à la Bibliothèque du Roi un exemplaire, en vélin et relié, de chaque livre imprimé par privilége. Ce tribut augmente de beaucoup le nombre des imprimés. On connaît 15 volumes manuscrits seulement reliés à la marque de François II; et 140 à la marque de Charles IX, sans les imprimés.

L'histoire de France par Du Tillet est le seul ouvrage qu'on sache bien certainement être entré dans la Bibliothèque du Roi sous le règne de Charles IX.

On conjecture qu'une partie de la Bibliothèque d'Aimar de Ranconnet (mort à la Bastille en 1559) y est entrée sous ce règne, et quelques volumes seulement sous le règne d'Henri III.

1594. La Bibliothèque du Roi fut pillée du temps de la Ligue.

1595. Henri IV la fait transporter à Paris, au Collége de Clermont. Elle acquiert la même année, et par l'autorité du roi et de son parlement, la grande Bible de Charles-le-Chauve, qui s'était conservée à St-Denis, et dont les religieux voulaient se défaire.

1599. Près de 800 manuscrits de la Bibliothèque de Catherine de Médicis sont réunis à celle du Roi. C'était une succession du maréchal Strozzi, qui les avait acquis d'un neveu du pape Léon X.

1604. La Bibliothèque du Roi est transportée aux Cordeliers, puis, sous Louis XIII, à la rue de la Harpe.

1622. 418 volumes, dont 150 manuscrits grecs, sont achetés pour la Bibliothèque du Roi, de la succession de Philippe Hurault, évêque de Chartres.

1657. Plus de 200 manuscrits sont vendus au roi par MM. Dupuy. Plus de 9000 volumes imprimés, légués à la Bibliothèque par les mêmes.

Philippe de Béthune fait présent au roi d'une collection de manuscrits modernes, en 1923 volumes, dont plus de 950 remplis de pièces originales sur l'histoire de France.

1661. La Bibliothèque du Roi ne consiste qu'en 16,746 vol. tant imprimés que manuscrits.

1662. Les manuscrits de M. de Loménie de Brienne sont remis à la Bibliothèque du Roi, après la mort du cardinal Mazarin. C'était un grand recueil de pièces originales concernant des affaires d'état. Il s'en était fait des *copies*.

Environ 10,000 volumes imprimés ou manuscrits sont achetés de la veuve de M. Dufrène, fils d'un avocat de Bordeaux, et l'homme de son temps qui se connaissait le mieux en librairie.

1666. La Bibliothèque est transportée à la rue Vivienne.

1667. On y transporta le cabinet des médailles, les livres et manuscrits de Gaston d'Orléans. Les manuscrits étaient au nombre de 50, et contenaient l'original de l'Histoire de France que Du Tillet avait présentée à Charles IX. On y transporta aussi le recueil d'estampes en 224 grands volumes, et les antiquités du tombeau de Childéric, découvert à Tournay en 1653, ainsi que les livres de M. Carcavi.

2,300 volumes au moins de la Bibliothèque de M. Fouquet sont incorporés à la Bibliothèque du Roi, y compris un recueil de livres imprimés et manuscrits concernant l'histoire d'Italie, qui avait été acheté du sieur Dufrène, de Bordeaux.

1668. Échange de plusieurs livres doubles de la Bibliothèque du Roi contre les manuscrits et un nombre d'imprimés choisis de la Bibliothèque Mazarine. Les manuscrits étaient au nombre de 2,156, dont 102 en langue hébraïque, 343 en diverses langues orientales, 229 en grec, 1,422 en latin, français, italien, espagnol, etc., etc.

Acquisition d'une partie des livres de Jacques Golius en

langues orientales, et d'une partie de la Bibliothèque de M. Gilbert Gaulmin, consistant en 461 manuscrits en langues orientales, 127 hébreux, 2 grecs, et 615 volumes imprimés en diverses langues.

1669. 62 manuscrits grecs envoyés du Levant par M. de Monceaux. La Bibliothèque du Roi était alors de 30,000 volumes.

1670. Acquisition de la Bibliothèque de Jacques Mentel, célèbre médecin de Paris, laquelle était nombreuse et bien choisie.

246 volumes imprimés et 4 manuscrits (concernant l'histoire d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, d'Espagne et de Portugal), envoyés de Portugal par l'ambassadeur de France en cette cour.

1670 et suiv. Chaque année, la Bibliothèque du Roi reçoit des envois de livres qui s'imprimaient dans les principales villes de l'Europe, et des copies des manuscrits les plus rares.

1667-70. 44 ballots (340 vol. in-fol.) de copies de titres pour servir à l'histoire, sont envoyés de Béarn et de Languedoc par le président Doat.

1670. Gravure des planches qui servent aux présens d'estampes.

1671-5. Près de 630 manuscrits sont envoyés du Levant par le P. Vansleb, Dominicain, en langues hébraïque, arabe, syriaque, copte, etc., avec une trentaine de manuscrits grecs.

Actes du concile de Jérusalem avec les confessions de foi des églises grecques, sont envoyés à Louis XIV par M. de Nointel. Le roi les fait communiquer à M. Arnaud, qui travaillait à son ouvrage de la Perpétuité de la foi. Ce ne fut qu'en 1697, qu'ils furent remis à la Bibliothèque du Roi.

1672. Acquisition de 67 manuscrits latins et de 18 volumes d'anciennes impressions, tirés de la Bibliothèque des Carmes de la place Maubert.

1673. On choisit, parmi les doubles de la Bibliothèque du Roi, 660 volumes imprimés, pour être remis dans l'endroit du Louvre où s'assemblait l'Académie française. Jusqu'à la mort de M. Colbert, il ne se fait plus d'acquisitions que de livres de privilége, et autres de peu de conséquence.

1678. M. Cassini avait fait remettre gratuitement à la Biblio-

thèque du Roi plus de 700 volumes, presque tous imprimés, concernant l'astronomie et les mathématiques.

1681. Louis XIV visita la Bibliothèque.

1683. Acquisition des papiers et manuscrits trouvés dans le cabinet de M. Mézeray.

1684. Recollement des livres de la Bibliothèque du Roi. Les manuscrits, sans compter ceux de Brienne et ceux de Mézeray, étaient au nombre de 10,542; les imprimés, sans compter les livres doubles, recueils d'estampes, etc., d'environ 40,000.

1685-6-7. M. de Louvois fait venir pour des sommes considérables, des livres d'Angleterre, de Hollande, de Suède, de Madrid, de Lisbonne.

Dom Mabillon, qui voyageait en Italie, procure à la Bibliothèque du Roi près de 4,000 volumes imprimés, achetés dans les principales villes d'Italie, et à Lyon.

1685. Titres et actes tirés du Trésor des Chartes du château de Nantes, en 2 volumes, portés à la Bibliothèque du Roi par ordre de M. Le Pelletier, contrôleur-général.

1686. D. Mabillon envoie d'Italie un certain nombre de manuscrits. Acquisition des manuscrits et papiers de Chantereau-Lefèvre, concernant les duchés de Lorraine et de Bar.

1688. 35 manuscrits grecs envoyés du Levant par M. Galland, 17 par le Père Bernier, jésuite, qui les avait tirés de la Bibliothèque du Grand-Seigneur. La Bibliothèque du Roi était, en 1688, de 43,000 volumes imprimés.

1689. Arrêt du conseil pour faire remettre à la Bibliothèque du Roi un exemplaire de tous les livres imprimés depuis 1652.

1692. Découverte des singularités d'un manuscrit de S. Ephrem, coté alors 1905. (C'est le premier manuscrit *palimpseste* signalé à l'attention des savans.)

1697. Échange de livres doubles contre d'autres bons livres qu'on fait venir d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne.

Échange de livres doubles; volumes chinois au nombre de 49 envoyés au roi par l'empereur de la Chine, et apportés par le Père Bouvet, jésuite.

1700. Un rouleau où tout le Pentateuque est écrit en hébreu, et 3 manuscrits arabes contenant une histoire des Druses, sont présentés au roi par un médecin arabe de la ville de Damas.

500 manuscrits sont remis en pur don à la Bibliothèque du Roi par l'archevêque de Reims, Le Tellier; dont 306 latins, 111 grecs, 53 français, 16 italiens, 14 hébreux. Ils venaient la plupart de M. de Montchal, archevêque de Toulouse. Après la mort de l'archevêque de Reims, on remit encore 58 manuscrits de livres de liturgie.

Achat de 35 volumes manuscrits reliés aux armes de Bretonvilliers. 12 gros volumes, les uns chinois, les autres tartares, sont remis au roi par le Père Fontenay, jésuite.

1701. Acquisition de 275 manuscrits, presque tous modernes, de M. Faur, célèbre docteur de Sorbonne.

L'abbé de Louvois ramasse des livres pour la Bibliothèque du Roi dans ses voyages d'Italie.

1701-6. Deux manuscrits, dont l'un est une relation de voyages en langue russe, sont donnés par un seigneur de la cour de Suède. Manuscrit de Pétrone trouvé à Traw en Dalmatie, acheté à Rome pour la Bibliothèque du Roi par Dom de la Parre. Manuscrit grec en lettres onciales présenté par l'abbé de Camps. Acquisition des manuscrits de M. Linéry-Bigot au nombre de 450 volumes, avec un manuscrit des quatre Évangiles semblable au précédent.

1706. Enlèvement du Concile de Jérusalem par un prêtre apostat du Dauphiné, nommé Jean Aymont; il fut restitué en 1709 par les États-généraux. Le voleur avait endommagé d'autres volumes, en arrachant des feuilles. Le mal a été réparé peu à peu, les morceaux ayant été rendus.

1708. Une caisse restée à la douane depuis 15 ans, sans que personne l'eût réclamée, contenait 14 portefeuilles de livres tartares. Le roi les fait porter à la Bibliothèque avec quelques autres livres pareils qui étaient dans son Garde-Meuble.

1709. Livres et papiers de Jean Haudiquier confisqués au profit du roi, et remis à la Bibliothèque. Il y avait 79 volumes ou portefeuilles, dont 55 d'André et François du Chesne; les uns et les autres remplis de titres de généalogie. Une trentaine de liasses, restes des débris d'autres papiers du même, furent remises en 1725.

Une Topographie d'Irlande, trouvée en 1707 dans un vaisseau pris par des armateurs français, fut envoyée à M. de Valincourt, secrétaire de la marine, et donnée par celui-ci à la

Bibliothèque du Roi. C'était un recueil de 300 cartes faites à la main et sur les lieux par un commissaire du roi Jacques II. Après avoir été égaré quelques années, ce recueil fut découvert, en 1727, parmi les papiers de M. Delille, et remis par sa veuve.

23 livres grecs, arabes, turcs, persans, donnés par M. le comte de Pont-Chartrain. Ils avaient été apportés en France par Paul Lücas.

1712. Acquisition des manuscrits orientaux et autres de Thévenot, 290 volumes. Achat de 800 volumes d'excellens livres d'histoire imprimés de M. Bulteaud, doyen des secrétaires du roi.

1713. Cent volumes imprimés donnés en présent à la Bibliothèque du Roi par Westein, fameux imprimeur et libraire d'Amsterdam; cet exemple est suivi par d'autres imprimeurs, et par des auteurs des pays éloignés.

Legs d'un inventaire des titres de Lorraine et de Bar, en 6 grands portefeuilles, avec 2 petits pour des tables, par M. Caillé-Dufourny. Il avait donné l'année précédente un cartulaire de langues commencé en 1329.

1715. L'abbé de Targui qui voyageait en Italie, y amassa pour la Bibliothèque du Roi un grand nombre de livres curieux, dont le prix lui fut remboursé.

M. Galland, professeur royal et membre de l'Académie des inscriptions, fait don à la Bibliothèque du Roi de ses manuscrits, dont 23 arabes, 25 turcs, 14 persans, 12 vocabulaires, etc.

M. de Gaignières avait fait donation de son cabinet, la Bibliothèque du Roi en fut mise en possession cette année.

A la mort de Louis XIV, la Bibliothèque était de 70,000 volumes sans compter le fonds des planches et des estampes gravées. Au commencement de son règne, elle n'était que de 50,000 volumes.

1717. Donation du cabinet de MM. d'Hozier, contenant un nombre presque infini d'armoriaux, nobiliaires, généalogies, etc.

1720. Acquisition de plus de 800 volumes chinois, apportés par MM. des missions étrangères.

1723. La Compagnie des Indes en fait entrer plus de 1800.

Beaucoup de livres chinois envoyés par le Père de Prémare, jésuite, missionnaire à Canton, depuis l'époque de 1723.

Acquisition des livres de M. Dacier, et réunion de ceux qui se conservaient au Louvre, parmi lesquels 60 manuscrits latins et français.

1724. La Bibliothèque du Roi est placée à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu. Acquisition de 30 volumes in-folio de copies de manuscrits du concile de Bâle. 129 planches gravées des tableaux de Vander Meulen, qui regardent l'histoire de Louis XIV, s'y trouvent aussi (1).

Cabinet de livres de musique de Brossart, chanoine de Meaux.

1727. Livres de liturgie du Père Lebrun de l'Oratoire.

Missel de Marseille imprimé en 1530, envoyé par un officier.

1728. Réunion d'un recueil de 2403 feuilles de miniatures de fleurs, d'oiseaux, d'animaux et de papillons, lequel avait été formé par le duc d'Orléans. L'abbé Bignon donne 350 volumes de livres tartares et chinois. Il entre dans la Bibliothèque du Roi plus de 600 manuscrits de la succession de M. Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Bourgogne.

Plus de 1000 manuscrits de M. Baluze, et un grand nombre de chartes originales et de pièces détachées enrichissent la Bibliothèque.

On y place aussi un recueil d'environ 600 volumes de toute grandeur, de pièces fugitives, de M. Morel de Thoisy.

Beaucoup de livres imprimés sont envoyés de Lisbonne, des foires du Nord, ou achetés à la vente des livres imprimés de la bibliothèque Colbert.

On s'assure qu'il n'y a plus de manuscrits grecs ou latins dans la bibliothèque du Grand-Seigneur.

Livres grecs, arméniens et autres en langues orientales, envoyés de Constantinople par M. l'abbé Sévin; il en vient ensuite toutes les années par les mesures qu'il a prises.

1729 et suiv. Livres indiens reçus par le moyen de la Compagnie des Indes.

1730. Legs au roi d'un précieux manuscrit intitulé : Registre

(1) Tous les cuivres gravés ont été ensuite placés au Louvre.

de Philippe-Auguste, par M. Rouillé de Coudray, conseiller d'état.

Acquisition des manuscrits du chapitre de St-Martial de Limoges, 240 volumes; de ceux du premier président de Mêmes, au nombre de plus de 600 volumes. On y remarque 22 volumes de mémoires originaux de la Ligue.

1731. Acquisition du cabinet d'estampes de Bérighem, consistant en plus de 8,000 estampes de toutes grandeurs, de toute espèce et de tout pays.

1732. Les manuscrits de la Bibliothèque de Colbert sont placés dans la Bibliothèque du Roi (1).

Médaille frappée en mémoire des embellissemens de la Bibliothèque du Roi, sous le règne de Louis XV.

1733. On prend du cabinet de M. de Cangé les livres qui conviennent à la Bibliothèque du Roi, avec 170 manuscrits. M. Jamelot, inspecteur du collége royal, fait présent à la Bibliothèque du Roi de ses recueils et manuscrits.

1734. 50 manuscrits modernes théologiques et historiques achetés des héritiers de l'abbé Drouin, conseiller au parlement. Acquisition de 400 chartes.

1735. Traduction de la Bible en langue malaie, imprimée à

(1) Principales sources des manuscrits de la Bibliothèque de Colbert.

1	Des envois considérables de manuscrits grecs et orientaux, en........	1673.
2	Les manuscrits de M. Chandelier, achetés en....................	1674.
3	Ceux de Duchène, fils du célèbre André Duchène, donnés en.........	1675.
4	Ceux de Claude Hardi, célèbre avocat, achetés en................	1675.
5	Ceux de M. Balesdens, de l'Académie française, achetés en..........	1676.
6	Ceux du chapitre de Metz, parmi lesquels la bible originale et les heures de Charles-le-Chauve, en..................................	1676.
7	Ceux de l'abbaye de Mortemer, en............................	1677.
8	Ceux que vendirent Villery et Ambouin, libraires, en.............	1677.
9	Ceux de M. de Marente d'Alge, envoyés de Normandie, en..........	1677.
10	Ceux de l'abbaye de Moissac, envoyés par l'intendant de Montauban, en	1678.
11	Plusieurs, envoyés par l'intendant du Dauphiné, en.............	
12	Par l'évêque de St.-Mâlo, en..............................	1679.
13	Ceux qui furent donnés par la duchesse de Vivonne, en...........	
14	Cent quarante, envoyés du Languedoc par le secrétaire de M. d'Aguesseau, en..	1680.
15	Ceux du collége de Foix de Toulouse, par M. d'Aguesseau, 350 volumes, en..	1680.
16	Ceux de M. de Rignac de Montpellier, donnés en................	
17	Ceux de l'abbaye de Foucarmont, achetés en..................	
13	Quelques-uns, tirés de l'hôtel-de-ville de Rouen, en.............	
19	Ceux de la bibliothèque de M. de Montmort, achetés en...........	1682.
20	D'autres, envoyés par le secrétaire de M. d'Aguesseau, intendant du Languedoc, en..	
21	Ceux de M. Puget, envoyés par M. d'Aguesseau, en...............	
22	Ceux de l'abbaye de Bonport, au nombre de 87 volumes, en........	1683.

Amsterdam, et présentée par deux directeurs de la ville à l'ambassadeur de France pour la Bibliothèque du Roi.

La Bibliothèque du Roi reçoit des livres de tous côtés par les soins des ambassadeurs, et des consuls français dans les villes de commerce.

128 volumes manuscrits et 40 imprimés sont achetés des héritiers de M. l'abbé de Targuy.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER D'OCTOBRE 1831.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

49. ON THE SEMAMITH OF SOLOMON, (*Prov.* XXX, 28.) — Sur la *Semamith* de Salomon ; par le Révér. David SCOT. (*Communiqué par l'auteur à la Société d'histoire naturelle Wernérienne, le 7 avril* 1827.)

Nous lisons, dans le 25e verset du 30e chapitre des Proverbes de Salomon, qu'il y a quatre êtres de peu d'importance sur la terre, mais qui sont doués d'une grande sagesse; et, dans le 28e verset du même chapitre, nous lisons que le dernier de ces quatre êtres s'appelle *Semamith*, qui se tient suspendu par les pattes, et habite les palais des rois.

Comme aucun autre sens de ce mot *Semamith* ne se rencontre dans la Bible hébraïque, les docteurs juifs en ont donné plusieurs interprétations absurdes. Nous ne nous arrêterons qu'à deux, qui nous paraissent les moins déraisonnables, en outre de l'interprétation la plus générale.

La première fait de *Semamith* une hirondelle, mais sans que nous puissions y trouver d'autre raison que la similitude du son de *Senunith*, nom chaldéen de cet oiseau. On peut quelquefois trouver la signification d'un mot par un autre qui a le même son, mais souvent cette ressemblance pourrait conduire à de graves erreurs.

Il est certain que l'hirondelle bâtit son nid dans les encoignures des fenêtres et parfois dans les cheminées de nos maisons, et qu'elles font de même en Palestine; mais il n'en résulterait pas l'assurance qu'elles se tiennent suspendues par

les pattes, et qu'elles habitent les palais des rois, car il serait tout-à-fait absurde de parler de cette manière d'aucun animal aîlé.

L'autre interprétation tendrait à traduire *Semamith* par singe, qui est un animal très-rusé, dont les princes s'amusent de temps en temps, et qui a aussi deux pattes, avec lesquelles il peut saisir les objets, ce qui, dans un style relâché, peut s'appeler des mains.

Peut-être le singe ne peut être regardé comme trop gros, pour être appelé une chose de peu d'importance sur la terre; on convient généralement qu'il peut exciter l'attention, si ce n'est même l'admiration, par ses tours; mais il n'habite point les palais à moins d'y être contraint; il faut qu'ils soient déserts, pour qu'il les choisisse et y fasse son séjour.

Pour éviter ces inconvenances, on a songé à l'araignée, et assurément cet insecte peut citer une foule de noms en sa faveur. Sa cause a été soutenue avec une étonnante uniformité par Levi, Elias et Kimchi, parmi les Juifs; par Santes, Arias, Mercer, Munster, Castalio, Junius et Tremellus parmi les Chrétiens; et enfin par les traducteurs anglais, italiens et genevois.

Il est indubitable que l'araignée se trouve aussi bien dans les palais des rois que dans les maisons des pauvres. Il y a beaucoup d'espèces d'araignées, et l'une d'elles habite spécialement les maisons.

Pourtant, cette espèce d'araignée se trouve plus souvent dans les chaumières que dans les palais, parce que l'on souffre moins ces insectes dans ces édifices, où l'on tient davantage à la propreté. Les araignées sont plus disposées à fixer leur séjour dans des lieux abandonnés, où l'on serre de gros meubles inutiles ou mis en oubli.

Semamith n'est pas le nom ordinaire de l'araignée en hébreu. Elle s'appelle *Ocubish*, qui s'est changé en *Ocubim* dans la Chaldée, et en *Unkubus* dans l'Arabie, mots qui tous signifient une araignée.

Il y a, dans la Bible hébraïque, deux passages où il est fait mention de l'araignée, sous le nom d'*Ocubish*. L'un de ces passages est dans le livre de Job, verset 14ᵉ : « L'espérance de l'hypocrite sera détruite, et son crédit sera le trou ou la toile d'une araignée. » L'autre est dans Isaie, verset 5ᵉ : « Ils font

éclore des œufs de basilic, et tissent la toile des araignées. » Tout le monde voit qu'il est question dans ces passages des travaux de l'araignée.

Nous admettons que cet insecte ou tout autre être puisse avoir deux noms, pourvu que l'un rappelle quelque idée que l'autre ne donne pas ; et nous n'aurions aucune objection à faire contre le nom *Semamith*, comme le nom de l'araignée, pas plus qu'à celui de *Ocubish*, si les détails qui accompagnent l'emploi du premier, correspondaient aussi bien avec les habitudes de l'insecte, qu'elles y correspondent quand on se sert du dernier.

Par ce défaut de rapport, plusieurs interprètes, tant anciens que modernes, se sont persuadés que l'animal désigné sous le nom de *Semamith* appartenait au lézard, et non à l'insecte.

Les Septante, qui sont les plus anciens traducteurs, et dont l'autorité est si respectable, ont traduit *Semamith* par le mot *Calabotes*, que le lexicographe Hesychius déclare être un certain poisson ou un lézard.

Comme les lézards n'ont pas la forme des poissons, et que quelques-uns d'entr'eux vivent aussi bien dans l'eau que sur terre, on peut excuser cet interprète, qui prétendait que par *Semamith*, Salomon entendait un poisson, quoiqu'il ne fallût pas un grand effort de raisonnement pour découvrir que les poissons n'habitent pas les palais des rois, quoiqu'ils puissent habiter ses étangs.

Le *Calabotes* des Septante est traduit par les interprètes de la Vulgate par le mot *Stellio*; et beaucoup de lézards peuvent être appelés *Stelliones*, à raison de la variété des couleurs de leur peau, qui sont principalement brillantes dans les pays chauds. De là, Ovide dit du *Stellio*,

aptumque colori
Nomen habet, variis stellatus corpora guttis.

Cette traduction de *Semamith* par les Septante et par les interprètes de la Vulgate est appuyée par les traducteurs du syriaque, du chaldéen et du samaritain. Le terme que chacun d'eux emploie signifie *Stellio*, ou lézard tacheté.

Bochart, dans son Hierozoïcon, dit qu'il y a deux espèces de *Stellio*, l'une venimeuse, et l'autre qui ne l'est pas; mais il a

des doutes sur ce qu'on entend par *Semamith.* Si c'est le *Stellio* réputé venimeux, *Sem* avec un *Samech*, qui peut se changer en *Sin*, suivant quelques-uns, signifiera *poison*, et, par conséquent, le Semamith sera le lézard venimeux. Il y a cependant d'autres personnes qui prononcent *Schemamith*, et le font venir d'un verbe qui signifie étonner ou stupéfier, et ils pensent que le lézard a reçu ce nom, parce qu'il étonne ou stupéfie le scorpion, dont on prétend qu'il est l'ennemi le plus terrible et le plus déterminé. Aussi, Galien, *De Theriacâ ad Pisonem*, affirme que le *Stellio* étonne et détruit les scorpions, dès l'instant que son regard les frappe; » et Ælien et Isidore, etc., sont d'accord avec Galien pour donner au *Stellio* ce pouvoir sur le scorpion.

Mais ce qui vient encore plus à l'appui de notre prétention à prouver que le *Semamith* est le *Stellio*, est cette maxime du Talmud, Traité sur le Sabbat, ch. 8 : « Le *Semamith* remplit de terreur le scorpion », maxime qui ne pourrait s'appliquer à aucune araignée, quelque effroyable qu'elle fût. Nulle araignée ne peut attraper sa proie qu'en l'enveloppant dans sa toile : le scorpion doit avoir à se débattre contre un ennemi plus fort et plus cruel, puisque son seul regard le prive presque tout-à-fait du sentiment et de la vie.

Si le *Semamith* est le lézard réputé venimeux, Bochart nous apprend que les Arabes ont un lézard auquel ils donnent le nom de *Samabras*, qui signifie lézard tacheté, ou lézard qui a des tachetures comme un lépreux, et auquel le *Semamith*, s'il est le lézard vénimeux, peut se rapporter.

Si cependant le *Semamith* est le *Stellio* inoffensif, Bochart pense que ce peut-être le *Wezgu*, qui est moins gros que le *Samabras*, et convient tellement à la description que donne Salomon du *Semamith*, que c'est un petit être sur la terre.

Mais si le *Semamith* est le *Samabras* ou le *Wezgu*, comme Bochart a cherché à l'établir, les lézards sont plus abondans dans les pays chauds et secs ; et, comme l'Arabie ne le cède à aucun pays sous ces deux rapports, elle peut s'appeler la terre des lézards. On en voit partout où l'on dresse une tente, partout où l'on bâtit une maison. Les Arabes, qui en sont continuellement infestés, ont des noms pour chaque espèce; et nous sommes persuadés que, dans aucune langue, la nomen-

clature de cette race d'animaux n'est plus complète qu'en arabe.

A tort ou à raison, les lézards sont détestés par les Arabes, comme ils l'étaient par les Grecs et les Romains; Jahius, fils de Chomer, affirmait que l'individu qui aurait tué 100 *Stelliones* lui serait plus cher que celui qui aurait racheté 100 esclaves. et Antoine Liberales prétendait qu'ils étaient abhorrés des dieux et des hommes, et que quiconque en tuait quelques-uns rendait un service très-agréable à Cérès.

Tous les lézards, à quelque espèce qu'ils puissent appartenir, *Stelliones*, *Geckos*, *Iguanas*, ont quatre pattes; celles de derrière, mais surtout celles de devant, ressemblent beaucoup aux bras et aux mains de l'homme. Quiconque a vu quelque lézard, a été sur-le champ frappé de cette ressemblance; et, par cette raison, tous les lézards, et il y en a immensément, ont été avec raison et convenablement appelés *Lacertæ*, c'est-à-dire créatures avec des bras ou des mains.

En supposant que le *Semanith* de Salomon soit un lézard, on a plus de raison de dire qu'il se tient suspendu par ses bras ou ses mains, en courant çà et là pour attraper des mouches, qui sont sa nourriture ordinaire; éviter la poursuite de ses ennemis, lorsqu'il glisse le long des endroits où ils ne peuvent atteindre, ou pour assurer sa retraite, si elle est au-dessous; sous ces rapports, il était naturel qu'il admirât leur dextérité, et qu'il déclarât qu'elle signalait une grande sagesse, quoiqu'ils fussent peu de chose sur la terre.

Ce que dit Bruce démontre que les lézards de toutes espèces sont très-nombreux dans la Syrie : « Je puis dire positivement, sans exagération, que j'en vis un jour au-delà de plusieurs mille dans la grande cour du temple du Soleil, à Balbec. La terre, les murailles et les pierres, en étaient couvertes; et la variété des couleurs qu'ils présentaient, faisaient un effet extraordinaire, étant éclairées par le soleil pendant qu'ils jouissaient de sa chaleur, ou qu'ils dormaient. »

Là où il existe tant de lézards, il doit y en avoir de beaucoup d'espèces; et, après avoir tout fait pour les préciser, il reste encore une grande confusion, deux ou plus d'espèces étant décrites comme une seule, tandis qu'on donne le même nom à deux ou plusieurs espèces.

En avouant les obligations que nous avons à Bochart pour les principaux matériaux de cet essai, nous regrettons de n'avoir pu parcourir Scheuchzer, qui a traité en grand l'histoire naturelle de la Bible ; et nous n'avons ni lu ni appris le nom de celui qui a essayé de signaler l'espèce de lézard qui correspond au *Semamith* de Salomon.

Le *stellio* du Levant de Cuvier peut être cité; ses synonymes sont le *stellio lacerta* de Linnée, le *koscordylos* des Grecs modernes, qui n'est pas le *hardun* des Arabes, qui, si nous ne nous trompons pas, correspond mieux à ce qu'on appelle crocodile de terre. C'est ce *stellio* du Levant, que les Mahométans tuent souvent, parce qu'ils supposent qu'il se moque d'eux en baissant la tête pendant qu'ils disent leurs prières.

Ou le *Semamith* de Salomon peut être le *Gecko des murons* de Cuvier, dont les synonymes sont le Gecko d'*Hasselquista* de Schneider. Il est très-commun dans les maisons de ce pays, sur les bords de la Méditerranée, à l'Est et au Sud. Au Caire, on l'appelle *Abou burg*, ou le père de la lèpre, parce qu'on suppose qu'il communique la lèpre à ceux qui mangent ce qu'il a touché avec ses pattes. Quand il se promène sur la main de quelqu'un, il survient une inflammation à la peau ; ce qui vient plutôt, dit Cuvier, de ses griffes aigués, que de la matière délétère qu'il y communique.

Nous ignorons si le *Lacerta ocellata*, comme quelques-uns l'appellent, diffère des lézards dont on viént de faire mention; il a environ une palme de long; il a les pieds courts, et en général cinq articulations aux doigts. Il est d'un gris verdâtre, avec des tachetures ou des rondeurs brunes. Il est originaire d'Égypte, et nous présumons qu'il l'est également de la Palestine; il fréquente les maisons.

Enfin, les autorités et les probabilités sont à l'appui de l'idée que le *Semamith* de Salomon est le lézard des maisons et non l'araignée; quoique pour le moment nous ne puissions dire quelle espèce de lézard est celle que l'on doit désigner parmi toutes les autres. (*Edinburgh new Philosophical Journal;* octobre à décembre 1827, p. 30.)

50. Observationes criticæ in Lysiae Orationes; defend. C. Foertsch. In-8° de 80 pag. Hall., 1829; Waisenhaus.

(*Allg. Repert. der neuesten in-und auslœnd Lit.*; 1819, p. 62.)

L'ouvrage de M. Foertsch, dédié à trois professeurs allemands qui ont traité ce sujet avant lui, renferme des observations critiques sur un grand nombre de passages des discours de Lysias, et en même temps sur certains passages tirés d'autres orateurs grecs et de quelques auteurs latins. Dans ses observations sur Lysias, tantôt il défend les leçons ordinaires, tantôt il approuve ou propose des corrections nouvelles, et tantôt il donne le sens de passages tout entiers ou de mots isolés et mal traduits qui donnent lieu à des observations pleines de justesse, où il a fait briller son talent dans tout son éclat. Il aurait été à désirer que l'auteur eût joint à ce mémoire une table des passages qu'il a traités et des corrections qu'il a proposées.

51. De aliquibus locis Platonis commentatio critica; scripsit A. F. Daehne. 28 p. in-4°. Leipzig, 1829; Cnobloch. (*Ibid.*; 2e vol., 1er cah., p. 61.)

Ce mémoire, écrit avec talent et érudition, traite de quelques passages du Gorgias et du Phedon de Platon, et renferme une défense des leçons corrigées ou attaquées par d'autres critiques, principalement sous le rapport de la connexion entre eux de passages entiers, ce à quoi on doit toujours avoir égard dans les écrits de Platon; et enfin un jugement sur les corrections proposées, et des essais sur le rétablissement de la leçon ordinaire.

52. Commentatio critica de locis nonnullis Lysiae et Demosthenis; par C. Foertsch. In-8° de 65 pag. Leipzig, 1827; Teubner.

53. Frammenti de sei libri della republica di Marco Tullio Cicerone. — Fragmens des six livres de la République de Cicéron, traduits en italien par le prince D. Pietro Odescalchi dei duchi del Sirmio. In-8°. Rome, 1826, Salvincci. (*Nuov. Giornal. de' Litterat.*; n° 31, janv. 1827.)

Cette traduction des fragmens de la République de Cicéron, découverts, comme on sait, dans les Palimpsestes de la Biblio-

thèque ambrosienne, à Milan, par M. Maï, jouit déjà en Italie d'une réputation méritée, par l'exactitude et l'élégance du style. Elle est accompagnée de notes peu étendues, mais du plus haut intérêt pour les philologues, qui y trouveront d'heureuses corrections du texte, proposées par le traducteur et quelques autres savans philologues italiens.

54. EXEMPLAIRE IN-FOLIO DE CICÉRON, avec des notes manuscrites de Henri Estienne.

Ce Cicéron, imprimé en 1555, chez Charles Estienne, que l'on vient de trouver dans une bibliothèque d'Orléans, est à grandes marges, annoté et signé par le célèbre Henri Estienne, et contient plus de quatre mille corrections de la main de ce savant imprimeur, et d'un autre philologue du 16e siècle, dont on n'a pu encore reconnaître l'écriture. Sur un des feuillets se trouve le nom de Jehan, qui pourrait bien avoir été tracé par ce Jehan Scapula, employé infidèle d'Henri Estienne, qui lui déroba son *Trésor de la langue grecque*. Ce livre très-curieux était destiné évidemment à la réimpression des Œuvres complètes de Cicéron, dont parle Estienne dans la préface de son livre intitulé : *Castigationes in quamplurimos locos Ciceronis*, travail projeté par lui, et qui ne vit pas le jour. On offre en ce moment 1,500 fr. de cet ouvrage : le propriétaire en désire 2,400 fr., dont 200 fr. doivent être versés à l'hospice de Lyon, où Henri Estienne a fini ses jours.

55. HISTOIRE ET ANALYSE DES ANCIENS ROMANS DE CHEVALERIE ET DES POÈMES ROMANESQUES D'ITALIE, avec dissertations, etc.; par le Dr Jules FERRARIO. 4 vol. in-8°. Milan, de l'imprimerie de l'auteur, 1828, 1829. Paris, Vallardi. Prix, 38 fr.; avec pl. col., 68 fr. (*Journal des savans*; novembre, décembre 1830, et février 1831; art. de M. RAYNOUARD.)

Le titre de cet ouvrage en annonce l'importance, et l'exécution en constate le mérite. L'auteur a eu le dessein de faire connaître spécialement, 1° les romans de chevalerie qui appartiennent à la littérature italienne; 2° les poèmes romanesques de cette littérature.

Pour traiter ce sujet dans tout son ensemble, il a placé d'abord dans son ouvrage six dissertations, qui en sont une sa-

vante, mais longue introduction, car elles occupent autant d'espace que le fond même du sujet.

La première a pour sujet l'*origine des romans du moyen âge*, l'auteur ajoute peu de faits et peu d'observations à ce qui avait été écrit avant lui sur ce sujet. M. Raynouard pense que l'auteur aurait dû adopter l'opinion de M. Ginguené relativement à l'origine du mot *roman*, car, ce savant académicien avoit pensé que l'idiôme formé des débris et de la corruption de la langue latine, avec quelque mélange de langues du Nord, se divisa en diverses branches, parmi lesquelles la langue des troubadours et celle des trouvères eurent le nom général de *langue romane*; que les diverses compositions faites dans ces deux langues prirent le nom de *roman*; et qu'enfin ce nom, dans un sens restreint, désigne spécialement les récits poétiques, fabuleux, héroïques du moyen âge, et les diverses compositions destinées à flatter et à amuser l'imagination des peuples, et leur goût pour les narrations merveilleuses des entreprises guerrières et amoureuses.

L'analyse de la chronique attribuée à Turpin, occupe un très-grand nombre de pages; l'auteur a eu soin de désigner les pensées, les images et les détails qu'y ont puisés les auteurs de *Richardet*, du *Roland amoureux* et du *Roland furieux*, et il a rassemblé les diverses conjectures émises sur l'auteur et sur l'époque de cet ouvrage pseudonyme.

A cette analyse succèdent de longues notes sur la vie de Charlemagne; l'auteur discute l'opinion de M. Sismondi sur Roland, qui n'est nommé que dans Eginhart, qui ne cite aucun fait particulier de ce fameux chevalier, et ne parle pas de sa mort à Roncevaux.

Il passe ensuite, dans une seconde dissertation, à l'origine des chevaliers et à l'institution de la chevalerie, et rassemble tout ce qui a été écrit sur cette institution, que Juste Lipse fait remonter à l'ordre équestre des Romains; il reproduit les détails de divers écrivains, et notamment Sainte-Palaye et Muratori.

La troisième dissertation a pour sujet les cours d'amour, que l'auteur traite avec beaucoup de détail en reprenant les choses de très-loin et citant Nostradamus, Crescimbeni et Quadrio, le président Roland, et autres, ainsi que M. Raynouard lui-même, que celui-ci rectifie dans l'article que nous analysons.

La quatrième dissertation est sur les armures des paladins, châteaux, forteresses, siéges, machines militaires; l'auteur remonte à l'époque de Charlemagne. Des gravures font connaître la plupart des objets dont il parle. Cette dissertation offre rarement quelque chose de nouveau à ceux qui ont étudié les monumens du moyen âge.

Les tournois, joûtes, chevaliers de la table ronde, etc., forment le sujet de la cinquième dissertation, laquelle est fort longue et n'éclaircit pas la matière.

La sixième dissertation traite des enseignes, armoiries, blasons, etc., où l'auteur, procédant comme dans les autres, recueille et compare ce qui a été écrit sur ces sujets.

Il arrive enfin au point principal et essentiel de son ouvrage, c'est-à-dire, l'histoire et l'analyse des romans de chevalerie et des poèmes romanesques d'Italie, où il insère les généalogies des héros des romans dont il y est question, et que M. Raynouard revendique pour un Français, M. Dutens de l'académie des inscriptions et belles-lettres, qui fit un ouvrage spécial intitulé : *Tables généalogiques des héros de roman, avec un Catalogue des principaux ouvrages de ce genre.* Londres, Edwards, Pall-Mall, in-4°; opuscule en tableaux, anonyme et rare, qui a dû être connu du docteur Ferrario.

La septième dissertation a pour objet les romans et poèmes romanesques de chevalerie, qui eurent pour sujet les entreprises des Francs, des Bretons et des Gaulois; depuis long-temps il est reconnu, en histoire littéraire, que les romans et épopées de chevalerie offrent trois principales divisions, 1° les romans qui ont pour héros Charlemagne et ses douze pairs, etc. : ce sont les Francs ou Français; 2° ceux qui célèbrent Artur et les chevaliers de la table ronde, etc. : ce sont les Bretons; 3° ceux qui sont consacrés aux exploits et aventures des Amadis des Gaules, etc. : ce sont les Espagnols; les autres, qui ne peuvent pas entrer dans ces divisions générales, ne sont ni aussi anciens, ni aussi nombreux que ceux qui y sont compris; c'est surtout aux premiers que les Italiens ont emprunté plus généralement leurs romans ou épopées de chevalerie, et qui sont les meilleurs que l'on connaisse. Parmi ceux que l'auteur cite, nous distinguerons, d'abord, un roman dont les héros sont antérieurs à Charlemagne et aux héros de son époque, c'est celui intitulé : *I Reali*

di Francia, imprimé d'abord en prose italienne à Modène, en 1491; et mis en vers par un auteur qui le publia, vers l'an 1534, sous le nom de *Cristofano altissimo*, et qui a fourni la plus ancienne épopée romanesque de la littérature italienne.

Un autre imprimé à Venise l'an 1488, divisé en 74 chants, sous le titre de *Libro dell' innamoramento del rè Carlo*, etc., qui paraît avoir fourni le sujet de deux poèmes romanesques italiens, *La Morte del Danese*, par Lasio de Narni, imprimé en 1521, et le *Danese Uggieri*, par Girolamo Tromba, publié en 1599.

La *Spagna historiata*, poème en 40 chants; on y lit la dernière expédition de Charlemagne en Espagne, jusqu'à la bataille de Roncevaux. Le docteur Ferrario en cite une édition de 1488.

Le poème anonyme intitulé : *Regina Ancroja* contient 30 chants.

Louis Pulci composa la *Morgante Maggiore*, où sont célébrées les entreprises de Charlemagne, de Roland et autres paladins. Pulci, qu'on peut regarder comme le précurseur de l'Arioste et de Cervantes, quitte dans ce poème le ton sérieux pour prendre le comique.

L'aveugle de Ferrare composa le *Mambriano* en 45 chants.

Mais le poète romanesque le plus distingué de l'époque est Bojardo, auteur de l'*Orlando innamorato*, divisé en trois livres, et en 69 chants. Ce poème fut continué par l'Arioste.

Celui-ci employa de longues années à composer le sien, qui fut imprimé en 1515, augmenté de 6 chants, et réimprimé en 1532. Bembo lui conseilla de l'écrire en latin, l'Arioste lui répondit : « J'aime mieux être un des premiers parmi les écrivains toscans, qu'un des seconds parmi les auteurs latins. » M. Ferrario compare l'Arioste et le Tasse, et porte sur ces deux poètes un jugement que M. Raynouard regarde comme rempli d'expressions exagérées.

Le docteur Ferrario indique ensuite divers autres poèmes consacrés encore à Charlemagne ou à ses paladins, 1° Les Amours de Milon d'Anglante et de Berthe; 2° L'*Orlando*; 3° Les Premières Entreprises du comte Roland; 4° L'*Aspramonte*; 5° L'Oronte géant; 6° Falcourt; 7° L'*Antifior di Barosia*. Après Bojardo et l'Arioste, leurs imitateurs osèrent continuer leurs ouvra-

ges : on trouve un poème intitulé : *Suite de Roland furieux, avec la mort de Roger*; il parut en 1543, et contient 63 chants. On trouve encore deux autres poèmes, l'un, Roland banni, et l'autre, Roland sage, auxquels il faut ajouter l'Orlando en 21 chants imprimé à Venise en 1598; et le poème en 8 chants qui parut en 1597, sous ce titre: *La Vie et la Mort de Saint Roland, avec 20,000 chrétiens tués à Ronsceval* en 1525. Il avait été publié en trois livres, contenant 29 chants, un poème laissé imparfait par l'auteur : il célébrait Bélisard, père du comte Roland.

Viennent ensuite les romans consacrés à Angélique, fille de Galafron, grand can du Catai. On distingue *Angélique amoureuse*, par Brusantini, en 37 chants; les *Larmes d'Angélique*, que Pierre l'Arétin publia en 1538.

Louis Dolce publia, en 1536, un poème non achevé, sous le titre de *Sacripante paladino.*

L'auteur passe ensuite aux romans relatifs à la famille de Claramont, fameuse par Renaud de Montauban, l'un des quatre fils Aymon.

En terminant la nomenclature fatigante de tant de romans ou poèmes ignorés, qui appartiennent à la division des héros et paladins de Charlemagne, le docteur Ferrario se félicite de ce que ceux des deux autres divisions ne sont pas si nombreux.

L'Italie ne compte qu'un seul ouvrage distingué, parmi plusieurs, dont les auteurs ont tenté de célébrer les aventures et les hauts faits des chevaliers de la table ronde, et de ceux qui allèrent à la recherche du Saint Gréal. C'est *Gyron le courtois*, qui fut l'ouvrage de Louise Alamanni, dont les diverses autres compositions en vers obtinrent une place honorable dans la littérature italienne. Ce sujet lui fut indiqué par François Ier lui-même. Le poème fut imprimé en 1548.

Les romans qui eurent pour sujet les entreprises des Gaulois, c'est-à-dire ceux de la troisième division ou des Amadis, ont moins fourni aux romanciers que Charlemagne et ses paladins, qu'Artur et les chevaliers de la table ronde; et le roman d'Amadis, de Bernardo Tasso, père de Torquato, obtint seulement quelque célébrité.

Les gravures qui accompagnent cet ouvrage sont très-belles; mais M. Raynouard regrette ce luxe qui a l'inconvénient de

mettre un prix trop élevé à un ouvrage qui, à cause de son mérite et de son utilité, devrait être facilement répandu parmi les nombreux et studieux amateurs de la littérature et des arts du moyen âge.

ARCHÆOLOGIE.

56. Sur les mesures itinéraires des anciens, par H. Ideler. (*Mémoires de l'Académie de Berlin*; 1828, pag. 169.)

M. Ideler a rassemblé dans ce Mémoire, et a soumis à un examen critique tous les passages qui, dans les auteurs grecs et romains, ont rapport à la détermination de la mesure de la terre. Jusqu'à quel point peut-on se servir des renseignemens que ces écrivains nous ont transmis, quand on veut évaluer les mesures itinéraires des anciens? Tel est le but du Mémoire de M. Ideler. Il y rejette les explications de notre savant M. Gosselin, et pense qu'il est facile de rendre compte de toutes les difficultés, en admettant, suivant les circonstances, comme l'a fait l'académicien français, pour unité fondamentale, un stade d'une évaluation différente.

57. Recherches sur les arts et métiers, les usages de la vie civile et domestique des anciens peuples de l'Égypte, de la Nubie et de l'Éthiopie, suivies de détails sur les mœurs et les coutumes des peuples modernes des mêmes contrées; par M. Frédéric Cailliaud. Ouvrage dédié au Roi et accompagné d'une carte géographique et de planches représentant des objets d'art, des ouvriers exerçant leur profession, des costumes et usages de la vie civile et domestique de ces anciens peuples, recueillis sur les lieux par l'auteur pendant les années 1819 à 1822. 2 vol. grand in-4°, un de texte, un de planches. Paris, Debure frères, Tilliard frères, Treuttel et Würtz. (*Extrait du Prospectus.*)

M. Champollion jeune est parvenu à expliquer les diverses écritures et jusqu'aux caractères les plus mystérieux des an-

ciens Égyptiens, et a mis à la portée des érudits une foule de documens demeurés inintelligibles depuis un temps immémorial. Les voyageurs ont agrandi nos connaissances sur ce vaste continent, tant sous le rapport géographique, que sous celui des antiquités; au nombre de ceux-ci on doit citer M. Cailliaud, qui recueillit une riche moisson de découvertes dans les déserts libyque et arabique, et qui eut l'avantage de retrouver l'emplacement célèbre de l'antique capitale de l'Éthiopie, dont les restes encore debout attestent la splendeur de la cité dont ils furent jadis l'ornement; on peut voir dans son *Voyage* à Méroé de quel ample tribut il a enrichi le domaine de la science.

Ce que les édifices des anciens Égyptiens peuvent offrir de plus remarquable est donc aujourd'hui parfaitement connu. C'est en se livrant à un examen attentif des objets d'art trouvés dans les tombeaux, des sculptures et des peintures que ces anciens peuples ont prodiguées sur leurs temples, et jusque dans leurs dernières demeures, que l'auteur a conçu le plan de l'ouvrage que nous annonçons. Les hypogées, et principalement ceux de Thèbes, lui ont fourni de nombreux et intéressans matériaux à l'aide desquels il lui a paru possible de donner une idée vraie de ce qu'était jadis la vie civile et domestique dans la patrie des Pharaons; art militaire, culte, usages familiers, ustensiles de ménage, procédés des arts et métiers, costumes, tout est reproduit, dans ces lieux consacrés, par de fidèles représentations. Le moyen que M. Cailliaud a employé pour s'en procurer les dessins, offre une garantie certaine de l'exactitude de son travail : secondé par M. Letorzec, son ami de voyage, il couvrit de papier végétal les parois des tombeaux dont il voulait copier les sujets, et de la sorte ils se procurèrent avec une extrême précision, et en très-peu de temps, les empreintes d'un grand nombre de scènes, dont la complication et la multiplicité de détails auraient découragé le dessinateur le plus expéditif, s'il eût prétendu en faire au crayon, et sur les lieux, des copies réduites; il annota ensuite par des lettres sur leurs calques, les teintes d'ailleurs peu variées des sujets peints à fresque, et, revenu en France, il s'occupa de réduire ces mêmes calques à des proportions convenables, avec le soin et l'attention dont il a déjà donné des preuves.

Chaque série de planches offrira les sujets annoncés dans le titre.

L'ouvrage se composera d'un volume de texte et d'un autre de 70 planches, sur papier vélin nom de Jésus, grand in-4°; il sera publié en 13 livraisons de 6 planches partie coloriées, qui paraîtront de mois en mois, et le texte immédiatement après.

Prix de chaque livraison, épreuves coloriées, 8 fr.

Le volume de texte avec une carte de l'Égypte et de la Nubie, format Jésus ouvert............ 15 fr.

On souscrit chez les libraires sus-indiqués et chez les principaux de France et de l'Étranger.

58. Ruines de Persépolis.

Sur l'emplacement des ruines de Persépolis on trouve aujourd'hui des campagnes fertiles et plusieurs villages dont les principaux sont Merdacht et Mourghas.

Près de Merdacht, au pied d'une haute montagne de marbre gris, on remarque une espèce de plate-forme taillée dans le roc et dont les quatre côtés répondent aux quatre points cardinaux. Ce lieu est appelé par les Persans modernes Tchihl-Minar ou les 40 colonnes, et paraît répondre au palais qui fut brûlé en partie par Alexandre, lorsque ce prince, égaré par l'ivresse, voulut signaler à jamais la chûte de l'empire de Cyrus. L'ensemble présente la forme d'un amphithéâtre et de plusieurs terrasses élevées les unes au-dessus des autres. On monte d'une terrasse à l'autre par des escaliers si commodes que dix cavaliers pourraient y passer de front. Au haut de chaque terrasse sont des restes de portiques et des débris d'édifices avec des chambres qui paraissent avoir été habitées; enfin, vers le fond, contre le rocher auquel cet immense édifice était adossé, se trouvent deux tombeaux taillés dans le roc, dont on n'a pu jusqu'ici découvrir l'entrée. Les escaliers, les portiques et les appartemens sont construits en marbre, sans chaux ni mortier, et cependant les pierres sont si bien liées qu'il faut une extrême attention pour en distinguer les jointures.

Ce qui rehausse infiniment l'intérêt de ces constructions, c'est que les murs sont couverts de bas-reliefs et d'inscriptions, dont la sagacité des savans européens s'efforce de dissiper les

mystères. Quelques bas-reliefs représentent le souverain donnant audience aux grands de sa cour, ou s'acquittant de quelque cérémonie envers la divinité; plus loin sont des espèces de processions. En d'autres endroits on voit des combats d'animaux soit entre eux, soit contre des hommes; ces animaux sont en général fabuleux; ils sont pour la plupart formés des parties de divers animaux réels, dont la patrie originaire est le pays situé vers les sources de l'Oxus, entre la Boukharie et le Thibet; tels sont le griffon, le marichore, la licorne, etc. Pour les inscriptions, elles sont en forme de clous, et quelques-unes sont répétées trois fois, mais d'une manière différente, apparemment parce qu'elles appartenaient à des langues diverses. Sur la moins compliquée de toutes, et où les mots sont séparés entre eux par un coin ou clou posé obliquement, M. Grotefend a lu les noms de Darius, fils d'Hystaspe, et de son fils Xerxès. Il paraît évident que ces imposans monumens furent élevés sous les premiers successeurs de Cyrus; les figures d'animaux, ainsi que les cérémonies du culte, rappellent la doctrine de Zoroastre qui, comme on sait, prit naissance dans la Bactriane, et qui, sous cette puissante race, avait force de loi.

A quelques milles au nord de Tchihl-Minar est une autre montagne dans laquelle on a pratiqué quatre tombeaux presque en tout semblables aux deux premiers. M. Ker-Porter, qui a pénétré dans l'un d'entre eux, y a reconnu les traces de la violence qu'il avait fallu faire pour en forcer l'entrée. Mais dans le voisinage sont six bas-reliefs modernes qui appartiennent à la dynastie des Sassanides, à partir du troisième siècle de notre ère. Sur l'un on aperçoit Ormuzd, le génie du bien dans la religion des Mages, qui présente à Artaxerxès, fondateur de la dynastie des Sassanides, un anneau duquel pendent des bandelettes et qui doit être l'emblème de l'autorité royale. Deux inscriptions en pehlvi et une en grec, qui en est la traduction, ne laissent aucun doute sur l'objet de cette précieuse sculpture. Un second bas-relief représente une princesse recevant ce même anneau d'un personnage qui paraît être le roi son mari. On voit sur un autre un monarque à cheval, saisissant les mains d'un personnage qui est à pied; auprès de celui-ci est un homme à genoux, en posture de suppliant. Comme ce

même sujet est représenté sur les monumens de Chapour, et que là l'homme à pied et l'homme à genoux portent le costume romain, il est à croire qu'il est question sur l'un et sur l'autre, de l'empereur Valérien, qui tomba au pouvoir de Sapor Ier. La montagne où sont sculptés les quatre tombeaux et les six bas-reliefs, porte dans le pays le nom de Nakchi-Rostam, ou figure de Rostam, parce que le peuple a cru y reconnaître l'image de cet ancien héros de la Perse. Un troisième endroit peu éloigné de Nakchi-Rostam, et qui est appelé Nakchi-Redjeb, porte trois bas-reliefs également taillés dans le roc et représentant, l'un, un roi à cheval, suivi de neuf personnes, dont plus tard les Musulmans, par un fanatisme religieux, ont mutilé la tête; les deux autres, deux personnages qui ont l'air de vouloir s'arracher un diadème. Une inscription en pehlvi et en grec apprend que la figure du personnage à cheval est Sapor Ier.

Enfin, au nord de Nakchi-Rostam et de Nakchi-Redjeb, dans la plaine qui porte le nom de Murghab, on rencontre un petit édifice carré avec un piédestal de marbre blanc, d'une grandeur énorme. Le peuple appelle cet édifice Mechhed Mader-i Soleyman, ou le Tombeau de la mère de Salomon, par une suite de l'habitude où sont les Orientaux d'attribuer au grand Salomon les monumens dont ils ignorent l'origine. Comme cet édifice répond par sa forme à la description que Diodore de Sicile a faite du tombeau de Cyrus, M. Ker-Porter n'a pas hésité à voir ici le mausolée de ce grand prince; et la plaine où il est placé lui a paru être *Passagarde*. (*Journal officiel de l'instruction publique;* 9 février 1832.)

59. Objets antiques découverts en Crimée.

On a découvert tout récemment à Kertch, petite ville maritime de la Russie méridionale, plusieurs objets d'antiquité grecque; ce sont dix petites statues, six vases de terre cuite, et plusieurs ornemens de femmes. Le plus important de ces restes est un petit groupe en marbre d'un travail exquis, représentant Vénus qui vient de sortir de la mer, avec deux Amours à ses côtés, l'un sur un dauphin, l'autre sur un cygne. Ces objets ont été placés dans le muséum d'Odessa. (*Le Temps;* 14 février 1832.)

60. Mosaïque découverte a Pompéi.

Cette mosaïque a été récemment découverte dans une maison déblayée de Pompéi. Jusqu'à présent les principaux tableaux en mosaïque que l'on connût étaient ceux de Palestrine et de la villa d'Adrien ; ils ne sont pas comparables à la mosaïque de Pompéi, qui représente un char de combat, 12 chevaux et 22 personnes, dont la grandeur est demi-nature, sans compter d'autres figures qui occupaient le côté gauche, malheureusement mutilé. On croit que c'est la victoire d'Alexandre sur Darius, que l'artiste a voulu représenter. Le professeur Quaranta prépare une description de ce chef-d'œuvre, avec une gravure d'après le dessin du professeur Marsigli.

61. Antiquités trouvées a Marseille.

Les fouilles récentes faites dans le bassin de carénage, à Marseille, ont fait découvrir plusieurs objets curieux. Voici les plus remarquables.

1° Une patère en terre cuite très-peu profonde, terminée par un large rebord qui, sur un point, est creusé en goulot pour écouler les liquides ; elle paraît avoir servi aux libations dans les cérémonies funèbres (ou tout simplement à la cuisine).

2° Une figurine en terre cuite, de cinq pouces de hauteur, représentant une femme vêtue d'une longue tunique plissée et collante, la tête nue, le corps penché en avant et les deux mains appuyées sur les hanches ; cette statue est creuse, élargie par le bas de manière à se tenir debout.

3° Une petite urne d'une forme très-élégante, en émail bleu, avec de petites anses d'un blanc laiteux, qui a malheureusement été brisée.

4° Plusieurs fioles en verre qui ont dû contenir du vin, puisqu'elles sont enduites d'une forte couche de tartre.

5° Un cercueil en plomb avec un squelette, mais sans pièces de monnaie ; les pieds étaient tournés vers le levant.

6° Deux urnes en terre de 2 pieds de hauteur, dont l'une ne contenait que le squelette d'un très-petit animal ; ce qui en reste peut faire supposer que c'était un petit oiseau. Cette urne était placée debout dans la terre, et maintenue par des pierres dont on avait comblé la fosse creusée pour placer l'urne. Au-

dessous même de cette urne, on a trouvé deux petites cymbales en bronze, très-oxidées, d'un pouce et demi de diamètre, et d'une forme exactement semblable à celles dont nous faisons usage aujourd'hui.

Tous ces objets paraissent appartenir à l'époque romaine, parce qu'ils ont été trouvés dans l'assise supérieure et sur le même rayon où a précédemment été trouvée une médaille d'Antonin.

Mais au-dessous on a découvert plusieurs médailles marseillaises et un ossuaire grec, qui contenait une dixaine de fleurs radiées en terre cuite, d'un pouce de diamètre, avec des traces de dorure.

Dans le nombre se rencontrent aussi des disques convexes des deux côtés, et de petites boules sans aucun vestige d'insertion d'une tige.

Il paraît que c'était un usage général chez les anciens Marseillais de renfermer dans les ossuaires, selon les conditions, des fleurs artificielles dorées ou peintes, des disques ou des boules détachés; les premières pour les classes élevées, les seconds pour les classes pauvres. (*Nouveau Journal de Paris;* 16 février 1832.)

62. Découverte de deux routes anciennes à Paris.

On a découvert, en creusant la tranchée du nouvel égout de la rue St-Denis, deux anciennes voies; l'une, qui est enfoncée à environ quatre pieds au-dessous du sol, est pavée avec de larges blocs de pierre, et quelquefois de grès; c'est l'ancienne voie du temps de Philippe-Auguste. L'autre, qui est plus enfoncée encore, et qui est à environ trois pieds au-dessous de la première, est recouverte par un cailloutis. C'est l'ancienne voie romaine du temps des empereurs. Ces deux voies, qui ont la même direction que la rue St-Denis, sont la continuation des deux voies qui furent découvertes dans la partie supérieure de la même rue, lorsqu'on creusa le grand égout en 1808, et elles leur ressemblent exactement sous le rapport de la construction. Elles servaient à établir la communication avec tous les lieux situés au nord de la ville, et elles traversaient la Cité en passant par le Grand-Pont, sur l'emplacement duquel on a construit le Pont-au-Change. Cette voie se continuait au sud de la ville,

en traversant le Petit-Pont, et suivait la direction de la rue St-Jacques. (*Le Temps*; 13 février 1832.)

63. Le antiche iscrizioni perugine, raccolte, commentate e pubblicate da Gio. Batt. Vermiglioli. Edizione 2, corretta, ed accresciuta di oltre a 260 monumenti etruschi ed inediti per la maggior parte.

Nous avons transcrit entièrement et textuellement le titre du nouvel ouvrage dont le savant Vermiglioli vient de publier le prospectus. L'ouvrage sera mis sous presse aussitôt qu'un nombre suffisant de souscripteurs aura assuré les frais d'exécution. L'intérêt du sujet et la science de l'auteur engageront, nous n'en doutons pas, tous les amis éclairés de l'archéologie à concourir à cette importante publication : elle sera composée de 2 parties qui formeront 2 livraisons, du format grand in-4°; le prix en est fixé à 25 centimes par *feuille de texte*, et à 30 centimes par *planche*; on y réunira 850 monumens paléographiques étrusques ou romains; les inscriptions étrusques y seront reproduites avec des caractères étrusques nouvellement gravés, et un grand nombre d'entre elles sont inédites. Voilà une masse considérable de documens sur un des points les plus curieux et les moins connus des antiquités de l'ancienne Europe. Une telle entreprise mérite tous les suffrages et tous les encouragemens. Nous les sollicitons avec confiance, et la direction du *Bulletin* se fera un plaisir de recevoir les noms des personnes qui voudront bien se faire inscrire comme souscripteurs. On paiera chaque livraison en la recevant.

64. Observations de M. J. Logan sur quelques pierres monumentales trouvées dans le nord de l'Écosse. (*Archeologia*; Tom. XXII, p. 55. Londres, 1829.)

M. J. Logan, connu par ses travaux sur les pierres druidiques, a adressé à la Société des antiquaires, de Londres, un mémoire sur les monumens de cette nature, qu'il a observés pendant le voyage qu'il fit en Écosse il y a quelques années.

Parmi les pierres qu'il a observées, une d'elles, trouvée à Rhynie dans l'Aberdeenshire, est supposée avoir été élevée en commémoration de la mort de Lulach, fils de Mac-Beth, qui fut tué en 1057; mais cette assertion manque de preuves. Lu-

lach fut tué à Essei, alors une paroisse distincte, et une tradition vraisemblable indique Mulduan comme le lieu de sa mort : cet endroit est à peu de distance de la colline vitrifiée de Fort of Noth. C'est d'Auchindoer, à trois lieues au sud de cet endroit, et où, selon toute probabilité, eut lieu la bataille contre le roi Malcolm, qu'il se retira dans cette forteresse. Le nom d'Auchindoer, qui signifie le champ de la douleur, et les nombreux çairns sous l'un desquels fut trouvée une de ces pierres, confirment cette opinion. Ce prince fut enterré à Jona, et il ne paraît pas qu'il y eût en cet endroit de monument élevé à sa mémoire. La figure porte un bouclier carré long, et tient un instrument, garni d'une boule à son extrémité, qu'on suppose être une des lances dont se servaient les anciens Bretons et les montagnards écossais; ce qui autoriserait à douter de la vérité de cette interprétation, c'est qu'un objet de formé semblable est suspendu à son cou. Comme la hache d'armes paraît être jetée à terre, peut-être n'est-ce pas un signe militaire? On remarque sur les jambes l'endroit où se termine la culotte. A la base est tracée une figure circulaire, qui se trouve fréquemment sur les monumens de cette espèce, et que M. Logan regarde comme un cercle sacré, symbole du globe terrestre. Sur une autre pierre est tracée la tête d'un animal portant des cornes, et qu'on retrouve souvent sur ces monumens mystérieux. Quelques antiquaires ont voulu que ce soit le taureau ou la vache blanche en vénération chez les druides; d'autres l'ont regardé comme le musimon, animal qui n'existe plus. M. Davies, dans ses recherches sur le druidisme, a peut-être proposé la véritable explication de ce symbole. Il a trouvé cette figure sur plusieurs monnaies britanniques, et la regarde comme le symbole de Ceridwen, la Cérès des Bretons. Elle est décrite par Taliessin, barde gallois qui fleurissait au 6ᵉ siècle et fut initié aux mystères du druidisme, comme « *une fière jument*, » et « *une poule huppée.* » Cette jument, comme on le voit sur les monnaies et les pierres, n'était jamais représentée avec des pieds de cheval, mais la partie inférieure de son corps tenait un peu de l'amphibie, caractère sous lequel la déesse était adorée. Lors de l'initiation aux mystères du druidisme, l'initié était conduit sur le bord de la rivière où avait lieu la purification, et pendant le noviciat il était supposé avoir la forme

d'un poisson. On doit remarquer que cette pierre était placée près de la rivière de Bogie. Il paraîtrait, d'après les monumens mystiques, les cercles, les cairns et l'étonnante vitrification de la colline de Tap-o'-Noth, que le Muir of Rhynie, plaine fertile entourée de collines, au confluent de deux petites rivières, a été le séjour favori de quelques tribus primitives.

Le croissant était consacré à Cérès, et dans les monumens où il se rencontre fréquemment, on ne le voit jamais sans être surmonté de deux espèces de flèches ou de javelines. Dans quelques cas, ces figures ont la forme de branches qui jouent un rôle si important dans les cérémonies du bardisme. M. Logan a remarqué que la branche droite est toujours finie avec plus de soin. Comme le nombre trois est un des nombres puissans de ce système, on trouve le croissant divisé en trois parties. On voit sur quelques pierres des figures en zig-zag à trois divisions, et qui semblent être les mêmes branches. Merddyn, le barde calédonien, parle de *la dame à l'arc blanc*, expression qui se rapporte évidemment à Ceridwen, et se plaint que le pouvoir des branches soit méconnu.

La pierre de Martlach fut, dit-on, élevée en mémoire de la défaite des Danois par Malcolm II, en 1010, mais on doute de cette origine. Les croix ou les pierres sur lesquelles cette figure était tracée, indiquaient un lieu d'assemblée pour certains cantons, et l'on se rappelle qu'en cet endroit se tenait une foire. Après l'introduction du christianisme, les croix tenaient lieu d'oratoire. M. Logan pense que ces pierres servaient de limites aux chasses.

La croix, qui ne paraît pas avoir été particulière au christianisme, est, sur ces obélisques, toujours remplie de figures. Les mystérieuses chansons des bardes laissent un champ aux conjectures; nous apprenons cependant que l'art de former, à l'aide de branches, des nœuds inextricables, était un des points importans de leurs mystérieuses études. Les figures qui surmontent les croix, représentent vraisemblablement le castor très-vénéré chez les peuples du Nord et chez les Bretons. Le serpent et le taureau étaient chez ces nations le symbole d'Hu ou Bacchus.

Le druidisme ne dura pas aussi long-temps en Écosse que dans le pays de Galles; mais pendant le 6e siècle, son siége fut

dans le Nord, et le célèbre établissement des druides en Écosse, attira pendant long-temps des pélerins gallois, qui portèrent ce culte chez eux où il dura plusieurs siècles.

Quelques pierres monumentales sont, dit-on, élevées en mémoire de l'Arthur de la mythologie, le Grand-Ours, ou Arcturus. Ces pierres grossières furent pendant long-temps l'objet de la vénération des peuples, et le vulgaire y attache encore des idées superstitieuses. Canut défendit par une loi l'adoration des pierres, des arbres, du feu, etc. Le concile de Latran, en 452, et celui de Turon, en 567, firent de semblables défenses.

65. **Notice sur le Diurnal du roi René II**, manuscrit de la Bibliothèque du Roi, nouvelle acquisition; par M. Aimé Champollion fils, employé aux manuscrits de la même bibliothèque.

Ce manuscrit, de format in-4°, sur vélin, du XVe siècle, est écrit en lettres de somme et de couleurs variées, sur deux colonnes, avec miniatures et tourneures; il contient 225 feuillets.

Ce volume, remarquable par la finesse et la blancheur de son vélin, la netteté de ses caractères, la fraîcheur, la belle composition et le beau style de ses miniatures, ne porte aucun titre. Cependant on peut l'extraire de la première phrase, qui se lit au *recto* du 7e feuillet, où le texte du manuscrit commence réellement. Les premières lignes de la première colonne portent :

CHRISTI NOMINE INVOCATO AC EJUSPIE GENITRICIS. ORDO COMPENDII DIURNI NUNCUPATI JUXTA RITUM ROMANE CURIE INCIPIT.

Cette première phrase et une note écrite postérieurement, à la fin de ce manuscrit (note sur laquelle nous reviendrons), nous font donner à ce livre de prières le nom de *Diurnal*, et nous apprennent qu'il fut fait pour un René, roi de Sicile.

Le calendrier occupe les six premiers feuillets du volume. Les mois y sont placés dans l'ordre ordinaire, et chacun d'eux présente, en 4 colonnes, le nombre d'or, la lettre dominicale, le chiffre des calendes, des nones et des ides, et le nom du saint pour chaque jour : celui de S. Louis s'y trouve au 25 août. S. Yvon et S. Éloy ont été ajoutés à la marge.

La division de l'année est écrite en tête du tableau du mois de janvier, en ces termes :

Anns H^t. *XII menses ; hebdomadas. LII.* et die *vnu et ht dies.* CCC.LXV. et horas VI.

Ce qui indique l'année julienne, telle qu'elle fût réglée depuis Jules-César jusqu'à la réforme appelée Grégorienne, et le manuscrit est en effet évidemment antérieur à l'année 1582.

On trouve de plus, en tête de chaque mois, le nombre de ses jours, ceux de la lune, et la longueur variable des jours et des nuits suivant les saisons.

Trente-huit miniatures de la plus belle exécution, ornent ce manuscrit ; 11 d'entr'elles portent de 5 à 8 pouces de hauteur, sur 5 de largeur ; les autres, plus petites, mais non moins fines et aussi bien exécutées, ont de 20 à 28 lignes de haut, sur 9 lignes de large.

La première des onze grandes miniatures représente dans l'intérieur d'un édifice de style grec, Moïse, Isaïe, David, Abacuch et Jérémie, portant, d'après l'ancienne manière de faire parler les figures, des rouleaux où sont écrites les prophéties relatives à la venue du Sauveur, et les noms des prophètes.

Le peintre a imité dans cette miniature, et presque dans toutes celles où il représente des monumens, l'architecture grecque et jusqu'à la couleur des marbres et des porphyres ; sur la bordure sont les sybilles, au nombre de 6, avec leurs légendes ; des fleurs et des fruits complètent cet ornement.

Saint-Paul est représenté dans la petite tourneure qui est en tête du texte. Le dessin colorié de cette vignette est d'une grande finesse.

Jésus amené devant Pilate, est le sujet de la deuxième miniature, qui est peinte dans un encadrement d'architecture. Au-dessous de ce cadre est une bordure d'un autre genre, qui entoure la partie écrite de ce feuillet, et on remarque au milieu, dans le bas, les armes de René, duc de Lorraine, couppé, le chef de quatre pièces, qui sont Hongrie, Anjou l'ancien, Jérusalem et Aragon : et la pointe de trois, savoir : Anjou moderne, Gueldre et Juliers, en un escu parti, et Bar ; en cœur est l'escu de Lorraine qui ne pouvait être ailleurs. Ce blason est surmonté d'une couronne ducale.

Les lettres initiales RE du nom de ce prince décorent la lettre tourneure qui est dans cette page.

La troisième miniature représente Jésus dans le temple au milieu de ses disciples; la frise du dôme, qui est peinte dans le fond de ce dessin, est ornée d'une inscription arabe, et les lettres initiales du nom de René garnissent encore la bordure du bas.

La 4e miniature nous offre David remerciant Dieu après une victoire.

On remarque aussi dans la 5e, une inscription arabe qui décore la frise du temple qu'on y a peint, et dans lequel on voit David faisant chanter ses psaumes en chœur. Cette peinture est intéressante en ce qu'elle nous fait connaître plusieurs des instrumens de musique, en usage alors dans les églises. On y voit un violon à quatre cordes, une harpe et un tympanon. Les robes des différens personnages sont drapées avec beaucoup d'élégance, et le coloris, rehaussé d'or mat ou poli, dans cette miniature comme dans toutes les autres, est du plus bel effet; les encadremens sont parfois ornés de perles et de pierreries.

Le martyre de St-Paul est le sujet de la 6e grande miniature; le fond et les côtés sont occupés par des édifices de style romain; le sommet d'une haute montagne termine la perspective.

Dans la miniature suivante est Jonas jeté à la mer et reçu dans la gueule de la Baleine.

Le passage de la mer Rouge, dont les eaux sont peintes de cette couleur, est figuré sur la 8e miniature. D'un côté, le pharaon est englouti par les eaux avec toute son armée; et de l'autre, sur le rivage, Moïse, au milieu du peuple juif, hommes, femmes et enfans, adresse à Dieu des actions de grâce. Ce sujet est entouré d'un cadre exécuté dans le style moresque.

David trouvant Saül qui était à sa poursuite, dormant près de la grotte où il s'était lui-même caché, et se contentant de couper le bas de sa ceinture, pour lui prouver qu'il aurait pu le tuer s'il l'avait voulu; David à son lit de mort, posant la couronne sur la tête de son fils Salomon; et dans le fond, Salomon assis sur son trône; la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, le jour de la Pentecôte: tels sont les différens su-

jets des autres miniatures. Au bas de la dernière se trouvent encore les armes du duc René, ayant deux anges pour tenans.

Les petites vignettes, au nombre de 26, nous offrent autant de portraits de saints ou de saintes; leur représentation est placée en tête des prières qui sont particulières à chacun d'eux.

On voit un St-Louis, évêque, portant sur sa chasuble les armes de Hongrie, Anjou, Jérusalem et Aragon, qui font partie du blason de René; et dans celle qui représente l'annonciation, les paroles que l'ange prononce, sortent de sa bouche, écrites en lettres d'or et de droite à gauche.

Ce manuscrit est donc un des plus beaux exemples de cette magnificence qui était parfois déployée dans les livres de prières au XV[e] siècle. Il se recommande encore par une particularité fort rare : les robes des différens personnages, les étendarts des soldats, leurs tentes et les frises des édifices, sont garnis d'inscriptions arabes; et toutes les fois que des tapisseries se trouvent dans les fonds, leurs dessins sont des arabesques. J'ai consulté sur ce point intéressant de notre manuscrit, l'un de nos savans orientalistes, M. Reinaud, qui a bien voulu me communiquer la note suivante :

« Les peintures qui accompagnent le livre d'heures du roi René, et qui sont l'ouvrage d'artistes chrétiens d'Europe, renferment des légendes arabes qui, quoique copiées grossièrement, sont évidemment imitées de celles de l'Alhambra. Parmi ces légendes, les unes sont censées brodées au haut de la robe et sur les bonnets des personnages; les autres sont supposées gravées sur les frises des édifices, au milieu même des détails de l'architecture grecque. Déjà j'avais eu occasion de faire remarquer qu'à une certaine époque, les inscriptions arabes étaient devenues tellement de mode, même en Europe, qu'on en mettait partout, et que les artistes chrétiens ne faisaient pas difficulté de se charger d'une si singulière tâche (1). Mais jusqu'ici je n'avais pas trouvé de preuve de ce fait, aussi décisive que celle-ci. Les arabesques dans l'origine n'étaient pas autre chose que des légendes arabes, grossièrement copiées; il n'est pas étonnant que ce genre d'ornement en ait reçu le nom qu'il porte. »

(1) Voyez mon ouvrage sur *les monumens arabes, persans et turcs*, Tom. II, p. 423.

Notre manuscrit justifie donc l'opinion déjà émise par M. Reinaud, au sujet des légendes en arabe employées comme ornemens, même dans des sujets chrétiens; et je puis citer encore un autre fait analogue et non moins concluant, tiré aussi d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi : les célèbres *Heures d'Anne de Bretagne*. Ce magnifique volume in-4° sur vélin, qui est encore un des plus précieux manuscrits du XVe siècle, et que les amis éclairés des arts célèbrent à l'envi (1), offre aussi dans ses miniatures, des légendes arabes employées comme bordures de robe et dans d'autres ornemens. L'examen attentif d'autres manuscrits exécutés avec quelque luxe, donnera sans doute lieu à des remarques semblables.

La partie calligraphique du *Diurnal* n'est pas moins soignée; les *Rubriques* sont écrites alternativement en encre bleue et noire; il en est de même pour les versets des hymnes destinés à être chantés au chœur. Les lettres tourneures, rehaussées d'or et ornées de fleurs ou d'animaux, sont de l'exécution la plus gracieuse. Enfin la note qui se lit sur le dernier feuillet, en vélin, sert à déterminer pour qui ce magnifique volume fut exécuté et à qui il a successivement appartenu.

Voici le texte même de cette note :

« An mil cincq centz et XIX le jour de la Conception nre Dame qui est le huictiesme jour du moix de décebre fut receute au couvent des seurs de Saincte Claire du pont Amousson la tres reverede et devote mere seur Phe de Gheldres jaidis Royne de Cicille et de Jhrm espouse de feu tres illustre le feu Roy René Roy de Cicille et de Jhrm laquelle tres illustre et tres reverende mere ait apporté au couvet dessus nome ce present Diurnal le quel estoit au dit feu Roy et l'avoit faict faire pour dire son office canoniaulx et est l'intencion de la dre tres reverende mere que le dit Diurnal demeure a tousjours mais au dit couvet pour memoire d'elle et du bon feu Roy a qui Dieu faice mercy. »

« Item, pour la grande devocion qu'elle ait a la Sainct Croix et a la passion de Nre Sr elle a prie que pour la memoire dycelle lon die tous les jours en la comunaulte bien

(1) Voyez le Tome Ier du *Voyage littéraire en France*, etc., par le savant Anglais M. Dibdin.

devotement et attrait ce devot vers *O Crux ave spes vnica* et l'aultre ensuivant *De suma Deus Trinitas. Item*, pareillemt quat il survient quelque grosse necessite ou tribulacion que lon die à la comunaulte cincq fois Pz nr les brais estendu en croix en demadant trois fois misericorde a Nre Sr et l'on sen trouvera consolez la quelle chose a este esprouvée. »

« La dite bonne et saincte dame Royne trespasa et rendit sa belle ame a Nre Sr aud couvent l'an mil cinqz cent quarante cept le XXVI[e] jour de febvrier qui fut png sabmedi a quatres heures du soir pries Dieu pour son ame. »

Le texte de cette note et la richesse du volume, portent d'abord à croire que ce manuscrit avait été fait pour René d'Anjou, roi de Sicile, comme quelques autres ouvrages du même genre ; mais la date et le nom de Philippine de Gueldre démontrent que ce fut pour René II, duc de Lorraine et comte d'Aumale : ce René était fils de Ferri II, comte de Vaudemont, et de Yolande, fille de René I[er] de Sicile.

D'après l'Art de vérifier les dates, le duc de Lorraine de ce nom gouverna ce duché de 1473 à 1508, et épousa en secondes noces, le 1[er] décembre 1485, Philippine, fille d'Adolfe d'Egmond, duc de Gueldre. En 1488, la noblesse napolitaine soulevée contre son roi Ferdinand, appela René II, duc de Lorraine, et offrit de se soumettre à lui. La France fournit des secours pour cette expédition ; mais averti que René intriguait en Provence pour recouvrer ce comté, le roi lui retira ses bienfaits, et lui défendit de songer à une conquête qu'il voulait lui-même entreprendre. René cependant continua de porter le nom de roi de Sicile, de comte de Provence ; et les ducs de Lorraine qui sont issus de lui ont toujours écartelé de Jérusalem et de Sicile ; mais ce ne fut qu'un vain titre, qu'on donne encore ici, à lui et à sa femme, après leur mort. Ce fut ce prince, René II, qui livra, le 5 janvier 1477, devant Nancy, cette fameuse bataille où Charles-le-Téméraire, son rival, perdit la vie. Plus tard, René irrité de ce que Charles VIII, par des lettres-patentes du mois d'octobre 1486, annexait à perpétuité la Provence à la couronne de France, se jeta dans le parti des princes contre la cour. Il mourut d'apoplexie à Fains, près

Bar-le-Duc, le 10 décembre 1508, à l'âge de 57 ans, et il fut enterré aux Cordeliers de Nancy.

Il avait eu entr'autres enfans, de Philippine, sa 2e femme, Claude, duc de Guise, tige des princes de Lorraine établis en France, et Jean, cardinal, célèbre sous le nom de cardinal de Lorraine. La date de la mort de Philippine de Gueldre, donnée par l'Art de vérifier les dates, s'accorde tout-à-fait avec celle de notre manuscrit, et le 26 février 1547 fut bien un samedi, d'après le calendrier perpétuel dressé par les savans Bénédictins.

La table des principales prières contenues dans le *Diurnal*, se voit sur le feuillet collé à la reliure en bois de notre manuscrit; les fermoirs n'existent plus. La tranche est dorée et historiée. Ce précieux volume accroît très-utilement la nombreuse série des manuscrits de ce genre, que la Bibliothèque du Roi possède pour le plus grand avantage de l'étude des arts et de la littérature des siècles passés.

66. Examen d'un diplôme de l'an 877; par un membre de la Société des antiquaires de Normandie et de la commission des antiquités du département de la Seine-Inférieure. In-8°. Paris, 1829; Tastu.

Par ce diplôme, un Hludovvicus, roi des Français, confirme un échange de terres fait par l'abbé et le comte de Corbie avec l'évêque de Tournay. Le pape y était intervenu pour autoriser la fondation d'une église, formalité, soit dit en passant, dont l'autorité royale se dispensait quelquefois. Le *signum* du roi est à la suite du dispositif de l'acte; le diacre Durand l'a reconnu *ad vicem Fridugisii ;* il est souscrit par les évêques de Reims, Tournay, Paris et Beauvais, par l'abbé et le comte de Corbie; enfin, il est daté de Compiègne, l'an de l'incarnation DCCCLXXVII, indiction X, l'an XX du règne du roi très-glorieux, et le 15 des kalendes d'avril; scellé d'un scel en placard, dont il ne restait que quelques morceaux en 1810. La pièce est aux archives du département de la Somme, où se trouve le chartrier de l'abbaye de Corbie.

M. le marquis Lever examine l'authenticité de ce diplôme, d'après les règles de critique accréditées par les travaux des savans diplomatistes; il reconnaît que sa date 877 avec le nom

de Louis ne conviennent ni à Louis-le-Débonnaire mort en 840, ni à *Charles*-le-Chauve mort en 877, puisque le roi se nomme *Louis*; reste Louis-le-Bègue mort en 879, mais après 2 années de règne seulement, et l'acte est daté de la XXe année du roi; comptant même le règne de Louis-le-Bègue de son autorité en Aquitaine, l'an 877 ne serait encore que la Xe année de ce roi et non pas la XXe comme le dit le diplôme; enfin, l'abbé de Corbie, Hodo, nommé en cette qualité dans la charte, en était revêtu en 855, et en 861 il fut fait évêque de Beauvais, et le *Gallia christiana* nomme d'autres abbés contemporains de l'évêque. Le règne de Louis III qui ne dura que 3 ans, ne sympathise pas mieux avec la XXe année du diplôme.

Ces faits mettent l'authenticité de l'acte en pleine suspicion; il a donc été fabriqué par un faussaire, et M. Lever en recherche l'époque comme simple objet de curiosité de diplomatique. Se fondant dès-lors sur l'absence de toute concordance entre la formule initiale et la formule finale, sur le nom Otgar, évêque prétendu de Beauvais, en 877, et qui est inconnu dans les Annales ecclésiastiques de la France pour l'époque de l'acte, et nommé seulement en 933, il en conclut la supposition de l'acte, il le rapporte à un temps postérieur à celui où Otgar avait occupé le siége de Beauvais, et il le fixe au XIIe siècle, après le rétablissement de l'évêché de Tournay. M. Lever est aussi enclin à absoudre la riche abbaye de Corbie de la fraude que révèlerait le diplôme si son objet n'était pas du plus minime intérêt (le droit de nommer à la cure d'un village, dans l'État d'un souverain étranger, la cure d'*Uscia, Huisse, Guise*, près d'Oudenarde en Flandre); il suppose donc qu'un diplôme primitif aura existé, qu'il aura été détruit, et qu'on aura tâché de le rétablir de mémoire au XIIe siècle.

Cette dissertation se distingue par une bonne critique, par la connaissance approfondie de la matière, et elle est de la part de M. Lever une nouvelle preuve de son zèle aussi louable qu'éclairé pour l'interprétation des monumens historiques du moyen âge. C. F.

67. Expédition archéographique en Russie.

En 1829, l'Académie impériale des sciences envoya une ex-

pédition archéographique, sous la direction de M. Stroief, dans le but de visiter les anciennes bibliothèques et archives de Russie, et d'en extraire, ou du moins de faire connaître les matériaux qu'elles pourraient offrir pour toutes les branches de l'histoire nationale. Depuis lors, M. Stroief a visité les gouvernemens d'Arkhangel, Vologda, Novgorod, Kostroma, Yaroslaf et Moscou. Les travaux de l'expédition se continueront encore dans le courant de cette année. Le dépôt des acquisitions de cette expédition est provisoirement établi à Moscou, où elles sont conservées au Collége des affaires étrangères; M. Stroief, qui se trouve en ce moment à St-Pétersbourg, a apporté avec lui quelques-uns des matériaux qu'il a recueillis.

Quatre volumes in-folio, chacun d'environ 700 pages, contiennent des copies de documens historico-judiciaires, qui servent à éclaircir les événemens historiques, la législation, etc., de l'ancienne Russie, depuis 1423 jusqu'à 1705. Ces documens sont au nombre de plus de 600, pour la plupart inconnus, et forment par conséquent un véritable trésor; ils sont publiés avec des notes critiques de l'éditeur.

Cinq grands portefeuilles contiennent des matériaux pour l'histoire de la littérature slavonne, et un sixième des matériaux bibliographiques et paléographiques, les premiers disposés par ordre alphabétique, les seconds par ordre chronologique. Avec ces matériaux, M. Stroief se propose de composer un dictionnaire raisonné des ouvrages et traductions qu'a produits la littérature slavo-russe jusqu'au règne de Pierre-le-Grand.

Un carton renferme une collection de documens judiciaires de toute espèce des xve, xvie et xviie siècles; ils sont au nombre de près de 400, et offrent une importante ressource pour l'histoire comparée de la jurisprudence. Parmi les portefeuilles restés à Moscou, il s'en trouve deux qui renferment des matériaux historiques et statistiques sur la Russie septentrionale; un avec des chroniques et autres matériaux sur la Sibérie, différentes traditions historiques, voyages, fragmens, etc.

Il serait superflu de parler des difficultés de toute espèce que M. Stroief et son compagnon M. Berednikof ont eues à vaincre. Les travaux de l'expédition ne sont pas encore terminés, et il faut espérer que les autorités locales et les particuliers aideront de leur concours les savans archéographes, pour terminer une

entreprise si utile et si intéressante. (*Sévernaïa ptchéla:* Abeille du Nord. — *Journal des Débats;* 25 février 1832.)

68. Médaille trouvée dans l'ile de Tasman.

Un cultivateur demeurant à l'extrémité de la baie de Tasman, trouva, après une forte pluie, une petite médaille d'argent, présentant d'un côté le buste d'Hercule, couvert de la peau du lion de Némée, et de l'autre, au milieu d'un carré, une tête de cheval portant cette légende en caractères grecs : *Sindion.*

Cette intéressante médaille, exécutée avec beaucoup de soin, et d'une conservation parfaite, se rapporte évidemment aux *Sindi*, tribu du Caucase, qui, au dire d'anciens géographes, habitaient les bords de la mer Noire et la chaîne des montagnes la plus voisine d'Anapa. Un grand nombre de colonies grecques s'établirent dans cette contrée et élevèrent les villes de Gorgipria, Hermoniassa, etc. C'est sans doute dans une de ces villes que fut frappée la médaille qu'on vient de découvrir. (*Le Temps;* 28 février 1832.)

69. Antiquités mexicaines rapportées par M. Franck, et Collection de dessins d'antiquités mexicaines exécutés par le même.

I. *Antiquités.* — Elles se composent de près de 500 pièces, parmi lesquelles on remarque des bas-reliefs, une grande quantité d'idoles, des statuettes, des amulettes et des vases en terre cuite au soleil ou au four, des flûtes, des flageolets, de petites trompettes et des sifflets de toutes espèces et sur tous les tons; une tortue d'une grandeur naturelle, fort bien travaillée, en granit assez semblable à celui de nos côtes; un bas-relief en pierre volcanique, représentant un singe couché sur une natte, un crabe ou cancer est sculpté sur l'épaisseur de cette pierre; une idole du dieu de la guerre ou *Tescalipuca,* le Mars mexicain: il est figuré avec un casque orné d'un magnifique panache, et ayant des ailes au dos; plusieurs statues représentant l'union du dieu qui précède avec *Thaloch* son frère; d'autres représentant la déesse *Tozi,* nom qui veut dire *notre grand'mère* ou la Cybèle mexicaine : on la voit assise ou debout, tenant sur un bras un petit enfant, ou ayant deux en-

fans, un sur chaque bras. M. Frank possède plusieurs idoles de cette divinité en terre rouge et grise ; un vase en terre rouge contenant des ossemens humains calcinés par le feu : on y reconnaît une portion de *cubitus ;* les flûtes, sifflets et trompettes dont nous avons parlé plus haut, sont d'une conservation telle que l'on peut facilement en tirer des sons et même les varier pour imiter le chant des oiseaux que les sifflets représentent pour la plupart, ce qui pourrait faire croire que les chasseurs mexicains s'en servaient comme de nos *appeaux* pour piper les oiseaux ; un de ces instrumens, qui figure une chouette, donne le cri lugubre de cet oiseau de nuit lorsqu'on souffle dedans ; les flageolets sont percés de trous comme les nôtres ; les trompettes, ornées de sculpture dans le goût étrusque, ressemblent assez pour la forme et la grandeur à celles de nos enfans.

On y remarque encore plusieurs pipes en terre cuite, couvertes de vernis rouge ; l'une d'elles représente un personnage nu, barbu et assis sur la cheminée de la pipe dont il forme le corps ; ce personnage, d'un caractère sauvage dans sa physionomie et dans ses formes, est néanmoins parfaitement modelé et exécuté, il fait face au fumeur et appuie ses mains sur ses cuisses, et ses jambes étendues s'alongent sur le tuyau qui est une prolongation de la partie sexuelle. Cette pipe pourrait bien représenter une divinité de la médecine, car, pour guérir certaines maladies, les prêtres mexicains présentaient aux malades une pipe qu'ils disaient être divine ; ils la remplissaient de plantes aromatiques et la leur faisaient fumer une ou plusieurs fois selon l'intensité de la maladie ; enfin des couteaux ou lames de pierre obsidienne, aussi tranchante que du fer, et plusieurs pierres précieuses, comme quartz, agates, jaspes et cristaux de roches taillés en boules, pendeloques ou autres formes, et percées de différens trous.

II. *Dessins.* — Cette collection, composée de vingt-une feuilles grand in-folio, comprend 600 objets environ dont la plupart appartiennent au musée de Mexico. Tous ces objets sont dessinés pour la première fois d'après nature avec un soin et une perfection rares (1), et se divisent à peu près ainsi :

(1) M. Franck est né à Munich, et est l'auteur, 1° des portraits qui ornent l'ouvrage in-folio ayant pour titre : *Maison de Bavière ou des*

1° 180 figures d'hommes et de femmes.
2° 55 têtes d'hommes et de femmes.
3° 30 masques et bustes.
4° 20 figures d'animaux.
5° 75 vases.
6° 40 ornemens.
7° 6 bas-reliefs.
8° 6 fragmens.
9° 33 flageolets et sifflets.
10° Enfin un grand nombre d'instrumens et d'objets divers.

On voit de quelle importance sont ces deux collections; M. Franck les a formées pendant un séjour de deux ans au Mexique. Les morceaux qu'il a dessinés appartiennent au musée national de Mexico, à la Société philosophique de Philadelphie, au comte Peñasco, riche propriétaire agricole de Mexico, à M. Castañedo, dessinateur des antiquités de Palenqué, à MM. Rich, Exeter et Marshall, négocians anglais à Mexico, à M. Poinsett, ministre des États-Unis au Mexique, à Mme la marquise de Silva Nevada, à M. Pasada, curé de la cathédrale de Mexico, à M. Keating, ingénieur des États-Unis; et c'est en faisant des tableaux ou des dessins pour ces personnes ou d'autres amateurs, que M. Franck s'est procuré par échange la collection d'antiquités dont nous avons parlé, collection qu'il a eu mille peines à faire sortir du pays, puisque les lois le défendent formellement.

Il est vivement à désirer que le Gouvernement fasse l'acquisition de ces collections pour nous les conserver, surtout en ce moment où il est question de la formation d'un musée ethnographique, établissement dont l'utilité est généralement reconnue par tous ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences.

70. Sur l'encaustique des anciens; par M. C. Friry.

Nous trouvons dans un mémoire que M. C. Friry vient de publier, à Remiremont, sous ce titre : *Peinture à la cire pure et au feu, ou nouveaux procédés encaustiques que l'on croit sembla-*

---

princes qui ont régné jusqu'à Maximilien Joseph, père du roi actuel, 2° de la *Biographie des plus célèbres artistes allemands*, contenant la première collection de portraits lithographiés publiée à Munich en 1809.

bles à ceux des anciens artistes grecs et romains (12 pages in-8°), une explication de la méthode pratiquée dans l'antiquité pour la peinture à l'encaustique. M. Friry, après avoir examiné ce qu'ont fait sur ce sujet plusieurs savans ou artistes, et entre autres le comte de Caylus et M. de Montabert, propose son procédé et ses explications dans les travaux suivans, que nous rapportons textuellement :

I. *Nouveau procédé encaustique, ou peinture à la cire pure et au feu.*

La première chose que doit faire la personne qui se propose de peindre par ce procédé est de se procurer de la cire blanche très-pure; la cire-vierge dont se servent les pharmaciens ne doit être employée qu'à défaut d'autres, parce qu'elle est toujours, en dépit de son nom, altérée par des mélanges.

La cire convenable trouvée, on se munit de bonnes couleurs, on les pulvérise, et, lorsqu'elles sont rendues impalpables, on procède à leur mélange avec la cire.

Cette opération est des plus simples; il suffit de se procurer autant de vases que l'on a de couleurs pulvérisées; on fait fondre dans le vase, au moyen du feu, une certaine quantité de cire; quand elle est dans un état parfait de fusion, on retire le vase et l'on y jette la couleur en poudre par petites parties, en ayant soin de mélanger le tout au moyen d'une spatule de bois; lorsque cette opération est terminée, la couleur se trouve incorporée avec la cire, et on laisse refroidir vase, couleur et cire jusqu'au moment d'en faire usage.

Cet instant arrivé (1), on fait de nouveau chauffer le vase; la cire colorée se fond, et on l'applique soit sur la toile, soit sur le bois, soit sur toute autre matière, avec un pinceau de poil de porc. Cependant, ce premier travail, malgré les différentes couches de couleur qu'on a pu donner au tableau, ne présente que des résultats informes et grossiers, parce que le corps sur lequel on porte le pinceau étant sans chaleur, la cire se fige au moment où on la pose, et on ne peut faire aucun mélange.

Mais, ces préliminaires accomplis, on peut dégrossir l'ébauche, et fondre les cires, mélanger les tons, les renforcer, les

(1) Il est bien entendu que le corps sur lequel on peint a été préalablement chauffé et pénétré de cire.

étendre, peindre enfin, et dans toute la portée du mot, au moyen de fers chauffés au feu.

Ces fers, pour être commodes, doivent avoir dix à douze pouces de longueur; leur grosseur varie suivant l'objet auquel on les destine: s'il s'agit de touches fines, de traits déliés, on peut prendre du fer de la grosseur d'une plume de corbeau; si l'on veut un instrument plus expéditif pour travailler d'une plus grande manière, il faut choisir du fer d'une plus forte dimension; on sent, d'ailleurs, que ces fers, qui sont à la peinture à la cire ce que les pinceaux sont dans la peinture à l'huile, doivent se trouver dans toutes les grosseurs sous la main du peintre.

Leur forme doit varier comme leur proportion; le fer, pour attaquer l'ébauche au pinceau, peut être façonné en forme de poinçon à bec recourbé; s'il s'agit de donner des touches, il faut qu'il soit évidé en forme de gouge ou de jettoir; s'il faut des traits fins et déliés, une espèce de tire-ligne peut atteindre le but qu'on se propose.

Le maniement des fers est aussi une chose importante, et quoique l'usage fasse connaître bien vite la manière la plus avantageuse de s'en servir, nous dirons cependant ce que l'expérience nous a appris.

On n'obtiendrait aucun résultat satisfaisant si l'on se contentait d'approcher timidement le fer du tableau sans l'attaquer lui-même; le fer chaud et rougi doit atteindre la cire et la pénétrer dans toute la profondeur de ses couches; alors elle se divise sous l'instrument et se laisse guider au gré de l'artiste; elle se prête aussi bien aux touches hardies qu'à celles qui demandent du moëlleux et de la souplesse.

Ces touches se donnent, soit en guidant au moyen du fer la couleur du tableau dans la partie que l'on désire toucher, soit en puisant la couleur avec le fer en forme de gouge dans le godet où elle se trouve froide; la cire colorée se fond par la chaleur du fer, et vient garnir son extrémité, qui, appliquée sur le tableau dans ce moment, rend, à la lettre, l'office du pinceau.

Lorsque toutes les parties du tableau sont terminées, on lui donne le lustre, qui tient lieu de vernis, en le frottant dans toutes ses parties, soit avec un linge très-net, soit avec une

brosse douce, on peut renouveler cette opération sans aucune crainte toutes les fois que l'air ou la poussière ternissent la peinture.

Inventeur de ce nouveau procédé encaustique, il nous siérait mal d'en vanter les résultats; il faut, pour qu'ils soient appréciés avec justesse, d'autres connaissances que celles d'un amateur; les artistes prononceront.

II. *Identité des nouveaux procédés avec ceux des anciens.*

1° Les mots *urere*, *inurere picturam*, que, suivant nous, les procédés de M. de Caylus et de M. Montabert ne traduisent pas, ne nous paraissent pas offrir de difficulté; le fer rouge ou cautère qui parcourt la peinture, qui la sillonne dans tous les sens, ne la brûle pas sans doute, dans toute l'étendue du mot, car il ne resterait que des cendres; mais il attaque la peinture d'une manière si intime, si immédiate, que, si c'était un corps ayant vie, il y aurait brûlure, et, si c'était une matière moins compacte, il y aurait ustion.

2° Des garanties d'éclat et de solidité sont assurées aux nouveaux procédés, et par l'usage constant de cires toujours colorées au même degré, appliquées, non sur des couches de cire qui lors du travail pourraient les absorber, les noyer en quelque sorte, mais seulement sur des corps pénétrés de cire, et encore par l'emploi incandescent du *cauterium*, qui garantit une cohésion parfaite entre la peinture et la matière sur laquelle on peint.

3° Tous les instrumens et moyens des anciens auteurs se trouvent employés; on fait usage, non-seulement de la cire, des couleurs, du feu, de pinceaux, de vases pour apprêter les couleurs, de réchauds pour fondre les cires que l'on colore, mais on se sert encore de fers rougis au feu, appelés *cautères*.

Le cautère que ces auteurs signalent, est dans notre Encaustique un instrument de première nécessité; sans lui, il nous serait impossible de peindre.

Si nous n'en faisons pas un réchaud comme nos devanciers, c'est que d'abord les dictionnaires s'opposent à cette traduction; qu'en second lieu cette forme ne nous offrirait aucun résultat satisfaisant, et qu'enfin un ancien auteur et le raison-

nement paraissent indiquer une forme analogue à celle que nous lui donnons.

Cet ancien auteur, Plutarque, qui connaissait la Grèce et avait vu bon nombre de tableaux peints à l'Encaustique, dit dans un de ses ouvrages : « Viens, que je fixe dans ta mémoire ce que tu as vu : alors elle approche une *petite verge toute rouge* comme celle dont se servent les peintres (1). »

Cette petite verge rouge est-elle un réchaud ? nous ne le pensons pas, et nous la regardons comme le morceau de métal rougi, appelé *cauterium*.

A l'appui de notre opinion vient encore un autre passage du même auteur. « Il semble, dit-il, que la simple vue ne peigne qu'à l'eau des images, qui bientôt se flétrissent, disparaissent et échappent à l'esprit, mais la vue des amans, *trace en feu*, comme dans les tableaux à l'Encaustique, des images dont les traits durables vivent, se meuvent et se conservent toujours dans la mémoire (2). »

Il nous semble que ces mots *tracer en feu*, relatifs au mode d'exécution de l'ancien Encaustique, sont péremptoires et éloignent toute idée de réchauds. Impossible avec ces derniers de rien tracer en feu : notre verge rouge, seule, peut le faire.

Il est encore une dernière considération qui nous paraît décisive.

En chirurgie, le cautère est un instrument de fer que l'on applique rougi sur les parties charnues que l'on veut brûler; pourquoi, demandons-nous, a-t-on donné le même nom à un instrument de peinture ? N'est-ce pas à cause des rapports frappans qui existaient dans l'emploi de ces deux instrumens.

4° Nous avons signalé les difficultés qui naissent de l'emploi de coffrets de fer-blanc, surtout relativement aux dimensions que l'on veut donner aux tableaux; par nos procédés, on peut peindre comme les anciens, dans toutes les proportions.

5° Ce qui était difficile à exécuter dans l'ancien Encaustique, présente des obstacles dans le nouveau.

Ainsi, ces traits déliés, objet d'une lutte savante entre Apelle et Protogène, sont d'une exécution peu facile dans

(1) Plutarque. *De sera numinis vindictâ.*

(2) *In amatorio* (Traduction de M. de Caylus).

notre peinture et demandent beaucoup d'adresse et de légèreté dans le maniement du *cauterium*.

L'ébauche d'un tableau présentait moins de difficulté que son dernier fini; nous éprouvons, et la même facilité, et le même embarras.

6° Les passages des anciens auteurs qui paraissaient inexplicables se prêtent désormais à une interprétation facile.

Pline, en disant que le Jalysus de Protogène avait été peint avec plusieurs couches de couleur superposées, passait aux yeux de quelques critiques pour un amateur de bas étage, adoptant crédulement les traditions populaires; les personnes qui feront usage du *cauterium* seront moins tranchantes, et resteront convaincues de la possibilité et de l'utilité d'un tel travail.

La peinture au *cestrum* ou *viriculum* ne restera peut-être plus une énigme que personne ne cherchait à comprendre; nous nous sommes convaincus que la peinture à la cire peut se pratiquer dans de petites proportions, et sur des corps durs, tels que l'ivoire, par exemple, sans qu'il soit besoin de faire constamment usage de pinceaux et de fers chauds; il y a dans ce dernier genre un travail à froid qui peut ressembler en quelque sorte à l'action du burin.

Nous pourrions encore signaler de nouveaux rapports entre notre peinture et celle des Grecs, en parlant de l'éclat des couleurs, de la transparence des ombres et de la solidité que paraît avoir notre travail; mais pour ne pas être taxé de partialité, nous remettons le jugement sur ces parties aux personnes qui, s'occupant d'antiquité et de beaux arts, voudront avoir en communication les résultats de notre Encaustique. Nous nous engageons, sur leur demande, à les leur faire parvenir (1).

Nous livrons à la publicité des procédés dus au hasard et à quelques loisirs, dans un temps peu propice aux arts; amis de la paix, pour fleurir il leur faut un horizon dégagé de toute prévision d'orage; aujourd'hui, ces lignes tracées par un individu sans nom dans les arts, passeront peut-être sans être

(1) Notre Encaustique présente de grands avantages dans la restauration des tableaux à l'huile, tant par la fixité des tons qui ne changent jamais, que par la facilité que l'on a de travailler et même d'enlever la restauration sans nuire au tableau.

aperçues, sans éveiller l'intérêt, fixer l'attention ; on n'a pas reculé devant ces inconvéniens ; les frimas qui approchent n'empêchent jamais le laboureur prévoyant de confier les semences à la terre, et des plantes utiles et précieuses naissent parfois du germe inconnu et dédaigné, transporté par les vents.

HISTOIRE.

71. Fête du Mela, a Bénarès.

Cette solennité a lieu dans le voisinage de Doorga Koond le premier mardi après le Holee. Les murs des jardins, depuis Bheloopoor jusqu'à la fontaine, surmontés de terrasses à balcons en pierres de taille, sont couverts d'une multitude de spectateurs élégamment vêtus. Les personnes qui aiment mieux faire une partie de Swaree, se promènent dans la foule, montées sur des chevaux ou des éléphans richement caparaçonnés. Il n'y a point, proprement parlant, de cortége; mais des bandes d'acteurs ambulans, habillés en Jogees, le visage barbouillé de terre, tenant à la main des touffes de plumes de paon, et déguisés en femmes natchoises, telles que les Chumarins, les Sootrasuhees et les Fuqeers musulmans, vont çà et là en dansant et en chantant. Parfois des groupes différens luttent entre eux dans l'art de déclamer des vers; et les acclamations du public sont la récompense des vainqueurs. Les pauvres sont naturellement enclins à faire l'éloge des richesses ; il n'est donc pas étonnant que des ballades telles que la suivante, soient populaires parmi les Indiens de cette classe :

Sans un sol, contente-toi de ramasser de sales croûtes de pain.
Avec un sol, prends et choisis ; car c'est alors que s'offrent toutes sortes de friandises.
Sans un sol, repose ta pauvre tête sur la terre.
Avec un sol, penche-toi comme un roi sur un lit de plumes
Oh! les sous sont de toutes les choses mondaines les plus estimées !

Et le pauvre misérable qui n'a pas le sou est estimé moins qu'un demi-sol !

Lorsque le soir approche, la foule se rend sur les bords de la rivière, qui, alors, présente le plus beau des spectacles dont puissent se glorifier les ordonnateurs des fêtes de Kashee. Toute la rivière est couverte de bateaux de toute espèce, décorés de plateformes et de dais, de lampes à verres de couleur, de torches et de transparens bleus. Les négocians et, en général, tous ceux qui en ont les moyens, ont à bord des bandes de jeunes filles natchoises ou de bouffons, et des petits garçons exercés à la danse.

Vers neuf heures la grande pinasse du Rajah descend de Ramuagur, et va prendre position au large en face du milieu de la ville; cependant le Rajah préfère, en général, se promener ça et là incognito dans son Sonamookhee, en fumant son hooqqu.

Ce qui frappe le plus l'attention d'un spectateur européen, dans la pompe de cette fête navale, c'est le lit d'apparat avec ses rideaux de musquito, qui surmonte le toît de la pinasse du Rajah. Je ne crois pas qu'il en fasse jamais usage; car la représentation dure sans interruption jusqu'à l'heure de midi du jour suivant. Comme de raison, les pâtissiers ou putwaec jouent un grand rôle dans cette occasion.

Les seuls renseignemens que j'ai pu me procurer touchant l'origine de cette fête, m'apprennent que Meer Roostum Ulee, lorsqu'il occupait le Soubah de Bénarès, habitait le Meer Pooshta, qu'il avait construit lui-même sur le bord de la rivière; et que le Rajah Bulwunt Singh, peut-être pour lui faire honneur, commença à célébrer le Holee sur la rivière, afin qu'il pût jouir de la fenêtre de son appartement du coup-d'œil de ce spectacle nouveau; mais le nom du jour où se donne la fête, semble indiquer que son institution est d'une plus haute antiquité. Il ne se mêle aucune espèce de rite religieux à sa célébration.

72. Voyage à Laos (royaume d'Asie); par le Dr Richardson. (*Séance de la Société asiatique de Calcutta*; du 5 mai 1830.)

Le récit que fait le Dr Richardson de son voyage à Laos, inséré dans une lettre du major Burney, est une simple esquisse

provenant de ses entretiens avec ce savant. Il y a environ six mois qu'un chef de Laos envoya un détachement à Moulmein avec une lettre pour M. Maingy, commissaire civil, qui l'invitait à envoyer à Laos un officier anglais; et M. Maingy se prévalut de cette circonstance pour recueillir quelques détails sur ce pays, en envoyant le Dr Richardson (qui paraissait très-propre à cet emploi) explorer cette ville.

En conséquence, le Dr Richardson se dirigea pendant quatre jours vers *Saluen River*, et de là prit la direction E. N. E. Son voyage dura 44 jours, dont 27 seulement furent consacrés à la marche, et son absence fut d'environ 3 mois. Les naturels de Laos dont il était accompagné lui dirent franchement qu'ils n'avaient pas cru devoir le conduire dans leur pays par le chemin le plus court et le plus direct, parce qu'ensuite il pourrait lui-même guider contre eux une armée anglaise, et que par cette raison ils pensaient qu'il était convenable de marcher, comme le fait l'éléphant, sur un chemin difficile; il tâte d'abord avec le pied, et s'assure s'il peut sans danger y confier le corps. »

Arrivé à la résidence du chef de Laos, le Dr Richardson s'aperçut immédiatement que l'invitation envoyée à M. Maingy n'était considérée que comme un compliment insignifiant, ce chef ne l'ayant faite que dans la persuasion qu'aucun officier anglais ne voudrait ou ne pourrait entreprendre et achever ce voyage. L'arrivée de *Kula Phyoo* ou de l'étranger blanc excita donc une grande sensation dans le pays; une vieille prédiction y était répandue comme dans la plupart des nations chinoises de l'Inde, qu'elles étaient destinées à être un jour conquises par les hommes blancs. Ce qui augmentait l'effroi produit par l'arrivée de l'étranger blanc, c'était la circonstance que le pays de Laos avait éprouvé l'année précédente une grande inondation, et que lorsque les eaux s'étaient retirées, on avait trouvé un poisson blanc, une corneille blanche, et plusieurs autres animaux blancs.

Malgré tous ces terribles présages, il paraît que le Dr Richardson fut traité avec assez de bonté; cependant le peuple et le chef témoignèrent de fortes appréhensions contre la puissance des Anglais et leurs intentions. Ils étaient frappés surtout de ce que nos troupes n'avaient pas eu peur d'aller en plein

jour attaquer Martaban, quoique, disaient-ils, « il eût mieux valu l'attaquer de nuit », et qu'elles auraient pu alors brûler tous les habitans dans leurs lits. Le Dr Richardson les assurant que les Anglais ne voulaient pas intervenir dans les affaires des autres peuples, si ces peuples les laissaient tranquilles, et que nous attaquions ouvertement, ils répondirent : « *C'est* pourquoi nous avons si peur de vous; si vous arriviez lentement, ou par des chemins détournés, comme un Birman, nous pourrions espérer de vous échapper, mais il n'y a pas moyen de vous résister quand vous venez vous jeter sur nous comme un animal redoutable. »

L'endroit où se rendit le Dr Richardson, est appelé Laboung par les Birmans; il est situé à une demi-journée de marche de la capitale du Laos du nord, appelé par les Siamois et les naturels du Laos, *Ch'haing-mai ;* par les Birmans *Zemee,* et par les Portugais et les voyageurs anglais, *Janguma*, etc. On ne paraît pas avoir déterminé avec précision sa latitude; mais elle s'étend, d'après toutes les probalités, entre le 19 et le 20 degrés. Il dit avoir mis 25 jours à s'y rendre, depuis la ville de Pegu, dirigeant sa route au N. E., et qu'il a traversé des contrées riantes et fertiles. Le Dr Richardson a trouvé la route difficile et montagneuse, et a vu peu de traces d'habitations, autres que la ville de Laboung (dont il estime que la population ne dépasse pas 2500 ames), et quelques petits villages. Le titre du chef est le même que celui qui a été donné au roi de Siam par son peuple : « Le maître de la vie. » Le chef et le peuple s'efforcèrent de faire croire au Dr Richardson qu'ils n'étaient pas tributaires du roi de Siam, et que ce n'était que par occasion qu'ils envoyaient du bois de *teak* à Bangkok. Cependant, le major Burney, d'après tout ce dont il s'est assuré dans ce dernier endroit, et d'après tout ce qui a été affirmé par le Dr Richardson, semble convaincu que cette partie du Laos du nord paie tribut au roi de Siam.

Aussitôt que le Dr Richardson fut arrivé à Laboung, on envoya un exprès à Bangkok, où l'on avait également fait parvenir les présens de M. Maingy, et l'on attendait la réponse avec beaucoup d'inquiétude. Il ne fut pas permis au Dr Richardson de se rendre à Zemee. Il nous représente le pays comme abondant en éléphans et bêtes à cornes; il n'aperçut point de blé, et la principale nourriture du peuple était une

sorte de riz très-substantiel. Il ne vit non plus ni gelée ni neige; mais le thermomètre, à huit heures du matin, descendait à 46°. Il ne paraît pas avoir remarqué aucune chaîne imposante de montagnes. Le peuple y parle la même langue qu'à Siam, avec une légère différence de dialecte. La tournure des hommes ne frappa pas autant le Dr Richardson par cet air de corpulence et de force qui distingue ordinairement les races du nord. Les femmes sont belles et parfaitement bien faites, et ont de beaux yeux; et ne tiennent nullement de l'air tartare ou chinois. Les hommes portent, pour turbans, des rouleaux plus considérables de draps que les Birmans. Leurs vêtemens sont les mêmes que ceux des Birmans, et sont de soie ou de coton bleu à raies. Les jeunes femmes vont le sein découvert; mais les vêtemens sont plus modestes que ceux que l'on porte dans le Birman.

On n'a pas beaucoup de considération pour les prêtres; ce qui n'est pas étonnant, quand on examine le relâchement de leurs mœurs. Ce que le père Marina raconte du peuple de Lanjang, ou du Laos du sud, qui font rôtir leurs volailles avec leurs plumes, est parfaitement vrai. Le Dr Richardson a vu plusieurs naturels rôtir des volailles de cette manière et sans qu'elles eussent été vidées.

Les monnaies qui ont cours dans le pays sont les mêmes qu'à Siam. En fait de productions, le Dr Richardson a vu beaucoup de coton, d'ivoire, de laque en branches et de musc, qu'il apprit qu'on échangeait contre des articles de Chine, d'où une caravane, composée de 1000 ou 2000 chevaux ou mulets, arrive chaque année à Laos. Cependant, comme elle avait été pillée environ trois ans auparavant, la caravane n'avait pas paru à Laboung depuis deux ans, mais elle y était attendue cette année. On dit au Dr Richardson que les marchands chinois des frontières avaient envoyé au roi de Siam une députation, avec une somme en or, pour solliciter de S. M. sa protection à l'avenir pour leur caravane annuelle. Le Dr Richardson pense qu'il n'y a pas de mines de cuivre à Laos, et on l'assura que tout ce métal y était apporté par la caravane chinoise. Il y a beaucoup de mines de fer dans le pays, et ses habitans fabriquent des canons de fusil passables. Il vit un échantillon de minerai de plomb, et apprit qu'il y avait de l'étain en grande

abondance au-dessus de Zemee. Le bétail y est à bon marché, et coûte peu à nourrir. Il se vend à peu près 2 roupies, 8 annas par tête, et le Dr Richardson est parvenu à en transporter avec lui 60 à Moulmein, et environ 300 autres devaient le suivre. Nous avons en cela une preuve combien il serait à désirer d'avoir l'avantage immédiat d'un ordre du gouvernement pour l'approvisionnement du bétail nécessaire aux troupes européennes de Moulmein.

Le peuple de Laos redoute les Birmans ; et le cruel système de la guerre aux frontières et de l'esclavage qu'avait fait cesser notre occupation des provinces du Tenasserim dans la partie du Sud, règne encore dans toute sa force au Nord entre Laos et Ava. Il paraîtrait que comme dans le Birman l'on achète et l'on vend les femmes à Laos ; le prix d'une femme y est de 10 têtes de bétail ou de 25 roupies.

Les larges draps anglais, les toiles de Perse, et la coutellerie, sont très recherchés à Laos, et l'on doit espérer qu'avant peu on pourra établir un commerce utile et considérable entre ce pays et Moulmein, et que même la caravane chinoise se déterminera à se rendre à ce dernier endroit.

Les extraits des lettres de M. Gérard, relatives aux coquilles fossiles qu'il a recueillies, dans son dernier voyage, sur les montagnes couvertes de neiges qui bordent le Thibet, sont très-curieuses sous un point de vue géologique, et nous ne doutons pas qu'elles n'apportent de nouvelles connaissances, si même elles ne modifient certaines théories. Le point le plus élevé qu'il ait atteint sur quelques-unes de ces montagnes, fut sur la crête d'un défilé, à 17,000 pieds de hauteur; et là il trouva également des fragmens de rocs, avec des empreintes de coquilles, qui doivent avoir été détachés des pics contigus qui s'élèvent encore bien au-dessus de ce niveau élevé. Cependant, les rocs formés de ces coquilles ont généralement une hauteur de 16,000 pieds ; et l'un de ces pics avait une élévation perpendiculaire d'un mille au-dessus du niveau le plus rapproché. « Ceci, dit M. Gérard, est une anomalie, encore sans exemple, et sera reçu avec circonspection, si ce n'est avec défiance. J'ignore quels sont les sentimens qui ont agité les autres voyageurs à la vue de ces restes d'une création anté-diluvienne, mais je ne puis exprimer l'émotion que j'ai éprouvée

en contemplant les myriades d'animaux privés de vie, qui habitaient la terre antique, peut-être même à l'époque de sa création; et en songeant à la manière dont la plupart ont péri à cette hauteur, où pendant des siècles ils ont blanchi sous les cieux. En quelques endroits les champs en sont couverts, et leurs amas les plus considérables végètent maintenant dans la poussière des alluvions des premiers sols sous-marins. A quelle époque reculée ces terrains élevés furent habités par les poissons de la mer, et comment tous les sommets des rochers sont venus à se former par la destruction d'un si grand nombre de coquilles, est une question importante à examiner. Je ferai seulement remarquer que les échantillons que j'ai recueillis sont frais et entiers, comme s'ils venaient d'être tirés de leur propre élément, tandis que le rocher, lorsqu'on le brise, présente les coquilles dans leur formation la plus parfaite. » Dans un autre endroit, M. Gérard dit : « Un instant avant de traverser les frontières de Ludak et de Bussahir, j'éprouvai une extrême satisfaction par la découverte d'un lit d'huîtres anté-diluviennes, attachées au rocher comme si elles étaient encore vivantes. » Sous quelque point de vue que cet objet soit envisagé, ou quelque interprétation que l'on en puisse donner, quelle pensée sublime inspirent ces millions de débris marins déposés à une élévation si extraordinaire, et ces immenses sommités de rochers qui en sont formés, et qui dominent tristement ces solitudes désolées où l'Océan roulait jadis l'immense profondeur de ses eaux ! »

Le mémoire de M. Wilson sur les anciennes médailles trouvées dans l'Inde, est précédé d'une dissertation du colonel Tod, contenue dans le Ier vol. des *Transactions* de la Société royale asiatique, sur quelques anciennes médailles grecques, parthes et hindoues, d'après un nombre très-considérable qu'il avait recueilli dans l'Inde. « Deux de ces médailles attestent l'existence de deux souverains de Bactria, Apollodotus et Menander. L'origine des autres n'est déterminée que d'une manière conjecturale; mais, d'après les caractères grecs qu'on voit sur quelques-unes d'elles, combinés avec les usages des Perses et les emblêmes des Hindous, il y a peu de doute que ce ne soient des médailles des princes parthes ou bactriens qui régnaient sur les provinces indiennes. Cela a été plus amplement établi

par Auguste Schlegel, dans un mémoire sur les médailles du colonel Tod, dans le journal l'*Asiatique*. M. Wilson croit aussi avoir deviné un nom sur l'une d'elles, qu'il désigne par *Edobigris*, et il fait remarquer que c'était le nom donné aux rois scythes-indiens, qui régnaient sur les pays qu'arrose l'Indus jusqu'à son embouchure, au commencement de l'ère chrétienne.

L'intérêt qu'inspire de telles antiquités m'a engagé à examiner la collection de la Société pour m'assurer si nous possédions quelques-unes d'entre elles. Outre une quantité de médailles, nous avons aussi divers dessins faits sous la direction de feu le colonel Mackensie, d'après les originaux de son cabinet ou de ceux de différentes personnes. J'ai aussi examiné ma collection et celle de M. James Prinsep; et de tous ces renseignemens j'ai recueilli des données intéressantes sur un sujet dont jusqu'ici on ne s'est presque point occupé, la numismatique de l'Inde ancienne. Dans mes recherches j'ai retrouvé beaucoup de médailles décrites et dessinées par le colonel Tod, et quoique je n'aie pas eu le bonheur d'en découvrir une seule qui autorise, par une inscription lisible, ou par des devises faciles, des appuis positifs à ses déductions ou à celles de Schlegel, cependant la Société ne doit pas attacher peu d'importance à vérifier tout ce qui peut les expliquer, et à établir l'existence, non douteuse, de médailles semblables sur une vaste partie de l'Inde.

Dans la plupart des médailles d'*Edobigris*, les hommes portent un trident, et un monograme particulier, ayant quelque ressemblance avec une fourchette à quatre pointes émoussées, dont le manche est court et se termine en cercle ou par un diamant. Le trident long et le trident court se trouvent tous deux sur les médailles des anciens Parthes; mais nous n'avons jamais vu sur aucune médaille un symbole semblable au monograme en question. Le revers représente un homme avec une haute tunique avec des pans très-longs et des pantalons. Il a le bras gauche étendu, la main appuyée sur la hanche; de la main droite il semble jeter des grains d'encens dans le feu qui brûle sur l'autel, près duquel est posé un trident. Le revers représente un taureau, et une figure humaine près de lui; dans d'autres, la figure est bien distinctement du genre féminin,

et elle est placée en face du taureau. (*Asiatic Journal*; novembre 1830, p. 254.)

73. De temporum belli Mithridatici primi ratione dissertatio, quam ad rite obtinendos summos philosophicos honores (in Acad. Georgia Augusta) defend. A. C. W. Emperius. 30 p. Goettingue, 1829; Dieterich. (*Allg. Rep. der in-und auslœnd. Lit.*, 1829; vol. 2, cah. 5, p. 373.

Le mémoire de M. Emperius a pour but de jeter du jour sur un point d'histoire qui a donné naissance à beaucoup de controverses, c'est-à-dire la détermination de l'époque à laquelle Sylla fit la conquête d'Athènes. Les historiens flottent entre les deux années 86 et 87 avant J.-C. L'auteur, après avoir rassemblé dans les historiens anciens tous les faits épars qui pouvaient lui servir à découvrir la vérité, en fixe l'époque au mois de mars de l'année 86 avant J.-C. Il est d'accord sur plusieurs points avec les auteurs qui ont traité ce sujet avant lui; la scrupuleuse exactitude avec laquelle il expose ses faits, les lie et en déduit des conséquences, fait penser que c'est avec conviction qu'il a écrit son mémoire, et donne beaucoup de poids à son opinion.

74. Sur les recherches historiques et la manière d'écrire l'histoire en Bohême; par F. Palacky. (*Mon. der Gesell. des vaterl. Museums in Boehmen*; juillet 1829, p. 2.)

Un écrivain a dit : « Les peuples ont coutume de commencer à s'occuper de leur histoire, lorsqu'ils n'en ont plus. » Cette maxime, plus spirituelle que vraie, ne pourrait supporter un examen sérieux; car, s'il en était ainsi, la Bohême n'aurait pas d'histoire. Renfermée dans le cercle étroit de ses frontières, jamais on ne l'a vue remplir le monde du bruit de ses armes et de ses conquêtes : son rôle s'est borné à la défense de ses foyers. Long-temps on n'a rempli les pages de l'histoire que de la peinture déchirante des scènes de carnage ou de destruction; beaucoup d'historiens ont restreint l'histoire du peuple à celle du monarque; cependant il est pour l'écrivain une tâche plus noble, à laquelle bien peu pourtant ont pensé, c'est l'histoire du développement de la civilisation chez un peuple pacifié.

C'est là que le législateur et le philosophe trouvent des tableaux vraiment dignes de leurs méditations.

Les historiographes bohémiens n'ont rempli leurs ouvrages que du récit des dissensions politiques qui désolèrent leur patrie, des changemens de monarques, et jamais leur plume n'a retracé des tableaux qui puissent parler à l'âme et inspirer pour l'histoire nationale une véritable admiration.

Un autre défaut non moins grand est leur peu de respect pour la vérité. Les uns, en altérant certains faits, ont insisté sur ceux qui pouvaient donner à leurs ouvrages une teinte plus piquante; les autres ont fait de l'histoire un véritable roman, et revêtent les faits historiques les plus importans des couleurs que leur prêtait leur imagination; pendant long-temps aucun n'interrogea les monumens des temps anciens, et ne chercha à soulever le voile qui lui dérobait la vérité.

L'histoire de Bohême, on ne peut le nier, présente de grandes difficultés : il n'existe aucune histoire complète où l'histoire moderne puisse aller chercher des faits; elle ne consiste qu'en fragmens plus ou moins inexacts, qu'il est très-difficile de lier d'une manière satisfaisante.

Il ne faut pas croire que le manque de matériaux, de documens positifs, soit produit par le défaut d'historiens; au contraire, on a beaucoup trop écrit sur ce sujet, et il a donné lieu à beaucoup trop de controverses et à trop peu de recherches consciencieuses qui puissent jeter du jour sur les points encore obscurs.

Dans ces derniers temps, on a pourtant vu des historiens de mérite faire de nobles efforts pour faire disparaître de l'histoire nationale les faits apocryphes qui l'entachent; mais le résultat de leurs travaux n'a pas encore suffi pour lui donner le véritable caractère qu'elle devrait avoir, et l'on ne verra une histoire nationale écrite dans le style qui lui convient, que lorsque l'amour de la vérité et de la raison aura remplacé l'amour du fabuleux et du mystique.

L'histoire de Bohême peut être divisée en trois périodes, bien distinctes par le caractère qui leur est propre. La première est de 1100 à 1540, la seconde de 1540 à 1760, et la troisième de 1760 jusqu'à ce jour.

Le premier historien dont s'honore la Bohême est le doyen

Cosmas, l'Hérodote de sa patrie. Comme ce célèbre écrivain, il publia tout ce qu'il avait pu rassembler sur l'histoire primitive de sa nation, afin de l'arracher à l'oubli. Plein d'un sens droit et éclairé, il savait distinguer dans les traditions fabuleuses de ses ancêtres, ce qui était digne d'être recueilli. Son style seulement n'a ni la simplicité ni la grâce de celui d'Hérodote, son ouvrage est plein d'expressions et de tournures précieuses et recherchées, si communes aux écoles de cette époque, et par conséquent la faute en est plutôt à son siècle qu'à lui.

Les historiens de la première période sont divisés en deux classes; les imitateurs de Cosmas, qui ont cherché à donner une histoire nationale complète, et ceux qui n'ont écrit que l'histoire de leur époque.

Les plus marquans de cette période sont, dans la première classe, Dalimil, dont l'histoire en vers n'est à consulter que comme le recueil le plus intéressant des traditions; Pulkava, dont le mérite eût été plus grand s'il eût traité l'histoire d'une manière plus vaste; et Énée Sylvius, qui, malgré ses défauts, a le plus de mérite.

Dans la seconde période, nous voyons au premier rang, Wenzel Hayck von Liboean (1558), qui, pendant deux siècles trompa la postérité par ses fables grossières; Sixt von Ottersdorf, qui écrivit les troubles de Bohême, en 1546 et 1547; J. Blahoslaw, dont il nous reste une histoire des Frères Moraves; Wenzel Brézan (1609-1619), dont l'excellente histoire, puisée dans les archives dont la garde lui était confiée, est en grande partie perdue; Wilhelm Slawata, qui écrivit l'histoire de son époque, en 15 volumes in-folio qui se trouvent rarement aujourd'hui; Paul Skala von Zhor (1628-1638), qui ne méritait pas l'oubli dans lequel il est tombé; Bohuslaw Balbin, qui, sans son aveugle croyance aux mensonges de Hayck, eût été un historien célèbre; et Beckousky (1527-1658), qui ne publia qu'une nouvelle édition d'Hayck. La plupart des écrivains de cette période sont inconnus aujourd'hui, et cela vient de ce qu'ils ont écrit en bohémien. Nous ne parlons pas des historiens dont abonde cette période, et qui tous ont suivi les traces de Wenzel Hayck.

Le commencement de la troisième période est riche en historiens qui recueillirent toutes les fables éparses dans les an-

ciennes chroniques, et mêlèrent à l'histoire nationale des lambeaux de celle des pays voisins.

En 1760, parut Gelasius Dobner qui, le premier, publia une excellente critique de l'histoire de Hayck. En 1782, il commença à mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis, et malheureusement on n'a de lui que 6 volumes in-4° qui ne vont que jusqu'à 1198, le reste de son ouvrage est resté manuscrit, et par conséquent sans utilité pour l'histoire.

Le règne de Marie-Thérèse fut d'une heureuse influence pour les lettres. On créa, en Bohême, une Société des sciences qui, jusqu'à ce jour, s'est occupée de recherches historiques.

Le nombre des savans auxquels sont dus les plus précieux documens sont : Dobner, qui donne son nom à la nouvelle période historique, parce que tous les historiographes qui l'ont suivi ont marché sur ses traces ou l'ont imité. La critique historique et la collection des monumens historiques sont les principaux caractères de cette période. L'opinion de Dobner sur certains points d'histoire a donné lieu à une polémique très-vive, et sans aucune utilité pour la science. Parmi ses adversaires, on compte : Franz Pubitschka, qui publia 11 volumes d'un grand mérite sur l'histoire chronologique de Bohême ; Pelzel, dont l'ouvrage principal est la biographie de l'empereur Charles IV et de son fils Wenzel ; viennent ensuite l'histoire de Bohême et sa Nowa' Kronyka Ceska'. La plupart des ouvrages de cet historien sont le fruit de longues et pénibles recherches, mais d'une lecture sèche et aride. Dobrowski, dont le mérite est éminent, mais qui, par malheur, n'a pas réuni en un seul corps d'ouvrage les excellens mémoires qu'il a publiés.

Nous ne parlerons pas ici d'une foule d'écrivains distingués, mais d'un mérite inférieur à celui de ceux que nous avons cités, qui terminent cette période.

Ainsi qu'on l'a pu voir par l'esquisse rapide que nous venons de tracer, dans la première période historique, les écrivains, errant sans guide dans le dédale des fables et des traditions, composèrent leurs écrits sans avoir bien compris le véritable but de l'histoire ; cependant quelques éclairs brillent au milieu de cette obscurité. Dans la seconde période, sans connaître mieux le but de l'histoire, les historiographes, in-

struits des fautes de leurs prédécesseurs, marchèrent dans une meilleure voie, et cependant n'obtinrent que de faibles résultats. Dans la troisième, le plan fut vaste et bien conçu, mais la tâche immense que s'étaient imposée les historiens les empêcha de mettre leurs projets à exécution, et malgré les progrès rapides que firent les sciences historiques, elles n'arrivèrent pas au point de perfection auquel on voulait les élever. Les efforts des historiographes modernes promettent cependant de plus heureux succès. G—d.

75. **Voyages historiques et littéraires en Italie pendant les années 1826, 1827 et 1828, ou l'Indicateur italien; par M. Valery. 2 vol. in-8° de iv-488 et 307 pag. Paris, 1831; Lenormant.**

Le beau sol de l'Italie, foulé si long-temps par les hordes barbares, l'est depuis quelques siècles par des invasions d'une autre espèce. Savans, artistes, *touristes*, et surtout curieux y affluent de tous les pays du monde. Tous vont y chercher des souvenirs et croient y trouver des inspirations. Si les premières irruptions ont été fatales aux arts et aux sciences, les modernes, il faut l'avouer, sont faites dans un tout autre but, mais on exagère beaucoup peut-être leurs résultats. Le plus certain, jusqu'à présent, est une multitude innombrable d'ouvrages sur l'Italie qui nous inondent depuis un siècle et se reproduisent sans cesse sous toutes les formes. Il n'est point de curieux qui, après avoir traîné son désœuvrement au-delà des Alpes, ne se croie obligé de mettre le public dans la confidence des plus minutieuses observations, se fiant un peu trop sur la magie de ce beau nom d'Italie avec lequel on est sûr d'éveiller tant de sympathies. Quoique plus d'un voyageur ait lassé la patience du public, et qu'il soit difficile aujourd'hui de satisfaire pleinement sa curiosité, nous croyons que le livre de M. Valery est, plus qu'aucun autre, susceptible d'y parvenir. Depuis le voyage de Lalande, aucun n'avait réuni tant de notions, tant de documens en tous genres. « Malgré de nombreux et spirituels ouvrages sur l'Italie, dit M. Valery dans sa préface, il m'a semblé qu'il n'en existait point qui pût aujourd'hui servir de guide. Le voyage de Lalande, composé avec de bons renseignemens, est déjà ancien, et, depuis l'époque où il a paru,

l'histoire de l'art a fait d'incontestables progrès...; l'Indicateur que nous publions a profité de ces progrès; il s'en rapporte aux récentes et meilleures autorités : à Lanzi, pour la peinture, et à MM. Cicognara et Quatremère, pour la sculpture et l'architecture; les impressions seules nous appartiennent. » On voit avec plaisir M. Valery rendre justice au mérite du voyage de Lalande; et l'on doit lui en savoir gré. Il y a assurément modestie de sa part à ne pas vanter hautement la supériorité incontestable que lui donne sur son devancier la marche naturelle des choses. Cependant il est vrai de dire que le plan de l'ancien voyage est beaucoup plus étendu et qu'il embrasse aussi tous les genres de sciences. M. Valery n'a fait entrer dans le sien que les arts, l'histoire, la littérature et la bibliographie. On vient de voir comment l'auteur a entrepris de traiter les arts, et quels guides il a suivis dans ses jugemens sur les innombrables chefs-d'œuvre qui se sont offerts à chaque pas à ses regards. Pour la partie historique et littéraire, nous allons le laisser tracer lui-même le plan qu'il a suivi. « J'ai cru, dit M. Valery, que la réforme qui s'est faite de nos jours dans l'histoire, que le système du vrai, le soin des recherches, la peinture des détails pouvait s'étendre aussi aux relations de voyages, et les principes de l'école pittoresque m'ont particulièrement semblé applicables à celles-ci. Les événemens mémorables, les grands personnages, les souvenirs poétiques de l'Italie, ont ainsi été ramenés dans mon travail au sujet des lieux et des monumens. Lorsqu'une inscription était caractéristique, je n'ai pas craint de la donner : souvent elle m'a révélé quelque infortune touchante, quelque talent supérieur, ou quelque noble caractère ignoré, méconnu. »

En terminant sa préface, M. Valery cherche à prévenir un reproche qu'on pourrait lui adresser : « Pour peu, dit-il, que l'on soit doué de quelque facilité d'impression, il est difficile d'échapper à certaines inconséquences.... L'Italie, théâtre de tant de contrastes, vous y expose bien davantage; j'ose espérer que les miennes, du moins, sembleront généreuses et honorables. Ce n'est peut-être pas d'ailleurs précisément se contredire que de sentir diversement et par intervalle sur les mêmes sujets. » On voit que M. Valery ne se défend point du reproche de contradiction dû à cette facilité d'impression sur laquelle il passe

délicieuse pour laquelle Amédée VIII abandonna successivement la couronne des ducs de Savoie et la thiare des souverains pontifes. Le nom de cet endroit, et la joyeuse vie qu'on y menait, ont donné lieu à la locution italienne *andare a Rippaglia*, que nous avons changée en celle de *faire ripaille*.

En traversant le lac Majeur, la vue du colosse d'Arône fournit à notre auteur des détails dont la naïveté plaira aux lecteurs à qui ils donnent lieu de faire une connaissance plus particulière avec leur guide. Nous allons le laisser raconter lui-même son entrevue avec la statue de St-Charles Borromée. « Comme confrère, je lui devais une visite; car si je n'ai pas tout-à-fait le génie de Leibnitz et de Fielding (quoique je me sois occupé comme un autre de philosophie, et que j'aie aussi composé ma nouvelle), j'ai été doué de la haute stature de ces grands hommes. J'aurais bien voulu pénétrer dans l'intérieur de cette grosse et médiocre statue, et méditer dans le nez du saint comme d'autres voyageurs; mais ma taille était un obstacle pour monter l'escalier, et j'en suis resté là avec le colosse : c'est ainsi qu'une mutuelle supériorité s'oppose quelquefois à l'intimité. »

M. Valery, dans ses divers voyages en Italie, a pris les routes du Simplon et du Mont-Saint-Bernard. En passant par cette dernière, il entre dans quelques détails curieux sur le couvent, et cite quelques anecdotes sur le passage de l'armée française. Il n'a pas manqué d'aller rendre visite aux célèbres chiens de l'hospice, et comme M. de Chateaubriand avait justement reproché à Buffon d'avoir oublié le chien vulgaire de l'aveugle, il le trouve plus inexcusable encore d'avoir pu « omettre ce chien de grande et noble stature, cet hôte vigilant de la montagne, ce compagnon des travaux, des dangers et presque de la charité de ses maîtres, ce chien enfin le plus *respectable* de son espèce. »

Dans la bibliothèque de Verceil, M. Valery voit le célèbre livre des évangiles, copié, dit-on, de la main d'Eusèbe, premier évêque de Verceil au 4ᵉ siècle, et reproche à Lalande d'avoir donné ce manuscrit pour l'autographe de saint Marc, « quoique, ajoute-t-il, la version soit latine et que les apôtres n'aient jamais écrit qu'en hébreu ou en grec. » Lalande a rap-

porté sur ce manuscrit une tradition qui est la même que celle qui est répandue sur le manuscrit conservé à Venise comme autographe de saint Marc. On sait que ce dernier manuscrit est dans un état de dégradation qui a long-temps bravé les efforts des plus habiles antiquaires, et donné lieu à de vives contestations entre eux. Enfin le savant Montfaucon a prouvé qu'il était écrit en latin. Peut-être le manuscrit de Verceil, qui est aussi en très-mauvais état, offrirait-il aussi matière à quelque doute; c'est ce que M. Valery ne dit pas. Il affirme seulement que les apôtres n'ont jamais écrit qu'en hébreu ou en grec, assertion très-hasardée pour ce qui concerne l'hébreu. Sur la foi de quelques auteurs des premiers siècles de l'église, on a cru long-temps à l'existence de l'évangile de saint Matthieu en hébreu ou plutôt en langue syriaque avec les caractères hébraïques, mais on s'accorde généralement aujourd'hui à regarder ce texte comme supposé, et le texte grec des 4 évangiles comme le seul original.

Plusieurs formalités auxquelles les voyageurs sont assujettis à leur entrée en Italie, donnent à M. Valery l'occasion de se livrer à quelques observations de mœurs qui ne manquent pas de malignité. Ainsi, le registre sur lequel chaque voyageur est obligé d'inscrire son nom, sa profession et son âge, « est, dit M. Valery, une lecture à laquelle j'ai souvent cédé, et ce livre ne laisse pas à sa manière que de faire penser. »

Entré dans la Lombardie, « plaine vaste, triste et monotone...; contrée *sans pittoresque*, sans physionomie, » qui « ressemble moins à ses propres habitans qu'à ses lourds dominateurs, » notre voyageur arrive à Milan. Il est frapppé de « son aspect français, si fort accru dans ces derniers temps et déjà remarqué par Montaigne. » Il paraît cependant que la domination autrichienne a apporté quelques changemens à cet aspect, si, comme il l'ajoute, « la multitude de guérites placées à tous les coins de rues, et le soldat automate que l'on y pose tous les soirs, ont quelque chose de triste et de menaçant. » Le séjour de Milan donne lieu à des descriptions détaillées de tous les monumens qui s'offrent en foule aux yeux de l'artiste et de l'antiquaire. Des rapprochemens historiques et littéraires, des observations de mœurs, des anecdotes sur la vie des grands

hommes, jettent de l'intérêt sur ces détails et les rendent attachans pour toutes les classes de lecteurs. Les bibliothèques de Milan ont été l'objet des investigations plusieurs fois répétées de notre voyageur, qui en décrit les principales richesses avec un soin et une exactitude consciencieuse. La bibliothèque ambrosienne compte 60 mille volumes et 10 mille manuscrits. Un des plus précieux est le fameux Virgile annoté par Plutarque. Là, M. Valery voit « avec une émotion *littéraire* » que partageront tous les amis des lettres, les célèbres Palimpsestes déchiffrés en 1814 par l'abbé Mai, découverte importante à laquelle on doit de précieux fragmens de la République et de trois plaidoyers de Cicéron, et les lettres de Fronton, et qui, comme l'observe M. Valery, peut encore être la source d'autres découvertes d'auteurs anciens. La bibliothèque de Brera a peu de manuscrits, mais elle compte cent mille volumes, et, de toutes les bibliothèques d'Italie, « elle est la plus au courant. » Il y a plusieurs bibliothèques particulières remarquables à Milan; telles sont les bibliothèques *Fagnani*, qui offre une belle collection d'Alde; *Melzi*, riche en 15es siècles italiens, *Reina*, *Litta*, *Archinto*, *Trivulzio*. Une bienveillance particulière a ouvert à M. Valery les portes de cette dernière, riche de trente mille volumes et d'environ deux mille manuscrits. Au nombre de ces derniers on remarque huit madrigaux et dix sonnets autographes du Tasse, l'autographe de l'*Orlando innamorato*, enfin une première copie très-bien conservée du *Dictionnaire de Calepin*.

Plusieurs établissemens attirent ensuite l'attention de notre voyageur. De ce nombre sont les écoles, et à ce sujet il cherche à justifier le gouvernement autrichien du reproche d'*obscurantisme* qu'on lui a adressé; il prouve les progrès de l'enseignement élémentaire, dans les états autrichiens, par des argumens irrécusables, des chiffres et des faits. Il n'y a rien à opposer à des résultats si bien constatés; mais c'est le seul bienfait que l'Italie doive à la domination autrichienne, et ce système bien entendu d'encouragement pour l'éducation populaire, forme un singulier contraste avec le despotisme déplorable qu'exerce la censure au préjudice des classes plus élevées. Une visite au musée de Brera; des détails pleins d'intérêt sur quelques litté-

rateurs célèbres, tels que Monti, Pindemonte et Manzoni, une revue des théâtres, pleine d'aperçus sur la littérature et les auteurs dramatiques, terminent ce livre consacré tout entier à la ville de Milan.

En quittant Milan, notre voyageur fait une excursion à la maison de Pétrarque, dont il ne subsiste plus aujourd'hui que quelques restes découverts il y a peu d'années. Elle était située dans une vallée profonde appelée l'*Inferno*, nom que Pétrarque changea en *Linterno*. C'est M. Marsand qui, le premier, a reconnu et fixé la vraie position de *Linterno*. A ce sujet, M. Valery entre dans des détails intéressans sur Pétrarque. On le voit avec plaisir saisir toutes les occasions de rappeler quelque trait relatif à ce grand homme, dont le vaste génie a eu tant d'influence sur son siècle et sur les suivans. Notre auteur ne regarde comme indifférente aucune action de cette vie si intimement liée à l'histoire de la renaissance des lettres. Tous les monumens qui s'y rattachent sont examinés avec soin, et de leur rapprochement avec les écrits du grand homme résultent toujours des aperçus pleins d'intérêt. M. Valery cite beaucoup de passages des poésies latines et italiennes de Pétrarque, et aucun ami des lettres ne s'en plaindra; mais nous lui reprocherons d'avoir laissé dénaturer par son imprimeur le premier vers de la touchante épitaphe que le poète avait fait graver sur le tombeau du fils de sa fille naturelle, vers que nous voyons ainsi tronqué :

Vix mundi novus hospes vitæque volantis.

Les environs du lac de Côme, parcourus plusieurs fois par notre voyageur, lui fournissent des descriptions et des détails intéressans. Il fait une excursion à la *Pliniana*, qui ne fut point, comme on le lit dans la Biographie (1), la demeure de Pline, mais qui tire son nom de la fontaine observée par Pline l'ancien et décrite par Pline le jeune, dont la lettre se lit contre le mur, et ne s'accorde pas du tout avec le passage de l'histoire naturelle de son oncle. Le palais actuel de la Pliniana est un gros bâtiment carré, bâti en 1570 par Anguissola, l'un des quatre chefs de la noblesse de Plaisance, qui, après avoir

(1) Tom. XXXV, p. 77.

poignardé le tyran Pierre-Louis Farnèze, fils du pape Paul III, jetèrent son corps par la fenêtre.

On sait que Pline avait appelé *Comœdia* et *Tragœdia* deux des villa qu'il possédait sur le lac de Côme; M. Valery, malgré l'autorité de Paul Jove, croit pouvoir affirmer, d'après l'inspection des lieux, que la pointe de *Bellagio* était la *Comœdia*, et que la *Tragœdia* était à *Lenno*, de l'autre côté du lac. Au reste, le souvenir de Pline est tellement empreint sur tous ces environs, que l'un des deux bateaux à vapeur qui font le service du lac de Côme, porte le nom de *Plinio*.

Le lac de Garde et ses environs rappellent à notre voyageur le souvenir de Catulle, qu'il cite avec bonheur, comme beaucoup d'autres anciens, dont il compare les écrits ou la vie privée avec les lieux et les monumens qui s'offrent à ses regards; rapprochement d'où résulte toujours quelque lumière pour la science ou quelque réflexion utile. Les souvenirs de l'histoire moderne y sont aussi fondus d'une manière intéressante. Ainsi, le petit village de *Limone* révèle un personnage dont le nom mérite de s'étendre au-delà des montagnes qui ont été le théâtre de sa gloire, c'est le Tyrolien André Hofer, qui seul défendit son pays contre les armes de Napoléon. Abandonné des princes qu'il avait servis, il fut livré à son implacable ennemi, qui ne put lui pardonner tant d'héroïsme. Pris et embarqué sur le lac, à *Limone*, il fut conduit à Mantoue et fusillé.

Vérone, si riche en monumens qui attestent le rôle important qu'elle a joué au moyen-âge, et sa magnificence sous les seigneurs *della Scala*, arrête long-temps notre voyageur. La bibliothèque de cette ville n'a que dix mille volumes et point de manuscrits. La véritable bibliothèque est celle du chapitre où Pétrarque découvrit les lettres de Cicéron, dont le manuscrit, ainsi que la copie qu'il en fit, sont aujourd'hui à Florence. C'est aussi là que, de nos jours, le célèbre Niebuhr découvrit les *Institutes* de Gaius, recouvertes par vingt-six épîtres de saint Jérôme. Le séjour que fit le Dante à la cour de *Can grande della Scala*, amène des détails pleins d'intérêt sur la vie et les ouvrages de ce grand poète, et l'on ne peut se défendre de partager l'émotion du voyageur en le suivant dans son

excursion à *Gargagnano*, manoir où le poëte composa son *Purgatoire*.

La colline d'*Incaffi*, où était située la maison de Fracastor, donne lieu à quelques détails sur la vie et les ouvrages de cet homme célèbre. En passant à Azzano, notre voyageur n'oublie point Isotte Nogarola, femme savante, philosophe et théologienne du 15e siècle. A ce sujet, il entre dans quelques considérations générales sur l'influence que les femmes ont eue en Italie à l'époque de la renaissance, et sur le caractère tout particulier qu'offre encore aujourd'hui l'instruction dans ce qu'il appelle « les femmes *littéraires* » d'Italie.

Une excursion dans les *Sette communi* offre de curieux détails sur une peuplade de montagnards peu connue, et sur l'origine de laquelle les savans sont partagés. Dans un ouvrage que M. Valery regrette de ne pas connaître, le comte Giovanelli a prouvé que ce peuple est d'origine suève.

Sur les bords de la Brenta, dans l'église de Campèse, M. Valery voit le mausolée de Merlin Coccaie, qu'il appelle le « Virgile de la garde-robe. » Il n'est pas à présumer que M. Valery ait ignoré que Merlin Coccaie est le nom burlesque sous lequel s'est caché le célèbre poëte macaronique dont le vrai nom était Théophile Folengo.

Possagno, petit village du Trévisan, est remarquable pour avoir donné le jour à Canova. Ce grand artiste a son tombeau dans ce village. Le principal ornement de ce tombeau est un tableau peint par Canova lui-même, en 1797; morceau curieux sous ce seul rapport, et dont aucune des parties ne révèle le génie du sculpteur.

Le sixième livre, qui termine le premier volume, est consacré tout entier à Venise. Il traite avec beaucoup d'étendue de tout ce que présente d'intéressant cette antique cité, qui depuis la perte de sa liberté n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était jadis, et penche de jour en jour vers sa chute, avec une si effrayante rapidité, que M. Valery, qui a visité trois fois Venise à une année d'intervalle, a été chaque fois frappé des progrès de cette décadence. On y remarque des observations judicieuses sur le gouvernement de Venise, sur son histoire et son éclat passé, un tableau de son état présent, une peinture exacte

idée du nouvel Indicateur. Quoiqu'on s'aperçoive en beaucoup d'endroits qu'il rédige sur des mémoires, on reconnaît en général qu'il a vu et bien vu l'Italie, et les renseignemens qui l'ont guidé ont d'ailleurs une authenticité qui leur garantit une exactitude qu'on ne rencontre pas toujours dans les indicateurs ordinaires. Il est encore un rapport sous lequel le nouvel Indicateur l'emporte de beaucoup sur tous les autres, c'est le style. Nous l'avouerons toutefois, il nous a semblé fort au-dessous de ce qu'on pourrait attendre de l'auteur, et de l'idée qu'il cherche à donner lui-même de ses principes littéraires. A côté de quelques pages écrites avec naturel et facilité, on regrette d'en trouver un plus grand nombre empreintes d'un néologisme qui nuit presque toujours à la clarté et trop souvent à la correction. Outre ce qu'on a déjà pu en remarquer dans quelques-unes des citations que nous avons faites, nous donnerons pour exemples les phrases suivantes : *L'importance ennuyeuse de la propriété*, Tom. I, p. 5; *le recueil des impressions de mes divers voyages*, p. 63; *toute l'élégance du jour*, p. 126; *chaleur dans la forme*, p. 136; *les expéditions de tours, de dômes, de clochers et de phares, qu'un voyageur doit accomplir*, Tom. II, p. 171. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'employer le mot *archive* au singulier, comme l'a fait plusieurs fois M. Valery. Nous ne signalons ces légers défauts à M. Valery, que parce que nous sommes persuadés qu'il reviendra à un meilleur système, et voudra se montrer tout-à-fait lui-même dans les volumes qui lui restent à publier de ses intéressans voyages. A. P.

76. Notice sur l'ancienne existence d'une colonisation juive dans le Gévaudan, actuellement département de la Lozère ; par J. J. M. Ignon. (*Mémoires de la Société des antiquaires de France*; T. 8, 1829, p. 320.)

Ce département possède divers monumens qui indiquent l'existence d'une colonie juive qui s'y était fixée antérieurement au XIVe siècle.

Son seul historien, le P. Louvrelœuil, de la doctrine chrétienne, n'en parle pas dans ses mémoires imprimés sur le Gévaudan, et M. Gamot, ancien préfet du département, ne consacre à cette colonie que quelques lignes, rédigées sur des renseignemens peu exacts et incomplets, dans une notice ma-

nuscrite adressée au gouvernement, en 1814, et communiquée à l'Institut.

Le principal siége de cette colonie était placé dans la partie ouest de ce pays, aujourd'hui dépendant de l'arrondissement de Marvejols, sur les confins de l'ancien Rouergue; la dénomination de plusieurs lieux, et les noms de certaines familles ne laissent aucun doute que cette contrée n'ait été habitée par des juifs; les tombeaux creusés dans le roc, presque tous à l'aspect de l'est, paraissent appartenir à la même origine; enfin, la synagogue établie à Mende, quoique éloignée de trois myriamètres, complète ce qui reste de monumens de l'existence passagère d'une portion de ce peuple condamné alors à mener une vie errante et à n'avoir que des domiciles précaires.

Il existe cinq lieux dont l'origine juive n'est pas douteuse, et peu distans les uns des autres.

Le premier a pour nom *Montjézieu*, en latin, *Mons Judæorum;* le 2e *Salmon ;* le 3e *Booz*; le 4e *Ruth*, ou, par corruption, *Reilhes ;* et le 5e *Obed*, actuellement *Bec* ou *Ambec ;* ils portent tous des noms tirés de l'Ancien Testament, et qui semblent pris à dessein dans l'ordre généalogique d'une même famille du peuple de Dieu, puisque *Booz*, père de *Salmon*, fils de sa première femme *Noëmi*, épousa *Ruth*, de laquelle il eut *Obed*.

Suivant une tradition locale, les noms de Salettes et de Banassac, communes voisines de Salmon, viennent de *Salé* et de *Manassé*.

Il en est une foule d'autres que l'auteur rapporte, mais qui sont moins prouvés.

La commune de Salmon et les villages qui en dépendent, offrent des noms de familles qui dénotent une origine juive, comme *Arsas*, *Salomé*, *Taré*, *Élie*, *Esron*, et d'autres, ou plus altérés, ou dont l'origine est moins reconnaissable.

Quant aux tombeaux que l'on trouve à Booz, à la Tuile, à Reilhes et à Malbousquet, ils peuvent servir à confirmer les conjectures à ce sujet, d'autant qu'ils sont creusés dans le roc, caractère qui distingue ordinairement les sépulcres des Hébreux.

Mende paraît en avoir réuni beaucoup, puisqu'ils y avaient

une synagogue dont il reste à peine quelques vestiges : elle était dans la rue du *Chastel*, près de la fontaine Notre-Dame; il y avait dans ce quartier une rue dite des *Juifs*, appelée aujourd'hui rue des *Finets*. On cite parmi les juifs qui habitaient cette ville, *Maimonite*, médecin célèbre, surnommé le *Sauveur de Mende*.

Le P. Louvreleuil rapporte que, « ce fut Guillaume Durand II, évêque de Mende, qui chassa les juifs de cette ville, et fonda, sur le sol de leur synagogue, un collége de neuf prêtres, sous l'invocation de tous les saints. » Il ne précise pas l'époque de cette expulsion : on peut la fixer à la fin de XIII[e] ou au commencement du XIV[e] siècle, sous le règne de Philippe-le-Bel, parce que Guillaume Durand II, auteur du *Rationale divinorum officiorum*, ne prit possession de ce siége qu'en 1296, et mourut en 1328; les juifs avaient été bannis sous Louis IX, et ce ne fut sans doute que par tolérance qu'on les avait soufferts depuis lors en Gévaudan.

MÉLANGES.

77. Nécrologie. M. Champollion le jeune.

Nous avons un triste devoir à remplir en annonçant la mort de M. Champollion le jeune, arrivée le 4 mars 1832; il était âgé de 41 ans 2 mois. Ses découvertes assurent à son nom une longue renommée, et comme l'a dit un illustre écrivain (M. de Châteaubriand), « ses admirables travaux auront la durée des monumens qu'il vient de nous expliquer. »

Nous tirons de divers journaux les détails suivans.

Le Temps du 17 mars. — *Obsèques de M. Champollion le jeune* (1). Les obsèques de M. Champollion le jeune ont eu lieu aujourd'hui à l'église Saint-Roch.

(1) Il a paru dans un autre numéro du *Temps* une notice détaillée sur le savant français; il y a une erreur à relever : M. Champollion n'a pas voyagé dans les Alpes, à l'occasion d'un événement politique arrivé à Grenoble, en 1816; M. Champollion voyageait, au contraire, dans le Midi de la France, depuis 3 mois, quand cet événement survint, et il

Une nombreuse députation de l'Institut et du collége de France, les conservateurs du Musée et de la Bibliothèque, des députés, des étrangers de distinction étaient venus en foule rendre les derniers honneurs à ce célèbre savant. M. le comte de Forbin, M. Silvestre de Sacy, M. de Humboldt, M. Arago se trouvaient aux quatre coins du drap mortuaire, et ont accompagné le corps de l'illustre défunt jusqu'au cimetière de l'Est, où MM. Walckenaër et Letronne, de l'Institut, ont prononcé des discours funèbres. L'affliction de tous les savans qui assistaient à cette triste cérémonie, témoignait vivement de la perte irréparable que fait la science dans la personne de M. Champollion; mais la douleur de ses nombreux amis prouvait combien il fut bon, indulgent, serviable, digne en tout de sa haute réputation et du respect qui environna sa vie. On remarquait avec intérêt surtout les jeunes gens qui accompagnèrent M. Champollion dans son expédition scientifique en Égypte, et qui eurent tant d'occasions d'apprécier et sa générosité et son désintéressement, car M. Champollion meurt sans fortune, et ne laisse à sa jeune famille que son nom qui la recommande à la protection du gouvernement.

Nous apprenons en ce moment que M. de Forbin, directeur des musées royaux, vient de s'adresser au roi pour lui demander l'autorisation de faire exécuter en marbre le buste de M. Champollion jeune, pour être placé dans le musée égyptien dont il est le fondateur.

Voici le discours prononcé par M. le baron Walkenaër, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Messieurs,

« Quand nous approchons du terme où nous n'aurions plus à compter avec le temps, quand nos larmes ont souvent coulé sur la tombe de ceux qui nous avaient précédés dans la vie, c'est du moins un des bienfaits de la mort de nous avoir accoutumés, pour nous-mêmes, à la considérer avec résignation, et même avec indifférence. Mais si elle attaque la jeunesse dans sa force, si elle arrête le génie dans son premier essor, il nous

n'est rentré à Grenoble qu'en 1817, pour reprendre sa chaire d'histoire, qui venait d'être rétablie par M. Royer-Collard, président de l'Instruction publique.

semble qu'elle abuse de sa terrible puissance, et que, par un coup trop hardi, elle trouble l'ordre éternel de la Providence. Tels sont les sentimens qui nous ont oppressés lorsque nous avons appris que M. Champollion venait de nous être enlevé.

« Plus de vingt ans se sont écoulés depuis que nous le vîmes pour la première fois, ignoré du monde, où il paraissait sous les auspices de ce frère aujourd'hui accablé d'une si profonde douleur! Dès lors cependant le jeune Champollion était occupé d'une grande et ambitieuse pensée : c'était de retrouver le langage et les annales de ce peuple qui, après plus de trois mille ans et après dix conquêtes, nous présente encore plus de monumens qu'aucun autre peuple de la terre; qui a peint, sculpté, gravé, écrit ses dogmes religieux, les faits de son histoire, les sciences qu'il avait acquises, les arts qu'il cultivait, les procédés de son industrie, les pratiques de son agriculture, ses usages, ses jeux, ses cérémonies, toutes les particularités les plus minutieuses de son existence domestique, et qui s'est conservé lui-même individuellement, et a bravé jusque dans la tombe tous les efforts du temps. Cette même pensée a seule occupé pendant toute sa vie M. Champollion, et en a abrégé le terme.

« Peu d'hommes sont capables de rendre leur courage et leur dévouement aussi profitables aux sciences que M. Champollion; mais l'histoire des sciences nous offre beaucoup d'exemples d'un aussi grand courage et d'un semblable dévouement, dont la fin a été également funeste. Les sciences, comme la religion, ont aussi leurs martyrs, qui n'ont pas moins de droits à nos pieux souvenirs. Instruire les hommes, c'est pratiquer la vertu; rehausser la dignité de la nature humaine en reculant les bornes de nos connaissances, c'est remplir les fins de Dieu, c'est lui rendre le culte qui nous rapproche le plus de sa divine essence. Rien n'atteste mieux l'immortalité de notre âme que cette soif de connaître qui nous tourmente; que ce besoin que nous éprouvons de nous enfoncer dans le passé, de nous élancer dans l'avenir; que cette inquiétude du présent; que ce dégoût des jours si rapidement enfuis que nous nommons la vie; que cet instinct de l'éternité. Nul ne s'est montré plus fortement préoccupé de ce sublime sentiment que M. Champollion; nul ne s'est livré plus exclusivement, et avec un plus entier aban-

don, aux nobles penchans qu'il entraîne : il vécut pour l'étude ; et les pacifiques conquêtes de l'intelligence furent sa seule ambition et ses seules jouissances. Après avoir éprouvé les fatigues d'un long et laborieux voyage, il venait de mettre en ordre les descriptions et les explications de tous les dessins, de toutes les inscriptions, qu'il avait fait exécuter sous ses yeux ; il venait de commencer, devant un nombreux auditoire, un cours sur cette branche importante de critique historique dont il était en quelque sorte le créateur ; il venait de livrer au public le prospectus du grand ouvrage qui soulevait le voile dont les siècles avaient couvert les monumens de l'Égypte et de la Nubie ; il venait d'achever sa *Grammaire égyptienne* et d'en annoncer l'impression, lorsqu'il a été tout-à-coup ravi à une famille qui le chérissait, à notre Académie où il avait autant d'amis que de confrères, à la France qui le comptait au nombre de ses illustrations, à l'Europe savante qui avait déjà inscrit son nom dans ses fastes littéraires. Ce nom ne périra jamais ; mais la vive lumière que M. Champollion répandait sur le sol et les monumens de l'antique Égypte, s'est éteinte au moment même où elle brillait avec le plus d'éclat, et les ténèbres que nous espérions voir se dissiper à sa clarté, nous laissent des regrets qui, peut-être long-temps encore, seront partagés par la postérité. Le deuil d'une seule famille devient un deuil général pour tous ceux qui cultivent les lettres et s'intéressent à leurs progrès »

Nous publierons très-prochainement une notice sur M. Champollion jeune et sur ses travaux, qui ont tant contribué à l'éclat scientifique que la France a jeté en Europe dans ces dernières années. (Voyez la note 1 à la page 258 ci-dessus).

Le Protestant du 20 mars. — Nous annonçons avec un profond regret la mort de M. Champollion le jeune, enlevé dans la force de l'âge (41 ans) à la science de l'antiquité qu'il cultivait avec tant d'ardeur. Quelque rivalité qu'au premier bruit de sa découverte lui ait suscitée l'Angleterre, et quelque doute sur l'utilité de son système qu'ait inspiré à des esprits prévenus la sage lenteur de ses derniers travaux, le nom de l'homme qui le premier *a lu* les hiéroglyphes de l'Égypte ne mourra point. Sa gloire durera autant que les monumens dont il a expliqué les mystérieuses légendes, et à mesure que l'étude du copte se ré-

pandra, que les collections deviendront plus nombreuses et plus riches, et que dans le nombre immense de papyrus qui encombrent les musées, on aura trouvé autre chose que les rituels funéraires, l'utilité de sa découverte sera mieux sentie, et la solution d'une foule de problèmes historiques deviendra plus probable et plus prochaine. Déjà la critique sacrée a de grandes obligations à ce savant illustre, sans parler du service qu'il nous a rendu en rajeunissant, en dépit des astronomes et des derniers disciples de Dupuis et de Volney, le fameux zodiaque de Denderah. Douze ou treize Pharaons sont nommés dans l'Écriture depuis Abraham jusqu'à Jérémie; grâce aux travaux de M. Champollion le jeune et aux calculs chronologiques de son frère M. Champollion-Figeac, tous sont reconnus avec plus ou moins de certitude; depuis Moïse tous le sont sans qu'il reste de doute, et les dynasties de Manéthon, le prêtre de Sébennyte que Ptolémée-Philadelphe chargea d'écrire une histoire d'Égypte, s'accordent d'une manière étonnante avec les dates et les annales d'Israël. Une foule de détails, d'allusions et de rapprochemens dus aux infatigables et ingénieuses recherches du savant que la France vient de perdre, ont jeté un nouveau jour sur la Bible et confirment sa fidélité. Enfin nous devons encore aux travaux des deux frères la certitude acquise d'un point extrêmement important de l'histoire ancienne, dont personne avant eux ne s'était douté, la contemporanéité de Moïse et de Sésostris ou Rhamsès-le-Grand, le Pharaon, chef de la dix-neuvième dynastie, l'un des plus célèbres conquérans de l'antiquité. La comparaison attentive des dates israélites et égyptiennes démontre que les Hébreux séjournant dans le désert pendant les dix-huit premières années de ce règne, n'ont eu alors aucune relation avec ce roi, et le silence jusqu'ici inexplicable de l'Écriture sainte sur Sésostris est expliqué. L'illustre auteur de la découverte des hiéroglyphes laisse un frère digne de le remplacer.

Le Dauphinois (n° 198) termine ainsi une notice biographique sur M. Champollion :

La science, dont il meurt victime, dira tout ce qu'elle perd en lui; elle énumèrera tout ce qu'elle lui doit. Nous, ses camarades, ses amis, nous, qui avons vécu long-temps avec lui dans la plus douce et la plus intime familiarité, pouvons seuls dire

tout ce que son cœur avait d'aimant, son ame de national et de patriote; seuls, peut-être, nous avons pu dans l'intimité apprécier cet esprit si prodigue d'originalité et de saillies, si riche de souvenir et de rapprochemens, si aimable de franchise et de candeur.

Le Mercure Ségusien (n° 511) s'exprime en ces termes :

L'illustre Champollion jeune vient de mourir. Il laisse à la France d'immenses travaux et de très-précieux manuscrits. Il lui laisse aussi une veuve et un enfant.

On a invoqué, à ce sujet, la munificence royale; on a dit qu'une pension à la veuve du savant antiquaire, au moment où la liste civile a trouvé une vive opposition, serait une vengeance du Roi.

Ce ne doit point être selon nous une affaire à régler entre le souverain et la veuve Champollion; nous voudrions que le pays intervint par l'organe de ses mandataires. Nous applaudirions au ministre qui viendrait demander aux Chambres des fonds pour acquérir les portefeuilles qui renferment la grammaire de la langue hiéroglyphique, des notes d'érudits, des dessins sans prix, et des recherches sur l'histoire, qui doivent, dit-on, mettre au grand jour cette antique Égypte qui se cache dans la nuit des temps et du mystère. Quelque soit le besoin d'économie qu'on éprouve en ce moment, nous avons la ferme conviction que les Chambres se montreraient grandes et généreuses comme la nation.

Le *Conseil municipal* de la ville de Figeac (Lot), lieu de naissance de Champollion, assemblé extraordinairement le 21 mars, a pris la décision suivante :

« M. le maire a exposé les regrets manifestés par les habitans de Figeac en apprenant la mort de M. Jean François Champollion jeune, membre de l'Institut, fondateur et conservateur du Musée égyptien, professeur d'archéologie au collége de France, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc., etc., etc.

« Sur quoi, considérant que les études et les travaux scientifiques de Jean François Champollion, né à Figeac le 23 décembre 1790, honorent sa patrie et commandent un témoignage solennel de la reconnaissance de ses concitoyens; qu'aux brillantes qualités qui distinguent l'homme de génie, Champol-

lion réunissait les vertus du citoyen et la bienveillante amitié de l'homme privé.

« Le conseil arrête à l'unanimité :

« Art. 1er. Un service funèbre sera célébré dans l'église paroissiale de la maison Champollion le dix-huit mars mil huit cent trente-deux.

« M. le maire est prié d'inviter toutes les autorités à cette cérémonie.

« Art. 2. Il sera élevé sur la principale place de la ville un monument à la mémoire de Jean François Champollion.

« Art. 3. Une souscription est ouverte pour couvrir les frais de construction de ce monument.

« Art. 4. La liste des souscripteurs sera réunie et publiée, un exemplaire scellé dans une boîte de plomb sera déposé dans le monument. »

Le Messager des Chambres du 23 avril dit :

Le temps emporte si vite tant de souvenirs précieux, qu'il faut se hâter de retenir ce qu'on veut lui soustraire. Qu'il nous soit donc permis de revenir sur cet infortuné Champollion, si tôt enlevé à sa gloire et à ses amis.

Quand nous rencontrons dans le passé quelques hommes célèbres, guerrier ou savant, il ne nous suffit pas d'apprendre les titres de sa renommée; après avoir admiré ses talens, ses actions et ses ouvrages, nous nous plaisons à pénétrer dans les détails de sa vie, à voir de près l'homme seul, vivant au milieu des siens. Nous recueillons avec la plus vive curiosité la moindre circonstance; par là nous entrons en quelque sorte dans sa familiarité, et nous l'aimons pour lui-même.

Champollion appartient à la postérité; la science à laquelle il a laissé tant de trésors et tant de regrets, lui assure un nom impérissable. On a déjà dit le mérite et l'importance de ses découvertes; cependant les savans presque seuls encore sont capables de les apprécier. Quand ses ouvrages seront publiés, quand d'heureux imitateurs auront retrouvé ses traces et rendu ses découvertes vulgaires, alors on connaîtra vraiment ce génie singulier, né pour révéler l'antique Égypte, et qui rêvait dès son enfance les prodiges qu'il ne tarda pas à réaliser. Alors ses talens et ses succès se renouvelleront d'eux-mêmes; mais ce qui les rend plus intéressans, et ce qu'on ne saurait plus bientôt

si une voix confidente ne le disait maintenant, c'est la réunion de qualités si aimables avec cette condition unique.

L'aménité, la simplicité de ses manières, la franchise de son caractère portaient un rare agrément dans sa société. Il était impossible de le fréquenter sans l'aimer, et l'on ne regrette pas moins en lui l'homme que le savant. Cependant Champollion n'était pas un homme du monde; ceux qui l'ont accompagné en Égypte ont pu seuls peut-être se faire une idée de ce qu'il était pour sa famille et ses anciennes amitiés. C'est sans doute à celui qui a passé presque toutes ses journées avec lui pendant plus de 4 ans, qui a vu naître ses premiers travaux, et reçu ses plus chères confidences, de dire quel était le charme de son intimité, quelle égalité d'humeur, quel besoin d'affection, quelle tendresse de cœur! Qui l'eût vu à Grenoble ne se serait guère douté des profondes méditations qui occupaient sa vie. Combien peut-être ne l'ont regardé long-temps que comme un homme spirituel et bon.

Il passait en effet du labeur le plus grave au plus riant badinage; il n'y avait point d'amusemens sans lui; soirées d'hiver, promenades à la campagne, conversations au foyer domestique, tout s'animait de sa gaîté franche. C'était une foule de bons mots et de plaisanteries sans affectation. S'il y avait quelque divertissement à monter, il était toujours prêt: il faisait des vers avec une étonnante facilité.

Ses amis de ce temps-là se rappellent encore quelques couplets sur des circonstances politiques, pleins de verve et quelquefois improvisés dans un bal. Mais ce que très-peu ont connu, ce sont des stances, de petites compositions, où le sentiment le plus doux s'exprimait avec la grace la plus naïve, sujets d'une constante douleur pour celle à laquelle il avait voué sa vie.

Malheureusement presque tout cela s'est perdu dans les vicissitudes de ses quinze dernières années; et si notre affection ne nous trompe, ces pièces n'auraient point déparé sa gloire.

Ces détails ne seront point sans doute indifférens au public, certainement ils seront précieux pour les amis de Champollion, pour ceux enfin qui l'appelaient *Saghir*, surnom arabe, qu'on lui donnait dans sa famille, et qui rassemble tous ces souvenirs.

E. D.

Nous donnerons bientôt une liste des manuscrits laissés par

quefois même ils vont au-delà. Le pouvoir, au contraire, croit perdre tout pour accorder un peu. Les gens qui écrivent sont trop en avant; les gens qui gouvernent trop en arrière : pour mieux dire, ils ne se rencontrent que pour se combattre. Fatale mésintelligence! à l'avenir, il n'y aura de force réelle que lorsque ceux qui commandent s'entendront avec ceux qui écrivent; je veux dire qu'il faut que les lois et les livres sympathisent. Je me reprends, nous serons perdus si, au plus vite, ils ne s'enlacent. »

L'auteur prévient, dans une note, que le sixième chapitre, intitulé du *Pouvoir*, a paru pour la première fois le 21 septembre 1829, et qu'il a fait quelques changemens au début et des additions à la fin; ce chapitre est un des plus intéressans de l'ouvrage. Voici, suivant lui, l'origine du pouvoir : « Des hommes sont réunis, ils apportent en commun des besoins à satisfaire, des intérêts à féconder, tout leur réussit. Mais de la multiplication de ces hommes, jaillit avec le temps ce qu'il y a de plus impétueux, les passions; ce qu'il y a de plus bas, les vices. Le péril est partout, la sûreté nulle part. Au milieu de ces désordres repose toujours inconnue une qualité supérieure; elle se lasse d'obéir; au moment donné, elle commande et rallie: le pouvoir est fait. »

« Le pouvoir, même le plus ancien, peut être renversé, c'est un accident; mais tôt ou tard il sort victorieux par la force des souvenirs qu'il a laissés; la mémoire du peuple le remet à sa place. »

« Le pouvoir n'est jamais détesté qu'à demi : à côté de leurs devoirs les hommes ont leurs intérêts. »

« Le pouvoir naît d'à-propos et se conserve d'habileté. »

« On a prétendu que la légitimité n'inoculait pas le talent, et que pour gouverner il fallait d'abord du talent au pouvoir; sans doute c'est une de ses conditions, mais la légitimité n'exclut pas le talent; elle l'exploite mieux qu'un autre. Maintenant la légitimité peut-elle naître dépourvue d'intelligence? je l'accorde. Eh bien! elle a son droit et ses fondés de pouvoir pour l'exercer; il y a changement, substitution dans les personnes, mais l'essence reste. »

« Les formes représentatives sont loin de détruire le pouvoir monarchique; ce qu'elles lui ôtent en éclat, elles le lui ren-

dent en durée. Tous deviennent solidaires d'un seul; le pouvoir n'est pas ici et le peuple là, ils font étape ensemble. »

« Le pouvoir auquel le droit de succession manque, passe, à se conserver et à se maintenir, les heures qui appartiennent au gouvernement; il combat, mais il ne règne pas. »

« L'habileté est indispensable au pouvoir qui vient d'être restauré; il faut qu'il procure plus de bien qu'on ne peut lui en demander. »

« Passer sans transition du pouvoir arbitraire à l'anarchie; traverser la fièvre pour arriver à la peste. »

« Ce qui devrait le moins manquer au pouvoir, c'est la volonté: elle lui vient de tous ceux qui sont liés à son sort. Cependant le pouvoir s'écroule toujours faute de volonté; c'est qu'elle implique choix, discernement, habileté dans l'exécution des mesures. La volonté est aussi rare dans l'homme du pouvoir que le génie dans l'homme privé: après tout, l'un a plus de peine à commander, et l'autre plus de facilité à obéir. »

« La civilisation est entrée en Europe par le pouvoir successif; elle en sortira par le pouvoir électif. »

« Deux états ont conservé les derniers en Europe le pouvoir électif, la Pologne et la Suède. La première n'a plus que des ruines; pour retrouver la seconde, il faut chercher avec attention sur la carte. »

La *Bonté* est le sujet du septième chapitre. « Depuis quinze ans, dit l'auteur, les partis ont été tour-à-tour vainqueurs et vaincus: éloquence, génie, courage, tous ont eu leurs jours de triomphe: ils n'ont pas duré; il y a dans les œuvres du siècle quelque chose de rapidement fragile; on n'a pas mis la dernière main au comble, que les fondemens s'écroulent: nous ne vivons contemporains que de ruines. Au milieu de ces chutes et de ces destructions continuelles, que serions-nous devenus, si la bonté ne s'était pas infiltrée au sein même des mœurs européennes? A côté de chaque défaite, il y a toujours eu une amnistie. La politique et la force, au lieu d'exterminer, pardonnent pour mieux parvenir à concilier. Les congrès repoussent les camps; la bonté a désarmé la guerre. »

De la Mort. « La mort; route où l'on marche sans s'apercevoir qu'on avance, et où l'on tombe avant de s'être préparé à la chute. — Le commun des hommes savoure la vie: l'élite pro-

fite de la mort. — Les tombeaux, dans la capitale, sont le dernier effort de la vanité bourgeoise. En vain elle élève des pyramides ou incruste des lettres dans le marbre. Il y a tel contraste entre l'homme et le monument, qu'on passe outre, irrité de cette dernière insolence de la fortune. »

De la Pauvreté. « Il y a une grande différence entre la détresse et la pauvreté : l'une inspire l'horreur, l'autre l'intérêt. La détresse salit au milieu de la civilisation; la pauvreté ne met qu'au dernier rang dans la cité; elle vous classe, elle ne vous dégrade point; elle éloigne des jouissances, elle ne les dénie pas; si elle accumule les privations, c'est souvent pour mieux défendre les devoirs. La détresse n'a pas de choix, elle est à qui l'achète; avec elle il n'y a plus de citoyen, l'honneur lui-même s'abdique. La détresse est le châtiment du désordre; la pauvreté est la condition des masses. »

De la Vie de famille. « Il faut, pour bien sentir la vie de famille, un travail de l'intelligence qui, vous fixant au milieu des vôtres, vous en sépare par intervalle. Avec quel charme on retourne à ceux que l'on aime! Le voyage a été court, mais on s'est quitté, on a été sans se voir. Cette légère absence rajeunit le cœur; il n'était pas inquiet, il vivait dans l'attente; et il se réjouit d'avoir à sa disposition, de retrouver sous sa main ce qui lui a manqué quelques instans; ce n'est pas une conquête, c'est la partie la plus délicieuse du *moi* qui reprend sa place. »

Le dernier chapitre a pour titre *du Mariage*. L'auteur s'élève avec force contre le divorce. « Placer à côté du mariage le divorce, c'est ressembler à des principaux de collége qui, en interdisant à leurs élèves toute sortie particulière, les préviendront qu'il y aura toujours à leur service une porte de derrière toute grande ouverte. Le mariage, comme la vie des riches, a ses dégoûts; il faut être réduit à les vaincre. Eh bien! avec la certitude de l'indissolubilité, on commence du moins à prendre pied contr'eux. »

Les bornes de cet article nous interdisent le plaisir de multiplier nos citations; elles suffiront pour faire remarquer à nos lecteurs une amélioration notable dans le style de l'*Observateur*, qui ne nous avait pas paru tout-à-fait irréprochable dans les premiers volumes. Celui-ci nous semble entièrement exempt du seul défaut que nous avions signalé. Le style est devenu plus

naturel et plus pur, sans rien perdre de la force et de la vivacité qui le caractérisent. A. P.

80. Notice des ouvrages arabes, persans et turcs, imprimés à Constantinople; par M. Reinaud.

Il existe à Constantinople une imprimerie arabe, persane et turque, fondée il y a un peu plus d'un siècle, et qui, malgré d'assez longues interruptions, a publié environ cent ouvrages. Ces ouvrages ont été répandus en plus ou moins grand nombre dans diverses parties de l'empire ottoman, et ont nécessairement produit un changement dans l'état moral et littéraire du pays. Mais parmi les écrivains qui ont jusqu'ici cherché à dépeindre l'esprit des habitans de ce vaste empire, les uns ont méconnu cet effet de la presse, les autres s'en sont exagéré l'importance; il importe donc de fixer dès à présent, les résultats produits par la presse turque, et ce qu'elle a laissé à désirer. Avec l'établissement d'une gazette politique dans l'empire (le *Moniteur Ottoman*, qui paraît une fois par semaine, en français et en turc, et qui doit être reproduit à la fois en grec et en arménien), une nouvelle ère s'ouvre pour les Ottomans. Avant dix ans, l'aspect moral, politique et littéraire du pays, aura subi des modifications plus ou moins considérables. Hâtons-nous de constater l'état des choses qui a précédé cette espèce de révolution.

Dès le 16e siècle il s'établit à Constantinople ainsi qu'à Thessalonique, une imprimerie hébraïque à l'usage des juifs, et cette imprimerie mit au jour certaines portions de la Bible et du Talmud, et autres livres juifs. Les Grecs et les Arméniens, dans le siècle suivant, fondèrent aussi, chacun de leur côté, une imprimerie qui devait reproduire les ouvrages de leur culte religieux et de leur littérature. Il se forma même à Alep et sur les pics du mont Liban, des imprimeries syriaques et arabes à l'usage des chrétiens melchites et maronites de ces intéressantes contrées. Le gouvernement contemplait d'un œil indifférent les résultats produits par une institution si nouvelle; et, fidèle à sa politique, il se contentait de veiller à ce que les juifs et les chrétiens ne publiassent aucun écrit qui tendît à saper la religion de l'état. Enfin, vers l'an 1725, quelques personnes puissantes eurent l'idée de doter la nation d'un établissement qui avait produit dans

l'Europe chrétienne de si grands résultats. Le fils de Méhémet Effendi, qui avait accompagné son père en France lors de l'ambassade de ce dernier auprès du régent, et qui avait été témoin des miracles enfantés par la civilisation, s'associa avec un renégat hongrois, appelé Ibrahim, homme à la fois instruit dans les sciences d'Europe et doué d'une infatigable activité. On grava des poinçons, on fondit des caractères; des ouvriers compositeurs furent promptement formés, et un ouvrage en deux volumes in-folio fut livré au public en 1728. Voici le tableau sommaire des livres qui ont successivement vu le jour. Nous les avons classés par ordre de matières, et nous ne citons que les principaux. Pour les personnes qui voudront en avoir une liste presque complète et par ordre chronologique, elles pourront recourir au 7e vol. de l'Histoire de l'empire ottoman, par M. de Hammer.

Plus de vingt de ces ouvrages sont consacrés à la grammaire, ou consistent en dictionnaires, et la plupart se rapportent à la langue arabe; quelques autres ont pour objet la langue persane, le reste appartient au turc. L'arabe étant le langage que parlait Mahomet, a servi à propager le Koran et toutes les sentences sorties de la bouche du prophète; et comme le Koran et les sentences de Mahomet constituent encore aujourd'hui, pour les Musulmans, la base du droit canonique, civil et politique, que d'ailleurs c'est en arabe qu'ont été écrits tous les traités fondamentaux de dogme, de morale et de jurisprudence, il en résulte que la connaissance de la langue arabe est d'une absolue nécessité pour tous les ministres de la religion et de la loi. Aussi nul d'entre eux n'est admis à l'exercice de ces fonctions qu'après avoir subi un examen à ce sujet; et pourtant la langue arabe est si riche, son système grammatical est tellement compliqué, qu'elle exige une étude de plusieurs années. Le persan, sans être d'une indispensable nécessité, est cultivé par tous les Turcs de distinction, particulièrement par ceux qui ont du goût pour la poésie. Ce sont d'ailleurs les mêmes caractères qui, à quelques modifications près, servent à exprimer l'arabe, le persan et le turc.

Les ouvrages destinés à initier les Turcs à la connaissance de la langue arabe, sont en général les mêmes qu'on emploie chez nous depuis l'établissement des études orientales dans l'Europe

chrétienne. En fait de dictionnaires, on peut citer les deux lexiques arabes de Geuheri et de Firouzabadi, l'un intitulé *Sihah-Allogat*, ou *Pureté du Langage*, par allusion à l'extrême importance que l'auteur avait mise à n'accueillir que les termes d'une incontestable origine, et formant deux vol. in-folio; l'autre portant le titre de *Camous* ou d'*Océan*, comme si l'Océan seul, par son immensité, pouvait donner une juste idée de la richesse de la langue des Arabes; celui-ci se compose de trois volumes. En naturalisant ces deux lexiques dans les régions turques, les éditeurs se sont contentés d'accompagner chaque mot arabe de son explication en turc, à peu près comme Golius et Giggeius accompagnèrent ces mêmes mots d'une explication latine, quand ils essayèrent de mettre les deux lexiques à la portée des savans de l'Occident. Le principal dictionnaire persan-turc est celui qu'on cite sous le titre de *Ferhenk-Schoory*, et se divise en deux volumes. L'auteur offre à l'appui de chacune de ses explications un ou plusieurs exemples tirés des meilleurs écrivains persans. Plusieurs traités sur la grammaire et la lexicologie, tant arabes et persans que turcs, sont rédigés en vers; on les fait apprendre par cœur aux élèves dans les colléges, et une fois qu'ils les ont retenus, la mesure et la rime servent à les mieux graver dans leur mémoire. Qui ne se rappelle, à cette occasion, les poëmes didactiques des écrivains de Port-Royal et du père Buffier?

Quelques volumes sont consacrés à la rhétorique, à la logique et à la métaphysique. Presque tous sont rédigés en arabe; on s'est contenté, en les imprimant, d'en accompagner quelques-uns d'un commentaire, soit arabe, soit turc. Il n'est pas besoin d'ajouter que ces ouvrages, composés au moyen-âge, se ressentent de l'esprit scholastique de l'époque. Les philosophes arabes adoptèrent de bonne heure la manière de raisonner des péripatéticiens, et le nom d'Aristote jouit encore en Orient du même crédit que chez nous il y a trois siècles. Un de ces traités est la traduction de l'*Isagoge* de Porphyre. La plupart de ces ouvrages, comme tous les traités élémentaires analogues, servent de texte aux professeurs dans les colléges et les écoles.

Dans l'origine, il avait été décidé qu'on s'abstiendrait de publier par la voie de la presse le Koran et les livres de théo-

logie, de droit canonique et de jurisprudence en général. Le Koran, dans l'opinion des Musulmans, est la parole même de Dieu révélée aux hommes, et il eût été contraire à la religion de soumettre à un travail mécanique ce qui à peine peut être l'ouvrage de la main de l'homme créé à l'image de Dieu. La même défense devait s'étendre aux ouvrages de théologie et de droit, à cause des divers passages du Koran qui en constituent la base et qu'on y cite sans cesse. D'ailleurs, comme ce genre de livres est la portion qui a le plus de cours dans l'empire, on pouvait craindre de réduire à la misère les milliers de copistes qui vivaient de la transcription de ces ouvrages. L'interdiction a été maintenue pour le Koran, et ce n'est qu'en Russie que les Musulmans de Kasan et des autres provinces moscovites ont osé abandonner ce livre sacré à l'action d'une vile machine. Mais on a fait exception pour les livres théologiques et juridiques.

Cet événement date seulement de 1803, et il fallut toute la hardiesse du sultan Sélim III, qui plus tard paya ses innovations de sa vie même, pour réaliser cette espèce de révolution. Depuis cette époque, on a publié une quinzaine d'ouvrages de ce genre. Les uns sont en arabe, les autres en turc; presque tous sont accompagnés d'un commentaire. Parmi les ouvrages consacrés à l'exposition de la religion musulmane, nous citerons le traité arabe d'Omar Nesefi, que Mouradgea d'Ohsson a reproduit en français dans le premier volume de son *Tableau de l'empire ottoman*, et le traité turc de Berkevi, qui a également été publié en français par M. Garcin de Tassy. On peut, à la même occasion, faire mention d'une biographie des chefs d'un ordre de derviches, écrite en turc, et intitulée : *Gouttes de la Fontaine de vie*. Parmi les livres de jurisprudence, nous citerons trois recueils de fetfas ou de décisions légales du mufti, chef de la religion musulmane chez les Ottomans. On sait que dans l'empire il est libre à tout Musulman, quand il se présente un cas de conscience ou un point de droit, de s'adresser directement au mufti. Les questions sont toujours posées en turc, résolues dans la même langue par une phrase très-courte, et le plus souvent par un seul mot affirmatif ou négatif. Il existe un grand nombre de recueils de décisions de ce genre. En général, les décisions sont classées par ordre de ma-

tières, suivant qu'elles se rapportent au jeûne, à la prière, au mariage, aux successions. Deux des recueils qui ont été imprimés datent du 17e siècle, et le troisième du 18e. Ce dernier est accompagné de passages des traités fondamentaux arabes qui appuient chaque décision. Les Ottomans ont d'ailleurs des codes proprement dits. Le principal a été rédigé dans le 16e siècle; il est intitulé : *Confluent des mers*, comme si tout ce qui avait jusque-là été écrit sur le droit musulman se retrouvait dans cette imposante compilation. C'est l'ouvrage qui a servi de base à la rédaction des codes religieux, politique, militaire, civil, judiciaire et pénal, formant le *Tableau de l'empire ottoman* de Mouradgea d'Ohsson; il a été imprimé en 1825 avec un commentaire, sous le titre de *Jonction des fleuves dans le but de développer le Confluent des mers.* Enfin, nous signalerons la traduction turque d'un ancien traité arabe sur la guerre à faire aux peuples non musulmans, et sur les lois qui président à cette guerre, intitulé : *La Grande marche.* On sait que d'après le Koran et la politique mise en usage par le prophète, c'est un devoir pour tous les croyans de faire une guerre à mort aux peuples étrangers à l'islamisme, et qu'on ne fait exception que pour ceux qui se soumettent à payer tribut. Cette politique, professée par les Ottomans pendant plusieurs siècles, et qui favorisa puissamment leurs immenses conquêtes, était depuis deux cents ans pour ainsi dire oubliée, vu l'état de décadence où se trouvait l'empire. Peut-être la reproduction d'un ouvrage de cette nature, rédigé au commencement du neuvième siècle de notre ère, n'était-elle pas étrangère à la dernière guerre des Grecs et des Turcs.

En géographie, on n'a à citer que trois ouvrages, tous rédigés en turc. Le premier, intitulé : *Gihan-Numa*, ou miroir du monde, devait renfermer le tableau fidèle de l'univers tout entier; il n'a paru qu'un premier volume, consacré à l'Asie. Toute la partie qui traite de l'Asie orientale, particulièrement de la Chine et du Japon, est tirée des relations européennes. Le compilateur turc a même mis nos livres à contribution pour les contrées mahométanes; mais pour ces dernières régions, particulièrement pour les provinces ottomanes, on trouve dans ce volume un grand nombre de renseignemens originaux qui ne pouvaient être fournis que par un homme initié à la politique et à

l'administration de l'empire. Aussi, cette publication n'a-t-elle pas été inutile à d'Anville, à Malte-Brun et à d'autres illustres géographes de la chrétienté. Ce premier volume parut en 1732, par les soins du renégat Ibrahim qui y avait fait de notables améliorations. Ibrahim se proposait de publier un deuxième volume qui aurait traité de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique; et cette partie aurait été non moins utile que la première, non-seulement pour les Ottomans à qui elle aurait fourni des notions précieuses sur l'état et les ressources de l'Europe chrétienne, mais pour nous qui connaissons si mal certaines provinces de la Turquie d'Europe, telles que la Bosnie. Mais ce projet ne s'est point encore réalisé; on a mieux aimé faire part au public d'un traité général, traduit librement de l'anglais en 1804, et accompagné d'un atlas fort étendu. Le troisième ouvrage du même genre est un itinéraire de Constantinople à la Mecque, à l'usage des pélerins musulmans. M. Bianchi a donné la traduction de la partie géographique dans le deuxième volume des Mémoires de la Société de géographie de Paris. On s'étonne que les personnes préposées à l'imprimerie turque n'aient pas encore songé à publier une géographie en forme de dictionnaire, rédigée par ordre du sultan Sélim : tant il est vrai que l'esprit de l'homme ne suit pas toujours la voie la plus courte et la plus sûre.

Un seul ouvrage est consacré à la chronologie, appelée, ainsi que la géographie, un des yeux de l'histoire. Ce sont les tablettes chronologiques de Hadji-Khalfa, composées dans le 17[e] siècle, et continuées jusqu'en 1733. On y trouve, année par année, et à partir de la création du monde, l'indication de tous les faits importans qui étaient parvenus à la connaissance des auteurs.

La branche la plus riche et la plus intéressante, c'est sans contredit l'histoire, surtout pour la partie qui concerne les fastes de la nation. Tous les ouvrages historiques imprimés à Constantinople sont écrits en turc. Parmi ceux qui n'ont pas pour objet spécial l'empire ottoman, nous citerons une histoire de l'Égypte, depuis les plus anciens temps jusqu'à sa conquête par Sélim. Cette histoire, rédigée dans un esprit élevé, aurait pu être du plus grand prix pour les Turcs; en effet, quel est l'homme tant soit peu éclairé, qui en contemplant les débris de la grandeur des Pharaons, n'a pas senti son âme s'élever, et n'a pas éprouvé le désir de faire partager à son pays quelques-uns des

bienfaits de la civilisation égyptienne? Malheureusement toute la partie du livre qui traite de l'histoire des anciens temps est un tissu de fables. L'auteur, imbu des préjugés de son siècle et de son pays, n'a vu dans les plus glorieux monumens de l'antiquité que l'ouvrage d'êtres surnaturels, et dans sa stupide ignorance, il a attribué aux génies et aux démons ce qui n'a été que le produit des lumières et des arts. Nous citerons en second lieu une histoire de la découverte de l'Amérique par les Espagnols, histoire qui est accompagnée de la description de quelques-unes des productions naturelles du Nouveau-Monde. Ici encore l'auteur a sacrifié au goût de sa nation, en choisissant de préférence les objets qui avaient quelque rapport avec les vaines croyances de l'Orient. Publié en 1729, ce que cet ouvrage offre de plus remarquable, c'est la représentation de certains êtres animés, circonstance tout-à-fait en opposition avec l'islamisme, qui, à l'exemple du judaïsme, prohibe toute espèce d'images de ce genre. On peut enfin nommer une histoire de l'invasion des Afghans en Perse, au commencement du 18e siècle, et de la chute de la maison des Sofis. Cette histoire, écrite d'abord en latin par le jésuite polonais Kruzinski, fut traduite par lui-même du latin en turc, et retraduite plus tard du turc en latin, en Allemagne.

Nous avons dit que la partie la plus intéressante des livres historiques consistait dans les chroniques nationales. Il est à regretter que la portion imprimée ne commence pas à l'origine même de la monarchie. La plus ancienne commence seulement à l'an 1001 de l'hégire (1592 de J. C.), c'est-à-dire à l'époque où l'empire marchait déjà vers sa décadence. Pour l'époque qui précède, les personnes qui ne peuvent recourir aux relations manuscrites conservées dans quelques bibliothèques d'Europe, sont obligées de se borner à l'histoire des guerres maritimes des Ottomans, par Hadji-Khalfa, ouvrage d'ailleurs fort intéressant, et qui renferme des détails curieux sur les anciennes guerres de l'empire avec les républiques de Venise, de Gênes, et d'autres puissances maritimes, dans la mer Méditerranée, la mer Noire, la mer Rouge, le golfe Persique et la mer des Indes. Mais à partir de la fin du 16e siècle, les annales ottomanes imprimées ne se discontinuent pas jusqu'en 1775, à l'avénement du sultan Abd-Olhamyd. Le manuscrit du dernier continuateur, Wassif-Effendi, se poursuivait même jusqu'en 1802, un

peu avant la mort du sultan Sélim III, et si cette suite n'a pas encore été mise sous presse, c'est sans doute parce que le gouvernement aura jugé que les événemens étaient trop récens. La partie imprimée, formant huit ou dix volumes in-folio, est indispensable à quiconque voudra écrire l'histoire de l'empire ottoman dans les 2 derniers siècles. On peut en apprécier l'importance par l'extrait qu'a donné M. Caussin de Perceval fils, relativement à la guerre de la Turquie contre les Russes en 1770, et par l'usage que M. de Hammer a fait de la série entière dans les derniers volumes de son Histoire ottomane. Ces annales ont été rédigées par des personnages graves, et qui, honorés du titre de *Vekah-Nevisch*, ou d'historiographes, recevaient du gouvernement communication des pièces officielles. Aussi, quoique écrites le plus souvent dans un style emphatique, et quoique renfermant des détails minutieux, elles méritent pour le fond des faits de faire autorité.

Le seul ouvrage qui ait paru sur les derniers événemens de l'histoire ottomane est le récit de la sanglante destruction des janissaires en 1825 et 1826. On pense bien qu'un ouvrage de ce genre, publié sous les auspices du gouvernement, ne doit pas être favorable aux proscrits. En effet, le volume, entremêlé d'ailleurs de vers et de prose, roule tout entier sur les iniquités de cette milice turbulente, sur les orages trop réels que son existence appelait depuis long-temps sur l'empire, et sur l'urgente nécessité d'anéantir ces ennemis de Dieu et des hommes. Son titre est *Es-zefer*, c'est-à-dire *Myrte de la victoire*, ou peut-être mieux, *Base du succès*. Quelque interprétation qu'on adopte, il ne peut rester de doute sur l'intention qu'a eue l'auteur de rattacher à la destruction des janissaires l'idée d'une prochaine régénération. Mais une chose dont le lecteur chrétien ne se douterait pas, c'est une pensée d'un genre tout différent, et qui a peut-être été pour l'auteur le motif principal. Dans l'alphabet arabe, comme dans les alphabets hébreu et grec, chaque lettre est susceptible d'une valeur numérale; or, en arabe, les cinq lettres *e*, *s*, *z*, *f*, *r*, équivalent au nombre 1241, année de l'hégire où ce grand événement eut lieu, et constatent ainsi la date de la chûte de cette vieille milice.

Ces sortes de combinaisons, appelées chez nous chronogrammes, et qui firent long-temps le charme de nos pères, auraient aujourd'hui peu de succès en Occident. Mais il n'en est pas de

même de l'Orient, et l'auteur de ce singulier trait d'esprit, Mohammed-Assaad-Effendi, vient d'être mis par le sultan à la tête de la *Gazette turque* qui se publie en ce moment à Constantinople.

Passons maintenant aux ouvrages de politique et d'administration. L'on sent bien que le nombre de ces ouvrages ne peut être considérable. Nous ne citerons que le traité rédigé en turc par le renégat Ibrahim, et intitulé *Nizam Alumem*, c'est-à-dire *Direction des peuples*. Dans ce traité publié en 1731, Ibrahim, tout en prodiguant les épithètes injurieuses aux chrétiens d'Occident, ses anciens frères, essaie de tirer les Ottomans du sommeil de l'ignorance et de l'apathie où ils étaient ensevelis, et vante les avantages qu'il y aurait pour eux à s'enquérir enfin de la politique et des ressources des peuples chrétiens leurs rivaux, à adopter les découvertes faites par la civilisation dans l'industrie, l'art militaire et les sciences; en un mot, à se mettre au moins en état de lutter avec des adversaires qu'ils avaient pendant long-temps fait trembler. On se rappelle qu'à cette époque l'empire venait d'être vivement ébranlé par les victoires du prince Eugène. Aussi le renégat Ibrahim, en digne musulman, n'épargne ni les conseils ni même les réprimandes. Mais tel était alors l'état de torpeur où se trouvait la nation, que cet écrit passa inaperçu.

Un seul ouvrage a été publié sur les sciences médicales, et cet ouvrage est une compilation des traités italiens, français, etc. L'auteur, nommé Schani-Zadé, avait fait ses premières études en Italie, et l'ouvrage devait se composer en tout de cinq livres. Les trois premiers livres, dont M. Bianchi a donné une notice particulière, et qui ont paru en 1820, accompagnés de planches, traitent successivement de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie et de la préparation des remèdes. Le reste des questions, relatives à l'art de guérir, devait former les livres quatrième et cinquième. Nous ne connaissons que le quatrième livre, qui est consacré aux opérations chirurgicales, et qui a été imprimé séparément en Égypte.

On sait qu'en Orient un préjugé religieux défend d'ouvrir les cadavres. Ce serait aux yeux des musulmans vouloir contrôler les œuvres du Créateur, et l'on préfère se contenter de notions approximatives. C'est ce qui fait que l'anatomie a de tout temps été si arriérée chez les Orientaux. Un autre obstacle

aux études anatomiques, c'est la défense religieuse de toute représentation d'être qui a eu vie. C'est donc une bien grande innovation que l'adjonction de planches anatomiques à la première partie de l'ouvrage de Schani-Zadé. Maintenant que le principal obstacle est levé, on ne voit plus guère de difficultés qui empêchent les Ottomans de se tenir au moins au courant des travaux mis à exécution dans l'Occident. Il y a quelques mois, le choléra-morbus s'étant montré à Constantinople, le gouvernement, affranchi des idées de fatalisme si enracinées chez les Orientaux, se hâta de faire imprimer au nombre de 4,000 exemplaires une notice sur les précautions à prendre contre ce fléau; cette notice, rédigée par le médecin en chef du sérail, fut distribuée aux officiers supérieurs de l'armée, à tous les fonctionnaires de l'état, et aux diverses classes du peuple. Déjà il existait dans la capitale une école de médecine et de chirurgie dirigée d'après les principes européens. Le sultan vient d'en créer une nouvelle affectée spécialement à la chirurgie militaire, et confiée au docteur français M. Sat-Deygallières. Cette école, située sur le Bosphore, peut renfermer 200 élèves. L'ouverture a eu lieu le 8 janvier 1832, et le programme des cours d'hiver, qui a été publié par le *Moniteur ottoman*, renferme ces six articles : anatomie descriptive, bandages et appareils, médecine opératoire, pathologie externe et matière médicale, hygiène militaire et clinique chirurgicale.

Les Arabes, les Persans et les Turcs possèdent, dans leur langue respective, de nombreux ouvrages relatifs à l'art de guérir. Les premiers surtout peuvent citer des hommes qui dans leur temps firent faire des progrès à l'art, et qui jouirent d'une grande renommée dans l'Occident et dans l'Orient. Mais ces ouvrages sont aujourd'hui surannés. Telle est d'ailleurs l'idée de supériorité accordée à l'Europe civilisée, qu'en Orient même il suffit d'être Européen pour être regardé par le vulgaire comme possesseur de la panacée universelle. Aussi songea-t-on de bonne heure à naturaliser en Turquie les meilleurs traités de médecine de la chrétienté. Le gouvernement avait jeté les yeux sur l'ouvrage anglais de Sydenham et sur les Aphorismes de Boerhaave; ce fut sans doute la crainte de blesser trop vivement le préjugé national, qui empêcha de donner suite à ce projet.

La plupart des autres ouvrages publiés à Constantinople se rapportent aux sciences mathématiques, à l'art militaire et à la

navigation. Ils ont été publiés à peu d'intervalle les uns des autres, à partir de l'année 1785, époque où l'artillerie, le génie et les autres branches de l'art militaire ayant fait d'immenses progrès dans l'Europe civilisée, les armées ottomanes, par leur état stationnaire, venaient d'éprouver de terribles échecs de la part des Russes. La plupart de ces ouvrages furent rédigés ou du moins publiés sous la direction d'officiers français envoyés pour cet objet par Louis XVI au sultan. Quelques-uns même furent traduits de livres français. On fonda des écoles dans lesquelles ces traités servirent à l'enseignement. Il y a plus; un professeur de français, une bibliothèque et une imprimerie française furent annexés à la principale de ces écoles pour la commodité des élèves et des maîtres. Parmi les ouvrages imprimés à cette occasion, l'on peut citer des Tables de logarithmes, un Traité de géométrie arabe du treizième siècle de notre ère, d'après les élémens grecs d'Euclide et d'Hypsiclès, mais qu'il ne faut pas confondre avec l'Euclide arabe imprimé en Italie, le Traité de l'attaque et de la défense des places, ainsi que celui des mines par Vauban, les Traités de Lafitte et de Belidor sur l'art de la guerre et des constructions en général, enfin le Traité de navigation pratique de M. Truguet. Les ouvrages relatifs à l'art militaire, imprimés en dernier lieu à Constantinople, sont de simples instructions adressées aux troupes des diverses armes, d'après les nouvelles réformes.

Il se publie en ce moment un *Recueil des sciences mathématiques*, par Eshak-effendi, ci-devant drogman de la Porte, et aujourd'hui premier professeur de l'école impériale du génie. Ce recueil est en turc, et doit se composer de quatre volumes. Le premier, le seul qui ait paru, renferme l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie; le second sera consacré à la trigonométrie rectiligne, à l'algèbre, aux sections coniques et au calcul différentiel; il sera traité dans le troisième de la physique, de la mécanique, de l'hydraulique, de l'aérostatique et de l'optique; le quatrième parlera de l'électricité, de la trigonométrie sphérique, de l'astronomie et de la chimie. L'ouvrage sera terminé par un traité de géographie et de l'art de fondre les canons. Le *Moniteur ottoman*, qui nous fournit ces détails, ajoute que l'ouvrage est tiré à onze cents exemplaires, et qu'il se vend chez l'auteur. Ainsi voilà l'imprimerie impériale mise à la disposition des particuliers.

Chose singulière, l'imprimerie de Constantinople n'a encore publié aucun de ces traités généraux, de ces livres encyclopédiques qui s'arrêtent à la superficie des choses, mais qui sont fort utiles aux personnes arriérées, et que les personnes instruites elles-mêmes consultent avec fruit.

Il existe cependant en arabe, en persan et en turc, un certain nombre d'ouvrages de ce genre qui ont eu leur prix à une certaine époque, et qui auraient encore leur utilité, ne fût-ce que de donner l'idée de faire mieux. Ces ouvrages, commençant à l'origine même des choses, traitent d'abord de la création du monde et de la cosmologie; viennent ensuite les leçons d'astronomie, qui, aux yeux de la plupart des Orientaux, se confondent avec l'astrologie. De là l'auteur vous conduit à la géographie, puis à l'histoire, enfin à la minéralogie, à la botanique et à la zoologie. Le seul ouvrage imprimé qui se rapproche de ces espèces de tableaux des connaissances humaines, est celui qui porte le titre de *Perles de choix distribuées de manière à servir de correctifs aux erreurs les plus répandues*. L'ouvrage est écrit en turc et disposé par ordre alphabétique; mais les questions n'y sont pas assez souvent considérées sous leur point de vue applicable. On y remarque un long article sur la musique et un autre sur les alphabets de divers peuples.

On n'a pas non plus publié de dictionnaires géographiques et de dictionnaires des hommes célèbres. Ce sont pourtant les livres indispensables pour rendre l'instruction populaire, et il existe depuis long-temps des ouvrages de ce genre en manuscrit dans les principales langues de l'Orient.

Il est vrai qu'aux ouvrages réellement imprimés à Constantinople, on pourrait joindre, en quelque sorte, plusieurs des ouvrages orientaux publiés à différentes époques en Europe. Les Médicis, vers la fin du seizième siècle, en faisant imprimer à grands frais et avec une magnificence vraiment royale, des éditions arabes des Élémens de géométrie d'Euclide et du *Canon* d'Avicenne, avaient l'idée de faire tourner ces éditions à l'avantage des pays d'où les livres originaux étaient venus. Ce qui le prouve, c'est l'édit du sultan Amurat III, placé à la fin de l'Euclide, et qui autorise la libre circulation du livre dans toutes les provinces de l'empire. Mais à cette époque les préventions nationales étaient trop fortes pour que les lumières venues d'Occident ne fussent pas reçues avec méfiance. Aujourd'hui les

préjugés se sont affaiblis, et le pacha actuel d'Égypte fait dessiner et lithographier à Paris les figures et les tableaux qui retracent les manœuvres des divers corps des troupes égyptiennes, infanterie, cavalerie, artillerie et génie. Le pacha a d'ailleurs établi au Caire une lithographie et une imprimerie qui doivent hâter les progrès de la civilisation. Déjà l'imprimerie égyptienne a publié environ soixante ouvrages, dont plusieurs, à la vérité, ne sont que la reproduction de ceux de Constantinople (1).

Tel est le tableau sommaire des ouvrages mis au jour par la presse turque. Maintenant, si on jette un coup-d'œil général sur les résultats obtenus jusqu'ici, on ne verra dans l'établissement de l'imprimerie ni vue élevée, ni plan déterminé. Dans les commencemens, ce sont quelques individus isolés qui, négligeant de parler aux masses, se contentent de rendre plus accessibles quelques grands ouvrages de géographie, d'histoire et de lexicologie. Une preuve du peu d'effet produit par les premières publications, c'est le peu d'intérêt mis jusqu'ici à donner la suite de la géographie intitulée *Gihan-Numa*, à tel point que le premier volume ayant paru en 1732, ce ne fut qu'en 1804 qu'on s'occupa d'imprimer, en attendant le second, un traité général moins étendu. Comment s'étonner après cela, qu'en 1769, l'impératrice Catherine II faisant partir de Saint-Pétersbourg une escadre russe pour croiser dans l'Archipel; les Ottomans, quoique avertis d'avance, négligeassent d'abord de prendre les mesures convenables, ne croyant pas à la possibilité pour une flotte de se rendre de la mer Baltique dans la mer Méditerranée? Que dire également de la négligence mise par le gouvernement à propager par la voie de la presse les chroniques nationales qui remontent aux premiers siècles de la monarchie, à ces siècles de victoires et de conquêtes, dont les chrétiens eux-mêmes ne peuvent lire le récit sans émotion?

Si en 1785 et dans les années suivantes le gouvernement provoqua la publication d'ouvrages relatifs aux mathématiques et à l'art de la guerre, ce fut à cause de l'infériorité toujours plus sensible du système militaire turc, et du danger qui menaçait l'empire. Ces ouvrages cependant commençaient à produire de l'effet, et les écoles créées à la même époque portaient déjà

(1) Voir le *Bulletin* de juin.

des fruits, lorsqu'en 1807 une révolution précipita Sélim III du trône, et remit presque tout dans le chaos.

L'imprimerie de Constantinople n'a réellement occupé la place qu'elle devait avoir, que dans ces dernières années, en obtenant l'autorisation de publier indifféremment des livres d'histoire et de religion, de mathématiques et de médecine, sans excepter les planches qui doivent servir à l'éclaircissement des textes; ce qui doit accélérer l'impulsion, ce sont les nouvelles écoles spéciales d'où sortent toutes les années un certain nombre d'élèves, et qui donneront un point de direction au public.

On se tromperait si l'on croyait l'islamisme incompatible avec les lumières. Quel âge plus brillant pour la littérature que celui des Aaron-al-Raschid, des Almamoun et des Abdérame! Il est seulement vrai que, dans l'état de dépérissement où l'empire ottoman se trouvait depuis deux siècles, tout élan était interdit aux sciences et aux arts. Le corps des ministres de la religion et de la loi, décorés du titre d'*ulemas* ou de savans, avait profité de la faiblesse des sultans pour s'emparer de la direction des affaires et de la fortune publique; de leur côté, les janissaires, fiers de leurs anciens exploits, et impatiens de tout joug, étaient devenus l'effroi du gouvernement au lieu d'être son appui. Les uns et les autres, intéressés au maintien des abus, s'accordaient à prévenir tout ce qui aurait pu ramener l'ordre et la sécurité.

L'éducation était à peu près la même pour les jeunes Turcs de toutes les classes, sans compter ceux qui étaient admis aux emplois publics sans savoir ni lire ni écrire. Les élèves des écoles et des colléges, après avoir passé par les premiers élémens, s'occupaient successivement de la logique et de la métaphysique, d'où ils étaient introduits à l'étude du Koran et de ses innombrables commentaires. Toutes ces études, d'ailleurs utiles pour le pays, se faisaient sur un plan pédantesque, et l'élève qui se piquait de littérature croyait arriver à la gloire en rimant quelques vers, ou en se chargeant la mémoire de poésies arabes et persanes; rarement le maître songeait à appeler l'attention des auditeurs sur les sciences d'application et sur les notions positives: or, de quoi auraient servi les livres les mieux pensés, lorsqu'il n'existait pas de public pour les apprécier?

Il n'en était pas de même il y a trois siècles, sous les Mahomet II, les Selim Ier et les Soliman. Le souverain ne craignait pas de provoquer les découvertes de tout genre. Aussi l'empire ottoman marchait alors de pair avec les royaumes les plus florissans. En ce moment, les effets amenés par l'établissement de hautes écoles à Constantinople commencent à être sensibles. Le nombre des jeunes Turcs qui se forment à l'étude des langues et des sciences d'Europe, va toujours croissant, et c'est ici le cas de dire quelques mots des livres français imprimés en différens temps à Constantinople, livres qui ne sont pas tout-à-fait étrangers à ce mouvement.

Dès 1730 il se forma dans la capitale de l'empire ottoman une imprimerie française qui servit à imprimer la *Grammaire turque* du jésuite allemand Holderman, et à l'aide de laquelle le P. Romain, capucin français, avait commencé un dictionnaire français, italien, grec vulgaire, latin, turk, arabe et persan, dont il n'a malheureusement paru que la première feuille. Ce fut en partie avec ces mêmes caractères, appartenant au gouvernement, qu'en 1798, Mahmoud Rayf efendi, ex-secrétaire de l'ambassade turque à Londres, publia, en turc et en français, le tableau des nouveaux réglemens de l'empire ottoman, accompagné de vingt-sept planches représentant les casernes occupées par les nouvelles troupes organisées à l'européenne, les vaisseaux, etc. D'un autre côté, le comte de Choiseul-Gouffier établissait, en 1787, une imprimerie particulière dans le palais de l'ambassade de France, et de cette imprimerie sortirent successivement les *Élémens de la langue turque*, par le père Viguier, ainsi que les traductions turques des traités de Lafitte et de M. Truguet, déjà cités, et une gazette française publiée en 1795 par l'ambassadeur Verninac. La langue française, comme on le voit, dominait tout-à-fait à Constantinople, et l'on n'est pas étonné que Sélim, voulant régénérer ses états, calquât ses réformes sur ce qui existait alors en France. Non-seulement il fit traduire des ouvrages du français en turc, mais il chercha à propager le plus qu'il put la langue française parmi ses sujets; il fonda même à Scutari, de l'autre côté du Bosphore, où l'imprimerie impériale avait été transférée, une nouvelle typographie française qui devait faire part à l'Europe civilisée des résultats obtenus par les Turcs dans les sciences et les arts.

Cette imprimerie a déjà donné le jour à plusieurs traités qui

cependant, parmi les ouvrages imprimés à Tauris, le *Gulistan*, ou Jardin de Roses, par le célèbre Sadi, et une histoire de la dynastie des Kadjars, actuellement régnante en Perse. Il a même été établi une seconde imprimerie à Sultanié, entre Tauris et Téhéran, capitale du royaume.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE NOVEMBRE 1831.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES ET DES AUTEURS,

POUR L'ANNÉE 1831.

Nota. Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes les numéros des articles.

A

B

C

D

E

F

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V.

W

Y et Z

FIN DE LA TABLE.



